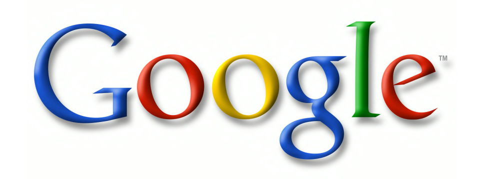
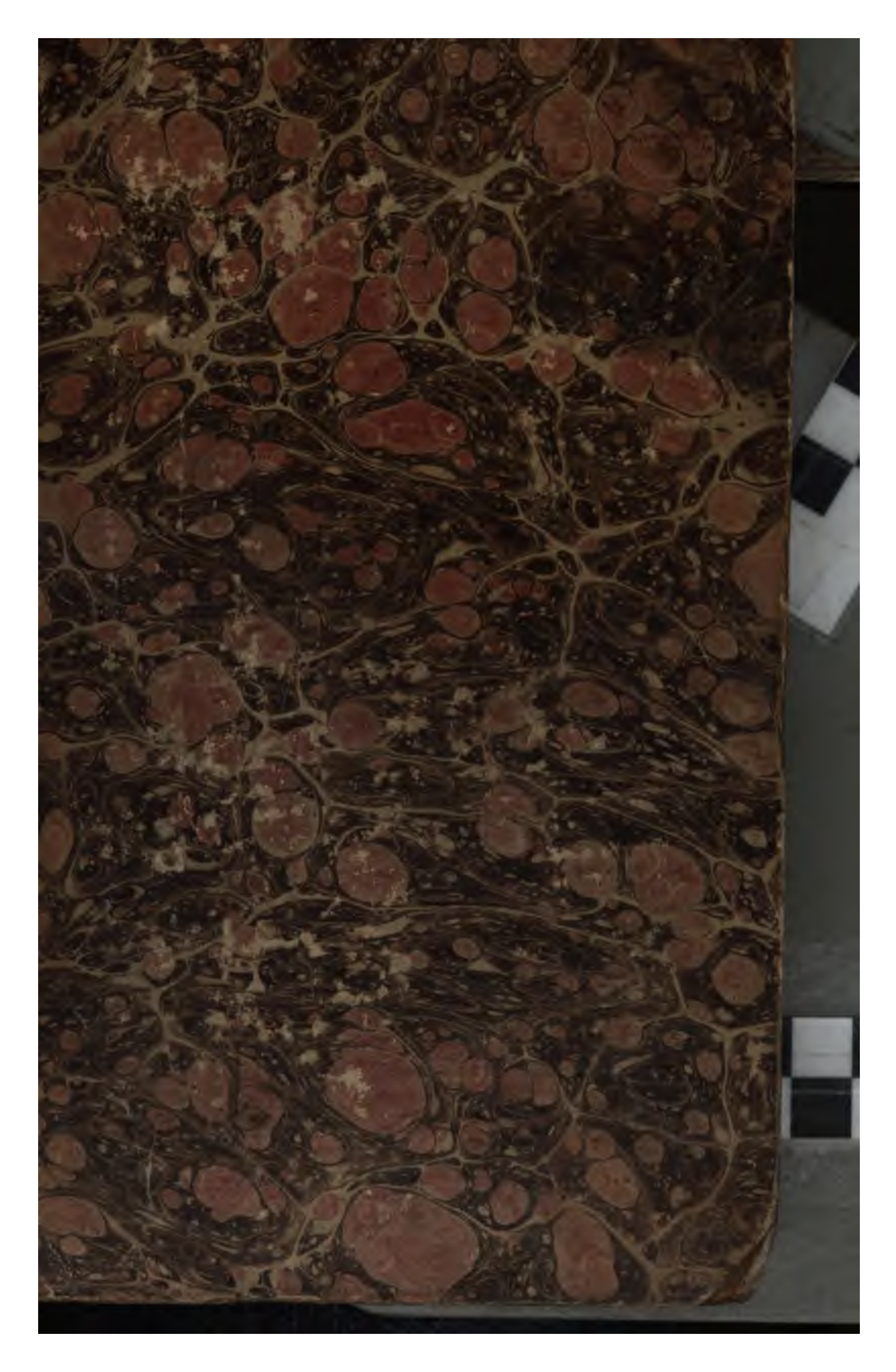
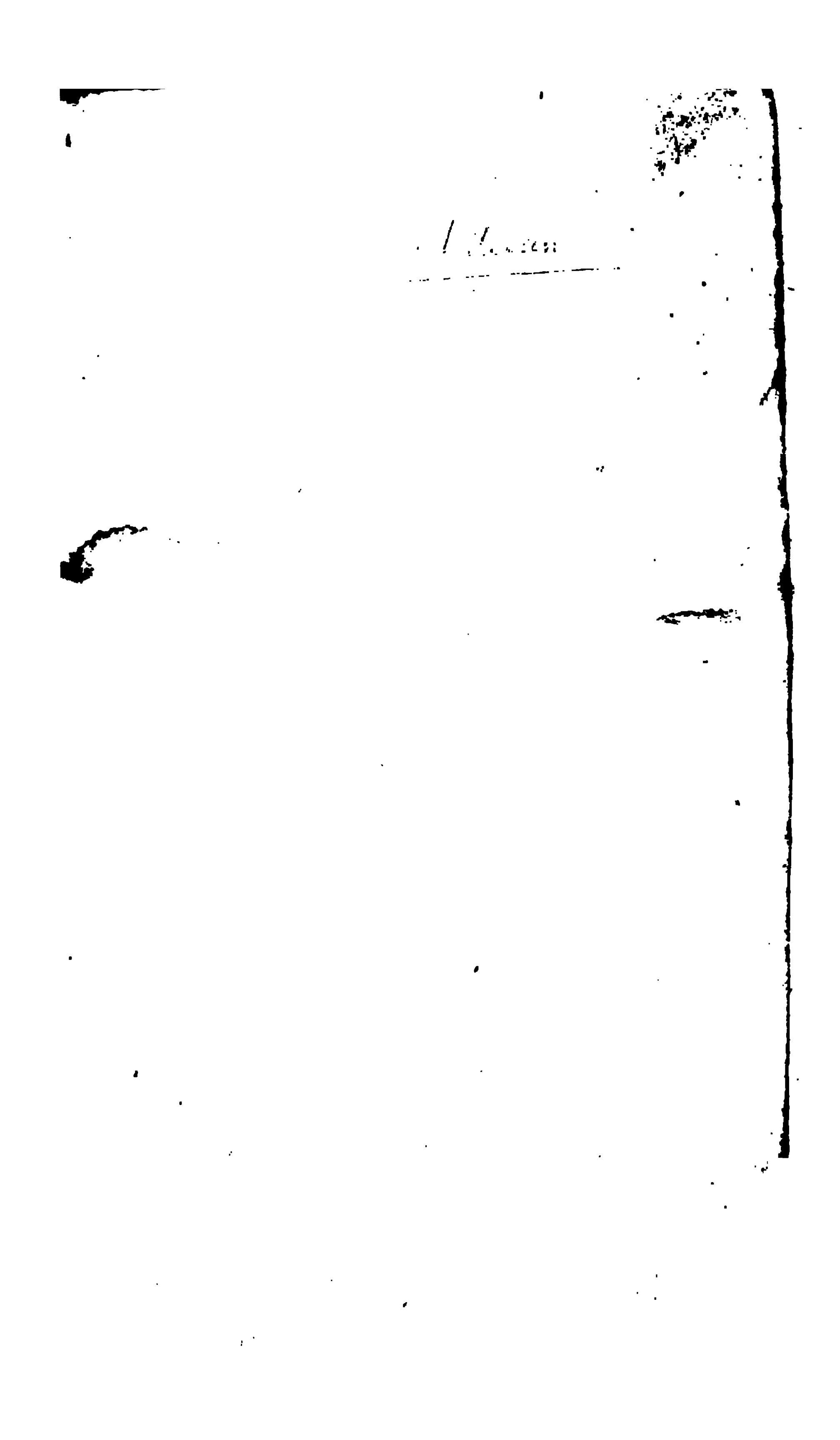








RECHERCHES

CRITIQUES

SUR L'AGE ET SUR L'ORIGINE DES TRADUCTIONS

LATINES

D'ARISTOTE.

Cet Ouvrage se trouve

A Turin,	chez	CH. BOCCA. P. J. PIC.
Milan,	—	GIEGLER.
Florence,	—	G. PIATTI.
Naples,	—	BOREL.
Livourne,	—	J. GAMBA.
Vienne,	—	GEROLD.
Manheim,	—	ARTARIA. FONTAINE.
Lyon,	—	PERISSE Frères.
Londres,	—	DULAU et Compagnie. BOSSANGE ET MASSON. TREUTTEL ET WURTZ.
Marseille,	—	MASSEVERT.
Strasbourg,	—	TREUTTEL ET WURTZ.
Grenoble,	—	DURAND Père et Fils.
Lisbonne,	—	BOREL BOREL et Compagnie.
Coimbre,	—	J. A. ORCEL.
Berlin,	—	SCHLESINGER.
Genève,	—	PASCHOUD.
Varsovie,	—	GLOCKSBERG.

RECHERCHES

CRITIQUES

SUR L'AGE ET L'ORIGINE DES TRADUCTIONS LATINES

D'ARISTOTE,

ET SUR DES COMMENTAIRES GRECS OU ARABES EMPLOYÉS PAR LES DOCTEURS SCHOLASTIQUES ;

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;

PAR M. JOURDAIN,

Secrétaire-Adjoint de l'Ecole spéciale des Langues Orientales vivantes.

PARIS.

FANTIN ET C.e, LIBRAIRES, QUAI MALAQUAIS, n.° 3.

DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, N.° 243.

1819.

PARIS. De l'Imp. de P. N. Rougeron, Imprimeur de S. A. S. Mad. la Duch. Douairière d'Orléans, rue de l'Hirondelle, N.° 22.

AVERTISSEMENT.

Le Mémoire de M. Jourdain sur les anciennes traductions d'Aristote venoit d'être couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lorsque la mort a frappé ce jeune et intéressant écrivain. Après la décision de l'Académie, M. Jourdain avoit fait un nouveau plan de son ouvrage. Sa maladie et ses longues souffrances n'ont pas permis qu'il l'exécutât en son entier, et qu'il donnât à son travail tous les développemens qu'il avoit conçus. Cependant il avoit fait copier, sur ce nouveau plan, les trois premiers chapitres de ce Mémoire; et un ami, qui, étant près de son lit de mort, a été chargé par M. Jourdain de mettre en ordre son manuscrit et de le faire imprimer, s'est engagé à remplir le vœu qu'il lui exprimoit,

de ne s'écarter en rien de ce plan nouveau. Il a rempli avec scrupule la promesse qu'il lui en a faite dans ce terrible moment; il n'a pas même dû examiner si, dans l'état où se trouvoit le manuscrit, il n'eût pas été plus convenable d'imprimer le Mémoire tel qu'il avoit été présenté à l'Académie, en rejetant, seulement dans les notes, les trop longues citations qui embarrassoient sa marche. Quoique M. Jourdain n'ait pas pu mettre la dernière main á ce Mémoire, il n'en est pas moins précieux par les recherches et les aperçus qu'il présente sur la partie intéressante de l'histoire littéraire qui y est traitée; et les amis des Lettres doivent de la reconnoissance à M. le comte d'Hauterive qui n'a pas permis qu'aucun autre que lui se chargeât des frais d'impression.

UN MOT SUR M. JOURDAIN

Et sur ses Ouvrages.

Le travail étoit la passion dominante de M. Jourdain. Il se livra à l'étude des langues orientales avec une ardeur qui excita l'attention du gouvernement, et on créa pour lui la place de secrétaire-adjoint de l'Ecole spéciale des langues orientales, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. La seule nomenclature des ouvrages qu'il avoit déjà composés, peut faire juger combien est grande la perte que les Lettres ont faite dans cet ardent orientaliste, On lui doit :

1.° Un Mémoire sur *l'Observatoire de Meragals, et sur les instrumens employés dans cet observatoire*, in-8.°

2.° Une Notice *du Jardin de la sûreté, Histoire universelle*, écrite en persan par Mirkhoud, un vol. *in-4.°*

3.° *La Perse*, 5 vol. *in-8.°*

4.° l'Histoire de l'Elévation et de la chute des Barmécides, 2 vol. *in*-8.°

5.° Les Recherches sur les anciennes traductions d'Aristote, *in*-8.°

On lui doit encore l'édition et la révision de la traduction française de l'Etat de la Turquie par Thornton, 2 vol. *in*-8°.

Un grand nombre d'articles insérés dans la Biographie universelle, dans les Annales des voyages et les mines de l'Orient, entre autres une Vie d'Avicenne, écrite et traduite de l'historien Khondemiet, et accompagnée du texte persan.

Une Notice sur Aboul-Feda, et sur la famille et les ouvrages de ce géographe.

La Traduction de longs extraits de la chronique d'Ibn-Ferat, et de la Table détaillée des matières de ce volumineux ouvrage, qui étoit passée de la Bibliothèque de Vienne à celle de Paris.

Il a encore fourni plusieurs extraits d'auteurs arabes, et quelques Mémoires qui ont été employés dans la nouvelle Histoire des Croisades.

M. Jourdain avoit à peine atteint sa trentième année, lorsqu'il a été enlevé à sa famille et à ses amis : si jeune ! au milieu de tous les élémens du bonheur ! avec tant de motifs de regretter la vie ! Une jeune et intéressante épouse ; un enfant qui vient de naître ; une famille respectable, dont il devoit être l'honneur par sa science et par les distinctions littéraires qui l'attendoient, autant qu'il en étoit déjà l'idole par ses bonnes qualités ! *O avidi Ditis regna !* (Sen.) Eh ! quel moment cette mort cruelle a-t-elle choisi pour s'emparer de sa victime ! Le moment où M. Jourdain venoit de recevoir la plus douce récompense de ses travaux, celle à laquelle il attachoit le plus de prix, le suf-

frage de l'Académie, et l'approbation des hommes recommandables qui avoient guidé ses pas dans cette noble carrière, et qui suivoient ses progrès avec tant d'intérêt.

RECHERCHES

RECHERCHES

SUR

LES ANCIENNES TRADUCTIONS LATINES

D'ARISTOTE.

INTRODUCTION.

Difficultés du sujet. Opinions auxquelles il a donné lieu. Questions proposées par l'Académie. Moyens de les résoudre.

Les troubles qui agitèrent l'Europe après la mort de Charlemagne, les guerres civiles, les invasions des barbares, ternirent peu à peu, effacèrent enfin l'éclat passager dont les lettres et les sciences avoient brillé sous ce grand monarque. On ne trouve, pendant le X.e siècle, qu'un très-petit nombre d'hommes qui les ayent cultivées, et encore ne possédons-nous pas tous leurs ouvrages. C'est dans le XI.e siècle qu'il faut placer la renaissance de la philosophie, et dès cette époque, nous voyons paroître la secte des nominaux et des

réaux. Quel qu'en ait été l'auteur, (1) toujours est-il vrai que l'origine de cette grande scission dans nos écoles ne remonte pas au-delà du XI.ᵉ siècle. L'impulsion une fois donnée, les esprits se portèrent avec ardeur vers un genre d'étude nouveau ; ils ne connurent plus de bornes, et après s'être exercés d'abord sur la seule philosophie rationelle, ils embrassèrent dans leur investigation toutes les branches de la philosophie ; sciences naturelles, sciences mathématiques, métaphysique, les diverses questions qui s'y rattachent ; tout devint l'objet des études communes, et tel fut le progrès de ces études, que vers la fin du XIIIᵉ siècle, les philosophes de la Grèce et de Rome étoient aussi bien connus que de nos jours. Les écoles retentissoient de leurs noms, de l'explication de leurs écrits ; un docteur scholastique n'étoit réputé digne de son titre, que lorsqu'il les avoit publiquement commentés. Ajoutons que les philosophes arabes, Avicenne, Averroës, Avem-Pace, etc., oubliés de nos jours, jouissoient alors d'une grande réputation ; qu'on avoit souvent plus d'une traduction d'un même auteur ; que, en comparant diverses traductions entre elles,

---

(1) Voyez une excellente dissertation de M. Christ. Meiners : *De nominalium et realium initiis*. ap. Soc. reg. Gotting. comment. t. XII. p. 24 et seq.

avec une peine et quelquefois une sagacité admirables, l'on parvenoit à les éclaircir, à les concilier, à remédier aux vices nombreux qu'elles offrent. Ainsi, l'on adopteroit une erreur manifeste, en se représentant le XIII.e siècle comme une époque d'ignorance. Jamais la culture des sciences ne fut plus active; jamais la langue latine ne s'enrichit d'un plus grand nombre d'ouvrages; jamais l'érudition ne fut plus en honneur. Mais il faut convenir que le goût et le jugement en réglèrent rarement l'emploi. On s'attachoit à savoir beaucoup, sans s'inquiéter si l'on savoit bien, et comment on savoit. C'étoit la vérité qu'on cherchoit le moins à connoître.

Aristote joua le plus grand rôle dans cette circonstance. Depuis un long cours de siècles, ses écrits, touchant l'art de raisonner, servoient de règle dans les écoles; on mesuroit le degré d'habileté d'un docteur sur le plus ou moins de connoissance qu'il avoit de ces ouvrages d'Aristote. La réputation dont il jouissoit, comme logicien, donnoit une telle extension à son autorité, qu'on le regardoit comme un maître infaillible en toute espèce de science. Si l'on ne s'occupoit pas des autres parties de sa doctrine, de sa métaphysique, de ses traités sur la nature, c'est qu'on n'en possédoit que quelques citations, conservées par les philosophes latins et les Pères de l'église.

Mais lorsqu'on put lire ces derniers ouvrages, les études suivirent une nouvelle direction. On abandonna la philosophie rationelle, ou plutôt on appliqua les principes qu'on y avoit puisés, à commenter, à expliquer les livres de la métaphysique et de la physique. Les plus grands docteurs de l'église n'hésitèrent pas même à se livrer à ces études purement humaines, soit qu'ils cédassent à l'impulsion générale, soit qu'ils voulussent connoître ces doctrines nouvelles, afin de combattre ce qu'elles avoient de contraire aux principes de la religion. En peu de temps, les écrits d'Aristote, traduits soit du grec, soit de versions arabes, répandus dans toutes les écoles d'Occident, lus et commentés publiquement, devinrent les seuls objets dignes de méditation.

Cette fortune rapide d'Aristote fixe, depuis long-temps, l'attention des savans : plusieurs fois on en a cherché l'origine, on a voulu en faire connoître les progrès, et déterminer à quelle époque, par quelle voie les écrits de ce philosophe ont pénétré en Occident; quelle foule d'événemens se présentent à cette époque! événemens qui tous ont pu contribuer à produire l'empire absolu qu'il exerça.

L'Europe chrétienne, également voisine de la Grèce, où la langue d'Aristote n'avoit cessé d'être employée; de l'Espagne, où les sciences brilloient

d'un grand éclat sous l'empire des Maures; ses rapports nombreux avec l'Égypte et la Syrie, par l'intermédiaire des croisades; la connoissance de la langue grecque, conservée en Occident chez quelques savans du moyen âge; le grand nombre de synagogues établies dans les provinces méridionales; enfin la conquête de Constantinople par les Latins; ces circonstances réunies, auxquelles on doit joindre les travaux de Cicéron, de Victorinus, de Saint Augustin, de Boëce sur Aristote, se combinent tellement, offrent une carrière si vaste à la diversité des opinions, qu'il est difficile d'acquérir une juste connoissance de la marche rapide de la philosophie, si l'on ne se livre à une étude approfondie de la matière.

En effet, examinons les opinions émises depuis le XV.e siècle jusqu'à ce jour, nous verrons régner d'abord une tradition vague, conservée dans les écoles : et dans ces derniers temps, nous ne rencontrons que des conjectures, des hypothèses, là où l'on auroit dû ne marcher qu'à l'appui des faits.

C'étoit une opinion généralement reçue dans les XV.e et XVI.e siècles, que les Arabes d'Espagne, cultivant les sciences avec éclat (tandis que l'Europe étoit plongée dans l'ignorance), en avoient transmis le goût et les monumens à l'Occident, échappé aux ténèbres de la barbarie. On

ne s'attachoit point encore à savoir si cette communication s'appliquoit à tous les produits de la philosophie grecque, ou à quelques ouvrages seulement. On ne s'appliquoit pas davantage à déterminer les voies par lesquelles la communication s'en étoit faite à l'Occident, on ne cherchoit pas à connoître si c'étoit réellement par l'intermédiaire des croisades ou des Maures que tel ou tel écrit d'Aristote avoit passé dans nos écoles. En s'exprimant d'une manière aussi générale, en faisant honneur à ces mêmes Arabes espagnols de la renaissance des lumières, on se conformoit à une tradition conservée à travers le cours des âges, qui transmettoit la mémoire d'un fait très-vrai. La même opinion régna pendant le XVII.e siècle.

Mais, dans le cours du siècle suivant, il s'éleva de nouvelles opinions : certains critiques pensèrent que les écrits d'Aristote avoient été connus d'après des versions dérivées immédiatement de textes grecs ; d'autres prétendirent que nous en devions la première connoissance aux Arabes, et dans cette dernière supposition, ceux-ci attribuèrent ce don aux Maures d'Espagne, ceux-là en firent honneur aux croisades [a]. Nous voyons deux hommes, très-savans l'un et l'autre, soutenir deux sentimens tout-à-fait opposés. Muratori, après avoir rapporté le texte de Rigore, ajoute : *Aristoteles in christianorum occidentalium scholas pri-*

mus invectus est, sed e Græcia. Casiri retrouvant dans la bibliothèque de l'Escurial des commentaires sur Aristote par Averroës, dit au sujet de ce célèbre arabe : *Ille Aristotelis opera in arabicum sermonem convertit, eaque doctis commentariis illustravit, adeo ut hac arabica versione latinè reddita, priusquam Aristoteles græcus repertus esset, divus Thomas cæterique scholastici usi fuerint* [b].

Je n'ai pas besoin de faire observer que l'opinion de ces deux savans porte l'empreinte de la direction de leurs études, et qu'elle n'est point le résultat d'un examen approfondi.

Fabricius, outre les versions des traités de logique, dues à Boëce, reconnoît deux autres espèces de traductions latines : la première faite vers 1220, partie d'après le grec, partie d'après l'arabe, par les ordres de Frédéric, fut confiée à des hommes versés dans la connoissance des deux langues. L'autre, à laquelle Fabricius donne pour auteur Thomas de Cantipré, fut faite en 1271, à l'invitation de Saint Thomas d'Aquin (1).

Renaudot et Brucker (2) me semblent les seuls qui ayent senti les difficultés de la question,

(1) Bibl. græca, lib. III, cap. VI.

(2) Bibl. græca, Fabr. t. XII, p. 246 et suiv.

et qui l'ayent traitée avec attention. Voici en résumé ce que pensoit Renaudot.

Pendant les premiers siècles de l'église, les Pères s'élevèrent contre la doctrine d'Aristote, même sur la logique, et lui préférèrent celle de Platon, qui étoit bien plus conforme aux dogmes du christianisme. S'il y eut alors quelques traductions d'Aristote, elles se bornèrent aux traités de logique.

Sous Charlemagne et ses successeurs, il parut de nouvelles traductions des traités de logique seulement, qui furent employées par les scholastiques du XI.e et du XII.e siècles. Abailard, Gilbert de la Porée, et les autres docteurs de la même époque, ne connurent que des écrits de ce genre. La métaphysique s'introduisit plus tard, elle fut condamnée par le concile de 1209.

Cependant la connoissance de la langue grecque se perdoit de jour en jour, et personne ne put corriger les fautes introduites par l'impéritie des copistes.

Les croisades n'amenèrent aucun résultat utile à la science, malgré les nombreux rapports qu'elles établirent entre les Latins et les Grecs. La prise de Constantinople procura des manuscrits grecs, d'après lesquels il paroît qu'on fit des versions de la métaphysique et de la physique.

Les croisades répandirent la connoissance du

traité de l'ame parmi les chrétiens, et procurèrent à l'Europe des ouvrages d'Aristote, traduits dans la langue arabe, qu'on mit ensuite en latin. Des hommes qui ne savoient ni les langues, ni la philosophie, essayèrent de corriger les anciennes versions à l'aide de plus modernes dérivées de l'arabe : de là, des interpolations nombreuses, des leçons vicieuses, etc., en sorte qu'il ne fut bientôt plus possible de démêler la vraie doctrine d'Aristote.

Les versions, faites d'après les textes arabes, étoient en très-grand nombre; elles étoient presque toutes dues à l'Espagne, d'où elles se répandoient rapidement en Europe par l'intermédiaire des juifs.

Renaudot n'exprime pas toujours sa pensée avec clarté; il ne prétendoit au surplus donner que des conjectures: *Ut, in re obscurissima, conjectando assequi possumus.*

Brucker n'avoit pas une opinion bien fixe touchant l'origine des traductions latines d'Aristote. Après avoir parlé d'Hermann *Contract*, et des versions arabes-latines que Trithemius lui attribue, il ajoute : « Cet endroit de Trithemius jette un » grand jour sur l'histoire de la philosophie dans » le moyen âge. S'il est vrai que Hermann ait » mis en latin quelques traités d'Aristote, il est » faux (ce que l'on dispute) que les écrits de ce

» dernier n'ayent passé en Occident qu'au XII.ᵉ
» siècle. Si Hermann a traduit de l'arabe, il est
» faux également que *Robert Retinensis* ait ap-
» porté le premier, de l'Orient en Occident vers
» 1120, comme beaucoup le prétendent, la con-
» noissance de la langue arabe : car il est posté-
» rieur à Hermann. De ce même passage on peut
» déduire qu'il existoit quelques versions des li-
» vres d'Aristote dans les bibliothèques privées
» des monastères, et fixer l'époque où ce philo-
» sophe commença à être connu en Allemagne.
» Ainsi, Hermann ravit à Frédéric la gloire qu'on
» attribue communément à lui seul, d'avoir pu-
» blié des traductions latines de quelques auteurs
» arabes, et des écrits grecs d'Aristote (1) ».

Dans la suite de son récit, Brucker ne confond pas les ouvrages de ce philosophe, et établit clairement que jusqu'au XIII.ᵉ siècle, on ne s'étoit servi que de la dialectique, traduite par Saint Augustin, et des versions de Boëce. « Cependant
» on ne peut nier, dit Brucker, que, vers le
» milieu du XII.ᵉ siècle, quelques écrits d'Aris-
» tote aient été connus, seulement dans les
» études privées, d'après des traductions qui n'é-
» toient point faites sur le grec, mais sur des
» textes arabes. On pourroit mettre en question

(1) Brucker, p. 670.

» si les versions, faites dans le XII.ᵉ siècle, sem-
» blables à celles données par Abailard, ne regar-
» doient pas moins la dialectique que la physique
» et les mathématiques. Un fait certain, c'est que
» dans les écoles publiques, les noms des philo-
» sophes arabes furent encore ignorés durant ce
» siècle. Au surplus, cette époque vit régner une
» ardeur pour les argumentations et la dialectique,
» telle qu'aucune autre n'en présente de sem-
» blable ».

Le savant historien de la philosophie ne nie point toutefois qu'on ait pu lire, vers le milieu du XII.ᵉ siècle, quelques versions des livres d'Aristote faites d'après l'arabe; peut-être Othon de Frisingue en a-t-il employé de semblables. Il est aussi vraisemblable que leur rareté donna à Frédéric l'occasion d'en multiplier les exemplaires, ou d'en publier de nouvelles. Ces versions se répandirent dans la France; ainsi, les écrits métaphysiques et dialectiques prévalurent peu à peu dans ce royaume, en Allemagne et en Italie.

Vers 1209, des textes grecs ayant été apportés de Constantinople à Paris, on en fit des traductions latines. Cette circonstance contribua à répandre de plus en plus la doctrine d'Aristote. Car, quoique les monastères renfermassent quelques

moines connoissant le grec, cependant, comme cette langue étoit généralement ignorée, on s'étoit contenté jusqu'alors des versions de Boëce et de Victorinus.

Au surplus, Brucker ne doutoit point de l'influence exercée par les Arabes sur les progrès de la philosophie scholastique, et il répond affirmativement à cette question : « Doit-on faire venir » la philosophie et la théologie scholastiques de » la théologie et de la philosophie des Sarrazins, » et l'une eut-elle l'autre pour mère? »

Une contradiction difficile à expliquer, c'est que ce même savant, après avoir développé, adopté le passage de Rigore, et reconnu l'emploi fait par Saint Thomas de versions dérivées du grec, dise dans un autre endroit « Aventinus nous » apprend, il est vrai, que Frédéric fit faire quel- » ques traductions du grec, *mais on ne peut pas* » *prouver que cela s'applique à Aristote,* dont » le texte grec ne fut certainement point lu dans » les écoles avant la prise de Constantinople, et » l'émigration des savans grecs en Italie. Les mo- » numens du temps prouvent que, dans cet âge, » on connoissoit mieux l'arabe que la langue » grecque. Quoiqu'Aristote fût lu dans les plus » célèbres universités de l'Allemagne et de l'Ita- » lie, à Bologne, à Padoue, à Ferrare, à Naples,

» cependant très-peu d'hommes de lettres pou-
» voient en voir le texte grec, et se contentoient
» de versions dérivées de l'arabe (1). »

Vers la fin du XVIII.e ou le commencement du XIX.e siècle, la question a été agitée de nouveau en Allemagne par MM. de Héeren, Tiedemann, Buhle et Teumann [*c*].

M. de Héeren est loin d'attribuer aux Arabes l'influence qu'on leur accorde sur la philosophie scholastique. Aristote étoit lu et commenté en Occident long-temps avant l'époque assignée à la publication des premières traductions faites de l'arabe, et par conséquent avant les croisades. La prise de Constantinople, les relations qu'établit, entre les chrétiens et les Grecs, le mariage d'Othon avec la princesse Théano; enfin, les querelles qui s'élevèrent entre l'église grecque et celle de Rome, répandirent la connoissance de la langue d'Aristote, et l'on peut se demander si la scholastique naissante n'a pas recueilli beaucoup plus d'alimens par la communication avec Constantinople, que par les relations avec les Arabes.

M. Tiedemann et M. Buhle ont la même manière de voir. Je me bornerai à faire connoître l'opinion de ce dernier, parce que celle de Tiedemann s'y retrouve tout entière [*d*].

---

(1) Brucker, p. 700.

M. Buhle, après avoir dit que, vers la fin du XII.e et du XIII.e siècles, les ouvrages d'Aristote sur la physique, la métaphysique et la morale, se répandirent dans les écoles d'Occident, s'attache à réfuter M. de Héeren.

Cette question, dit-il, *les Arabes ont-ils originairement introduit les ouvrages d'Aristote dans l'Europe occidentale*, ne doit pas seulement s'entendre de l'Organum, des commentaires d'Augustin, de Boëce, de l'Agogne, de Porphyre sur les cathégories; mais bien de la totalité des ouvrages d'Aristote, et particulièrement de ceux qui concernent la physique, la métaphysique et l'histoire naturelle. Tous les philosophes antérieurs au XII.e siècle ont connu les traités de logique, tandis qu'aucun d'eux ne cite et ne fait usage de la physique, de la métaphysique et de la morale.

M. Buhle ne doute point que ces derniers ouvrages aient été connus en Occident par des versions latines, immédiatement dérivées de l'arabe, ou qui avoient des versions hébraïques pour intermédiaires. Albert le Grand et Saint Thomas n'en connoissoient pas d'autres, et certes, s'il eût existé à cette époque des traductions faites d'après le texte grec, on en auroit apprécié le mérite, et on les auroit préférées.

Le texte original d'Aristote et de ses commen-

tateurs ne fut pas connu en Occident, non plus que les traductions latines faites immédiatement sur le texte, avant le XIV.ᵉ siècle, excepté quelques écrits séparés d'Aristote, qui, peut-être, se lisoient déjà en grec, ou avoient déjà été traduits de cette langue.

Nous concluons donc, ajoute M. Buhle, que l'Europe occidentale doit réellement aux Arabes, et non aux Byzantins, la première connoissance des œuvres complètes d'Aristote, et que c'est précisément à cette connoissance dérivée d'eux qu'il faut sur-tout attribuer le caractère particulier que prit la philosophie scholastique vers la fin du XII.ᵉ siècle. Cette propagation de la philosophie péripatéticienne ne doit pas être attribuée aux croisades, mais aux relations des chrétiens avec les Arabes d'Espagne ou de Sicile.

M. Teumann adopte une opinion moyenne; d'abord, il reconnoît la justesse de la distinction établie par M. Buhle, entre les traités de logique et les autres écrits d'Aristote, et avoue que les premiers étoient connus avant le XII.ᵉ siècle, tandis que les autres ne le furent que depuis [*e*].

Les écrits de physique et de métaphysique d'Aristote, dit-il, ont pu être communiqués à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne, ou par le moyen des Grecs en Orient, ou par les Arabes en Occident, sur-tout en Espagne : à moins que

l'on ne veuille admettre que quelques-uns de ces mêmes écrits restèrent cachés dans les cloîtres, principalement dans ceux de la Grande-Bretagne, et que peu à peu ils furent mis au jour; mais ce système est dénué de toutes preuves historiques. Dans ces derniers temps où cette question a été agitée, la plupart des savans se sont exclusivement déclarés pour la communication des écrits d'Aristote par les Arabes en Occident. Cependant M. de Héeren a élevé contre ce sentiment des objections importantes que n'ont point encore affoiblies les éclaircissemens donnés par M. Buhle; et l'on peut dire que ces deux opinions sont également vraies.

En effet, quelques écrits d'Aristote, principalement les ouvrages de physique et de métaphysique, furent apportés de Constantinople, et ce fait attesté par des témoignages positifs est trop naturel, pour qu'on puisse en attaquer l'authenticité; il y eut alors des traductions faites immédiatement du grec; cependant la connoissance de la langue grecque étant extrêmement rare, on profitoit des traductions latines, sans s'informer si elles étoient faites d'après l'arabe ou le grec. Il est vrai que l'étude de la langue hébraïque étoit aussi rare que celle du grec parmi les chrétiens, mais il y avoit alors parmi les juifs plusieurs savans qui savoient l'arabe et le latin. Ce fut par ce moyen

que

que s'introduisirent la science des Arabes, et les écrits d'Aristote traduits et commentés par les disciples de Mahomet. On puisoit plus volontiers à cette source qu'à l'autre, parce que les traductions de l'hébreu et de l'arabe étoient plus littérales, et qu'on y trouvoit des explications que l'obscurité du texte rendoit très-nécessaires [*f*].

L'Académie des Inscriptions, frappée de cette diversité de sentimens, désirant connoître ce qu'ils renferment de faux et de vrai, et voulant introduire la lumière de la vérité dans une matière aussi obscure, a proposé à l'Europe savante la solution des questions suivantes :

« Quels sont, parmi les ouvrages des anciens » philosophes grecs, et en particulier parmi les » ouvrages d'Aristote, ceux dont nous devons la » première connoissance aux Arabes ?

» A quelle époque, par quelles voies cette com- » munication a-t-elle eu lieu pour la première » fois ?

» Quelle modification a-t-elle apportée à la phi- » losophie scholastique ? »

Les questions ainsi posées admettent deux faits déjà reconnus, 1.° que la connoissance de certains ouvrages grecs est due aux Arabes ; 2.° que ces ouvrages ont eu une influence quelconque sur la philosophie.

Peut-être conviendroit-il d'y apporter quelques changemens et de les poser ainsi :

Devons-nous aux Arabes la connoissance première de quelques ouvrages des anciens philosophes grecs et d'Aristote en particulier? quels sont-ils ?

A quelle époque et par quelles voies cette communication a-t-elle eu lieu pour la première fois?

A-t-elle apporté quelque modification à la philosophie scholastique?

Deux routes paroissent propres à conduire au résultat désiré. *Ou* il faut étudier profondément l'histoire de la philosophie du moyen âge ; analyser tous les systèmes, observer toutes les modifications qui les caractérisent ; tracer la série chronologique des innovations qu'ils présentent ; rapprocher ensuite ces systèmes, ces modifications de la philosophie d'Aristote ; déterminer les rapports qui les lient à celle-ci, et fixer, à l'aide de cet examen, le temps où les ouvrages du philosophe grec ont commencé à être connus. *Ou* bien on doit lire les docteurs scholastiques, relever les citations d'Aristote qu'ils présentent, les appliquer aux anciennes versions latines que nous possédons. Par là, l'on connoîtra avec certitude l'espèce d'ouvrages et de versions employés par les divers écrivains scholastiques.

On conviendra que la première de ces deux

méthodes ouvre la porte aux conjectures et ramène les conjectures qui éloignent ordinairement de la vérité. L'autre au contraire n'a rien d'hypothétique, et repose sur des preuves matérielles. C'est donc celle que j'ai dû adopter dans le travail que j'ai entrepris.

Quoique les commotions politiques, dont la France a été le théâtre, aient arrêté les établissemens qui avoient le plus contribué à la culture et aux progrès des lettres; cependant, au moment le plus désastreux de la révolution, lorsque la mort planoit également et sur les personnes et sur les choses, il se trouva des hommes dévoués à la conservation de nos monumens littéraires, qui employèrent leur crédit, sacrifièrent même leur repos pour arracher à l'ignorance et à la barbarie, pour réunir à des établissemens nationaux les bibliothèques des maisons et des monastères détruits.... Aujourd'hui qu'il nous est permis de revenir à des études long-temps négligées, nous commençons à recueillir les fruits de leurs soins: personne, plus que moi sur-tout, n'a senti les avantages que m'offroient les bibliothèques de Saint-Victor, de Navarre et Saint-Germain-des-Prés, etc. réunies aujourd'hui, du moins en grande partie, à la bibliothèque Royale. Les maisons de Saint-Victor et de Saint-Germain des Prés, le collége de Navarre, qui brillent avec tant d'éclat dans

notre histoire littéraire, nous ont transmis les ouvrages publiés pendant les XII.e et XIII.e siècles de notre ère, époque à laquelle Paris étoit regardé comme le foyer des plus belles connoissances et le centre des études les plus relevées, la ville des philosophes, *Civitas philosophorum*.

C'est dans ces divers fonds que j'ai recherché les manuscrits soumis à mon examen. Quelle mine plus riche pouvois-je exploiter?

Deux points essentiels ont dû fixer mon attention : l'âge et l'origine des versions latines.

On sait qu'en paléographie, le caractère de l'écriture, la nature des abréviations présentent déjà des données certaines pour déterminer l'âge d'un manuscrit : à cela se joignent diverses particularités concluantes, telles que le nom du possesseur du livre, l'époque à laquelle il a été transcrit, etc.

Il est encore une autre indication de l'âge des versions : les ouvrages d'Aristote employés par les scholastiques ont été traduits antérieurement au X.e siècle de notre ère, ou bien ils l'ont été pendant le XI.e et postérieurement : dans le premier cas, le style de ces écrits est pur, élégant, dégagé de termes propres à la langue grecque seule, tel enfin qu'il devoit être à une époque où la connoissance approfondie du grec et du latin permettoit de trouver dans ce dernier idiome des

expressions équivalentes à celles du premier. Ainsi les versions de Boèce sont écrites d'un style élégant et ne présentent aucun terme étranger: transcrites fidèlement de l'original avec les seules modifications nécessitées par la différence de construction. Dans le second cas, les versions portent le caractère d'un âge où la langue latine ne s'écrivoit plus avec la même élégance, où la langue d'Aristote étoit imparfaitement connue. Ce sont de pures versions littérales où le mot latin couvre le mot grec, de même que les pièces de l'échiquier s'appliquent sur les cases. L'expression originale est rarement rendue par celle qui lui correspond: la construction de la phrase est grecque beaucoup plus que latine. Enfin la plupart des termes techniques sont transcrits et non traduits, quoiqu'ils eussent pu l'être avec justesse.

Ce dernier caractère, en même temps qu'il fait connoître l'âge des versions, en démontre également l'origine. Jamais une version dérivée d'un texte arabe, ne présentera fidèlement orthographié un mot grec qui aura passé par l'intermédiaire de l'arabe, langue où la prononciation n'est réglée que par les points diacritiques qui sont rarement bien placés. Souvent aussi les traducteurs, ne connoissant pas la valeur d'un terme, l'ont laissé en arabe: je puis en citer pour exemple le mot *assub... assied*, le bras: jamais non plus le mode d'ex-

pression ne sera aussi fidèlement observé dans une version secondaire que dans une autre version faite d'après l'original. Enfin, la division d'un ouvrage, sa marche, varient quelquefois, ainsi qu'on le voit par la Métaphysique et les livres des Météores traduits de l'arabe.

Quant au choix des docteurs scholastiques qui devoient me fournir les points de comparaison avec les textes des versions latines dont je viens de parler, il a été déterminé d'après le degré de célébrité de ces docteurs et d'authenticité de leurs écrits. Je me suis tenu en garde contre les fausses attributions si communes dans l'histoire littéraire du moyen âge.

Je suis loin d'offrir dans ces recherches les nombreux résultats que j'ai recueillis : j'en offre seulement les principaux, en tâchant de dérober au lecteur tout ce que de semblables travaux ont de pénible pour l'auteur, de fastidieux pour le public.

CHAPITRE PREMIER.

Détermination des ouvrages d'Aristote connus des scholastiques. — Diverses espèces de versions employées par eux.

Avant de me livrer à ces recherches, je poserai en principe deux points dont on ne sauroit contester l'évidence.

1.° Malgré les désastres dont l'Europe fut le théâtre depuis la décadence de l'empire romain et après la mort de Charlemagne, le goût et la culture des lettres n'y furent jamais entièrement éteints. Plusieurs monastères préservés, par leur position ou par d'heureuses circonstances, de la ruine générale, conservèrent quelques ouvrages des Pères et des philosophes latins. A toutes les époques du moyen âge on a lu les Questions naturelles de Sénèque, le poëme de Lucrèce, les ouvrages philosophiques de Cicéron, les livres d'Apulée, ceux de Cassiodore, de Boëce, etc. Il existoit même très-anciennement un recueil d'axiomes tirés des ouvrages physiques et métaphysiques d'Aristote, qui donnoient une idée succinte de toute sa doctrine. On fait Bede auteur de ce re-

cueil, ou du moins on le lit parmi ses œuvres. Je pense qu'il est plus ancien, et qu'il appartient à Cassiodore ou à Boëce ; Bede et ses illustres contemporains n'ont connu que l'Organum.

Ces traités des philosophes latins, ces axiomes, s'ils ne donnoient point la doctrine complète d'Aristote, pouvoient cependant fournir et des principes généraux et des citations de traités que l'on ne connoissoit que d'après l'autorité de Cicéron, de Sénèque ou d'autres. Ainsi, parce que tel scholastique développera une opinion d'Aristote, ou alléguera de ses traités, ou citera un fait contenu dans ses ouvrages, on ne peut pas en déduire qu'il le possédoit dans son entier.

Je pose donc pour premier principe : qu'on ne peut affirmer que tel docteur lisoit tel traité, que lorsqu'il en transcrit de nombreux passages, beaucoup plus longs que ne le sont de simples axiomes.

2.° Si je trouve dans tel ouvrage d'Albert, fait à l'imitation d'Aristote, un grand nombre de mots arabes, la conclusion naturelle est que cet ouvrage a pour base une version d'origine arabe, et que son origine est grecque, s'il y a un grand nombre de mots grecs : car ces caractères sont les mêmes que ceux qui précédemment m'auront fait reconnoître l'origine des versions. Bien plus, ces mots, ces expressions barbares me révéleront l'identité qui existe entre ces versions latines et les textes cités par les scholastiques.

Ces deux points admis, ma carrière offrira moins de vague et d'incertitude.

Pour connoître à quelle époque la doctrine d'Aristote s'est introduite dans nos écoles, je ne remonterai pas jusqu'au siècle de Charlemagne; car les traités qui auroient été traduits sous son règne auroient survécu aux ravages du temps, de même que les versions de Saint Augustin et de Boëce, dont les exemplaires étoient assez nombreux dans les XI.e et XII.e siècles. On ne peut choisir un point de départ plus favorable que l'origine des sectes des réaux et des nominaux, parce que, dans la lutte qui s'établit alors, l'esprit humain fit usage de toutes les armes qui étoient à sa disposition, et Aristote y acquit une réputation qui prépara son étonnante fortune dans les âges suivans.

Presque tous les écrivains qui ont écrit sur la scholastique en ont divisé l'histoire en trois âges: le premier commence à Roscelin et s'arrête à Albert; le second s'étend depuis Albert jusqu'à Durand de Saint-Pourçain; et le dernier, depuis ce docteur jusqu'à la réformation. Cette division, parfaitement juste, est fondée sur le caractère très-prononcé qu'a pris et conservé la philosophie durant ces divers laps de temps.

Dans le premier âge, c'est la philosophie rationelle seule qui domine, elle est appliquée à des matières purement théologiques. Dans le second âge, son domaine s'étend. On emploie les ressources

de la dialectique non seulement à débattre des matières religieuses, mais à traiter toutes les questions les plus difficiles, les plus subtiles de la métaphysique, de la morale, de la physique, souvent même à concilier les principes inconciliables du christianisme avec les maximes erronées de la philosophie payenne.

Arrêtons-nous d'abord au premier âge. Sous quelle physionomie Aristote y paroît-il? Comme dialecticien, et jamais on ne le critique, on ne le loue que par rapport à cette qualité. Dans la querelle célèbre qui s'éleva entre Saint Bernard et Abailard, ce grand docteur ne reproche au philosophe que son habileté dans l'art du raisonnement, et le funeste exemple qu'il donnoit de traiter des questions de dogme à la manière des philosophes, d'introduire dans la science divine toutes les subtilités du peripatétisme.

Il écrivoit à la cour de Rome : *Habemus in Francia novum de veteri magistro theologum, qui ab ineunte ætate sua in arte dialectica lusit et nunc in scripturis SS. insanit. Olim damnata et sopita dogmata, tam sua videlicet quam aliena suscitare conatur, insuper et nova addit. Qui dum omnium quæ sunt in cælo sursum et quæ in terra deorsum, nihil præter solum nescio quid nescire dignatur, ponit in cælum os suum et scrutatur alta Dei, rediensque ad nos refert verba ineffabilia quæ non licet homini loqui; et*

dum paratus est de omnibus reddere rationem, etiam quæ sunt supra rationem et contra rationem præsumit (1) [*g*].

Gauthier de Saint-Victor dans le traité qu'il écrivit contre Abailard, le Maître des Sentences, Pierre de Poit. et Gilbert de la Porée, les désigne sous le titre de sophistes et les représente *uno spiritu Aristotelico afflati, dum ineffabilia Trinitatis et Incarnationis scholastica levitate tractarent, multas hæreses olim vomuisse, et adhuc errores pullulare*. Ailleurs il dit : *Dialectici, quorum Aristoteles princeps est, solent argumentationum vitiis tendere, et vagam rhetoricæ libertatem et syllogismorum spineta concludere*.

Abailard, dans l'histoire de ses malheurs, se plaint en quelque sorte de son penchant pour la logique : cette logique, écrit-il à Héloïse, *quæ me mundo odiosum reddidit. Et quoniam dialecticarum rationum armaturam omnibus philosophiæ documentis prætuli, his armis alia commutavi et tropæis bellorum conflictus prætuli disputationum. Proinde diversas disputando perambulans provincias, ubicumque hujus artis vigere studium audieram, peripateticorum æmulator factus sum* (2).

Je transcris ce passage, parce que cette histoire

---

(1) Apud. Abail. Opp. tom. 1. p. 277.

(2) Ibid. tom. 1. p. 4.

d'Abailard est celle de tous les docteurs de son temps. Au surplus, si l'on pouvoit encore douter de la direction donnée aux études dans le XII.e siècle, il suffiroit de lire le Metalogicon de Jean de Sarrisbery, c'est le monument le plus précieux, le plus décisif dont on puisse s'autoriser. On y verra que l'esprit humain s'appliquoit uniquement dans ce siècle, non pas à l'art de raisonner juste, mais d'argumenter, d'établir les principes les plus bizarres, à l'aide des conclusions les plus fausses, quoique le raisonnement en lui-même fût strictement conforme aux règles de la dialectique [*h*].

Aristote conserve la même physionomie chez tous les écrivains du XII.e siècle, et même chez ceux qui vivoient au commencement du XIII.e

Hugues de Saint-Victor, en parlant des auteurs que l'on peut suivre dans l'étude des arts libéraux et en particulier de la logique, dit : qu'Aristote, disciple de Platon, la perfectionna, en fit un art qui fut communiqué aux Latins par Varron, le premier traducteur de la dialectique, et par Cicéron qui y ajouta les topiques.

Guillaume de Conches, dans son Traité des substances physiques, avoue, dès le début, qu'il se conforme à la doctrine de Platon. En effet, Aristote n'y est cité que deux fois, et la définition du *sens*, empruntée de la Métaphysique, a été prise chez Sénèque [*i*].

La bibliothèque Royale possède une ingénieuse

allégorie d'Adelard de Bath, dans laquelle cet homme célèbre s'efforce de concilier la doctrine d'Aristote et celle de Platon. La philososmie et la philosophie se disputent le cœur d'un jeune homme voué au culte de cette dernière. La philososmie relève tous les désagrémens attachés à l'étude de la philosophie, fait ressortir les inconséquences, les contradictions de ses sectateurs. La philosophie se justifie et triomphe.

Dans les diverses allocutions auquel ce dialogue donne lieu, Aristote ne paroît que comme dialecticien; il y est seulement question du nominalisme et du réalisme. Cependant Adelard avoit étudié toutes les parties de la philosophie. Son amour pour la science l'avoit conduit à travers mille périls dans l'Asie Mineure, en Egypte, chez les Maures d'Espagne. Il parle des arts libéraux, de l'astronomie par exemple, et ne cite jamais l'autorité d'Aristote [*k*].

Alain de Lille nous a laissé un poëme qui est à la fois utile pour l'histoire des doctrines et l'histoire littéraire. L'Anti-Claudien est plein de peintures ingénieuses. Aristote figure dans l'un des tableaux qui ornent le palais de la Nature, et voici sous quel aspect :

Illic arma parat logico, logicæque palestram
Pingit Aristoteles.

Dans la description des arts libéraux, Alain

nomme les auteurs qui en ont traité. Il indique, pour la grammaire, Donat, Aristarque, Dyndime et Priscien; pour la dialectique, Aristote, Porphyre, Zénon; pour la réthorique, qu'il appelle *Ciceronis filia*, Cicéron, Quintilien, Symmachus, Sidonius; pour l'arithmétique, Nicomaque, Gilbert, Pythagore, Chrisippe; pour l'astronomie, Ptolomée et Albumasar [*l*].

Aristote ne paroît donc jusqu'au commencement du treizième siècle que comme le maître suprême dans l'art du raisonnement. Depuis 1230 ou 1240, au contraire, sa réputation s'est tellement accrue par l'introduction de ses ouvrages philosophiques, qu'on oublie ses premiers titres, pour ne plus parler que de ses travaux sur la nature, ce qui le fait appeler *Princeps philosophorum*.

Cette physionomie, sous laquelle il se montre jusqu'au XIII.e siècle, dépendoit de l'espèce de ses ouvrages que les scholastiques lisoient.

Dans le X.e siècle, on trouve ses Cathégories et le livre *de situ Indiæ* parmi les manuscrits du monastère de Bobi (1) [*m*]. Vers le même temps, en 935, Reinhard, scholastique du monastère de St.-Burchard, commente les Cathégories d'Aristote, et Poppo de Fuldes explique les commentaires de Boëce (2). Ingulphe nous donne quelques

---

(1) Murat. Ant. It. med. av. t. III. c. 818.

(2) Ap. Héeren, geschichte....

détails touchant l'école fondée à Cambridge par Geoffroy, abbé de Catchar, vers 1109; voici l'ordre qu'on y suivoit dans les lectures. *Ad horam vero primam, F. Ferricus, acutissimus sophista, logicam Aristotelis juxta Porphyrii et Averrois isagogas et commenta adolescentioribus tradebat* (1).

Radevic, continuateur de Otton de Frisingue, célèbre les vertus et l'érudition de ce prélat : *Litterati scientia non mediocriter aut vulgariter instructus; inter episcopos Alemaniæ vel primus vel inter primos habebatur, in tantum ut præter S. paginæ cognitionem, cujus secretis et sententiarum abditis præpollebat, philosophicorum et Aristotelicorum librorum subtilitatem, in topicis, analyticis atque elenchis fere primus nostris finibus apportaverit* (2).

De l'aveu de Danée, le nom d'Aristote ne se rencontre point dans Pierre Lombard (3).

---

(1) Jugulph. chr. ap. Till. Rer. angl. script. t. I. c. 112. Launoy (de schol. cel. p. 150) et du Boullay (Hist. univ. Paris) ont copié ce passage mot pour mot sans s'apercevoir de l'interpolation qu'il contenoit; on ne pouvoit connoître en 1109 les commentaires d'Averroës, qui n'a écrit que vers 1150 au plutôt. Le nom d'Averroës a donc été ajouté.

(2) De gest. Frid. l. II. c. 11.

(3) Comm. in Mag. Sent.

Gilbert de la Porée cite les Cathégories, les Analytiques et le traité *de generatione* (1).

Les œuvres d'Abailard nous offrent les citations suivantes : Elen. Sophis. (2), Porphyrii Isag. (3), lib. præd. (4), Topic. (5), de interpret. (6).

Jean de Sarrisbery s'étend beaucoup sur les traités d'Aristote relatifs à la dialectique (7). Il analyse les ouvrages suivans : lib. *Catheg.*; *de interpr. Topic. Elench. Sophist. Analyt. prior et post.* et il donne encore des détails négligés jusqu'à ce jour, touchant les topiques et les analytiques.

Ces divers ouvrages sont les seuls que l'on trouve nommés et employés jusqu'au commencement du XIII[e] siècle.

La Somme de Robert de Courçon (8) ne cite en particulier aucun traité d'Aristote. Il en est de même des histoires merveilleuses de Cæsar d'Heisterbach, mort en....

Dans la Somme de Guillaume, évêque d'Auxerre,

(1) Lib. sex princip.

(2) In Opp. p. 239. (3) ibid. p. 1078. (4) ib. p. 1109. (5) p. 1078. (6) p. 1134.

(7) Ap. Metal. lib. III.

(8) M. S. C. lat. fonds de Sorbonne, n.° 378. Robert de Courçon mourut en 1218, devant Damiette. Voyez not. et extr. des man. t. VI.

le

le nom d'Aristote se présente fréquemment : mais ce sont sur-tout les Ethiques (1) dont l'auteur se sert pour appuyer sa doctrine. Il cite une seule fois le livre *de anima* (2) [*o*].

Lorsqu'au contraire on en vient aux ouvrages de Guillaume, évêque de Paris, mort en 1248, alors on trouve un changement très-prononcé dans le mode et le sujet des argumentations; une connoissance de presque tous les écrits d'Aristote. Guillaume cite fréquemment les traités suivans.

Lib. metaphysicæ (3), *de physico auditu* (4), *de anima* (5), *de somno et vigilia* (6), *de naturis animalium*. — *De cœlo et mundo* (7), *metheorum* (8), *ethicorum* (9). Je suis persuadé qu'il connoissoit aussi le traité *de gen. et corrupt.* (10) [*p*].

Albert, surnommé à juste titre le Grand, à cause de l'immensité de ses travaux et de l'étendue de ses connoissances, se livra avec ardeur à l'étude d'Aristote : il fut le premier parmi les Latins,

---

(1) Aurea doct. acut. S. Prat. D. Guillelmi Antissimodor. in IV lib. eth. perlucida explanatio. ed. 2.a p. 63, 88, 89, 140, 178, 203, etc.

(2) F.o 140. R.o — (3) Ap. Op. ex. ed. t. I. p. 108, 119, 271, 325, 835. — (4) ib. p. 280, 640. — (5) ib. p. 318, 329, 680, 693, t. II. p. 96. — (6) t. I. p. 996; t. II. p. 154. — (7) ib. p. 630. — (8) t. I. p. 79. — (9) ib. 319, 336, 937. — (10) t. II. p. 117.

comme Avicenne l'avoit été parmi les Arabes, qui entreprit de faire connoître à la nation la doctrine complète du philosophe grec; non pas en le commentant, mais en le paraphrasant, en composant sur chaque matière autant de traités qu'Aristote en avoit écrit. Je négligerai ses traités de logique pour ne m'occuper que de ses ouvrages de physique et de métaphysique; en voici la nomenclature présentée dans l'ordre où ils me paroissent avoir été composés :

Libri de physico auditu.
De cœlo et mundo.
De natura locorum.
De proprietatibus elementorum.
De generatione et corruptione.
Metheorum.
Mineralium.
De anima.
De nutrimento.
De sensu et sensato.
De memoria et reminiscentia.
De intellectu et intelligibili.
De somno et vigilia.
De juventute et senectute.
De inspiratione et respiratione.
De motu animalium.
De plantis.

Libri De animalibus.
Metaphysicæ.
De natura et origine animæ.
De causis et processu universitatis.
De principiis motus.
Ethicorum.
Politicorum.

D'après le plan que s'étoit tracé Albert, il suit pas à pas Aristote, compose le même nombre de livres que lui, et sa fidélité est telle, que toutes les fois qu'il s'écarte du rôle de paraphraste, ou qu'il ne possède pas le traité à l'imitation duquel il compose le sien, il en prévient ses lecteurs, soit en donnant aux chapitres étrangers à son exposition le titre de *Digressio*, soit en disant qu'il n'a pu se procurer ces traités, mais qu'il s'est conformé aux principes développés ailleurs.

Je me suis livré à un examen très-approfondi des ouvrages de ce docteur, parce que je l'ai regardé comme l'écrivain qui devoit entr'ouvir la route vers la solution de la question proposée. En le lisant, j'avois sous les yeux les traductions latines des ouvrages d'Aristote; et je puis affirmer qu'il avoit à sa disposition tous ceux dont ses propres traités portent le titre [*q*].

Barthélemy d'Angleterre, qui a dû écrire de 1250 à 1260, quoiqu'on ait beaucoup plus retardé son âge, cite tous les écrits connus d'Albert.

Il se sert de deux versions des livres *de cælo et mundo* (1) [*r*].

Vincent de Beauvais a consacré un article au philosophe de Stagyre dans son *Speculum historiale*; il y donne la liste de ses ouvrages, et ces ouvrages il les possédoit tous, car il les emploie fréquemment dans les trois parties de son *Speculum majus*.

Scripsit Aristoteles de arte logica librum cathegoriarum, id est prædicamentorum, et secundum quosdam, libros sex principiorum: libros quoque de interpretatione, libros analyticorum priorum et posteriorum; topicorum etiam et elenchorum. Porro de physica, id est naturali scientia, libros edidit de physico auditu, generatione et corruptione; de anima, de sensu et sensato; de memoria et reminiscentia; de somno et vigilia; de morte et vita; de vegetabilibus et etiam de animalibus. Secundum quosdam, de quatuor elementis; libros quoque metheorum et metaphysicorum: extat etiam liber perspectivæ Aristotelis, et alius, ut fertur, qui dicitur Rhetorica: ejusdem est ipsius epistola ad Alexandrum de dieta servanda.... Præter hos scripsit etiam libros ethicorum quatuor (2) [*s*].

---

(1) Lib. de propriet. rer. p. 374, 377, ed. de 1609.

(2) Spec. hist. liv. III. c. 84. On verra plus loin que,

Roger Bacon (1), S. Thomas (2), Gilles de Rome, ont employé ce commentaire sur divers ouvrages. Ils connoissoient aussi le livre des Problèmes. Albert et S. Thomas citent aussi la Rhétorique et le livre des Économiques, et le traité intitulé : *Magna moralia*. Ainsi nul doute, que vers à peu près le milieu du XIII.e siècle, on ne possédât des versions latines de presque tous les écrits d'Aristote qui existent de nos jours.

D'après l'examen auquel je viens de me livrer, la philosophie rationnelle d'Aristote fleurit dans nos écoles long-temps avant le XIII.e siècle, et les autres parties de la doctrine relatives à la métaphysique, à la morale et aux sciences naturelles, n'avoient été généralement connues et expliquées que vers le milieu du même siècle. Quoique ce résultat, fondé sur des preuves matérielles, ne doive laisser aucun doute, je l'appuyerai d'un témoignage moins irrécusable s'il est possible. Roger Bacon, après avoir expliqué les motifs de la préférence que les Pères accordoient à Platon sur Aristote, ajoute que l'espèce d'oubli où ils ont laissé la doctrine de ce dernier, provient de ce que ses ouvrages n'ayant point été traduits, ils n'ont pu

---

par ces quatre livres des Ethiques, Vincent désigne le 1.er livre de l'*Ethica nova*, et les trois livres de l'*Ethica vetus*.

les étudier; ils ne connoissoient que les traités de grammaire, de logique et de rhétorique, et quelques axiomes de métaphysique. S'ils eussent pu faire usage des hautes sciences de la philosophie, jamais ils ne les eussent méprisées; car plus ces sciences étoient relevées et dignes des Saints Pères, plus elles convenoient aux choses divines.

De même que les Saints Pères, les docteurs modernes, tels que Gratien, Pierre Lombard, Hugues et Richard de S. Victor, ne cultivèrent point les sciences sublimes de la philosophie qui n'avoient point encore été traduites de leur temps, et qui n'étoient point en usage parmi les Latins. Ces sciences n'ont été introduites qu'après Gratien.

Roger Bacon trace l'histoire de la philosophie depuis les patriarches jusqu'aux derniers âges. Dans cet aperçu il ne dissimule point son admiration pour Aristote, et compare son autorité en matières philosophiques, à celle de Saint Paul en fait de doctrine sacrée. Aristote dissipa les erreurs des philosophes qui l'avoient précédé, ajouta beaucoup à la philosophie, voulut la rendre complète sans pouvoir toutefois en perfectionner toutes les parties : car ses successeurs rectifièrent ses principes en quelques points, les étendirent même; et on y ajoutera jusqu'à la fin des siècles, les inven-

tions humaines n'étant point susceptibles d'une perfection absolue.

Cependant la philosophie d'Aristote resta dans l'oubli, soit à cause de la rareté des exemplaires, soit par jalousie, jusqu'après la venue de Mahomet; alors Avicenne, Averroès et d'autres la mirent dans un plus grand jour en la commentant. Quoique certains traités de logique et autres eussent été traduits du grec par Boèce, néanmoins la philosophie ne devint en honneur parmi les Latins, que du temps de Michel Scot, qui parut vers l'an 1230 de Jésus-Christ, apportant quelques parties des livres d'Aristote sur les sciences naturelles et les mathématiques, avec leurs commentateurs; mais il n'y a qu'une modique partie de sa doctrine contenue dans mille traités qui soit traduite en latin, et une moindre encore que le commun des étudians cultive.

Le témoignage de Roger Bacon lève tous les doutes que l'on auroit pu conserver touchant les deux points que je voulois établir.

Les ouvrages d'Aristote, dont Albert, Vincent, etc. font usage, étoient traduits. Mais ces traductions dérivèrent-elles de textes grecs ou arabes ?

La solution de cette question présente peu de difficultés.

Les mots nombreux appartenant évidemment à

la langue arabe, et les mots grecs légèrement altérés qui se rencontrent dans Albert, permettent déjà de penser que certaines versions dérivoient du grec, et d'autres de l'arabe.

J'ai dit qu'Albert paraphrasoit le texte d'Aristote, qu'il le suivoit mot à mot. Cette méthode nous découvre souvent l'origine des versions dont il s'est servi. Par exemple, dans ses commentaires sur les livres *de cœlo et mundo*, il a certainement employé une version arabe latine, il défigure tous les noms propres : Thalès de Milet est appelé *Belus, natus de Ephesio, quæ civitas arabicè vocatur Humor*. Le nom de Xenophanes de Colophon est changé en celui *Maloconensis* : il s'est bien aperçu que ce nom étoit corrompu, mais il n'avoit aucun moyen de le rétablir.

Dans les trois premiers livres de ses Météores, il ne suit pas la même marche qu'Aristote. Les dénominations sont changées ; dans Aristote on lit le nom du Pont (1), et ici Corinthe. Hyppocrate et Eschyle, son disciple (2), sont appelés *Richeus et Baulus*.

Dans le quatrième livre, on trouve les noms des diverses digestions transcrites du grec.

Les huit livres de la physique, et les quatorze

---

(1) Lib. I. cap. IX.

(2) Lib. II. cap. X.

de la métaphysique offrent une foule de mots grecs trop fidèlement copiés pour avoir passé par l'intermédiaire de l'arabe. Albert avoit certainement sous les yeux des versions dérivées immédiatement du grec. Dans un endroit, il dit, après avoir parlé du désir de savoir, propre à chaque homme, *Et hanc probationem ponit Theophrastus qui etiam primum librum* (qui incipit: Omnes homines scire desiderant) *Metaphysicæ Aristotelis dicitur addidisse, ideo in translationibus primus liber non habetur* (1). Il commente ce premier livre, donc il le possédoit. Or, il n'existe que dans les versions dérivées du grec. Dans les livres de l'ame, il se livre à une assez longue digression pour savoir si la définition de l'ame est générique ou spécifique. Voici ses expressions: *Quod autem hœc vera sint quæ dicta sunt, testatur Aristotelis translatio arabica quæ sic dicit.... Græca autem translatio discordat ab hac, et, ut puto, est mendosa : habet enim sic :.... Et si deberet concordare cum arabica, sic deberet ordinari..... Sed quia in multis invenimus græcas emendatiores quam arabicas translationes, ideo et hoc sustinentes dicemus* (2).

Roger Bacon possédoit, à ce qu'il paroît, plusieurs versions. Au sujet de l'obscurité qui règne

(1) Analyt. post. lib. 1. tr. 2. p. 525.

(2) De anima. lib. 1. tr. 1. c. 5.

que présente l'emploi de trois versions faites du grec (1). Au commencement du commentaire sur les livres *de cœlo et mundo*, le premier de tous les commentateurs, il observe que dans le grec cet ouvrage est intitulé *de mundo* (2). Ici comme dans ses livres *de metheor.* on ne retrouve aucun des mots arabes admis par Albert. Les noms propres conservent leur physionomie, tout indique l'emploi d'une version dérivée du grec.

Enfin, le célèbre passage de Guillaume le Breton, continuateur de Rigore, quoiqu'il doive être pris dans un sens particulier (3); le témoignage de Léonard d'Arrezzo (4); et divers écrivains du XV.ᵉ siècle, prouvent d'une manière incontestable qu'il existoit avant la prise de Constantinople par les Turcs, et l'émigration des Grecs en Italie, des versions d'Aristote faites immédiatement du grec; ces versions ont été les seules employées par les commentateurs d'Aristote, Gilles de Rome, Pierre d'Auvergne, Jean Burley, etc. : elles étoient

(1) Comm. in metaph. l. I, lect. 4. §. 8. L. III. lect. 8. §. O. L. II. §. H. L. V. lect. 21. Voy. encore L. I. lect. 5. §. C. lect. 6. §. C. lect. 7. §. B. et C. L. II. lect. 11. §. C. L. IV. lect. 7, 8, 9, 12. Lib. V. lect. 1. §. A. lect. 22. l. VII. lect. 17. §. 8.

(2) Comm. in lib. de cœl. et mund. fol.° 1.

(3) Ap. ad an. 1209.

(4) Epist. l. IV. Ep. 22. p. 137 et 139, ex ed. Molri.

même encore en usage dans les écoles à l'époque où Trithemius écrivoit (2).

C'est donc à grand tort que plusieurs auteurs représentent St. Thomas comme le premier qui ait introduit dans la scolastique la méthode des Arabes, et ait emprunté à leurs philosophes les termes barbares de l'époque (3). Sans plus de fondement on a prétendu, et M. Buhle a répété, que ce docteur n'avoit employé que des versions d'Aristote, dérivées de textes hébreux et arabes (4).

Mais c'est peu de connoître l'époque où la philosophie d'Aristote pénétra dans nos écoles, de savoir qu'il existoit dès le temps de Guillaume, évêque de Paris, des versions dérivées du grec et de l'arabe. Quoique ces données sapent déjà beaucoup d'opinions erronées, le point le plus important de la question reste encore à déterminer, savoir : quel est l'âge comparatif des diverses espèces de versions entre elles ? Cette recherche formera l'objet du 2.e Chapitre de ce mémoire.

---

(1) Aventinus ubi supr. — Contin. chron. Rob. de Mont. ad ann. 1228. — Chron. [illegible] ap. [illegible], N.° 206.

(2) De script. eccles. — Catal. illust. vir. germ.

(3) Rapin. comp. de Platon et d'Aristote. — Langius inst. in hist. liter.

(4) Buddeus, Isag. hist. Thol. p. [illegible]. Mans. in ann. Eccl. ad. an. 1229, N.° xxviii. — Casir. Bibl. ar. hisp. t. 1. p. 185. — Middeldorpf de inst. lit. in hisp. etc. p. 62.

CHAPITRE II.

Recherches sur les auteurs et l'âge des traductions latines d'Aristote, faites d'après le grec.

§. I.er *Considérations sur l'étude du grec en Occident, et les causes qui en répandirent la connoissance au XIII.e siècle.*

Il seroit également faux de nier que la connoissance du grec se fût entièrement perdue en Occident durant le moyen âge, et d'affirmer que cette langue y eût été cultivée avec fruit et par un grand nombre de personnes vouées au culte des lettres. Tout porte à croire qu'elle étoit possédée par plusieurs savans du siècle de Charlemagne (1). D'an-

(1) « Ne mireris autem velim, Hermannum Abbatem, » græcum testamentum more suo secum portasse. Doctus et religiosus princeps erat et magnæ auctoritatis, » græcæque linguæ probe gnarus, quam in collegio Carolino, quæ Osnabrugi est, didicerat : in hujus enim » fundatione Carol. M. sanxit ut tam græcum quam latinum sermonem docerent et discerent singuli, omnemque adeo clericum eleganter bilinguem esse voluit. »
Chron. cænob. virgin. Ottberg. ap. Fr. Paulini rer. et ant. germ. syntagma, p. 183.

ciennes chroniques nous apprennent que ce monarque la fit enseigner et en recommanda l'étude dans plusieurs monastères d'Allemagne. Sous Charles le Chauve vivoient Scot et Erigène, traducteurs de Denis l'Aréopagiste. Charles le Bègue eut une discussion très-vive avec l'empereur de Constantinople qui ne lui accordoit que le titre de Πρωτοσυμβουλος, tandis qu'il exigeoit celui de Βασιλεὺς (1) : mettant une grande affectation à imiter les usages grecs, il voulut faire de Compiègne une nouvelle Constantinople, et lui donna le nom de *Carlopolis*. Un monastère qu'il fonda en Bourgogne reçut le nom d'*Alpha* (2). A peu près dans le même temps quelques évêques mettoient à leur signature des lettres grecques (3). A Saint-Martial de Limoges, on chantoit en grec dans le X.e siècle, à la messe du jour de la Pentecôte, le *Gloria*, le *Sanctus*, l'*Agnus*, *etc.* (4). Parmi les hommes qui dans ces siècles d'ignorance se distinguèrent par quelque connoissance de cette langue, l'histoire a conservé les noms d'Ekkard, moine de St.-Gall (5), Rémi d'Auxerre, l'un des plus savans docteurs de

---

(1) Duchesne, t. III. p. 355.

(2) Ann. ord. Sti. Bened. t. III. p. 224.

(3) Mabillon, de re diplom.

(4) Ce fait est établi par un manusc. de la bibliothèque Royale, N.o 4458.

(5) Ann. ord. Sti. Bened. t. IV. p. 68.

son siècle, Nôther, autre moine de Saint-Gall. Celui-ci faisoit un cas particulier des commentaires d'Origène sur le Cantique des Cantiques, et il recommanda à Salomon, son disciple, de les faire traduire en latin, s'il trouvoit un homme assez habile dans les deux langues.

Les rapports des empereurs d'Allemagne avec Byzance, de la Sicile avec la Grèce, de l'Eglise Romaine, à diverses époques, avec celle de Constantinople, nécessitèrent l'emploi d'interprètes et dûrent perpétuer la connoissance du grec.

Dans une partie de la France, les Grecs se trouvoient en assez grand nombre pour y jouir d'une existence politique. Vers le douzième siècle, ils partageoient avec les Sarrazins et les Juifs les bénéfices du commerce. On voit par d'anciennes chartes, conservées dans les archives du département des Bouches-du-Rhône, et citées par le docteur Prunelle, qu'établis à Arles et à Marseille pendant les IX, X et XI.e siècles, ils payoient certains droits au monastère de Saint-Victor et de Montmayour. Une communauté de moines grecs s'établit même à Auriol près de Marseille.

Enfin l'histoire, les monumens littéraires de Rome transmettoient à ces âges les souvenirs glorieux d'Athènes, la mémoire des succès que les Grecs avoient obtenus dans les sciences, la philosophie et les lettres. Quiconque aimoit la philoso-

phie

plus devoit naturellement porter ses regards vers le sol où elle avoit brillé avec tant d'éclat, rechercher l'intelligence de l'idiome dans lequel elle s'étoit exprimée, et pour ne citer que deux exemples, Adelard de Bath parcourut la Grèce et l'Asie Mineure, attiré par l'amour d'y recueillir une science inconnue à l'Occident. Jean de Salisbury, s'il ne possédoit point la langue grecque à fond, ne l'ignoroit pas absolument, et étoit en correspondance avec des hommes qui en avoient une parfaite connoissance.

Remarquons toutefois comme un fait important, que de tous les savans instruits en grec, parmi lesquels on distingue Jean Sarrazin, on n'en peut citer aucun qui ait travaillé sur Aristote.

Vers la fin du douzième siècle, en [illegible], une circonstance particulière dut réveiller dans l'université de Paris le désir d'étudier le grec. Un certain Guillaume (1), médecin, puis moine, y apporta des manuscrits grecs de Constantinople (2). [illegible]

(1) Chron. de St. Denis, ad ann. [illegible].

(2) On lit dans le t. XV de l'Histoire Littéraire de la France deux articles curieux sur Guillaume et Sarrazin.

Guillaume professa d'abord la médecine, puis il alla à Constantinople, sur la demande d'Odon, abbé de Saint-Denis, chercher des manuscrits grecs. Il nous importeroit de savoir quelle est l'espèce de manuscrits

rante ans plus tard, la capitale de l'empire grec tomba au pouvoir des chrétiens, et Baudoin, prince français, fut salué empereur par l'armée des croisés. N'eût-on aucun monument, les résultats heureux que cette conquête dut avoir pour l'étude du grec en Occident n'en seroient pas moins probables : il est dans l'histoire certaines inductions qui se tirent naturellement de faits, sans l'em-

---

apportés par Guillaume, quelques critiques ayant cru que les premières versions grecques-latines d'Aristote avoient pu être faites d'après ces manuscrits. Si l'on considère que les traductions de ce moine (car il embrassa la vie monastique et devint abbé de Saint-Denis en 1172) se composent de la traduction d'une vie de Saint Denis l'Aréopagiste, écrite par Michel Syncelle, et d'une autre vie de Secundus, philosophe assez obscur, qui parut au second siècle de l'ère vulgaire, on doutera de l'importance des acquisitions littéraires qu'il fit en Grèce.

Il est à présumer que ce fut lui qui rapporta les textes grecs d'après lesquels Jean Sarrazin mit en latin la *Hiérarchie céleste*, la *Théologie mystique* et le *Traité sur les noms divins*, tous ouvrages attribués à Denis l'Aréopagiste. Ces détails prouvent assez que la mission de Guillaume n'avoit pour objet la recherche d'aucun traité philosophique. A cette époque, la philosophie musulmane n'avoit point encore passé dans nos écoles ; Aristote n'étoit célèbre que comme dialecticien, et l'ignorance où l'on étoit touchant les autres parties de sa doctrine en faisoit négliger l'acquisition.

plus d'aucune conjecture [illegible]. Nous avons à cet égard des témoignages très-importans.

Lorsque la croisade [illegible] par Innocent III contre les [illegible] eût été [illegible] par l'éclat de leurs succès, et plus encore par la réunion de l'église grecque à l'église romaine, il travailla à extirper du sein de la nouvelle conquête les germes de l'hérésie, et à y faire fleurir les principes d'une saine croyance.

Baudouin venait de le supplier d'envoyer à Constantinople des membres de diverses congrégations religieuses pour y consolider l'édifice de la religion. Innocent écrivit à cet effet aux prélats de la France, et après avoir relaté la lettre de Baudouin, il leur dit : *Universitatem vestram rogamus attente et hortamur, per apostolica vobis scripta mandantes, quatenus juxta ipsius (Balduini) desiderium, quotquot in vestris [illegible], promoventes, de singulis ordinibus viros [illegible] et scientia commendandos, ac in religione ferventes, ad partes illas destinare curetis, per quos novella illa plantatio, in disciplina Domini erudita, fructum reddat suis temporibus opportunum, et quod in eis mirabiliter est inceptum, ad laudem et gloriam redemptoris mirabilius consummetur. Memoratos quoque libros (scil. missalia, breviaria, caeterosque libros S. Officii), quibus non solum abundare, sed superabun-*

dare vos novimus, ad partes illas, saltem pro exemplaribus, mittere procuretis, ut et vestra abundantia illorum inopiam suppleat, et Orientalis ecclesia in divinis laudibus ab Occidentali non dissonet.

Cette lettre est datée du 8 des kalendes de juin 1205. Une autre lettre fut adressée sous la même date à l'université de Paris :

Magistris et scholaribus Parisiensibus.... supplicavit (Balduinus) ut vos inducere ac monere apostolicis litteris dignaremur, quatenus in Græciam accedentes, ibi studeretis litterarum studium reformare, unde noscitur exordium habuisse.... Universitatem vestram rogamus... quatenus diligentius attendentes, quanto majores vestri difficultates et gravamina sunt perpessi, ut adolescentiæ suæ primitias imbuerint litteralibus disciplinis, non tædeat plerosque vestrum ad terram argento et auro gemmisque refertam, frumento, vino et oleo stabilitam, et bonorum omnium copiis affluentem accedere, ut ad illius honorem et gloriam, a quo est omnis scientiæ donum, sibi et aliis ibidem proficiant, præter temporales divitias et honores æternæ gloriæ præmia recepturi (1).

(1) Ces deux lettres se lisent dans le tom. II des *Diplomata chartæ et epistolæ, etc.* donnés par MM. de Bréquigny et Laporte du Theil, pag. 712, 13.

Cet appel, fait aux cœurs religieux et à l'université, avoit sur-tout pour but de répandre parmi les Grecs les lumières de la vraie foi. Un autre établissement fut formé dans une vue politique. Philippe Auguste, ce prince si justement célèbre par la protection qu'il accorda aux lettres, par les privilèges, les immunités, les faveurs dont les sciences jouirent sous son règne, établit à Paris un collège *constantinopolitain*, afin que les enfans des Grecs y vinssent étudier la langue latine, et oublier en même temps la haine invétérée de leur nation contre les Latins; et afin qu'après avoir connu la douceur, l'affabilité de leurs mœurs, ils puissent à leur retour ces belles qualités parmi les Grecs, à la plus grande gloire du nom latin. Peut-être aussi le monarque, en agissant ainsi, vouloit-il s'assurer *d'otages* qui pussent garantir les vainqueurs de Constantinople contre la légèreté et la mauvaise foi des Grecs (1).

Je ne me flatte point d'avoir le premier indiqué ces circonstances, mais les historiens de la [illegible]-

(1) Post expugnatam Constantinopolim a Francis et Venetis, sacro foedere junctis, Philippo Aug. rege Lutetiae, conditum est collegium Constantinopolitanum ad ripam Sequanae, prope forum Malbertinum, [illegible] arcano imperii consilio, ut Graecorum filii Lutetiam venientes una cum lingua latina paulatim vetus illud et patrium in Latinos odium deponerent, eorumque humani-

sophie et de la littérature grecque ne les ont jamais rassemblées, ni rapprochées, n'en ont point tiré les conséquences qui en dérivent, soit pour l'introduction de la philosophie d'Aristote, soit pour l'étude plus répandue de la langue grecque.

En effet, l'établissement d'un collége grec n'offroit point des avantages à la seule université de Paris; la capitale de la France étoit aussi à cette époque le centre des lumières : on y venoit de toutes les parties de l'Occident chrétien perfectionner ses études, et l'on ne pourroit citer aucun docteur célèbre du XII.e et du XIII.e siècle qui n'eût fréquenté les écoles de Paris. C'est ainsi qu'en remontant aux premiers âges de notre monarchie, le Français voit avec orgueil la gloire des lettres et la gloire des armes toujours fidèles à notre sol, et marchant de concert, perpétuer à jamais la mémoire de notre nom.

Ainsi dès qu'on eut en France des moyens aussi faciles pour apprendre le grec, la connoissance dut s'en répandre promptement dans les pays voi-

---

tatem et benignitatem experti, ad suos reversi non sine magno latini nominis incremento, virtutes illas passim prædicarent : ac velut obsides habiti qui, si quid parentes et affines græca levitate adversus latinos molirentur, ipsi adolescentes Lutetia conclusi fuerint.

Filesacus de Statutis theologiæ. -- Duboullay, Hist. univers. Paris, tom. III. pag. 10.

siens. L'acquisition des manuscrits présentoit aussi moins d'obstacles : les relations fréquentes de Constantinople donnoient la possibilité de s'en procurer. Vers le même temps, et un peu plus tard, Frédéric et Manfred, son fils, se livrant aux sciences, formant des bibliothèques, trouvoient dans les rapports qui unissoient la Sicile et la Grèce de nombreux moyens de réunir les ouvrages des philosophes grecs. Les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François paroissoient avec éclat sur la scène du monde, cherchant la renommée dans le culte assidu qu'ils rendoient aux lettres, fondant leur supériorité sur l'instruction et les lumières qui les distinguoient des autres corps religieux, cédant au goût de leur siècle, dirigé vers la philosophie et ses abstractions : envahissant les faveurs de Rome et la plupart des prélatures de la Grèce, de l'Asie Mineure et de la Syrie. Ils ne pouvoient négliger l'idiome du prince des philosophes et les occasions d'acquérir les textes de ses ouvrages. Enfin les papes trouvoient aussi leur intérêt à ce que la cour de Rome possédât des hommes habiles en grec, ne fût-ce que pour l'utilité des conciles, dont les actes furent souvent traduits en grec après la prise de Constantinople (1).

(1) Il y eut aussi parmi les papes des hommes qui cultivèrent les lettres grecques par goût et sans motif

Au lieu de douter que le grec ait été cultivé en Occident au XIII.e siècle, on devroit donc s'étonner plutôt qu'il ne l'ait point été davantage, lorsqu'il existoit tant de moyens et de si nombreux motifs de se livrer à ce genre d'étude.

---

§. II. *De Robert, évêque de Lincoln, et de Jean Basingestokes* (1).

Roger Bacon met au nombre des traducteurs de son siècle des hommes qui se distinguèrent par la connoissance des langues anciennes, Robert, Thomas de Cantipré et Adam de Marisco (2).

Mathieu de Paris présente l'évêque de Lincoln comme également habile en grec et en latin, *vir in latino et græco peritissimus*. Ce fut d'après

---

d'intérêt : tel fut Urbain IV, aux instances duquel on doit probablement les travaux de Saint Thomas sur Aristote et les nouvelles versions publiées à cette époque. On se rappelle la lettre que lui écrivit Campano de Navarre, et que Tiraboschi a publiée dans son Histoire de la Littérature italienne, tom. IV. édit. in-4.

In hoc vestro philosophiæ cameralis gymnasio prædicatur, etc. Cette lettre est très-remarquable par l'éloge que fait le savant de la protection que le pontife accordoit à la philosophie.

(1) Robert mourut en 1253, et Jean en 1252.

(2) Opus majus, p. 36. éd. in-4.

ses ordres par Nicolas, clerc de l'abbaye de Saint-Alban, mit en latin le testament des douze patriarches (1).

Hermann, l'allemand, nous apprend dans ses Prologues que Robert de Lincoln est l'auteur de la version complète des Éthiques d'Aristote, et qu'il y a ajouté un commentaire puisé dans les commentateurs grecs. « *Hermannus [illegible]* » [illegible] (2). Hermann traduisit les Éthiques en 1240 et la rhétorique en [illegible] ; il paraît donc dans cet intervalle que Robert aurait publié sa version.

A la vérité ce témoignage se trouve en quelque sorte contredit par Léonard d'Arezzo et par une note mise à la fin d'une version des Éthiques qui a été publiée par Echard.

Léonard parle dans ses lettres de la version des Éthiques, et critique la manière dont le traducteur a rendu le début du premier livre ; et comme on lui avoit reproché de l'avoir attribuée à un membre de l'ordre des frères prêcheurs, il se justifie

(1) Hist. Angl. ad ann. [illegible]

(2) Voy. id. p. [illegible]

en disant que l'auteur s'annonce dans le *prœmium* de sa version pour anglais, et frère de cet ordre. « *Translatio novior a britanno quodam traducta, cujus etiam prœmium legimus, in quo et fratrem se ordinis prædicatorum scribit, et rogatu confratrum de his transferendis laborem suscepisse* (1).

La note publiée par Echard est ainsi conçue : *Finit liber Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum, interprete (ut nonnulli astruunt) F. Henrico Kosbien, ord. frat. prœd. quem et omnes textus ejusdem philosophi traduxisse dicunt, adjuncta familiari explanatione litterali per totum, ac per primos sex libros ad singulos tractatus, interjectis quæstionibus et dubiis non minus fructuose quam succinte discussis. Ex Parisiis, VI kal. oct.* 1500 (2). La bibliothèque des jacobins de la maison St.-Honoré, à Paris, a été dispersée pendant la révolution, et je n'ai pu connoître le sort de ce manuscrit. Echard fait observer que l'exposition n'est pas du même auteur que la version, puisque Léonard d'Arezzo et Jean Argyropolo y sont cités; mais que cette version est celle qu'on lit dans Saint Thomas sous le nom de *Translatio vetus*. Ne pouvant voir le manuscrit, il m'est

(1) Voy. l'appendice, N.° 53.
(2) Scrip. ord. præd. t. I. p. 469.

difficile de prononcer sur les citations de Léonard et d'Argyropolo; peut-être sont-ce de simples interpolations. L'auteur de la note écrite en 1500 ne fait point difficulté d'attribuer le commentaire au traducteur même. Cependant si l'auteur de ce commentaire eût écrit après Léonard et Argyropolo, comment la personne qui a écrit la note eût-elle pu se tromper ainsi sur l'âge de cette même exposition.

Quant à l'attribution faite à Henry Kosbien de la version des Ethiques, on voit qu'elle repose sur une simple tradition, *ut nonnulli astruunt*. Léonard d'Arezzo nous apprend que le traducteur étoit anglais de nation, *britannus*. Si l'on admet que les citations remarquées par Echard sont de simples interpolations, le *premium* indiqué dans la lettre de l'illustre italien, et la note du manuscrit de la maison Saint-Honoré, se trouveront d'accord avec le prologue d'Hermann.

La seule objection valable qu'on puisse me faire, c'est que Robert de Lincoln n'est point compté parmi les frères de l'ordre de Saint-Dominique. Mais ne sait-on pas qu'il règne quelque confusion dans l'histoire des premiers siècles de cet ordre, et qu'on ne possède point un catalogue complet de tous ceux qui en ont fait partie. En résumé, le témoignage d'Hermann, écrivain contemporain, n'est détruit par aucune autorité du même âge,

et on doit l'adopter. Ainsi, j'attribue à Robert la version grecque-latine des Ethiques dont j'ai donné le *specimen*, la seule complète que je connoisse. Je lui attribue également la version du commentaire d'Eustrathius. Cette version a dû être faite en même temps que la précédente, puisque celle-ci se trouve toujours unie au commentaire.

Je réunis dans une même section Robert et Jean Basingestokes, à cause des liaisons qui existent entre eux.

Jean étoit très-habile dans le *trivium* et le *quadrivium*, dans les lettres grecques et latines. Pendant sa jeunesse il avoit voyagé en Grèce, et appris la langue grecque de la fille de l'archevêque d'Athènes. Cette jeune Athénienne avoit approfondi à l'âge de vingt ans toutes les difficultés des arts libéraux, et quoique Jean eût long-temps étudié à Paris, il avouoit lui-même lui être redevable du meilleur de son savoir. *Hœc puella*, dit Mathieu de Paris, *pestilentias, tonitrua, eclipses, et quod mirabilius fuit, terrœ motum prœdicens, omnes suos auditores infallibiliter premunivit* (1).

Ce fut Jean qui fit connoître à Robert l'existence du texte grec du testament des douze pa-

(1) Hist. Angl. ad. ann. 1252.

triarches : ce fut sur les renseignemens qu'il lui donna que l'évêque de Lincoln envoya en Grèce pour se les procurer.

Selon Mathieu de Paris, le même savant apporta en Angleterre et fit connoître à ses disciples les figures numériques des Grecs, leur valeur et leur signification. Il traduisit aussi du grec en latin un ouvrage dans lequel, dit le même historien, *artificiose et compendiose tota vis grammaticœ continetur*, et auquel il donna le titre de *Donat* des Grecs (1).

On n'ignore point que Robert cultivoit avec succès les sciences naturelles ; qu'il écrivit des commentaires sur quelques traités de logique d'Aristote. Roger Bacon le range parmi les hommes, qui, à l'aide des mathématiques, ont su expliquer les causes de toutes choses, et exposer d'une manière satisfaisante les sciences humaines et divines (2).

Le goût de Robert pour les sciences, les connoissances de Nicolas, élève de l'abbaye de St.-Albain, et de Jean dans la langue grecque ; les voyages et le séjour de ce dernier à Athènes, la recherche faite du testament des douze patriarches, toutes ces circonstances réunies durent introduire en Occident quelques manuscrits grecs, et procurer

---

(1) Hist. Angl. ad. ann. 1252.
(2) Opus majus, p. 48.

Moerbeka, avec qui Thomas a été souvent confondu (1).

Quetif et Echard n'ont pas même cherché à combattre cette fausse attribution, et ils ont présenté Guillaume comme le véritable auteur de cette version (2).

Un fait positif, c'est qu'on a confondu Thomas et Guillaume. Par exemple, Antoine de Siennes attribue à ce dernier le livre *de naturis rerum*, qui appartient certainement au premier (3).

Cependant, si Thomas n'est point l'auteur de la nouvelle version grecque-latine, faite à l'invitation de St. Thomas d'Aquin, il peut avoir traduit antérieurement quelques ouvrages d'Aristote. Le témoignage de Roger Bacon, écrivain contemporain, qui met ce prélat au nombre des hommes (4) instruits dans la langue grecque, favorise cette conjecture. D'ailleurs, avant que St. Thomas écrivît ses commentaires, Albert avoit publié les siens, et Vincent de Beauvais son *Speculum majus*, dans lequel nous avons reconnu l'emploi des versions grecques-latines.

---

(1) Bonum universale de opibus Dom. 1627, in-8.

(2) Script. ord. præd. t. 1. p.

(3) Chron. Fratr. ord. præd. fol.° 99. et 242. éd. de 1585.

(4) Opus majus, p. 36. éd. in-4.

Je consacrerai un article particulier à Guillaume de Moerbeka.

Quant à Henry de Brabant, soit qu'on le confonde avec Henry Kosbien, soit qu'on en fasse un écrivain distinct, il est certain que des traductions latines furent publiées sous ce nom dans le XIII.[e] siècle, et qu'on ne sauroit le prendre pour Guillaume de Moerbeka, comme l'ont proposé quelques écrivains.

Aventinus dit : *Anno Christi* 1271, *Haenricus Brabantinus, dominicus, rogatu D. Thomæ, e græco in latinam linguam de verbo ad verbum, transfert omnes libros Aristotelis. Usus est Albertus veteri translatione quam Boethianam vocant* (1).

Il y a dans ce passage trois faits à distinguer: la version faite à l'instance de St. Thomas, et ici Aventinus confond évidemment Guillaume et Henry : le souvenir conservé d'un traducteur appelé Henry : enfin le nom donné de l'auteur de l'ancienne version ; *vetus translatio quam Boethianam vocant.*

Quant au second fait, la note qu'on lit à la fin du 4.[e] livre de la version arabe-latine des météores (version employée par Vincent de Beauvais

(1) Ann. Boicorum ad hunc annum.

et Albert), nous prouve qu'un nommé Henry, antérieur à l'époque à laquelle se rapportent les travaux de Guillaume, fit des traductions du grec. Nous n'en connoissons qu'une, mais il est probable qu'il en publia plusieurs.

Cette *version boétienne* mérite quelques détails. On a vu dans St. Thomas des variantes fournies par un certain Boëtius. Le même docteur nous donne quelques signes auxquels on peut reconnoître sa version. Je les ai remarqués avec beaucoup de soin, je les ai appliqués aux textes d'Albert et à une version de la métaphysique qui se trouve sous le nom de Boëce dans la bibliothèque de St.-Victor (1). Cet examen m'a convaincu qu'Albert n'a point employé la version attribuée à Boëtius par St. Thomas, et qu'elle n'existe point dans le manuscrit de Sorbonne.

Mais on ne sauroit nier, d'après des témoignages aussi positifs, qu'il y ait eu un traducteur

---

(1) Manuscrit lat. S.-Victor, N.° 362.
Les deux notes suivantes se lisent, la première en tête, la seconde à la fin du manuscrit.

Decem libri metaphysicæ ex versione Boëthici.

Translatio nova sive Boëthici.

Les notes sont écrites d'un caractère plus moderne que le reste du manuscrit. La première est fautive.

appelé Boëce, et par conséquent une nouvelle voie ouverte à l'introduction des livres d'Aristote parmi les Latins.

Ce Boëthius ne peut être l'auteur du *Traité de la Consolation :* je l'ai suffisamment démontré. Ne seroit-ce point le Boëthius de la province de Dacie, dont parlent les historiens de l'ordre de St.-Dominique. Antoine de Sienne lui consacre cet article : *Frater Boetius ex provincia Daciæ, theologus præclarus, philosophus profundus et consummatus, et in aliis disciplinis non ignobilis...... scripsit super librum de sensu et sensato Aristotelis : super librum de morte et vita : super librum de somno et vigilia : librum etiam cui titulum dedit* de Æternitate mundi ; *claruit anno D......* (1).

Antoine de Sienne et Albert n'indiquent point son âge ; mais Pic et Altamura le placent à l'année 1353, sans donner de preuves solides.

Un autre traducteur, est Barthelémy de Messine, à qui on doit la version grecque-latine des *magna moralia*, dont j'ai donné le specimen, et que l'auteur a dédiée à Mainfroi, roi de Sicile (2).

Peut-être doit-on aussi placer parmi les auteurs

(1) Bibl. prat. ord. præd. p. 56. éd. de 1585.

(2) Bandini catal. bibl. Laur. t. IV. p. 690.

des versions grecques-latines, Michel Scot et Campano de Navarre.

Enfin, je ne dois pas oublier l'*Eugenius Amminatus regni Siciliæ*, qui a traduit divers ouvrages du grec, il paroît être le même que l'Eugène, traducteur de l'optique de Ptolomée.

---

§. IV. *De Guillaume de Moerbeka.*

De tous les hommes qui se sont voués à l'étude du grec dans le XIII.e siècle, Guillaume est le seul dont il nous reste plusieurs monumens authentiques : ces monumens déposent de son savoir et de son activité laborieuse, mais non pas de sa fidélité comme traducteur. Roger Bacon, son contemporain, le traite avec beaucoup de sévérité. *Et Willielmus iste flemingus*, dit-il, *ut notum est omnibus parisiis litteratis, nullam novit scientiam in lingua græca de qua præsumit, et ideo omnia transfert falsa, et corrumpit sapientiam Latinorum* (1). Peut-être la précipitation avec laquelle il publioit ses versions ne lui permettoit-elle pas de leur donner la perfection désirable.

C'est à Guillaume que les écrivains s'accordent le plus généralement à faire honneur de la nou-

---

(1) Op. maj. in Jebbi præf.

velle version d'Aristote entreprise à l'invitation de St. Thomas. On lit dans la Chronique slave, sous l'année 1273 : *Wilhelmus de Brabantia, ordinis prædicatorum, transtulit omnes libros Aristotelis de græco in latinum, verbum ex verbo, qua translatione scholares adhuc hodierna utuntur in scholis, ad instantiam D. Thom. de Aquino* (1).

Henri de Hervordia, en rapportant le même fait, n'a point évité la confusion indiquée plus haut. « *Decimo septimo anno Richardi* (*id est* » 1271), *Fr. Wilhelmus Brabantinus chorin-* » *thiensis, de ordine FF. præd. rebus excelluit* » *humanis. Hic transtulit omnes libros Aristo-* » *telis naturalis et moralis philosophiæ et me-* » *taphysicæ de græco in latinum, verbum ver-* » *bo, quibus nunc utuntur in scholis ad instan-* » *tiam F. S. Thomas de Aquino. Nam tempo-* » *ribus D. Alberti, translatione veteri omnes* » *communiter utebantur.* » *Item scripsit idem Wilhelmus librum de apibus gratiosum et librum de naturis rerum* (2).

D'après ces autorités, Bunder a pu dire : « *Gui-* » *lelmus Brabantinus de Moerbeka transtulit*

(1) Apud Lindenbrog. scrip. rer. germ.

(2) Ap. Bruns. in beitrage fasc. 1.us p. 43, et Schneider in epimetr. IV. ad Arist. edit.

» *de græco in latinum omnes Aristotelis libros* » *naturales et morales ad instantiam B. Thom.* » *Aquin.* (1) ».

Examinons maintenant quelles sont les versions connues de Guillaume : voici la nomenclature de celles qui ne peuvent lui être contestées.

1.° *Simplicii commentum in libros Aristotelis de cœlo et mundo :* Bunder nous apprend qu'elle existoit sous le nom de Guillaume dans un monastère près de Gand (2). La bibliothèque du Roi possède un exemplaire de ce commentaire imprimé à Venise en 1540, sous le nom de *Guillermo Morbeto interprete ;* il a été imprimé plusieurs fois sous le nom de ce traducteur (3). Le texte d'Aristote, offert dans ce commentaire, est la version des livres *de cœlo et mundo*, dont j'ai donné un specimen, et qui a été employée par St. Thomas d'Aquin.

2.° *Procli Diodochi Tyrii, Platonici philosophi, elementatio theologica....... completa fuit translatio hujus operis Viterbii a fratre G. de Morbeca....* 15 *kal. junii, anno D.* 1268 (4).

(1) Index man. libr. belg.

(2) Ibid.

(3) J. Jac. Frisius. *Bibl. univers.*

(4) Manuscrit lat. Sorbonne, N.° S.-Victor, N.° Catal. bibl. angl. t. I. p. 111. Lambecius, bibl. cæs. l. I. p. 147.

3.° *Tractatus Galeni de alimentis.... translatus de græco in latinum........ anno* 1277 (1).

4.° *Liber Hippocratis de pronosticationibus ægritudinum secundum motum lunæ* (2).

5.° *Procli Diadochi de decem dubitationibus circa providentiam.*

6.° *De providentia et fato, et eo quod in nobis, ad Theodorum mechanicum.*

7.° *De malorum subsistentia.*

Ces trois ouvrages ont été traduits par Guillaume à Corinthe, dont il occupoit le siége archiépiscopal en 1280 ; ils se trouvoient avant la révolution dans la bibliothèque des Grands-Augustins de Paris (3).

8.° *Aristotelis rhetorica, libri III.* C'est la version dont j'offre un specimen sous le N.°
Je l'attribue à Guillaume, d'après une note d'un manuscrit de la bibl. Roy. (4).

M.r Schneider fait honneur à Guillaume d'une version de l'organon, des politiques, de la physique et des histoires des animaux (5).

On croit que Guillaume mourut en 1281 (6).

(1) Manuscrit lat. bibl. Roy. N.° — (2) Id. N.°

(3) Quetif et Echard, scrip. ord. præd. t. 1. p. 390.

(4) Manuscrit lat. N.°

(5) In Epimetro supra citato et notitia codd. t. 1. ed. Arist. p. 30.

(6) Echard, script. ord. præd. t. 1. p. 391.

§. V. *De quelques versions dont les auteurs sont ignorés, mais dont l'âge est connu.*

A la fin de la version du commentaire de Simplicius, sur les predicamens, on lit cette note : « *Explicit commentum editum super librum » prædicamentorum a magistro Simplicio qui » fuit discipulus Aristotelis. In exemplari græco, » in præcedenti capitulo* de motu, *stabant quæ- » dam pertinentia ad ultimum capitulum quæ » non erant figurata ubi debebant intrare et non » erant continua ; et plena erant spatiis non scrip- » tis, et corrupta erant et propterea non transtuli ; » erant autem quasi ad quantitatem mediæ co- » lumnæ hujus : sciat etiam qui hoc opus inspexe- » rit, exemplar græcum valde fuisse corruptum, » et in multis locis nullum subjectum potui ex » littera trahere ; feci tamen quod potui ; melius » erat sic corruptum habere quam nihil. Translatum anno D.* 1266, *mense martii, per fra- » trem......*

Echard pense que Guillaume de Moerbeka est auteur de cette version, et cette conjecture a le caractère de la vérité (1).

---

(1) Guillaume Dorothée, dans la préface de sa traduction du même commentaire, s'exprime ainsi au sujet

Je présume qu'on doit attribuer au même auteur la version du commentaire d'Ammonius sur les livres *de interpretatione*. Si nous en ignorons l'âge précis, il est au moins certain qu'elle n'étoit point connue du temps d'Albert, et que St. Thomas l'a employée.

Je n'ai trouvé aucun renseignement sur les auteurs qui ont traduit les livres *de physico auditu*, *de anima*, la métaphysique, le livre *de generatione et corruptione* et les *parva naturalia*. Cependant, à la rigueur, leur âge ne peut être placé au-delà de 1210, époque de la sentence de l'université. Je dirai même avant 1215; la manière dont s'expriment Guillaume le Breton et le légat Robert de Courçon, indique suffisamment la connoissance imparfaite qu'on avoit des traités philosophiques d'Aristote. Le Boëthius, dont il est parlé précédemment, ne seroit-il pas le traducteur des ouvrages dont on le dit le commentateur. J'ai eu lieu d'observer dans le cours de mes recherches,

---

de cette traduction : « Nulla fere in illa veteri translatione linea est, in quam non expuat græcarum litterarum dialectices, ac grammatices peritus. Eo præterea morbo elanguet vetus translatio, ut ille quisquis fuerit ea vocabula quæ sibi tum perspecta non erant omiserit, quo jure veluti manca, inepta, plerumque a vero aliena execranda est . . . . »

que les biographes modernes n'ont pas toujours distingué ces deux qualités. Qu'on lise dans Balée, Pits ou Leland, les articles de Michel Scot, d'Adelard, ou d'Alfred; rien n'y indique ce qu'ils ont traduit et ce qu'ils ont composé d'eux-mêmes.

Quant aux livres de *physico auditu*, dès que nous en trouvons deux versions arabes-latines, nous devons croire qu'ils ont été traduits plus tard du grec. Nous voyons en effet Guillaume, archevêque de Paris, citer les commentaires arabes, et il seroit possible qu'on n'eût à cette époque qu'une version arabe-latine. La traduction du commentaire d'Alexandre sur les météores, et du texte qui l'accompagne, a été faite à Nicée en 1268 (1). La version du texte d'Aristote est celle dont je donne un specimen sous le N.°

Une note citée par Zacharie dans son *Itinerarium litterarium*, et répétée par M. Schneider (2), nous apprend l'époque à laquelle fut traduite l'histoire des animaux, elle est ainsi conçue. . . . . *Cujus græca translatio completa est anno gratiæ* 1260, 10 *kalend. januarii*, *Thebis* ». Le savant éditeur d'Aristote pense que cette version a Guillaume de Moerbeka pour auteur.

Le traité *de partibus animalium* a été connu

---

(1) Bandini catal. bibl. Laur. t. III. p. 249.

(2) In Arist. edit. notit. codd. t. I. p. 30.

avant cette dernière version : dans son commentaire sur l'histoire des animaux, Gérard de Brolio emploie la version de Michel Scot, et cite les livres *de partibus* (1). Je n'ai aucune donnée touchant les livres *de generatione*, sinon qu'ils étoient connus de Pierre d'Auvergne.

La traduction *des problêmes* est sans doute celle dont parle Albert dans ses commentaires sur les livres de la politique : « *Cujus ratio est in quo-*
» *dam libro de problematibus quibusdam quem*
» *transtulit quidam, dicandum imperatori Fre-*
» *derico de græco in latinum, et sic incipit : Cum*
» *essem in Græcia, venit ad manus meas* (2). »

Les manuscrits que j'ai consultés ne portent point ce prologue ; mais on ne peut tirer de cette circonstance aucune induction contre la conjecture que je propose, d'autant plus que les citations faites par Albert et Saint Thomas du livre des problêmes se trouvent conformes à la version dont je publie un specimen N.°

Le petit traité *de coloribus* me paroît avoir passé dans la langue latine à la même époque et par la même voie. Dans un manuscrit de la Sorbonne, on lit cette note à la fin des Problêmes : *Ultima particula quæ est circa colores deficit hic, quia*

(1) Manuscrit lat. Sorb. N.° 946.

(2) Polit. lib. II. c. 7. §. E.

non erat in græco exemplari ; verumtamen de hoc per se determinatum est in libro de coloribus, qui sequitur immediate post ipsum.

Comme le livre *de lineis insecabilibus* se trouve fréquemment joint au précédent, je donnerois volontiers à l'un et à l'autre une origine commune.

J'ai exposé l'autorité d'après laquelle j'attribuois à Robert la version des Ethiques. Quant aux versions connues sous la dénomination d'*Ethica vetus* et d'*Ethica nova*, l'une des deux étoit certainement connue en 1215, puisqu'on voit dans le mandement de Robert de Courçon la lecture de l'Ethique autorisée dans l'université : cette Ethique ne se composoit pas de six livres, puisque Hermann l'allemand traduisit l'ouvrage d'Aristote de l'arabe, parce que les Latins ne le possédoient pas complet. Plus j'examine l'*Ethica vetus*, plus je pense qu'elle est antérieure aux siècles de la scholastique. L'*Ethica nova*, au contraire, ne remonte point au-delà du XIIIe siècle. A en juger par le style dont elle est écrite et les mots grecs qu'elle renferme, les huit livres de la politique n'auroient-ils point pour traducteur Robert de Lincohln ? Il faut remarquer que la dernière phrase des Ethiques indique que cet ouvrage en étoit en quelque sorte le complément : aussi se trouve-t-il à la suite du commentaire d'Eustrate, et presque toujours joint aux dix livres de *la morale*. Autre observation : Vin-

cent de Beauvais, qui n'a extrait que l'*Ethica vetus* et l'*Ethica nova*, ne cite jamais *la Politique* d'Aristote : tous ceux au contraire qui ont connu les huit livres des *Ethiques*, citent aussi les huit de *la République*. Ne peut-on pas conclure de cette observation que les deux ouvrages ont été traduits dans le même temps ?

Les deux livres des Economiques ont été mis en latin à Anagnie, au mois d'août de la première année du pontificat de Boniface VIII, c'est-à-dire en 1295. « *Explicit yconomia Aristotelis trans-* » *lata de græco in latinum per unum archiepis-* » *copum et unum episcopum de Græcia et ma-* » *gistrum Durandum de Avernia, latinum pro-* » *curatorem universitatis tunc temporis in curia* » *romana. Actum Anagniæ in mense augus-* » *ti, pontificatus D. Bonifacii VIII anno pri-* » *mo* (1) ».

Tels sont les renseigemens que j'ai pu recueillir touchant l'âge et les auteurs des versions grecques-latines employées par les docteurs scholastiques dans la dernière moitié du XIII.ᵉ siècle.

---

(1) Manuscrit lat. Sorbonne, 841.

CHAPITRE III.

De l'introduction de la Philosophie musulmane en Occident, et recherches sur les traductions arabes-latines.

C'ÉTOIT une opinion assez généralement reçue dans le moyen âge que, dès le temps de Charlemagne, on fit des traductions de l'arabe. Cette opinion a trouvé des partisans parmi quelques savans des derniers siècles. Tribecchovius s'appuie à cet égard d'un passage de Trithemius ; mais ce passage, eût-il le sens qu'il lui donne, ne sauroit être adopté. Trithemius, écrivain du XV.e siècle, admet tous les récits qui avoient cours dans les siècles précédens. De son temps la Chronique du faux Turpin étoit encore regardée comme un monument historique digne de foi. D'ailleurs j'ai vainement cherché dans le texte de ce chronographe ce que Trithemius a cru y voir (1).

Toutefois la même assertion a été répétée par

(1) De doct. schol.

Cornigius (1), Huet (2), Muratori (3), Ackerman (4), etc. Le savant évêque d'Avranches est tombé ici dans une étrange méprise ; la traduction du *Tacouïm alabdan* d'Abou-Aly-Yahya-ben-Djezlah, dont le nom a été corrompu en celui de Buhahylyha-Byngezla (5), faite par le juif Sarraguth, n'est point dédiée à Charlemagne, mais à Charles d'Anjou, frère de Saint Louis et roi de Sicile (6).

Puisqu'on pouvoit croire au XIII.e siècle que Charlemagne avoit été à Jérusalem, et placer sous son règne la publication des aphorismes de l'école de Salerne (7), il étoit tout aussi facile d'attribuer à ce siècle des versions arabes-latines.

---

(1) De Academiis.

(2) De claris interpr.

(3) Antiq. Ital. med. av. t. III.

(4) Stud. med. Salern. hist. p. 18.

(5) Voy. l'art. que j'ai consacré à la médecine arabe dans la *Biographie universelle* ; c'est par erreur qu'on y lit *Sarragutto*.

(6) Friend et Mathias font vivre Sarraguth et *Buhahyliha* à la cour de Charlemagne, pour lequel ils composèrent le Tacouïm. Mais pour détruire toutes ces erreurs, il suffit de dire qu'Ibn Djezlah mourut en 1099. Voy. Friend, op. t. II. p. 286. G. Mathias, conspect. *Hist. med. chron.* §. 85.

(7) Cat. Bibl. angl.

Mais pour avoir une idée exacte de l'époque à laquelle les écrits des Arabes ont pu passer dans la langue latine, il ne sera point inutile de jeter un coup-d'œil sur l'époque où s'établit la philosophie parmi les Arabes, et par quelle voie leurs travaux scientifiques pénétrèrent parmi les chrétiens. Ces considérations nous fourniront des dates certaines propres à nous guider dans notre sujet.

Alboulfaradj nous peint en peu de mots le genre d'études et de sciences qui existoient chez les Arabes avant la venue de Mahomet.

« L'érudition de ce peuple, celle dont il se faisoit gloire, consistoit à connoître sa langue et les règles auxquelles elle étoit soumise ; à composer en vers et en prose : les besoins de la vie et une longue expérience lui avoient enseigné les temps auxquels se lèvent les étoiles, les astres dont la présence sur l'horizon annonce les pluies ; mais ces notions, il les acquéroit sans méthode et sans qu'on les lui enseignât. Quant à la philosophie, Dieu ne lui en avoit rien appris, et il y étoit naturellement peu propre (1). »

Cet état se prolongea, à quelques légères modifications près, sous la dynastie des Ommiades ; mais lorsque les enfans d'Abbas furent parvenus

(1) Specim. hist. Arab. p. 7. ed. nova.

au

au trône, un changement remarquable se fit dans la nation, et ces Arabes, qui n'avoient vécu que par la guerre et par la propagation de l'islamisme, se livrèrent avec ardeur à l'étude des sciences.

On trouve la cause de ce changement dans la manière dont s'établit la maison des Abbassides.

Lorsque Moarviah eut été élevé au califat, lorsqu'il eut rendu héréditaire dans sa famille un sceptre que devoit donner le choix des Musulmans, les enfans d'Abbas et d'Aly, immolés par l'ombrageuse politique des Ommiades, cherchèrent un asile dans l'Arabie, la Mésopotamie et les provinces orientales de la Perse. Eloignés du tumulte des affaires publiques, du gouvernement auquel leur origine les appeloit à prendre part, ils coulèrent leurs jours dans la retraite, dans des exercices de piété, dans la culture des sciences connues des Arabes. En Arabie, ils ne pouvoient s'adonner qu'au genre d'érudition dépeint par Aboulfaradj; en Mésopotamie, ils trouvèrent les nestoriens chez lesquels dominoit l'étude de la philosophie grecque, dont les écoles nombreuses étoient dans un état de splendeur et de renommée. En Perse, dans le Khorassan surtout, les nestoriens poursuivis par la haine des Grecs, et s'expatriant pour échapper aux persécutions, se représentoient avec le même éclat et jouissoient peut-être de plus de considération; car les Persans n'avoient jamais été

étrangers aux doctrines philosophiques, soit qu'elles vînssent de la Grèce, soit qu'elles sortissent de l'Inde. Autant les Arabes conquérans avoient peu de penchant pour les sciences, autant les peuples de l'Irac aimoient les discussions scientifiques et toutes les subtilités de la métaphysique. Ce goût, né de l'état de la civilisation, s'étoit encore accru sous le règne de Nouchirvan qui attira à sa cour les philosophes grecs, et fit traduire dans sa langue les ouvrages les plus célèbres de l'antiquité. On se rappelle d'ailleurs que plusieurs philosophes avoient été forcés de se réfugier en Perse où ils professoient librement leurs opinions.

Cependant le joug des Ommiades commençoit à déplaire au peuple. De grandes divisions s'étoient élevées parmi les Musulmans, lorsque Moarviah avoit entrepris d'assurer le califat à sa postérité. Si la raison persuadoit à quelques-uns que le maintien et le repos de l'Etat dépendoient de l'hérédité de la puissance, afin de réprimer les ambitions particulières, les autres rejetoient toute idée de se donner des maîtres, et sur-tout de rendre la possession de l'autorité invariable en la fixant dans une seule famille. C'étoit par un semblable motif qu'à la mort de Mahomet, Ali avoit été éloigné du califat, qu'Abou-Beer, Omar, Osman y avoient été appelés à son exclusion. L'autorité attachée au titre de calife étoit purement

religieuse, et cette dignité ne pouvoit s'assimiler à la monarchie, telle qu'elle existoit chez les *peuples infidèles* : elle devoit être le prix de la piété la plus sincère, de l'attachement le plus invariable aux préceptes du coran. Ainsi la dynastie des Ommiades, combattue dès son origine par la plupart des Musulmans, devint bientôt l'objet de la haine et du mépris public, lorsqu'elle ne produisit plus que des tyrans, ou des princes indignes de leur élévation (1). Tandis qu'elle marchoit à sa ruine, Ibrahim, l'iman de la famille d'Abbas, auquel un descendant d'Ali avoit transmis avant sa mort ses droits au califat, travailloit à établir sa puissance dans les diverses parties de l'empire arabe, dans le Khorassan sur-tout, peuplé d'un grand nombre de partisans d'Ali; ce n'étoit point par des voies ouvertes qu'il s'acheminoit vers la puissance souveraine; mais des hommes revêtus de sa confiance parcouroient, sous le titre de missionnaires, les provinces, prêchant secrètement une doctrine à la fois religieuse et politique, par laquelle les Musulmans qui y étoient initiés reconnoissoient les Abbassides pour légiti-

(1) Ces vues, sur la nature du califat dans son origine, sont très-bien développées par Ibn. Khordoun dans ses *Prolegomènes*. Manuscrit arab. de la bibl. Roy. nouv. acquisition.

mes possesseurs du califat, et s'engageoient à défendre leurs droits. Enfin l'étendard de la maison d'Abbas fut arboré dans le Khorassan ; une armée, composée de Persans pour la grande partie, et dans laquelle on distinguoit les Barmécides et plusieurs familles illustres de la Bactriane, s'avança triomphante vers l'Euphrate, renversa tous les obstacles ; et les Ommiades, battus sur tous les points, immolés par-toût à la vengeance de leurs ennemis, cédèrent enfin le trône aux Abbassides.

Cette nouvelle famille long-temps exilée chez les Persans, élevée au trône par leurs efforts, les appela au partage des dignités de l'empire et prit insensiblement leurs goûts, leurs manières, leurs penchans. Cette mémorable révolution eut aussi, dans l'origine, une grande influence sur le sort des nestoriens. La fortune de quelques familles persannes leur devint commune. Les califes les voyoient avec plaisir, tandis qu'ils haïssoient les chrétiens des sectes opposées, les regardant comme des espions de l'empire grec. D'ailleurs les nestoriens présentoient une utilité qu'on ne trouvoit point dans leurs coreligionnaires : très-habiles dans la médecine, ils étoient aussi très-exercés dans les sciences mathématiques, dans l'astronomie, et passoient pour habiles astrologues. On ne peut oublier le penchant que les premiers califes Abassides montrèrent pour les astrologues, penchant for-

tifié par leurs relations intimes avec les Persans (1).

Almanzor, dont une partie de la vie s'étoit écoulée en Perse, appela Kaled le Barmécide au ministère. Lorsque son trône parut solidement établi, il fit marcher de concert et le soin de son administration et la culture des sciences; soit qu'il cédât à un goût naturel, soit que son génie lui inspirât de donner une nouvelle direction au génie actif et belliqueux des Arabes, il entreprit d'enrichir leur langue des ouvrages scientifiques des Grecs, et ordonna qu'on les recherchât et qu'on les traduisît. Ibn Khaldoun nous apprend que le premier ouvrage traduit fut les Elémens d'Euclide. Ses dignes successeurs, Aroun Al-Rachid, élevé par les soins de Yahya, le Barmécide; Mamoun, dont la jeunesse confiée à Djafar s'étoit écoulée dans le Khorassan, et dont les ministres, Persans eux-mêmes, devoient leur fortune aux Barmécides, travaillèrent avec la même ardeur à éclairer les Arabes: et l'on vit, dans l'espace de moins d'un siècle, la plupart des richesses scientifiques de la Grèce passer dans la langue du Coran, grace à l'activité laborieuse d'Hossain, d'Isaac, de Costa-ben Luca et de beaucoup d'autres traducteurs Persans d'origine, et presque tous nestoriens de religion.

---

(1) Khondemir fait remarquer que le règne d'Almanzor fut l'époque d'un changement notoire dans les mœurs arabes.

On traduisit d'abord des ouvrages de mathématiques, de médecine et d'astronomie, puis on en vint aux traités de logique et de métaphysique. Aristote ne put être oublié, car depuis long-temps les nestoriens s'étoient rendu ses écrits familiers, et y puisoient des armes pour combattre les décisions des conciles d'Ephèse et de Chalcedoine. Aussi trouve-t-on parmi les écrits d'Alkindi un petit traité sur les livres d'Aristote, qui prouve que cet auteur les avoit lus et étudiés. Ibnkhaldoun observe qu'Algazéli et Fakhr-eddin Rhazy furent les premiers à employer la logique dans les discussions théologiques, et que le mélange de la philosophie et de la théologie, qui suivit de près l'introduction des ouvrages grecs, contribua puissamment à corrompre la religion musulmane. Enfin Avicenne parut, et embrassant dans ses écrits un plan aussi vaste que le philosophe de Stagyre, lui prodiguant ses louanges, adoptant presque toutes ses opinions, tantôt l'abrégeant, et tantôt le commentant, il décida de sa fortune parmi les Arabes.

Avant de passer à d'autres considérations, je me livrerai à quelques remarques sur un point d'histoire littéraire souvent agité et jamais résolu. On s'est demandé fréquemment si les traductions arabes d'auteurs grecs étoient faites d'après le texte grec même, ou d'après des versions syriaques.

Cette question n'a été résolue dans les deux sens opposés, que parce qu'on ne l'a point examinée avec assez d'attention. En nous en tenant aux témoignages historiques, aux textes de Hadji Kalfa (1), et de Léon l'Africain (2), on voit que parmi les versions arabes quelques-unes furent faites du syriaque, le plus grand nombre du texte grec même. Comment croire en effet que les nestoriens ignorassent cette dernière langue; qu'elle fût inconnue des fils de Monça, d'Alkindi (3), de Costa-ben Luca, d'Hossain, et de son fils Isaac, et de plusieurs autres traducteurs ou philosophes arabes que je pourrois citer; sous le califat d'Almanzor, d'Aroun Al-Rachid, de Mamoun, de Molewekkel, il y eut plusieurs colléges de traducteurs : les travaux entrepris y passoient en quelque sorte par trois degrés, l'interprétation pure et simple, la révision, la transcription.

Les meilleurs traductions étoient celles qui avoient été soumises à la révision d'hommes versés dans la langue grecque, ou dans la science à la-

(1) Bibliograph. manuscrit arabe de la bibl. Roy. N.° 875.

(2) Ap. Casiri, bibl. arab. hisp. t. 1.

(3) Dans un petit traité arabe sur la sphère armillaire, Alkindi indique plusieurs causes de l'infidélité des versions arabes de l'Almageste, ce qui montre qu'il savoit le grec. Manuscrit arabe de la bibl. Roy. N.°

quelle appartenoit l'ouvrage traduit : mais toutes ne réunissoient pas cet avantage ; en sorte que parmi les versions arabes, les unes doivent être moins, les autres plus correctes ; et il a pu arriver que, si le réviseur étoit au-dessous de ses fonctions, la révision fût inférieure à l'interprétation. Quant à la transcription, elle consistoit à transcrire l'ouvrage mis en arabe, non pas en le copiant fidèlement, mais en faisant, soit au texte de l'auteur, soit à ses démonstrations, les corrections, modifications que le copiste ou plutôt l'éditeur jugeoit convenables ; cet éditeur étoit ordinairement un savant de profession, et quelquefois la langue grecque lui étoit familière : tel étoit le célèbre Nassir-Eddin, auquel on doit des éditions de plusieurs mathématiciens grecs. La distinction que je viens d'établir nous explique aussi pourquoi la version des élémens d'Euclide s'éloigne assez souvent du texte grec.

Pour juger avec certitude du mérite des versions arabes, il faudroit donc s'assurer : 1.° si elles sont faites du grec ou du syriaque : 2.° si c'est une simple interprétation, ou une révision, ou une transcription.

Je reviens à mon sujet. Les progrès rapides des armées abbassides obligèrent les Ommiades à chercher un asile dans le pays le plus éloigné du centre de leur domination. Un d'eux, échappé par miracle au massacre de sa famille, aborda, après

des aventures extraordinaires, sur le sol de l'Andalousie, et y fut salué calife. Alors commença, pour les Ommiades et pour les Sarrazins, une époque également brillante dans les fastes de l'histoire politique et littéraire. Les farouches enfans d'Ommoya, qui avoient été conquérans, sauvages ou ineptes sur le trône de Damas, parurent renoncer à leurs mœurs barbares, en s'établissant en Espagne. Ce changement, résultat de l'influence exercée par le peuple vaincu sur le peuple vainqueur, préparé par les émigrations d'Arabes et de Persans en Espagne (1), tourna au profit des sciences. On vit des académies s'élever à Cordoue, à Seville, à Grenade, à Tolède, à Xativa, à Valence, à Murcie, à Alméria, en un mot, dans presque toutes les villes soumises aux Sarrazins (2). Les princes y attiroient par leurs bienfaits les hommes les plus célèbres de la nation, les dotoient de riches revenus, y attachoient de nombreuses bibliothèques. Mais quels que fussent les secours que l'é-

(1) Il s'établit en Espagne des colonies de Khorassaniens. La ville de *Beïda* fut ainsi appelée pour rappeler celle du même nom qui étoit en Khorassan. Manuscrit arabe de la bibl. Roy. N.° 705.

(2) Voyez sur ces écoles, et les hommes distingués qu'elles ont produits, Middeldorph, *Comment. de instit. litter. in Hispania.* Cette dissertation a le mérite d'offrir réunis les détails épars dans Casiri.

tude des sciences trouvât en Espagne, l'Orient, la mère-patrie, étoit toujours regardé comme la source de toutes les connoissances : de même qu'un docteur devoit, parmi les chrétiens, parcourir les écoles de France, d'Angleterre, d'Italie, pour obtenir quelque renommée; de même le musulman espagnol qui prétendoit au titre mérité de docteur universel, de savant profond, s'éloignoit du sol natal, traversoit l'Afrique, fréquentoit les écoles d'Egypte, se rendoit en Syrie, à Bagdad, en Perse, en Khorassan, moissonnoit la science par-tout où elle se trouvoit; recherchant avec ardeur les leçons des maîtres habiles (1).

On se persuade par l'examen de ces rapports, que l'Espagne ne pouvoit être étrangère aux succès qu'obtenoient les sciences dans l'empire des califes Abbassides : que l'étude de la philosophie dut y suivre la même marche progressive que dans les autres provinces musulmanes, et que les ouvrages publiés en Orient passoient promptement dans les écoles d'Espagne.

---

(1) On peut prendre une juste idée des rapports littéraires qui existoient entre l'Espagne arabe et les autres provinces de l'empire musulman dans la lecture du manuscrit arabe de la bibl. Roy. N.° 704. L'auteur y donne la nomenclature de tous les Arabes d'Espagne qui ont passé sur le continent opposé.

Remarquons en effet, que les philosophes arabes, espagnols, les plus renommés, suivirent de près Algazeli, Fakhr-Eddin, Rhazy, Alpharabius, Avicenne, etc. En Andalousie, comme en Orient, les mathématiques et la médecine, furent cultivées avant la philosophie proprement dite. Averroës, qui vivoit après Aliben-Vagel, Geber, Azarchel, Avem-Pace et Djafaribn Thofail, mourut, selon l'opinion la plus commune, en 1198 de notre ère.

Dès que les sciences et la philosophie furent cultivées chez les Arabes d'Espagne, il est facile de concevoir comment le goût s'en introduisit parmi les chrétiens : Les Arabes, lorsqu'ils entreprirent la conquête de l'Espagne, n'avoient point de forces suffisantes pour s'y établir et s'y maintenir par les armes : ce fut à des transactions modereés, en laissant aux habitans leurs mœurs et leur culte, à la charge de certains impôts, que leur expédition dut ses succès durables. La chrétienneté, et sans doute aussi le monde musulman, virent avec étonnement Egilone s'unir au sarrazin Abdelazyz. En général, les princes musulmans d'Espagne se montrèrent beaucoup plus tolérans que les autres califes, en fait de religion et de doctrine philosophique. Abd-Errahman comptoit un grand nombre de chrétiens parmi ses sujets, et loin de les persécuter, il portoit les musulmans

à s'unir à des chrétiens. Au milieu des Maures, les Espagnols jouissoient avec fierté d'une espèce d'indépendance ; la conservation de leurs églises, de leur culte, de leur religion, masquoit en partie la honte de leur asservissement. Cette férocité musulmane, telle que la peignent les romanciers et quelques chroniques du temps, leur en imposoit si peu, qu'ils s'unissoient volontiers aussi par le mariage à des familles musulmanes. Peu-à-peu la langue arabe leur devint aussi familière que la leur, et on fut obligé de faire dans le X.e siècle une version arabe des canons ecclésiastiques, pour l'usage des catholiques des provinces musulmanes. Ce n'étoit pas seulement dans la classe moyenne des deux peuples que des liaisons se contractoient. Ibn Abad, roi de Seville, donna sa fille en mariage à Alphonse VI, roi de Castille, tandis qu'Alphonse V, roi de Léon, maria sa fille à Abdallah, roi de Tolède. Deux princes chrétiens, dépossedés par D. Sanche, reçurent un asile, trouvèrent des défenseurs chez les princes maures. Plus tard le roi de Maroc passa le détroit et rétablit sur le trône un roi de Castille, banni par son propre fils : à la bataille d'Albacara, livrée en 1010 entre deux princes sarrazins, on trouva parmi les Maures un comte d'Argel et les trois évêques de Vic, de Barcelonne et de Gironne.

Les liaisons que la politique, plus puissante que

la religion, établissoit entre les princes chrétiens et maures, le commerce les faisoit naître, les entretenoit entre les sujets des deux nations, et les étendoit jusqu'aux provinces méridionales de la France. Par exemple, les rapports des Sarrazins avec la ville de Montpellier étoient d'autant plus nombreux, qu'à l'origine de cette ville un grand nombre de ses habitans étoient des Espagnols, attirés en France par les privilèges de Louis le Pieux (1), qui avoient véçu parmi les Maures. Ceux-ci ne furent chassés de France que vers la fin du X.e siècle. Les intérêts du commerce résistoient aux croisades prêchées contre les mêmes Sarrazins, qui continuoient d'apporter à Montpellier les objets de leur commerce (2). Quoique ces rapports n'aient rien de commun avec les lettres, ils prouvent au moins que la différence de religion n'établissoit point entre les peuples chrétiens et musulmans des barrières insurmontables; et si le désir des richesses applanissoit ainsi les obstacles, que ne devoient pas produire chez l'homme qui en

---

(1) Voy. Duchesne, Hist. de France, script. t. II.

(2) Nous avons un traité conclu entre le seigneur de Montpellier et l'évêque d'Agde, dans lequel celui-ci permet au prieur et à toute la communauté de Montpellier de recevoir tous les marchands chrétiens et sarrazins que le commerce conduira à Agde.

Voy. d'Aigrefeuille, Hist. de *Montpellier*, t. I. 44.

étoit possedé, l'amour des sciences, la passion du savoir qu'alimentent et qu'accroissent les difficultés ? Le reste de l'Europe pouvoit-il rester étranger à la fortune qu'obtenoient les lettres à la cour des califes d'Espagne.

Une autre cause contribua puissamment à répandre dans les états chrétiens la renommée des philosophes arabes. Au temps où les sciences fleurirent dans l'Andalousie, les juifs y étoient nombreux, ils avoient des académies, et à l'aide de leurs connoissances dans la médecine, ils s'introduisirent à la cour des princes chrétiens comme à celle des princes musulmans. On les trouve en aussi grand nombre dans plusieurs villes de France, où leurs écoles jouissoient d'une grande réputation (1). Telle devint leur puissance à Marseille, que les princes défendirent à diverses reprises de les élever à la baillie, la première des magistratures. Cette défense, commune à la Gaule Narbonnaise, dut être observée avec plus de sévérité, lorsque les juifs proscrits par Wamba, persécutés par les califes d'Orient, refluèrent sur l'Espagne et la France méridionale. En même temps qu'ils s'adonnoient au négoce, ils cultivoient les sciences avec succès, et le douzième siècle qui avoit produit Azarchel dans l'astronomie, Aven-Zohar dans

(1) Voy. l'Itinéraire de Benjamin de Tudela.

la médecine, Avem-Pace, Ibn Thofaïl, Averroës dans la philosophie, vit fleurir Abenhesra, Jonah ben Ganach, Maimonides, Thibon, Bechaï, David Quinchi en Espagne, en France, Moïse Haddarschan, Salomon Jarchi, etc.

Les chrétiens prenoient par ces voies diverses le goût des sciences : aussi Alvare de Cordoue se plaint-il amèrement du penchant des chrétiens pour la langue et la littérature des Sarrazins (1). Hugues de St.-Victor, dans une lettre à l'évêque de Seville, lui reproche de se livrer avec trop d'ardeur à l'étude de la philosophie payenne. Enfin, les nombreux traités, composés contre les juifs pendant le 12.e et le 13.e siècle, suffisent pour établir l'influence qu'ils obtenoient parmi les chrétiens (2).

Mais ce n'étoit pas seulement par l'Espagne et le canal des juifs que la philosophie musulmane s'introduisoit en Occident. Les Arabes, maîtres de l'Afrique, d'une partie de la Sicile et des îles qui l'avoisinent, vivoient dans de perpétuels rapports avec les princes Normands. Roger aimoit les sciences et recherchoit les hommes qui y excelloient. On se rappelle que le célèbre Edrissi habitoit à sa-

(1) Andres, Historia d'ogni litteratura, t. 1. p. 274.

(2) Voy. Guill. d'Auvergne, Tract. de legibus, ap. opp. t. 1. p. 25.

cour, et qu'il composa pour son instruction un globe terrestre d'argent, sur lequel il avoit fait graver en arabe tout ce qu'il avoit pu savoir des diverses contrées de la terre, alors connue (1). Sigonius attribue à Avicenne qu'il fait Espagnol par une erreur commune dans le 13 et le 14.e siècle, et à Averroës : *génies singuliers*, le rétablissement des sciences en Italie, où les invasions des barbares les avoient éteintes (2). Le même historien nous représente un Arabe d'Espagne, renommé par son habileté dans les arts magiques, venant en Sicile, suivi de vingt Arabes, pour empoisonner Fréderic (3). Le moine de Padoue nous montre le tyran Ecelin se faisant accompagner d'augures, qui contemploient les astres et supputoient les mois pour lui annoncer l'avenir avec exactitude. Parmi ces augures, se trouvoit un certain Paul, sarrazin venu de Bagdad, et portant une longue barbe, qui, selon l'expression du même chronographe, *tam origine quam aspectu et actu esset alter Barlaam* (4).

César d'Heisterbach parle de jeunes gens qui alloient étudier l'astrologie à Tolède, et il paroît,

(1) Voyez Biog. univ. à l'art. *Edrissi.*

(2) In opp. t. II. p. 706, ad ann. 1152.

(3) Ibid. lib. XII.

(4) Ap. Orstuis. t. I. p. 607.

que

que de son temps l'astronomie ne se distinguoit point de cette science.

Enfin, la protection que Fréderic II et son fils accordèrent aux lettres et à la philosophie, le culte qu'ils leur rendoient, mit en grande vogue les ouvrages des philosophes arabes.

Quoique je n'aye offert ici que de courts aperçus, ils suffisent cependant pour indiquer par quelles voies et suivant quelle progression le goût de la philosophie musulmane a pu s'introduire en Occident.

---

§. I.er *CONSTANTIN L'AFRICAIN.*

Nous n'avons point à nous occuper du juif Feraguth, puisqu'il vivoit au XIII.e siècle.

Le premier traducteur que l'on connoisse est le moine Constantin : si nous devons en croire Pierre Diacre, dont le récit paroît dicté par l'enthousiasme, Constantin, né sur la côte d'Afrique, se rendit à Babylone, où il étudia la grammaire, la dialectique, la physique, la géométrie, l'arithmétique, les mathématiques, l'astronomie, la nécromancie et la musique : lorsqu'il se fut instruit dans ces sciences, il passa dans l'Inde, revint par l'Ethiopie et l'Egypte en Afrique, après avoir passé trente-neuf ans à voyager pour acquérir la sagesse de tous les peuples de l'Orient : sachant que ses

compatriotes en vouloient à ses jours, il s'embarqua secrètement, et vint à Salerne où il se cacha sous l'habit d'un mendiant. Le frère du roi de Babylone le reconnut; et le duc Robert le combla d'honneurs. Mais Constantin s'arracha à la fortune, et vint prendre l'habit de moine dans le monastère du mont Cassin.. On conviendra que ce récit a quelque chose de merveilleux. Ce voyage dans l'Inde et l'Ethiopie, le crime projeté par les Africains, la rencontre fortuite du frère du calife de Bagdad à Salerne, tout ceci est hors les bornes de la vraisemblance.

Constantin, sous l'habit de religieux, se consacra tout entier à enrichir l'Occident du fruit de ses voyages. La plupart de ses traductions sont relatives à la médecine, et ont été faites d'après des textes arabes. Elles ont fait connoître à l'Occident divers ouvrages d'Hypocrate et de Galien.

Jean, son disciple, marcha sur ses traces, et publia après sa mort ses aphorismes, utiles aux médecins. Il mourut à Naples, où il laissa tous les livres de Constantin. Jean florissoit vers 1072; ainsi, Constantin vivoit vers le milieu du XI.e siècle, avant que les croisades eussent été prêchées.

§. II. *GERBERT*.

L'histoire de Gerbert, devenu pape sous le nom de Silvestre II, est tellement enveloppée de fables, qu'il est impossible de l'en dégager entièrement. Un fait avoué par tous les historiens du temps, c'est qu'il puisa chez les Maures d'Espagne ses connoissances en mathématiques. Savoit-il l'arabe ? la lecture de ses ouvrages ne m'a rien appris à cet égard; néanmoins il ne pouvoit ignorer la langue d'un pays où il ne pouvoit parvenir à son but qu'en multipliant ses moyens de communication avec les savans. A-t-il fait des versions? on n'en connoît aucune : ses divers écrits annoncent plutôt l'étude des Grecs que des Arabes; il semble n'avoir emprunté à ceux-ci que des méthodes arithmétiques et algébriques. Gerbert mourut en....

Hermann *Contract* n'est poiut l'auteur des versions d'Aristote qu'on lui attribue. J'en parlerai plus loin.

---

§. III. *ADELARD DE BATH*.

Adélard, né en Angleterre, fréquenta les écoles de France, ainsi qu'on l'a vu précédemment. Si nous devons en croire l'anglais Pits (1), il par-

---

(1) De rebus anglicis, p. 200.

courut l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Egypte, enfin l'Arabie, où il trouva ce qu'il désiroit apprendre. Ses ouvrages nous annoncent qu'il visita la Grèce, ce qui me feroit croire qu'il puisa ses connoissances dans la langue arabe, en Asie ou en Afrique plutôt qu'en Espagne. Parmi les ouvrages dus à ce traducteur, on trouve un traité de l'astrolabe, une version des tables kharismiennes, une doctrine de l'abaque, la célèbre version arabe des élémens d'Euclide, et *l'isagoge minor Jafaris mathematici in astronomiam*. Ces différens ouvrages se trouvent dans les diverses bibliothèques d'Angleterre. La nomenclature des ouvrages d'Adélard, telle qu'elle est donnée par Pits, présente quelque confusion; le même ouvrage se trouve cité sous des titres différens.

L'Erichiafarim, dont il parle, me paroît être une corruption du mot Zydj Djafar, et n'être qu'une même chose avec les tables kharismiennes, dont je viens de parler. Albert cite ces tables dans son *Speculum astronomicum*, qu'il attribue à *Mohammed Alkarismy*, et qui étoient supputées d'après l'ère de Yezdedjerd (1). Il s'agit certaine-

(1) Spec. astr. cap. 2. Ce passage est très-corrompu dans les éditions imprimées. Je me suis assuré qu'il falloit en rectifier ainsi quelques mots d'après l'examen des manuscrits.

ment ici d'Abou Djafar Mohammed Ben Mouça Khuarezmita qui vivoit sous le califat d'Almanzor, auteur d'un abrégé du Sind-hend, et sur lequel on peut consulter Casiri (1). Peut-être faut-il attribuer au même Adélard la traduction du livre intitulé *Liber imbrium secundum Indos* (2). On voit au surplus que ce philosophe n'avoit emprunté aux Arabes que des ouvrages relatifs aux mathématiques et à l'astronomie.

§. IV. *ROBERT DE RETINES et HERMANN DALMATE.*

Sander parle d'un certain Rodolphe de Bruges, qui traduisit à Toulouse, en 1444, le planisphère de Ptolomée (3). Gessner avoit rapporté le même fait (4), Huet et Fabricius l'ont répété (5); mais Gessner prétend, d'après Walder, éditeur de cette version latine, qu'elle a été faite du grec; tout ceci est faux, ainsi qu'on le verra plus loin.

Vers le milieu du XIIe siècle, Pierrre le Vénérable, gémissant sur les progrès que faisoit la

(1) Bibl. arab. hisp. t. I. p. 428.

(2) Bibl. Roy. manusc. lat. N.° 7316 et 7329.

(3) *De claris brugensibus.*

(4) Epitom. edit. a J.-J. Frisir. Bâle, 1583.

(5) Bibl. med. et inf. lat. t. 6. p. 324. Huet de clar. interpr.

doctrine de Mahomet, et voulant la combattre dans tous ses points, fit faire une version latine de l'Alcoran. L'histoire de cette entreprise n'est pas encore parfaitement éclaircie. On y voit paroître trois traducteurs; le maître Pierre, Robert de Retines, et Hermann Dalmate. On peut expliquer cette singularité par la méthode qu'on suivoit alors pour mettre un texte arabe en latin. On prenoit avec soi un arabe ou un juif converti, qui expliquoit l'arabe en langue vulgaire, et l'auteur réputé de la version le mettoit en latin sous la dictée de l'interprète.

On verra ci-après divers exemples de cette méthode : le maître Pierre remplissoit sans doute ici le rôle d'interprète (1), Robert et Hermann écrivoient à tour de rôle, sous sa dictée. La traduction faite ainsi dut être attribuée, tantôt à Pierre, tantôt à Robert, tantôt à Hermann.

Quant au frère Pierre, notaire de Pierre le Vénérable, celui-ci, dans une lettre à Saint Bernard,

(1) Cette conjecture est autorisée par les expressions mêmes de Pierre le Vénérable, dans la lettre qu'il écrivit à Saint Bernard en lui envoyant la traduction de l'Alcoran: « Feci autem eam transferri a perito utriusque linguæ viro, magistro Petro Toletano; sed quia lingua latina non ei adeo familiaris, vel nota erat ut arabica, dedi ei coadjutorem . . . Fr. Petrum, notarium nostrum ». Vid. maxima Bibl. SS. t. 22. p. 1030.

s'exprime ainsi à son sujet : *Qui vera latina impolite vel confuse ab eo (magistro Petro) prolata « poliens et ordinans, epistolam, imo libellum « multis, ut credo.... perutilem futurum perfe- « cit* ». Cette lettre, ou ce petit traité, est la *Summa brevis contra hæreses et sectam Sarracenorum*, qui se trouve ordinairement uni à la version de l'Alcoran. Il paroît toutefois que l'honneur en appartenoit à Robert, puisque l'épître dédicatoire qui précède cette version (1), et qui est adressée à Pierre le Vénérable, porte son nom seul. Mais il s'y sert de l'expression *translatio nostra*, qui indique là le concours de plusieurs personnes. Dans cette même épître on lit ce passage remarquable : *Lex tamen ista, licet lethifera multis in locis, maximum testimonium, argumentumque firmissimum sanctitatis et excellentiæ legis nostræ videntibus et electis præbet. Istud quidem tuam minime latuit sapientiam, quæ me compulit interim astronomiæ geometriæque studium meum principale prætermittere. Sed ne præmium fastidium generet, ipsi finem impono, tibique cœlesti, cœlum omne penetranti, cœleste munus voveo, quod integritatem in se scientiæ complectitur. Quæ*

(1) Cette version fut faite en 1143. Voy. cat. manuscrit angl. et hist. t. 1. p. 164. D. J. Rodriguez de Castro, Bibl. española, t. 2. p. 498.

secundum numerum et proportionem, atque mensuram, cœlestes circulos omnes, et eorum quantitates et ordines, et habitudines, demum stellarum motus omnimodos et earumdem effectus atque naturas, et hujusmodi cætera diligentissime diligentibus aperit, nunc probabilibus nonnunquam necessariis argumentis innitens (1). Pierre le Vénérable nous apprend aussi que Robert et Hermann s'occupoient d'astronomie.... *Interpretantibus scilicet, (Alcoranum) viris utriusque linguæ peritis, Roberto retenensi de Anglia qui nunc papilonensis ecclesiæ archidiaconus est: Hermanno quoque Dalmata, acutissimi et litterati ingenii scholastico; quos in Hispania circa Iberum astrologicæ arti studentes inveni, eosque ad hæc faciendum multo pretio conduxi* (2).

Robert, après avoir commencé ses études en Angleterre, avoit voyagé en France, en Italie, en Dalmatie, en Grèce, en Asie, il demeura longtemps parmi les Sarrazins, et vint ensuite se fixer en Espagne. On ne connoît aucun autre de ses ouvrages; cependant je pense qu'il est le même que le Robert *Castrensis*, sous le nom duquel Manget nous a donné la version arabe-latine du

---

(1) Bibl. Patr. ubi supra, p. 1033.

(2) Ibid. p. 1030.

traité de Morien (Morin), *de compositione alchimiæ.* Lenglet-Dufresnoy donne à cette traduction la date de 1182, peut-être Robert a-t-il traduit les traités de Caled (Khaled (1).

Hermann, conduit par les mêmes goûts, le suivit dans ses voyages en Espagne. La bibliothèque royale possède une traduction du planisphère de Ptolomée, dont il est l'auteur (2), et voici les motifs sur lesquels j'appuie cette assertion : En tête du manuscrit on lit : « *Planispherium* « *Ptolomæi translatus de arabico in latinum* « *per Hermannum secundum* ». Vient ensuite un prologue, dans lequel l'auteur dédie sa version à un certain Thierry, *Theodorice diligentissime præceptor.* Il y parle de la communauté des travaux qui a existé entre lui et Robert, qu'il nomme *illustris socius Rodbertus retinensis* (*sic*). La version a été achevée à Toulouse, dans les kalendes de juin 1143. Ces détails prouvent évidemment qu'il s'agit ici d'Hermann le Dalmate, et que cette version est celle que l'on attribue à Rodolphe de Bruges.

---

(1) Voy. Manget, Bibl. chem. car. t. 1. p. 519. Lenglet-Dufresnoy, Hist. de la phil. herm. t. 1. p. 97.

(2) Manuscrit lat. N.° 7377. B.

§. V. *PLATO TIBURTINUS.*

Vers le temps de Robert et d'Hermann, vivoit un autre traducteur, *Plato Tiburtinus,* sur lequel je n'ai trouvé d'autres renseignemens, si ce n'est qu'il traduisit vers le milieu du XII[e] siècle. Il est cité par Guillaume, évêque de Paris. On lui doit une version de l'astronomie d'Albategnius, dont la bibliothèque de Sorbonne possède un fort beau manuscrit et diverses autres versions de traités relatifs à l'astronomie et à l'astrologie (1).

---

§. VI. *ALFRED et DANIEL DE MORLAY.*

C'est encore au XII.[e] siècle qu'appartiennent Alfred et Daniel de Morlay. Pits, à la vérité, place le premier après 1270, *post adventum Messiæ* 1270. Mais c'est une erreur. L'histoire des études d'Alfred, anglais de nation, est la même que celle de tous les philosophes du temps. On le voit visiter les écoles de France, d'Italie, acquérir la connoissance des langues, exceller dans la philosophie et les arts libéraux, enfin mériter le titre de *philosophus,* prix de courses pénibles et de longues méditations. Roger Bacon place Alfred sur la même ligne que Gérard de Crémone, Michel Scot, Hermann l'al-

---

(1) Catal. bibl. Reg. Paris. manusc. lat. t. 4. *tabula.*

lemand, etc. Selon Pits, voici les ouvrages qu'on lui doit :

1.° *In Boëtium de consolatione philosophiæ.*

2.° *In metheora Aristotelis.*

3.° *In eumdem de vegetalibus.*

4.° *De naturis rerum.*

5.° *De musica.*

6.° *De motu cordis.*

7.° *De educatione accipitrum.*

Les art. 1, 5, 7, me sont absolument inconnus.

La deuxième se trouve à la bibliothèque du Roi : à la vérité l'auteur y est appelé Alphidus ; mais les personnes habituées à la lecture des manuscrits se rendent facilement compte de cette leçon, due à l'absence d'un signe abréviatif. Ce traité a certainement été composé par un chrétien.

Le troisième est la version du livre *de vegetalibus et plantis*, dont je donne un specimen. Ce n'est pas que le nom d'Alfred se trouve exprimé dans le prologue ; mais on le lit dans deux manuscrits de la bibliothèque Royale. Ce traducteur est nommé Alfredus de Sarchel, et une autre fois Alfredus simplement. Si l'on pouvoit élever quelque doute sur l'authenticité de cette attribution, je citerois en sa faveur un commentaire de Pierre d'Auvergne sur le même livre *de vegetalibus*, le prologue en établit l'exactitude (1). La ver-

(1) Manuscrit lat. Sorbonne, 954.

sion est dédiée à Roger de Herford, qui écrivoit sur la fin du XII.e siècle, ce qui nous donne l'époque à laquelle vivoit Alfred, et sert à rectifier Pits (1). Quant au lieu où cette version fut faite, la critique à laquelle Roger Bacon se livre touchant la synonymie du *Belinum*, prouve que l'auteur l'exécuta en Espagne.

La bibliothèque de Saint-Victor possède un très-court commentaire d'Alfred sur le même livre *de plantis* (2).

L'article 4 ne seroit-il point le livre *de causis elementorum?* Dans presque tous les manuscrits, il se trouve joint au traité des végétaux. Le style des deux traductions a beaucoup de rapport.

Le petit traité *de motu cordis* peut être aussi celui qu'on lit dans le manuscrit latin 6443, et qui est évidemment traduit de l'arabe.

Daniel de Morlay florissoit, tandis que Richard combattoit en Palestine contre Saladin. C'est encore un élève de l'université de Paris. Il semble que depuis le X.e siècle, les sciences divines ou humaines n'ayent pu produire un grand homme en quelque région de la chrétienté que ce fût, sans

(1) Plusieurs manuscrits portent simplement l'initiale R. Le manuscrit lat. N.o . . . donne le nom en toutes lettres, et cette leçon est justifiée par le commentaire de Pierre d'Auvergne.

(2) Manuscrit lat. St.-Victor, N.o

que notre école ait à réclamer quelque rayon de sa gloire. Daniel, au milieu de ses études, se prit d'une passion subite pour les mathématiques ; les biographes anglais s'expriment à son sujet d'une manière remarquable : « *Abreptus*, dit Pits d'a-» près Leland, *nimio mathematicorum desiderio* » *usque in Arabiam, ubi plerumque illæ artes* » *maximè floruerunt, iter suscipere disposuit,* » *ut ad fontes ipsos sitim expleret.* Mais, ajoute-» t-il, *monitus tamen postea eas artes in His-* » *pania non minus accurate quam in Arabia* » *tunc doceri, eo profectus, Toletis illas didi-* » *cit maxima aviditate, et in patriam postea* » *reversus, de iis docte scripsit* (1).

Parmi ses divers ouvrages, Pits indique *de principiis mathematicis; de superiori mundo; de inferiore mundo* : je n'en ai vu aucun.

---

§. VII. *AURELIUS, EUGENIUS-AMMIRATUS, PHILIPPE, MARC.*

Je dois encore dire un mot ici d'Aurélius, traducteur de l'appendice du quatrième livre des météores, et d'Eugenius Ammiratus, auteur de la version de l'optique de Ptolomée; l'âge et les travaux du premier me sont inconnus. M. Caussin pense que le second vivoit dans le XII.ᵉ siècle; je le placerai plutôt sous le règne de Frédéric II, ou

---

(1) Pitseus, de reb. angl. p. 254, ad ann. 1190.

de Manfred. La fameuse lettre qui porte leur nom se prête à cette conjecture.

Je garde le silence sur Gilles de Tebaldis, parce que ses traductions ont été faites d'après d'autres versions espagnoles.

Philippe, clerc de l'église de Tripoli, est l'auteur de la version du *livre du secret des secrets*. On ne sait à quelle époque il vivoit; mais il étoit certainement antérieur au XIII.e siècle, puisque sa traduction est employée par Saint Thomas, Roger Bacon et plusieurs écrivains de cette époque.

Philippe l'a dédiée à *Guido de Valentia*, évêque de Tripoli. Le P. Lequien ne fait aucune mention de ce personnage. A la vérité tout ce qu'il dit de ce siége est très-incomplet (1). Guido ne seroit-il pas le prélat désigné par la lettre initiale G. dans une charte de vente faite par Ham, connétable de Tripoli, aux hospitaliers, et qui porte la date de 1204 (2)?

Marc, chanoine de Tolède, est auteur d'une traduction latine de l'Alcoran (3), et d'une version du traité de Galien *de motibus liquidis* (4).

(1) Oriens Christ. t. 3. col. 1178.

(2) Sebast. Pauli. *Cod. dipl. del. sacr. milit. ord. Gerosol.*

(3) Manusc. lat. bibl. Roy. N.° 3394. Saint-Victor, N.° 253.

(4) Manusc. lat. ibid. N.° 6865. Sorbonne, N.° 986.

Son âge m'est tout-à-fait inconnu, mais un moyen assez sûr pour le déterminer, seroit de rechercher dans les auteurs du moyen âge les citations fournies par le traité de Galien, et de les appliquer aux manuscrits que nous en possédons. A en juger par l'écriture des manuscrits, il étoit postérieur au XIII.[e] siècle.

---

§. VIII. *De l'Archidiacre DOMINIQUE GONDISALVI, et du juif JEAN, connu sous le nom de* JOHANNES HISPALENSIS.

La philosophie de Fakhr-eddin, d'Algazel, d'Alfarabius, d'Avicenne, etc. avoit obtenu un grand succès en Orient, où elle avoit été frappée des censures des docteurs les plus attachés à la pureté de l'arianisme. Elle venoit de pénétrer en Espagne, d'y trouver des partisans nombreux et zélés, et même elle s'insinuoit d'une manière dangereuse parmi les chrétiens. Comme le nom d'Aristote se trouvoit attaché à celui d'Avicenne, qui passoit pour son abréviateur, la grande réputation dont jouissoit le philosophe grec attira toute l'attention vers les écrits qui présentoient sa doctrine.

Ce fut sans doute ce motif qui engagea D. Raimond, archevêque de Tolède, à faire passer dans la langue latine les traités philosophiques des Arabes. Parmi les personnages qui coopérèrent à cette

entreprise, il en est deux surtout dont les travaux sont restés tout-à-fait inconnus. Nous l'avouons avec une jouissance que l'homme de lettres peut seul apprécier, la découverte de ce collége de traducteurs nous a dédommagé des épines sans nombre dont est semée la route que nous avons parcourue.

D. Antonio a indiqué quelques traductions de l'archidiacre Dominicus Gondisalvus, et ne connoissant pas ses vrais noms, il a fait trois personnages d'un seul. Je le copierai textuellement.

« *Occurrit antè alios hujus sæculi* (*XII.*^e) *æquales, si non antiquior est, Gondisalvus quidam, quem a natione Hispanum, ut moris fuit appellatum, laudatumque simul reperio apud Joannis Wallensis Franciscani florilegium de vita et dictis illustrium philosophorum. Quod ex latebris bibliothecarum Lucas Wadingus, anno* 1665, *in lucem produxit. Huic ultimæ definitioni* (*ait p.* 1, *cap.* 1) *addit: Gondisalvus in libro de ortu scientiarum, et ubi ad oram libri notatum Wadingus voluit Gondisalvum Hispanum scripsisse de divisione philosophiæ ac de anima, et libros de cœlo et mundo, ex arabico in latinum transtulisse. Librum ejus de anima citat idem Wallensis in laudato florilegio seu breviloquio de sapientia.* §. c. 1.

Dominicus, archidiaconus ecclesiæ segobiensis,

sis transtulit ex arabico in latinum Algazelis arabis librum philosophiæ, cum nota factæ ab eo hujus translationis in urbe Toletana.

Johannes Gundisalvi qui magister audit, et Salomon quidem interpretati sunt (quo tempore incertum) ex arabico in sermonem Avicennæ physicorum libros quatuor. Quam quidem interpretationem in Vaticana bibliotheca inter libros qui ducis Urbini fuerunt asservati M. S. in-fol. testis est Bartholoccius in bibl. rabb.

Voici donc trois personnages différens. Gundisalvus traduit de l'arabe en latin les livres *de cælo et mundo*, et écrit un traité *de divisione philosophiæ : de ortu scientiarum : de anima.* Dominique, archidiacre de Ségovie, met en latin dans la ville de Tolède la philosophie d'Algazel. Enfin, Jean Gundisalvi, aidé d'un certain Salomon, traduit de l'arabe la physique d'Avicenne.

Perez Bayer, dans ses notes sur la *Bibliotheca vetus* de D. Antonio, parle également de cet archidiacre.

Bayer nomme parmi les écrivains, ou traducteurs, Jacob, moine de Tolède ; Marc, chanoine de la même ville, et Dominique, archidiacre de Ségovie.

Plus loin, au sujet de la citation faite par D. Antonio du passage de Wading, il pense que l'écrivain dont il s'agit en cet endroit n'est point

Gundisalvi, mais Jean Gundisalvi *qui scripsit de cœlo et mundo : et simul cum quodam Salomone vertit ex arabico in latinum quatuor libros Avicennæ* (forte Aristotelis) *physicorum* (1).

Enfin, à l'article de Dominicus, archidiaconus segoviensis (2), placé par D. Antonio au nombre des écrivains dont l'âge est incertain, il renvoie à la seconde note que j'ai citée (3).

Il sembleroit d'après les passages suivans, que Bayer faisoit trois personnages de Dominicus Gundisalvus, archidiaconus toletanus, Dominicus, archidiaconus segoviensis et Joannes Gundisalvi : quoique la connoissance de la langue arabe fût très-repandue parmi les Espagnols, on ne peut croire cependant que trois ou quatre personnages du même nom ayent traduit des ouvrages de même nature et cela vers le même temps.

Si l'on examine avec attention les notes qu'on lit en tête ou à la fin de quelques manuscrits, on se rendra bientôt compte de cette confusion.

A la fin de la métaphysique d'Avicenne, on lit dans le M. S. C. lat. n.° 6443 cette note : *Completus est liber quem transtulit Dominicus Gundisalvi, archidiaconus Toleti, de arabico in la-*

---

(1) Not. ad cap. 1. lib. IX.

(2) Tom. 2. p. 364, N.° 3.

(3) Ibid. p. 44.

tinum. Le catalogue imprimé porte ; *archidiaconus toletanus*, ce qui est une faute.

Dans le manuscrit lat. n.° 6552, la métaphysique d'Algazel commence par ces mots : *Metaphysica Algaz. translata a magistro Dominico, archidiacono segoviensi, apud Toletum, ex arabico in latinum.*

La traduction du traité de l'ame du même philosophe est précédée d'un prologue qui n'a jamais été publié ni cité, quoiqu'il jette un grand jour sur la matière. D'après ce prologue, qu'on peut lire dans l'appendice (1), nous apprenons que Joannes Avendeath, Israelite, traduisit par l'ordre de l'archévêque de Tolède ce livre de l'ame, et que la traduction, dictée par lui en langage vulgaire, étoit mise en latin par l'archidiacre Dominique. Il est digne de remarque qu'en marge de notre manuscrit on lit : *Liber Avicennæ de anima translatus de arabico in latinum a Dominico, archidiacono :* ceci nous explique pourquoi dans la bibliothèque Laurentine on lit : *translatus ab anonymo archidiacono.*

On ne se refusera point à croire sans doute que ce Dominique, archidiacre, soit le même que celui dont parle D. Antonio, auquel il attribue une version de la métaphysique d'Algazel, et qu'il

(1) Voy. le N.° 48.

soit aussi le même que Dominicus Gundisalvi indiqué par Bayer.

Quant au Johannes Gundisalvi, traducteur de la physique d'Avicenne, et au Gundisalvi, traducteur du livre *de cœlo et mundo*, on voit que ce sont deux noms employés pour désigner un même personnage : cette circonstance même s'explique par le prologue dont je viens de parler ; car Dominicus Gundisalvi, ayant traduit sous la dictée de Jean l'Israëlite, le nom de ce dernier a pu facilement s'unir à celui de l'archidiacre, et si l'on adopte cette supposition très-vraisemblable, et qu'autorisent les notes des divers manuscrits, on ne fera qu'un seul personnage de Dominicus Gundisalvi, de Dominicus Archidiaconus, de Joannes Gundisalvi et de Gundisalvi, et les noms ainsi que le titre de l'archidiacre seront : *Dominus Gundisalvus, archidiaconus ecclesiæ segoviensis, qui transtulit Toleti* : rien ne s'oppose à cette conclusion ; bien plus, elle se concilie avec les divers renseignemens recueillis.

En résumant ce qui a été dit précédemment, il résultera que Dominicus Gundisalvi a traduit de l'arabe les ouvrages suivans :

Avicennæ libri de anima.
De cœlo et mundo.
Libri physicorum quatuor.

Metaphysicorum decem.
Algazelis philosophia.
Alpharabius de scientiis.

Je suis porté à croire, et nous verrons plus loin que ces traductions ne sont pas les seules qu'il ait publiées.

Je pense aussi que cet archidiacre est le même que le Gundisalinus, dont je trouve deux traités à la bibliothèque royale, l'un intitulé, *de processione mundi*, fait partie du M. S. C. n.° 6443; mais les auteurs du catalogue imprimé, n'ayant pu en lire le titre, l'ont omis dans la nomenclature des pièces qui composent le volume (1). Ce traité que je regarde comme très-important, parce qu'il est un des plus anciens monumens de la philosophie espagnole, influencée par la philosophie musulmane, reproduit la plupart des principes émis dans le livre *de causis* : il est placé immédiatement à la suite de la traduction du livre *de cœlo et mundo* d'Avicenne.

L'autre traité, dont je donne le prologue (2), se lit dans le M. S. C. n.° 1793, fonds de Sorbonne, et a pour titre: *de immortalitate animæ.* Ce pro-

---

(1) Je dois dire que ce traité se trouve immédiatement après celui *de cœlo et mundo*, dont Wadding attribue la traduction à Gundisalvus.

(2) Voy. l'appendice, N.° 49.

logue indique le motif et le but de l'auteur en composant cet ouvrage. Gundisalvus nous y apprend qu'il a *écrit sur la logique. Et jam nosti ex doctrina logices.*

Je ne propose de regarder Gundisalinus, comme étant le même que Gundisalvus, que parce que Vincent de Beauvais cite sous le premier nom le livre *de cœlo et mundo*, dont il est parlé ci-dessus (1).

Je viens maintenant à Johannes Avendeath, qui servit en quelque sorte d'interprète à Gundisalvi; dans ses versions. Ce juif converti au christianisme est resté tout-à-fait inconnu à ceux qui ont écrit l'histoire littéraire de sa nation. Cependant il jouissoit de quelque célébrité au XIIIe siècle, puisqu'Albert le cite (2), et lui attribue des versions dont les auteurs nous seroient inconnus sans lui : voici comment il s'exprime... *Tamen adhuc sunt quædam quæ utile est scire de his quæ ex logicis doctrinis Arabum in latinum transtulit Avendar, Israëlita philosophus, et maxime de logica Aristotelis.* Sans doute il avoit traduit toute la logique d'Avicenne.

J'ai employé tous les moyens possibles pour me procurer des renseignemens plus complets sur ces

---

(1) Speculum naturæ, lib. II. cap. 6.

(2) Metaphys. p. 21.

deux personnages, mais mes recherches ont été vaines. Néanmoins le peu que j'ai dit est nouveau, et mettra sur la voie de nouvelles découvertes. Je n'ai qu'un seul témoignage qui me fasse connoître l'époque à laquelle ils vivoient, et il m'est fourni par le prologue d'Avendeath, dans le M. S. C. lat. n.° 8802 ; la traduction est adressée à Raymond, archévêque de Tolède, primat d'Espagne et chancelier du royaume. Ce prélat né à Agen, et moine de l'ordre de S.t-Benoît, étoit du nombre des religieux que D. Bernard, titulaire du même siège, ramena de France à son retour en Espagne. Il occupa l'archévêche de Tolède, depuis 1130 environ jusqu'en 1250 (1). Les traductions dont j'ai parlé durent paroître dans le cours de ces vingt années : ce que l'on peut regarder comme certain, c'est que ces traducteurs vivoient avant le XIII.e siècle, puisque le livre *de causis*, dont Gondisalvus fait un grand emploi, est cité par Alain de l'Ile, et que leurs versions sont les mêmes que celles dont les scholastiques ont fait usage.

Parmi les juifs convertis, que les chrétiens employoient à traduire de l'arabe, il en est un nommé également Jean, et surnommé *Hispalensis, de Seville :* les bibliographes, ne sont pas d'accord

(1) Francisco de Pisa. Descrip. de la imper. civit. de Toledo, fol.° 166.

sur l'époque où il a véçu, ou bien ils gardent le silence à son égard. Fabricius, Wolf et Rodrigue de Castro ne lui ont point donné place dans leurs bibliothèques. Vossius, Christmann, Heller, Riccioli, Windler, le font vivre vers le milieu du XIIIe siècle, plaçant sa traduction d'Alfergan à l'an 1242. Pic de la Mirandole le met sous le règne d'Alphonse X, mais la première opinion est généralement adoptée. Nos bibliothèques possèdent un assez grand nombre de ses versions, relatives à l'astronomie ou à l'astrologie; il a traduit aussi quelques ouvrages de philosophie, entre autres le livre de Costa ben Luca, *de differentia spiritus et animæ*.

Dans les divers manuscrits que j'ai examinés, tantôt il est appelé *Hispalensis*, tantôt *Hispanensis* et tantôt *Hispanus*. La traduction d'Alfergan se termine dans un de nos manuscrits par cette note : « *Perfectus est liber Alfergani in scientia astrorum et radicibus motuum cælestium. Interpretatus in Luna a Joanne Hispanensi atque Lunensi, ac expletus est vigesimo die mensis antiqui lunaris anni Arabum* 529 *existente*, XI *diei mensis martii* 1070, *sub laude Dei et auxilio* (1).

Dans un autre manuscrit, on lit seulement :

---

(1) Manuscrit lat. N.° 7377. B. anc. fonds.

Interpretatus est à Joanne Hyspanensi atque Limensi in Dei laude (1).

L'une des dates données par la première note doit être fautive. Si l'on s'en tient à l'année de l'hégire, il faudra lire 1134 de J.-C., ce qui se rapproche beaucoup de l'age assigné à la version latine d'Alfergan, par Riccioli et Vossius. Au lieu de 1070 ne faudroit-il point lire 1170? L'ère d'Espagne a dû être employée ici, or, l'année 529 de l'hégire répond dans ce système chronologique à l'année 1172.

Le petit traité *de differentia spiritus et animæ* est dans la plupart des manuscrits précédé de ces mots :

In Dei nomine et ejus auxilio : Incipit liber de differentia inter animam et spiritum, quem filius Lucæ medici, nomine Costa ben Lucæ, cuidam amico suo, scriptori cujusdam regis, edidit. Johannes Hispanensis ex arabico in latinum reverendo Toletano archiepiscopo transtulit. Dans un autre manuscrit la dernière ligne se lit un peu différemment : *Et Johannes Hispanensis ex arabico in latinum Ramirando Toletano archiepiscopo transtulit* (2). Les mots *reve-*

---

(1) Manuscrit lat. N.° 6506.

(2) Catal. cod. lat. bibl. med. Laur. Ant. Bandino, t. II. p. 84; t. III. p. 339; t. IV. p. 105.

rendo et *Ramirando* paroissent une corruption de *Raimundo* (1).

La bibliothèque de Laurent de Medicis, à Florence, possède trois manuscrits d'un traité faussement attribué à Aristote, et intitulé : *De conservatione corporis humani, ad Alexandrum.* Ce traité, traduit de l'arabe par Jean, espagnol, est précédé d'une épître dédicatoire qui est ainsi conçue : *Dominæ T. Hispanorum reginæ Joannes Hispanus salutem.*

Cum de utilitate corporum olim tractaremus, et a me, ac si essem medicus, vestra nobilitas quæreret brevem libellum de observatione dietarum, vel de continentia corporis, accedit ut, dum cogitarem vestræ jussioni obedire, hujus rei exemplar ab Aristotele philosopho editum repente mente occurreret, etc. (2).

---

(1) Dans le manusc. lat. N.° 1545, Sorbonne, on lit : « Explicit textus de differentia spiritus et animæ ; Costa » ben Luca cuidam amico, scriptori cujusdam regis, edi- » dit ; et Joannes Hispolensis (sic) ex arabico in latinum » Ramundo Toletanæ (sedis) archiepiscopo transtulit». Ainsi ma conjecture se trouve vérifiée.

(2) Ce prologue se lit entier dans le manuscrit latin de Sorbonne, N.° 955. J'ajouterai quelques mots qui indiqueront la source de l'ouvrage traduit par Jean d'Espagne. . . . . « Occurreret quod extraxi de libro qui » dicitur *Cyr Alaurar,* i. e. secretum secretorum, quem

La même bibliothèque renferme la traduction du livre de Thebith *de imaginibus*, faite par Joannes Hispanensis (1). Dans ces manuscrits, comme dans ceux de la bibliothèque du Roi où se trouve le traité *de differentia spiritus et animæ*, on trouve alternativement *Hispanensis* et *Hispanus*.

L'histoire littéraire étoit très-peu connue au XII.ᵉ siècle, au XIII.ᵉ surtout où les traductions des philosophes arabes obtinrent une si grande vogue (2), en sorte que le nom patronimique d'Hispanensis a pu se changer en celui d'Hispalensis : que si l'on m'objectoit le barbarisme offert par ce mot *Hispanensis*, je répondrois que la langue latine avoit perdu de sa pureté en Espagne, et que ce fut peut-être même la physionomie étrange du mot qui le fit écrire Hispalensis par les docteurs scholastiques des autres pays.

Je ferai observer en dernier lieu que l'épithète de Lunensis, donnée à Joannes, s'oppose à ce qu'il porte celle d'Hispalensis, le même individu ne pouvant appartenir à deux villes; mais on pouvoit dire : Jean l'Espagnol de la ville de Luna.

» fecit, sicut prædixi, Aristoteles Alexandro regi magis-
» tro. »

(1) Cat. codd. lat. bibl. med. Laur.

(2) Dans son Spect. astr. Albert fait un même personnage de *Jean Hispalensis* et de *Geber Hispalensis*.

On voit par les détails précédens, que si Jean, interprète de l'archidiacre, et Jean l'Espagnol, ne sont pas le même individu, ils vécurent à la même époque, s'occupèrent des mêmes matières, et travaillèrent pour le même prélat. Il n'est pas naturel, d'après ces points de conformité, d'en faire deux personnages différens.

Avant de terminer ce paragraphe, je rappellerai l'attention des lecteurs sur les derniers mots du prologue d'Avendeath : *In quo (libro Avicennæ) quidquid Aristoteles dixit in libro suo de anima et de sensu et sensato et de intellectu et intellecto, ab auctore libri scias esse collectum. Unde postquam, Deo volente, hunc habueritis, in hoc illos tres plenissime vos habere non dubitatis.* Ils prouvent,

1.° Qu'on n'avoit point à cette époque les traités d'Aristote sur le même sujet.

2.° Qu'on regardoit Avicenne comme l'abréviateur, le copiste du philosophe grec; ce qui explique la fortune prodigieuse que fit cet Arabe dans le siècle suivant.

Je proposerai encore d'attribuer à Gundisalvi, ou à son interprète, la traduction d'un livre très-célèbre au XIII.e siècle, intitulé *Fons vitæ*, et qui avoit pour auteur Avicebron, philosophe arabe. Les principes s'en trouvent dans les deux traités de Gundisalvi.

En rapprochant les diverses circonstances données par les manuscrits, nous pouvons déterminer l'époque où la philosophie arabe pénétra chez les Latins, et cette époque est de 1130 à 1150. Soit que l'on admette l'identité de Johannes Israelita, Johannes Avendeath, soit qu'on la rejette, il n'en reste pas moins certain que Raymond est le créateur d'un collège de traducteurs.

Ces premiers travaux sur Avicenne donnèrent l'impulsion aux esprits, et amenèrent l'espèce de délire dont on se prit un siècle plus tard pour Aristote.

---

§. IX. *De GÉRARD de Crémone.*

Depuis que Muratori a publié la chronique de de F. Pipini, l'Espagne a cessé de disputer Gérard à l'Italie, et la ville de Crémone jouit de l'honneur de l'avoir produit.

Elevé dès ses plus tendres années dans la philosophie, il y prit le goût des belles connoissances. Lorsqu'il eut appris tout ce que les écoles des Latins offroient à la curiosité de l'homme studieux, il se rendit en Espagne, entraîné surtout par le désir de connoître l'Almageste de Ptolomée, qui manquoit aux Latins. L'astronomie florissoit alors parmi les Maures. Gérard s'étant rendu la langue arabe familière, consacra le reste de sa vie à faire

passer de cet idiome en latin les meilleurs ouvrages touchant la dialectique, la physique et la philosophie. Si nous devons en croire Pipini, ses traductions sont au nombre de soixante-seize. Voici le portrait moral que le même chroniqueur nous a tracé de ce personnage célèbre. «Quelque mépris qu'il témoignât pour la renommée, quelqu'éloignement qu'il montrât pour les pompes du siècle, désirant couler ses jours dans une paisible obscurité, les fruits de ses travaux répandant leurs parfums à travers les siècles divulguent et publient ses mérites éclatans. L'abondance ou la privation des biens temporels n'enorgueillit ni n'accabla jamais son ame. Dans l'une et l'autre occurrence, il se montra toujours égal. Ayant toujours en vue l'utilité du temps présent et des siècles futurs, il avoit présent à l'esprit cette maxime de Ptolomée : *Cum fini appropinquas, bonum cum augmento operare*. Il s'y conforma jusqu'à ses derniers momens. Gérard mourut en 1187, la 34.ᵉ année du règne de Frédéric I, à l'âge de soixante-treize ans, et fut enterré à Crémone, dans le couvent de Sainte-Lucie, où il laissa sa bibliothèque. »

Gérard est donc l'auteur de la version latine de l'Almageste (1), faite d'après l'arabe, et dont on se

(1) La bibliothèque de Laurent de Médicis possède un ancien manuscrit de cette version de l'Almageste à la fin

servit pendant plusieurs siècles. Avant lui les Latins ne connoissoient cet ouvrage que de nom : voilà deux faits trop positivement établis par le récit de Pipini, pour que je m'arrête à discuter les opinions contradictoires, opinions qui n'ont d'ailleurs aucune base solide (1).



Voici la liste des autres versions que Fabricius lui attribue (2).

1.° *Canon Avicennæ libri V* (3), *canticaque et de viribus cordis : de removendis nocumentis in regimine sanitatis et de syropo acetoso.*

2.° *Aboali, filii Davidis, compendium Rasis.*

---

duquel on lit une note qui nous donne l'époque précise à laquelle traduisoit Gérard : « Expleta est dictio XIII » libri Ptolomæ, et cum ea completur liber Almagesti de » disciplinalibus. Finit liber Ptolomæi Pheludensis qui » græce Megazeti, arabice Almagesti, vocatur, latine » vigil, cura mag. Thadei Ungari, anno D. 1175, Toleti: » anno autem Arabum 570 mensis octavi 11.i diei, trans- » latus a magistro Gerardo Cremonensi de arabico in » latinum. »

Bandini, Cat. bibl. Laur. Med. t. 3. p. 311.

(1) Voyez la préface mise en tête de la traduct. française de l'Almageste, par M. l'abbé Halma.

(2) Bib. med. et infimæ lat. t. 3. p. 115.

(3) Ceci prouve que la connoissance des écrits d'Avicenne n'est point due aux croisades, ainsi que le suppose M. de Héeren. Voy. sur l'influence des croisades, p. 422.

3.° *Abubecri Rasis Almansorius; practica, antidotarium et liber divisionum.*

4.° *Joannis Serapionis Breviarum medicum.*

5.° *Joannis Damasceni, Serapionis filii, Libri VII Therapeutices.*

6.° *Isaac, de definitionibus.*

7.° *Geberi libri IX de astronomia (testante Riccioli).*

8.° *Commentarii in prognostica Hypocratis.*

9.° *Ars parva Galeni.*

Il a composé selon le même biographe :

Theorica planetarum.

Geomantia et practica planetarum.

Introductorium medicinæ.

Commentarius in Viaticum Constantini.

Cette nomenclature est loin d'être complète : aux versions précédentes j'ajouterai celles-ci :

1.° *Alfragani liber de aggregationibus stellarum.*

2.° *Liber Abubecri de mensuratione terrarum.*

3.° *Liber Alhazin de crepusculi et nubium ascensionibus.*

4.° Je crois pouvoir lui attribuer le traité de perspective du même auteur.

5.° La traduction arabe-latine des trois premiers livres des météores est de Gérard. Je l'apprends par la note suivante qu'on lit dans deux manuscrits

manuscrits de la bibliothèque du Roi : *Completus est liber metheorum, cujus tres libros transtulit magister Girardus de arabico in latinum; quartum transtulit Henricus de greco in latinum : tria verò ultima Avicenni capitula transtulit Aurelius de arabico in latinum.*

Cette note n'a jamais été publiée.

6.° *Liber Alchindi de somno et visione.*

Ce petit traité se trouve sans nom d'auteur dans le manuscrit latin n°. 6443. Le manuscrit de la Sorbonne porte : *Incipit liber de somno et visione quem edidit Jacobus Alkhendus* (sic); *magister vero Gerardus Cremonensis transtulit ex arabico in latinum* (1).

7.° *Tractatus Alexandri Affrodisei de sensu, secundum verba Aristotelis, translatus a mag. Gerardo Cremonensi in Toleto.*

8.° *Liber Alexandri de motu et tempore.*

. . . .

9.° Je pense que les deux autres traités d'Alexandre, d'Alfarabius, d'Alkindi *de intellectu,* sont dus au même traducteur.

10.° *Sermo de ratione, auctore Jacob Alkindi* (2).

---

(1) Manuscrit lat. Sorbonne, N.° 1795.

(2) Le catalogue imprimé N.° 6443 porte Jacob Alleri, ce qui est une mauvaise leçon : il faut certainement lire comme j'écris et comme on lit en marge du traité.

Je me suis attaché à réunir ici les titres des diverses traductions publiées par Gerard, afin de justifier le récit de Pipini, et d'indiquer la variété des matières sur lesquelles s'étoit exercé notre personnage.

---

§. X. *De MICHEL SCOT.*

Quelque célèbre que soit le nom de Michel Scot dans l'histoire littéraire du moyen âge, on ne connoît pas la terre qui donna le jour à ce second traducteur. On ignore également le nombre de ses ouvrages, l'époque où il les fit et le temps de sa mort.

Michel ne portoit point, selon Leland, le surnom de Scotus, parce qu'il étoit né en Ecosse; c'étoit le nom de sa famille. J'ai appris, dit-il, de gens dignes de foi, qu'il étoit né en Angleterre, sur le territoire d'Erasme, et qu'il reçut dans cette ville les premiers élémens des lettres (1). Cette opinion a été adoptée par Balée (2) et Pitz (3). Landino observe qu'on l'a fait Espagnol; mais ce sentiment ne repose que sur l'interprétation qu'on donne aux vers du Dante. Les

---

(1) De illustribus anglis.
(2) Script. angl. aut. 14.
(3) De rebus angl. p. 374.

biographes italiens lui donnent l'Ecosse pour patrie.

Michel Scot, après avoir puisé à Derasme les principes des sciences, se rendit à l'université d'Oxford, puis à celle de Paris. Un goût décidé le porta vers la culture des sciences physiques et naturelles, dans lesquelles il acquit une grande habileté. Après avoir fréquenté les écoles les plus célèbres de l'Occident, il partit pour l'Espagne où les sciences fleurissoient, non seulement parmi les Sarrazins, mais même à la cour des princes chrétiens. Ce fut à Tolède qu'il acquit sans doute la connoissance de la langue arabe, puisqu'il fit ses traductions dans cette ville. Si nous devons en croire Pitz, il apprit, outre l'arabe, le grec, l'hébreu et le chaldéen. Ses travaux, ses connoissances dans l'astronomie, lui méritèrent la faveur de l'empereur Frédéric II, à la cour duquel, dit-on, il jouit d'un grand crédit.

C'étoit plutôt à son habileté en astrologie qu'à son mérite dans les sciences que Scot dut sa grande renommée. François Pipini, après avoir raconté sa mort, ajoute : *Michael iste dictus est spiritu prophetico claruisse : edidit enim versus quibus quarumdam Italiæ urbium ruinam variosque predixit eventus.* L'auteur du Mémorial des potestats de Reggio le met au même rang que la

sybile et les prophètes (1). Le Dante et Bocace parlent de ses talens pour la magie (2), et Folengo lui a consacré plusieurs vers dans sa 18.° maccaronique. G. Naudée s'efforce de le purger de l'accusation de magie dans son *Apologie des grands hommes*.

La nomenclature des ouvrages ou des traductions de Scot, telle que l'offrent Balée et Pitz, est inexacte et obscure ; la voici :

1.° Super autorem sphæræ L. I. *Sicut dicit philosophus in principio.*

2.° In Aristotelis metheora L. IV. *Tibi, Stephane, depromo hoc opus.*

3.° De constitutione mundi L. IV. *Maxima cognitio naturæ et scientiæ.*

4.° De anima quoque L. I. *Intendit per subtilitatem demonstrare.*

5.° De cœlo et mundo L. II.

6.° De generatione et corruptione. L. II.

7.° De substantia orbis L. I.

8.° De somno et vigilia L. II.

---

(1) Ap. Muratori Rer. ital. script. t. VIII.

(2) Inferno, cant. XX.

9.° De sensu et sensato L. II.

10.° De memoria et reminiscentia L. II.

11.° Contra Averroëm in metheora L. I.

12.° Imagines astronomicas.

13.° Astrologorum dogmata L. I.

14.° In Ethica Aristotelis L. X. (*In Pitseo legitur Lib. I.*)

15.° De signis planetarum.

16.° De chiromantia L. I.

17.° De physiognomia L. I.

18.° Abbreviationes Avicennæ. L. I.

19.° De animalibus ad Cæsarem L. I.

Cette liste, donnée par Balée, s'accorde avec celle publiée par Pits, à l'exception de la légère différence que j'ai indiquée. Je vais la rectifier en quelques points.

Le 2.° et le 3.° article forment un même ouvrage, qui est la traduction du livre *de cælo et mundo*. Voici la note qu'on lit en tête de cette traduction dans quelques manuscrits.

Tibi Stephane de Pruvino (1) *hoc opus, quod ego Michael Scotus dedi latinitate ex dictis Aristotelis, specialiter commendo. Et si aliquid Aris-*

(1) Je ne suis pas certain de la lecture de ce nom.

toteles incompletum demisit de constitutione mundana in hoc libro, incipies ejus supplementum ex libro Alpetradji quem similiter dedi latinitate, et es in eo exercitatus.

Vient ensuite la traduction qui commence ainsi : *Maxima cognitio naturæ*, etc. c'est celle dont j'ai donné le specimen sous le n.° 8.

L'article 4.° *Intendit per subtilitatem demonstrare*, etc. forme le début de la traduction du commentaire d'Averroës sur le livre de l'ame.

Ainsi on doit à Michel Scot une traduction des livres *de cœlo et mundo*, et *de anima* (1).

Je ne doute point que les articles 6, 7, 8, 9, 10, soient les versions des traités composés par Averroës, sur le plan et d'après les principes d'Aristote. Ce qui me porte à émettre cette opinion, c'est que, dans la plupart des manuscrits où se trouve le traité de l'ame, celui *de cœlo et mundo*, etc. le petit traité d'Averroës de *substantia orbis*, on lit aussi les livres du même philosophe *de generatione et corruptione : de sommo et vigilia : de sensu et sensato, de memoria et reminiscentia.* Pits et Balée ajoutent que Michel Scot a fait beaucoup d'autres ouvrages, peut-être lui doit-on aussi la version de la métaphysique et de la physique,

(1) Voy. le Spec. N.° 19.

ainsi que celle des commentaires qui l'accompagnent, et la traduction du 4.e livre des météores. Toutes ces diverses traductions se trouvent réunies dans un manuscrit du fonds de Sorbonne (1).

Les articles 11 et 15 me sont inconnus : le traité *contra Averroem in metheora, l.* 1. est vraisemblablement cette traduction du dernier livre des météores, dont je viens de parler.

J'entrerai dans quelques détails au sujet des articles 18 et 19.

Parmi les traductions dues à Michel Scot, il en est deux qui ont été l'objet de quelques erreurs que je dois rectifier. Je veux parler de l'histoire des animaux d'Aristote et d'Avicenne.

C'est un fait généralement reconnu que la version arabe-latine des histoires des animaux en XIX livres, est due à Michel Scot. Peut-être est-ce celle que l'article 19 indique sous ce titre : *de animalibus ad Cæsarem.*

La bibliothèque Royale possède parmi ses manuscrits la traduction d'un ouvrage d'Avicenne, sur le même sujet (2). Quoique les auteurs de ce catalogue imprimé n'en aient point indiqué l'auteur, on lit au bas de 1er. fol. en caractères très-fins

(1) Manuscrit N.° 943.

(2) Manuscrit lat. N.° 6443.

à la vérité, ces mots : *Abbreviationes Avicennæ, Frederice, domine mundi, accipe devote hunc librum Michaelis Scoti, ut sit gratia capiti tuo et torquis collo tuo.* Cette traduction imprimée à Venise en 1509, avec quelques traités philosophiques d'Avicenne et d'Alfarabius, forme l'article 18.

On voit que le traité d'Aristote et celui d'Avicenne font deux traités distincts. Cependant MM. Buhle et Schneider les ont confondus. Le premier a prétendu que la version de Scot n'avoit que sept livres (1), qu'elle a été imprimée (2), que celle d'Avicenne a péri : *cum Avicennæ de animalibus libri omnino perierint.* Ces trois assertiont sont également fausses (3).

M. Schneider, après avoir exprimé le regret de ne pouvoir s'assurer si la version d'Avicenne étoit différente de celle de Scot (4), confond ensuite les deux versions, reproche à M. Camus d'avoir nié l'existence de l'édition indiquée par M. Buhle, et cite à l'appui de sa critique l'édition d'Avicenne dont j'ai parlé (5).

---

(1) De fontib. unde Alb. Magn. hauserit, etc. in comment. societ. Gott. t. 12. p. 107.

(2) Ibid. p. 107.

(3) Ibid. p. 110.

(4) Adn. ad hist. animal. lib. IX. c. 15.

(5) Adn. ad hist. animal. noticia codd. p. 28.

Il est assez singulier de le voir rappeler l'opinion de M. Buhle : si ce dernier eût connu l'Avicenne imprimé, comment auroit-il affirmé ou que son ouvrage avoit péri, ou que la version de Scot n'avoit que sept livres? Au surplus M. Schneider a cru que Scot n'avoit traduit qu'un seul traité des animaux (1).

Une autre question s'élève : la traduction de Scot, qui nous a conservé l'histoire des animaux d'Aristote, a-t-elle été faite d'après un texte arabe ou d'après un texte hebreu ?

« On y aperçoit, selon M. Camus, des vestiges manifestes d'un texte arabe, savoir, une multitude de noms d'animaux, exprimés en cette langue, mais ces vestiges d'un texte arabe ne sont pas exclusifs d'un travail fait sur une version hebraïque, ces traductions ayant été faites elles-mêmes d'après l'arabe. Je trouve dans les traductions de Scot des preuves qu'il a eu sous les yeux un texte hébreu. Au l. 1.er ch. 15, Aristote décrivant les extrémités inférieures de l'homme, fait observer d'abord le *femur,* ensuite un os mobile, qui est la rotule μυλη, après cela la jambe. Scot a rendu ce texte ainsi qu'il suit : *In inferiori corporis sunt coxæ, deinde genua et super*

(1) Ad reliq. libr. Fred. II.e comment. p. 81.

genua est os, quod dicetur hebraice tum genu, deinde crura. M. Camus observe en note que dans le M. S. C. n.° 6791, au lieu de *ebraice,* on lit *hoddaice,* et dans le M. S. C. de Sorbonne, *haddaice,* ce qui ne présente aucun sens. Albert donne la véritable leçon de ce passage. Voici comment il le rend : *Inferius autem in latitudine sunt coxæ allegatæ anchis, et postea sunt genua super quæ est os quod arabicè vocatur addaicon* (1), *quod significat limen genu* (2). Je ne doute point que cette leçon soit la bonne. Si je ne puis dire quelle est la dernière partie du mot arabe, je reconnois au moins la première *hadd limen :* ainsi s'évanouit la base principale de l'opinion de M. Camus.

Michel Scot est le traducteur d'un traité d'astronomie qui eut une grande vogue dans le XIII.e siècle, dont Albert, Vincent de Beauvais, et plusieurs scholastiques firent un usage fréquent, et sur lequel Weidler (3) et Bailly ont gardé le silence.

Ce traité a pour auteur un certain Alpetragius ou Alpetrangi, dont le nom a été corrompu de

---

(1) Le manuscr. N.° 948, Sorbonne, porte *addaicon.*

(2) L. I. tr. 11. c. 26.

(3) Weidler ne connoissoit pas la version de Scot; il n'en indique qu'une version beaucoup plus moderne faite de l'hébreu.

diverses manières. C'est le même que l'astronome dont parle Casiri, et qu'il appele Nour-eddin Alpetrongi de Seville. Il ajoute qu'il quitta le christianisme pour embrasser le culte de Mahomet, mais qu'il conserva son ancien nom dans sa nouvelle religion (1). *Alpetrondji* écrivit peu de temps après Azarchel, qui avoit introduit un nouveau système d'astronomie, et il composa d'après ses principes son traité *de la Sphère.* Ce traité eut une grande influence sur les connoissances astronomiques du XIII.e siècle : il sera digne d'attention, ne fut-ce que pour l'histoire de la science.

Michel Scot, dans le prologue qu'il a mis en tête de sa traduction des livres de *cœlo et mundo*, renvoie au livre d'Alpetrondji. J'en ai trouvé deux exemplaires à la bibliothèque du Roi. L'un se termine par ces mots : *Perfectus est liber Avenalpetrardi. Laudetur Jesus Christus qui vivit in æternum per tempora. Translatus est a magistro Michaele Scoto, Tholeti in* 18° *die veneris Augusti, hora tertia, anno incarnationis Christi MCCXVII* (2). L'autre finit par ceux-ci : *Lau-*

(1) Bibliot. arab. hisp. t. 1. p. 396. Personne avant moi n'avoit reconnu cette identité de personnage.

(2) Manuscrit lat. Sorb. N.° 1820.

detur Jesus Christe qui vivit in æternum per tempora : in decimo octavo, in die augusti, in die veneris, hora tertia, cum abuleolente (*sic*) *era MCCLV* (1).

Ces deux notes sont précieuses, parce qu'elles déterminent l'époque où Michel Scot traduisoit. L'une donne la date selon l'ère de J. C., l'autre selon l'ère d'Espagne, et comme elles concordent, leur exactitude ne sauroit être mise en doute.

Ainsi ce traducteur étoit à Tolède en 1217. Si nous devions en croire une note d'un manuscrit de la bibliothèque *Laurentienne*, citée par Bandini, Michel Scot auroit traduit du grec en latin le traité *de partibus animalium.* J'indique cette note sans en garantir l'exactitude.

Vincent de Beauvais cite plusieurs fois, sans en indiquer le titre, un ouvrage de Michel Scot, qui traitoit vraisemblablement de la division de la philosophie (2). Albert le nomme une seule fois et le critique amèrement...*Fœda dicta inveniuntur in libro illo qui dicitur questiones Nicolai peripathetici. Consuevi dicere quod Nicolaus non fecit librum illum, sed Michael Scotus, qui in rei veritate nescivit naturas, nec bene intellexit*

---

(1) Manuscrit. lat. N.° 7399, ancien fond.

(2) Specul. doctr. p. 15, 1534, 1535, etc.

libros Aristotelis (1). Roger Bacon ne s'exprime pas d'une manière plus favorable : *Michael Scotus, ignarus quidem et verborum et rerum, fere omnia quœ sub nomine ejus prodierunt, ab Andrea quodam judœo mutuatus est* (2).

Les biographes anglais, que j'ai cités plus haut, font mourir Scot après l'année 1290. Hector Boëce dit que son habileté en médecine ne le rendit pas moins agréable à Edouard qu'il ne l'avoit été à Alexandre (lisez Henri), tant que celui-ci avoit vécu. Il y a certainement erreur dans ces deux assertions. Puisque Michel Scot traduisoit à Tolède en 1217, comment supposer que ses jours se soient prolongés jusqu'en 1290. Les historiens d'Italie parlent de la mort de Michel Scot, tandis que les chroniqueurs anglais gardent le silence à cet égard, ce qui donne à penser qu'il mourut en Sicile. Les expressions d'Albert et de Roger Bacon paroissent s'appliquer à un personnage qui n'existoit plus. Je pense donc qu'il faut rapprocher de plusieurs années la mort de Michel Scot, et la placer peu de temps après celle de Fréderic.

---

(1) Methor. p. 140.

(2) Ap. Jebbi præfat. ad op. maj.

§. XI. *Des traductions dues à Alphonse X.* (1)

On ne peut parler des ouvrages qui de la langue arabe passèrent dans la langue latine au XIII.e siècle, sans dire un mot des versions qui furent faites par les ordres d'Alphonse X surnommé le Sage. Ce prince, qui ne mérita pas toujours le titre dont on l'honora, avoit un grand penchant pour l'astronomie, et fit beaucoup pour l'avancement de cette science. Il eût fait plus encore si son esprit, affranchi des superstitions du siècle, n'eût cherché dans l'étude des astres que les résultats permis par la vraie philosophie.

Alphonse désirant des tables astronomiques (2)

---

(1) J'ai puisé une partie des détails dont se compose cette section dans la *Bibliotheca española de los ecritores rabinos españoles, de D. J. Rodriguez de Castro*, t. I.

(2) Je citerai à cette occasion le passage suivant de Romans de la Higuera.

« Mando Elrey que se juntassen Aben Rayel y Al-
» quibitio sus maestros, naturales de Toledo, Aben Mus-
» to y Mahomed de Sevilla, y Joseph Aben Hali, y Ja-
» cob Abvenia di Cordova y otros, mas de cinquenta por
» todos, que truxo de Gascuña y de Paris con grandes sa-
» larios, y mandóles traducir el quadripartido de Pto-
» lemeo, y juntar libros de Mentezan y Algazel. Diosc
» este cuydado a Simuel, y Jehuda, Econheso, alfaqui
» de Toledo, que se justassen en el cazar de Galia, donde

plus exactes que celles dont on se servoit alors : excité à cette entreprise par le succès qu'obtenoit l'astronomie parmi les Maures, réunit dans sa capitale plusieurs juifs convertis et quelques chrétiens habiles dans les mathématiques, et les employa à traduire plusieurs ouvrages de l'arabe (1).

Parmi ces traducteurs on distingue :

Judas, fils de Moïse, qui mit en langue castillane, 1.° un traité de la propriété de trois cent soixante pierres, composé originairement en chaldéen, et traduit en arabe par Abolays (Abou Aly); 2.° L'astrologie judiciaire d'Ali-ben Ragel : Gilles de Tebaldis, Pedro del Real et Alvaro ont traduit en latin cette dernière version.

» disputassen sobre el movimiento del firmamento, y estrellas. Presidion quando alli no estava Elrey, Aben » Ragel y Alquibitio. Tuvieron muchas disputas desde » el año de 1258 hasta el de 1262. Y alcabo hizieron » unas tablas tan famosas como todos saben. Y despue, » de haver hecho esta grande obra y de haverles hecho » muchas mercedes, los enbió contentos á sus terras, » dandoles franquezas y que fuessen libres ellos y sus » descendientes de pechos derechos y pedidos, de que hay » cartas fechas en Toledo, doze dias andados del mes de » maio era de 1300 » (*Romanus de la Higuera, Hist. Tolet.*).

(1) Innocent III se plaint, en écrivant au roi de Castille, de la faveur qu'il accorde aux juifs et aux Sarrazins. Voy. Inn. ep. l. VIII. 50, ex ed. Laporte du Theil.

Judas dit Alcohen, auteur de la traduction du catalogue des étoiles, composé par Avicenne, et d'une autre version d'Ali-ben Ragel.

Moïse et maître Jean Daspaso, clerc, qui traduisoient conjointement, avec Judas Alcohen, le traité de la sphère de Costa (Ben Luca).

Maîtres Ferdinand de Tolède et Bernard de Burgos, traducteurs du petit livre d'Azarchel sur son instrument appelé *alsahifeh*.

Le rabbin Zag, traducteur des armillaires de Ptolémée, Jean de Messine, Jean de Crémone, Abraham, etc.

Ces traductions faites primitivement en langue castellane, *in maternam vel hyspanicum ydiomata*, servoient ordinairement d'originaux aux autres versions latines.

Je pourrois m'étendre davantage sur les travaux entrepris par l'ordre d'Alphonse, mais il me suffit d'avoir indiqué la coutume où l'on étoit à cette époque de traduire en castillan et de cet idiome en latin.

---

§. XII. *D'Hermann, surnommé* Contractus, *et d'Hermann l'Allemand. Erreurs des biographes à leur égard.*

On a vu dans l'introduction de notre mémoire, que l'opinion qui donnoit à quelques versions d'Aristote

d'Aristote une origine arabe et un âge antérieur au XIII.e siècle, reposoit sur la croyance qu'Hermann Contract avoit su l'arabe, et traduit de cette langue la rhétorique et la poétique du philosophe. On doit convenir que ce fait se trouve consigné dans tous les biographes, mais sa publicité n'ajoute rien à sa certitude. Je prouverai dans ce chapitre qu'Hermann n'est point l'auteur des traductions qu'on lui attribue : que cette fausse attribution date du XV.e siècle ; qu'il est même douteux que ce moine ait su l'arabe.

Muratori nous a fait connoître le premier une espèce de prologue écrit par un des religieux du monastère qu'habitoit Hermann, et ce prologue, en célébrant la variété des connoissances d'Hermann, ne dit nullement qu'il ait su l'arabe (1). Berthold, continuateur de sa chronique, rend témoignage de son habileté dans l'astronomie, en nous apprenant qu'il calcula et prédit une éclipse de lune. Il place sa mort sous l'année 1054, en ces termes : *Hermannus, Wolferedi comitis filius, ab infantia omnibus membris contractus, sed omnes tunc temporis viros sapientia et virtutibus præcellens, in Aleshuan, præsidio suo, defunctus est.*

La chronique d'Augsbourg s'exprime à peu près

(1) Ant. It. med. æv. t. 3.

dans les mêmes termes : *Hermanus Contractus, in membris singulis debilitatus, nostri miraculum sæculi cunctis in acumine ingenii præeminebat ; cantica miræ modulationis et dulcedinis plura composuit, vocis etiam fere carens officiis* (1).

Alberic garde également le silence sur ses prétendues connoissances en arabe : *Hermannus Contractus absque humano magistro, in omni liberali scientia novus Dei dono apparuit* (2).

La connoissance de la langue arabe étoit un fait assez extraordinaire, pour que les historiens que je viens de citer l'eussent indiqué, s'il eût été vrai.

Jacques de Bergame n'a point oublié Hermann dans sa chronique: *Hermannus Contractus*, dit-il, *natione Germanus, monachus Sti.-Benedicti, ingenii eminentissimi vir, hac tempestate, cum divinis scripturis eruditissimus exercitatusque multum fuisset, essetque philosophus, poeta, astronomus rhetorque, ac musicus perfectissimus, nulli sui temporis secundus, esset præterea trium linguarum, videlicet: latinæ, græcæ et arabicæ, sufficienter instructus; scripsit oratione*

---

(1) Chron. Aug. ap. Freh. collect. script. rer. germ. t. 1. p. 497. ex ed. Struvii.

(2) Alber. chron. p. 104. ex ed. Leibn.

soluta et carmine plurima præclara volumina (1).

Trithemius, qui prend ordinairement ce chronographe pour guide, met ici à contribution le morceau publié par Muratori, offre la nomenclature des écrits d'Hermann ; puis il ajoute : *Transtulit etiam nonnulla Græcorum et Arabum volumina in latinum sermonem, sicut ipse fatetur in quodam Aristotelis prologo, quoniam utriusque linguæ plenam notitiam habuit. In Aristotelem et Tullium commentationes etiam plurimas scripsit, et divinarum similiter scripturarum nonnulla volumina explicans, pulcherrimis commentariis elucidavit.*

Voici deux faits ajoutés par les biographes du XV.e siècle dont les écrivains antérieurs ne fournissent aucune trace. Jacques de Bergame attribue à Hermann la connoissance de l'arabe et du grec, et Trithemius, autorisé par cette assertion, le présente comme traducteur des ouvrages arabes et grecs, et en particulier d'Aristote.

Cependant Trithemius n'avoit point désigné à quel ouvrage d'Aristote appartenoit ce prologue : J. Mezler va plus loin : *Linguæ enim græcæ, latinæ et arabicæ adeo fuit gnarus, ut veluti vernaculas eas cognosceret. Ex arabica in linguam*

(1) Sac. Phil. Forestus Bergamensis, suppl. chron.

latinam vertit rhetoricam et poeticam Aristotelis (1). J. Ego. n'a fait en partie que copier Mezler, en sorte qu'il rapporte ce qu'il avoit dit seulement en termes plus pompeux (2).

Telles sont les sources où ont puisé la plupart des biographes qui ont ainsi propagé ces faits erronés jusqu'à nos jours. Ainsi l'on ne doit point s'étonner que M. Buhle, en indiquant une traduction de la rhétorique et de la politique d'Aristote, faite de l'arabe par une certain *Hermannus Alemannus*, ajoute : *Quem ego Hermannum monachum augiensem, Contractum dictum, a contractione membrorum, virum græce, latine et arabice doctissimum fuisse suspicor* (3).

Le célèbre Morelli (4) et M. Harles (5) ont également indiqué cette traduction, et ne sachant quel étoit l'Hermannus Alemannus ici nommé, ont cru qu'il pouvoit s'agir de *Hermann de Schildis*, moine westphalien de l'ordre de Saint-Augustin, qui a travaillé sur Aristote.

Voyons maintenant quelle a pu être la source

(1) De viris illust. San-Galleus. l. 1. ch. 47. ap. Pizii Thes. t. 1. p. 111.

(2) De viris illust. Anguiæ divit. p.[te] 1. c. 8.

(3) Arist. Opp. t. 1. p. 205.

(4) Pinelli, cat. t. 3. p. 3.

(5) Introd. in hist. ling. græc. t. 1. p. 440.

de l'erreur de Trithemius, et quel est cet Hermannus Alemannus resté, pour ainsi dire, ignoré jusqu'à ce jour.

La bibliothèque Royale possède parmi les manuscrits de Saint-Victor la traduction dont je viens de parler. En tête de la rhétorique et de la poétique, on lit deux prologues dont je donnerai le texte à cause de leur importance.

Aristotelis Rhetorica. Prologus (1).

« Inquit Hermannus Alemannus. Opus præsentis
» translationis rhetoricæ Aristotelis, et ejus poe-
» ticæ ex arabico eloquio in latinum jamdudum
» intuitu venerabilis patris Johannis Burgensis, epis-
» copi et regis Castellæ cancellarii, inceperam; sed
» propter occurrentia impedimenta, usque nunc
» non potui consummare. Suscipiant ergo ipsum
» latini præcipui inter cæteras nationes secundum
» statum præsentis temporis zelatores et cultores
» partis philosophiæ rationalis, ut æstimo, ut sic
» habeant complementum logici negotii, secundum
» Aristotelis intentionem. Quod autem hi duo
» libri logicales sint, nemo dubitat qui perspexerit

(1) Cette traduction a été imprimée par Philippe, à Venise, en 1481, in-fol. Je n'ai jamais pu me procurer un exemplaire de cette édition.

» libros Arabum famosorum, Alfarabii videlicet, et
» Avicennæ, et Avenrosdi, et quorumdam aliorum
» uno ex ipso textu manifestius hic patebit. Neque
» excusabiles sunt ut fortassis alicui videbitur,
» propter Marcii Tullii rhetoricam, et Horatii
» poeticam. Tullius namque rhetoricam partem ci-
» vilis scientiæ posuit, et secundum hanc inten-
» tionem eam potissime tractavit. Horatius vero
» poeticam prout pertinet ad grammaticam potius
» expedivit. Verumtamen doctorum virorum
» scripta non minimum utilia sunt ad opera præ-
» sentia intelligendum. Nec miretur quisquam vel
» indignetur de difficultate, vel qui ruditate trans-
» lationis, nam multo difficilius et rudius ex græco
» est translata. Ita quod Alfarabius, qui plurimus
» conatus est ex rhetorica aliquid intellectum glos-
» sando dicere, multa exempla græca propter ip-
» sorum obscuritatem pertransiens derelinquit.
» Et propter eamdem causam multa dubie expo-
» suit, et, ut Avicenna et Avensrod estimant, prop-
» ter hanc causam glosam usque ad finem nego-
» tii non perduxit. Et isti quoque duo viri, in fi-
» nibus tractatuum suorum quos imitantes Aris-
» totelem composuerunt, sic inquiunt : Hoc est
» quod intelligere et excerpere potuimus de trans-
» latione quæ pervenit ad nos horum voluminum
» Aristotelis illorum usque hodie.... apud Arabes
» hi duo libri... neglecti sunt, et vix unum invenire

» potui qui, mecum studendo, in ipsis vellet dili-
» gentius laborare. Veniam igitur concedant qui
» forsitan non immerito potuerunt hunc meum
» laborem de imperfectione redarguere. Et si eis
» non placuerit quemquam fructum ex eo quæ-
» rere, possunt ipsum deserere redargutum. Sane
» tamen ipsis consulo ut malint hos codices ha-
» bere sic translatos quam penitus derelictos. Nihil
» enim pura privatione nullius. Sed præter quo-
» quo modo habueritis perpaulatim incrementa
» finis tandem desideratæ perfectionis facilius im-
» pertiri. Quemadmodum contingit in libro Ne-
» chomachiæ, quem latini Ethicam Aristotelis ap-
» pellant. Nam et hunc prout potui in latinum
» verti eloquium ex arabico. Et postmodo reve-
» rendus pater magister Robertus grossi capitis
» sed subtilis intellectus, Linkoniensis episcopus,
» ex primo fonte unde emanaverat, græco vide-
» licet, ipsum est completius interpretatus, et
» græcorum commentis præcipuas annexens no-
» tulas commentatus. Sic, si totius scientiæ largi-
» tori placuerit, contingere poterit in his opuscu-
» lis premordialiter a nobis etsi debiliter elabo-
» ratis. Quod ipse præparare dignetur qui vivit
» et regnat æternaliter in perfecta trinitate.

» Laborum vero distinguendi tres tractatus : li-
» bri hujus principales in suas doctrinas majores,
» et illas majores in suas subdistinctiones minores

» quoad usque ad ultimas particulas perveniatur » doctoribus derelinquo. Omnia hæc enim in » glosa super hunc librum exquisite Alfarabius » pertractavit. Cujus glosæ plusquam duos quin- » ternos ego quoque transtuli in latinum. Ex hinc » igitur memorata distinctio requiratur et libri » marginibus adscribatur (1).

Aristotelis Poetria - Prologus.

Inquit Hermannus Alemannus : « Postquam » cum non modico labore consummaveram trans- » lationem rhetoricæ Aristotelis, volens manum » mittere ad ejus poetriam, tantam inveni diffi- » cultatem, propter disconvenientiam modi metri- » ficandi in græco cum modo metrificandi in » arabico, et propter vocabulorum obscuritatem » et plures alias causas, quod non sum confisus me » posse sane et integre illius operis translationem » studiis tradere latinorum. Assumpsi ergo edi- » tionem Averoď determinatam dicti operis Aris- » totelis, secundum quod ipse aliquid intelligi- » bile dicere potuit ab ipso. Et modo quo potui » in eloquium redegi latinum. Et nonnullum

(1) Malgré toute mon attention, je ne puis répondre de l'*exactitude rigoureuse* de ces deux prologues : des circonstances inattendues ne m'ont pas permis de les collationner sur les manuscrits.

» offeret intelligendi adjutorium ea quæ sunt in » hoc libro, intellectus poetriæ Horatii, sicut intel- » lectus rhetoricarum Tullii Ciceronis, adjuvans » est ad intelligendum negotium Aristotelicale » rhetoricæ. Suscipiant ergo, si placet, hujus edi- » tionis poetriæ translationem viri studiosi, et » gaudeant se cum hac acceptos logici negotii » Aristotelis complementum ».

A la fin de la poétique, on lit cette note: *Explicit Deo gratias, anno D.* 1256, 7.° *die martii, apud Toletum, urbem nobilem.*

J'ignore si cette date est celle de la traduction ou de la copie de la traduction : si elle se rapporte à notre ère ou à l'ère d'Espagne, ce qui seroit une différence de plusieurs années : mais en admettant qu'on diffère sur l'année, on tombe d'accord sur l'époque ou Hermann traduisit, par la mention qu'il fait de Robert Grosse-Tête. Ce prélat parvint à l'évêché de Lincoln en 1235, et mourut en 1253. Enfin Jean, évêque de Burgos, occupa ce siége......

Il est donc impossible de confondre Hermann Contract, mort en 1054, Hermann Alemannus qui vivoit en 1240 environ, et Hermann de Schildis dont on place la mort en 1357 (1).

Au surplus, Roger Bacon nous avoit déjà fait

(1) Fabr. bibl. lat. med. ætat. t. 3.

connoître ce traducteur, et la manière dont il traduisit. « *Hermannus*, dit-il, *confessus est se magis adjutorem fuisse translationum, quam translatorem, quia Saracenicos tenuit secum in Hispania qui fuerunt in suis translationibus principales* (1).

Il parle spécialement en deux endroits des traductions de la poétique et de la rhétorique.

Et Alpharabius hoc docet maximè de poetico, cujus sermones debent esse sublimes et decori, et ideo cum ornatu prosaico, et metrico, et rhythmico insigniti, secundum quod competit loco et tempori et personis et materiœ, de quibus fit persuasio : et sic docuit Aristoteles in libro suo de poetico argumento, quem non ausus fuit interpres Hermannus transferre in latinum, propter metrorum difficultatem, quam non intellexit, ut ipse dicit in prologo commentarii Averrois super illum librum (2).

Ailleurs il se plaint du vice de ces constructions : *Etiam de logico deficit liber melior inter omnes alios, et alius post eum in bonitate secundus; male translatus est, nec potest sciri, nec adhuc in usu vulgi, est quia nuper venit ad latinos et cum defectu translationis et squalore* (3).

---

(1) Apud. Jebbi præfat. in op. maj.

(2) Opus maj. p. 59. ed. in-fol.° — (3) Ibid. p . . . .

Il faut remarquer qu'Hermann, au dire de Roger Bacon, n'employa pas des juifs, comme c'étoit alors la coutume, mais des Sarrazins pour faire ses traductions : on peut le conclure de ses propres paroles : *Et vix invenire potui qui mecum in ipsis vellet diligentius laborare.* Aussi Averroës est-il appelé Ibn Rosdin, ce qui est conforme à la prononciation arabe.

Ces prologues indiquent deux faits sur lesquels je dois fixer l'attention : ils nous apprennent :

1.° Qu'Hermann est l'auteur de la version arabe-latine des Ethiques, faite à Tolède en 1240, et imprimée à Venise en 1479.

2°. Que Robert Grosse-Tête est auteur d'une version des Ethiques, faite immédiatement du grec et accompagnée de commentaires.

Peut-être Hermann est-il l'auteur de quelques autres traductions : M. Buhle croiroit volontiers qu'on lui doit la version de l'organun complet, en interprétant dans ce sens les dernières paroles du prologue de la poétique : *Suscipiant igitur, si placet, et hujus editionis poetriæ translationem viri studiosi, et gaudeant secum hac acceptos logici negotii Aristotelis complementum.* Cette conjecture n'a rien d'invraisemblable (1).

(1) J'ai découvert à la bibliothèque Royale, fonds de Sorbonne, N.° 954, un petit traité du même Hermann,

D'après les détails dans lesquels je viens d'entrer, on ne se refusera pas à croire que Trithemius, ayant vu ces prologues, lisant dans Philippe de Bergame que Hermann, moine allemand, avoit su l'arabe, ayant aussi reconnu les nombreux mots arabes employés dans les traités de l'astrolabe, ignorant enfin qu'il y eût eu à Tolède un traducteur du même nom et de même nation, a pu attribuer à l'un les ouvrages de l'autre, et confondre ainsi deux personnages séparés par près de deux siècles.

On pourroit se demander si Hermann Contract est l'auteur des deux traités de l'astrolabe, publiés sous son nom, et s'il les a traduits de l'arabe. Albert connoissoit et nomme le traité de l'astrolabe, composé par Hermann. Le début qu'il cite se lit aussi dans l'ouvrage publié par Pitz, sous le nom du moine allemand. Je renonce donc à toute conjecture touchant le premier point. Je me décide pour la négative à l'égard du second; nul

---

qui est resté inconnu aux auteurs du catalogue et à tous les bibliographes; c'est, sous le titre de Didascalion, une introduction à la rhétorique d'Aristote, composée d'après la glosse d'Alfarabius : l'auteur se propose d'y déterminer : « Quid est rhetorica? in quo differt a facultate ora» toria, et quot sunt libri partes, et quot in unaquaque » partium tractatus, et quot in unoquoque tractatuum » capitula continentur, et circa quod, ad modum intro» ductorium, spectare videntur ».

doute que les deux traités de l'astrolabe aient été faits d'après une version latine d'un texte arabe. Les mots : *Walzachora*.

(1) *Almachanturah*, *Almagrip*,
Aldancabuth, *Almery*,
Alchitob axem, *Alidada*,
Walzazene, *Cathizenues*,
Hotot, *Altazab*,

représentent des mots arabes plus ou moins altérés. Si l'on examine les premières phrases du prologue *mis*, en tête du traité *de mensura astrolabii*, l'on sera convaincu qu'il ne s'agissoit point ici d'une version faite de l'arabe, mais d'un traité composé d'après des matériaux déjà publiés. Le style des prologues qui ouvrent les deux traités, annonce également que l'auteur appartenoit à une congrégation religieuse.

Si nous admettons qu'Hermann ait su l'arabe, il faut en même temps supposer qu'il existoit en Allemagne, dès le milieu du XI.e siècle, des grammaires et des dictionnaires de cette langue, car l'état d'infirmité qui lui fit donner le surnom de Contractus, ne lui permettoit pas d'aller à Tolède étudier l'idiome des Sarrazins, à l'imitation de Gerbert, de Constantin, de Gérard de Crémone,

---

(1) Le voyageur Chardin rectifie ainsi ces mots arabes.

en un mot de tous les traducteurs des siècles de la scholastique. Il est plus naturel de croire qu'il composa ses deux traités d'après des traductions qui avoient cours alors, mais qu'il ne fit aucune version de l'arabe.

De Boèce et de ses versions.

L'opinion qu'ont manifestée quelques savans touchant l'ancienneté des versions d'Aristote et leur emploi dans les écoles d'Occident, la mention faite par Saint Thomas d'un Boëce qui paroît avoir traduit les livres de l'ame et la métaphysique; l'assertion d'Aventinus touchant les traductions employées par Albert; l'indication donnée de cette version en tête d'un manuscrit de la bibliothèque Royale; enfin l'indication donnée par l'éditeur des œuvres de Boëce même, qui annonçoit avoir vu dans une bibliothèque d'Italie une version latine de la physique dont il seroit l'auteur; ces diverses circonstances m'obligent à déterminer d'une manière positive quels furent les travaux de Boëce sur le philosophe de Stagyre, et s'il existe ou non identité de personnage entre ce célèbre traducteur, et celui dont parlent Saint Thomas et Aventinus. Ce sera dans les écrits même de Boëce que je chercherai les premiers renseignemens.

Ce grand philosophe avoit conçu le projet de faire passer dans la langue latine tous les produits

de la sagesse des Grecs : et quant à sa méthode de traduire, il cherchoit à rendre l'expression fidèle du sens de l'original plutôt que la grace du style.

Dans ses commentaires des livres *de interpretatione*, il s'explique avec plus de précision sur ses projets ultérieurs.

« Mihi autem, si potentior divinitatis annuerit » favor, hæc fixa sententia est, ut quæcumque » fuerint præclara ingenia, quorum labor ac stu- » dium multa de his quæ nunc quoque tractamus » latinæ linguæ contulerit, non tamen quem- » dam quodam modo ordinem filumque dispo- » nendo disciplinarum gradus ediderunt, ego » omne Aristotelis opus quodcumque in manus » venerit, in romanum stylum vertens, eorum » omnium commenta latina oratione prescribam, » ut si quid ex logicæ artis subtilitate, et ex mo- » ralis gravitate peritiæ, et ex naturalis acumine » veritatis ab Aristotele conscriptum est, id omne » ordinatum transferam, atque id quodam lu- » mine commentationis illustrem, omnesque » Platonis diologos vertendo, vel etiam commen- » tando, in latinam redigam formam. His paratis, » non equidem comtempserim Aristotelis Platonis- » que sententias in unam quodammodo revocare » concordiam, et in his eos, non ut plerique dis- » sentire in omnibus, sed in plerisque quæ sunt » in philosophia maxime consentire demonstrem,

» hæc si vita otiumque supersit, cum multa hujus
» operis utilitate nec non etiam laude contende-
» rim, qua in re faveant, opportet, quos nulla co-
» quit invidia ».

On peut remarquer que dans ce commentaire il n'est nullement question de métaphysique. La logique, la morale et la physique sont les seuls objets désignés.

Nous avons un autre témoignage dans la lettre que Théodoric écrivit à Boëce, pour lui transmettre le désir qu'avoit exprimé le duc de Bourgogne de posséder une horloge de sa façon : entre autres choses flatteuses pour le philosophe, Théodoric rappelle les services qu'il a rendus aux lettres latines par ses diverses traductions (1) :

Translationibus enim tuis Pythagoras musicus, Ptolomeus astronomus, leguntur Italis : Nichomachus arithmeticus, geometricus Euclydes audiuntur Ausoniis : Plato theologus, Aristoteles logicus *quirinale voce disceptant. Mechanicum etiam Archimedem latialem Siculis reddidisti, et quascumque disciplinas vel artes fœcunda Græcia per singulos viros edidit, te uno auctore, patrio sermone Roma suscepit.....*

(1) On sait que cette lettre fut écrite par Cassiodore au nom de Théodoric.

C'est

C'est donc la logique d'Aristote, *Aristoteles logicus*, que Boëce fit connoître aux Latins; il n'a même rien dit de la physique. Boëce l'avoit-il traduite? je trouve la traduction citée une seule fois dans la seconde édition de ses commentaires sur les livres *de interpretatione...... de quibus melius in physicis tractavimus* (1) : peut-être faut-il lire *tractabimus*. Au surplus, un passage susceptible d'un sens aussi contraire par le seul changement d'une lettre ne peut faire autorité : et si je suppose ce changement possible, c'est que ni Cassiodore, ni aucun historien du moyen âge, n'attribuent à Boëce une version de la physique d'Aristote.

On ne trouve donc, ni dans les écrits de ce philosophe, ni dans les lettres de Cassiodore, aucun indice qu'il ait traduit la métaphysique.

Les écrivains du moyen âge gardent le même silence à cet égard. Aimon s'exprime ainsi : *Qui videlicet Boëthius quam disertus fuerit in litteris sæcularibus, quamque fuerit catholicus, ex ejus comprobatur codicibus. Testatur hoc arithmetica, nec non dialectica, ipsa etiam omnium animis gratissima musica ab eo translata, et latinorum jam dudum eam desiderantium auribus delectabiliter infusa. Porro ejusdem de S. Trin. consubstantialitate liber liquido osten-*

(1) Pag. 359.

dit quam eximius suo, si licuisset, tempore S. Ecclesiæ colo..us extitisset (1).

A ce témoignage je joindrai celui d'Honoré et de Sigisbert :

Boëtius patricius, vel consul, scripsit librum de S. Trinitate et alium de consolatione et quadrivium de graco transtulit, id est arithmeticam, musicam, geometriam, astronomiam, dialectiam vero explanavit (2).

Boëtius, vir consularis, conferendus vel præferendus philosophis et secularibus et eclesiasticis, quia nos ambiguos esse facit, an inter seculares, an inter ecclesiasticos scriptores fuerit illustrior, laudent eum sæculares quod isagogas, quod perihermenias, quod cathegorias transtulerit de græco in latinum et exposuerit, quod ante prædicamenta, quod libros de topicis, differentiis, de cognatione dialecticæ et rhetoricæ, et distinctione rhetoricorum locorum, de communi prædicatione potestatis et possibilitatis, de cathegoriis et hypotheticis syllogismis libros et alia multa scripserit; quod arhithmeticam et musicam latinis scripserit. Nos eclesiastici laudamus eum quod...... (3).

---

(1) Aimon, de gest. Franc. l. II. c. 1.

(2) Honor. de illustr. eccles. script. ad an. 524.

(3) Sigisbert, Gemblac. de viris. illustr. c. 37.

Rigore nous apprend assez clairement qu'avant l'an 1209, il n'existoit point de version de la métaphysique, et qu'elle fut traduite sur un exemplaire grec apporté récemment de Constantinople.

Vincent de Beauvais, qui vivoit à l'époque même où la philosophie d'Aristote étoit enseignée avec éclat, où Alexandre de Hales, Albert et Saint Thomas travailloient à leur commentaire, désigne les ouvrages de Boëce connus de son temps, et je n'y trouve ni la métaphysique, ni la physique.

Enfin Roger Bacon dit formellement : *Boëtius quidem fuit longe post SS. doctores qui primus incepit libros Aristotelis plures transferre. Et ipse aliqua logicalia et pauca de aliis transtulit in latinum* (1).

Ainsi des diverses preuves fournies dans ce chapitre, on peut conclure que le Boëce, nommé dans Saint Thomas et Aventinus, ne sauroit être le même que Boëce, patricien romain et contemporain de Cassiodore, et que celui-ci n'a traduit que des traités de logique.

---

(1) Opus maj. p. 19.

qu'elles établissent l'influence que doit avoir le règne de ce monarque sur la propagation de la philosophie musulmane en Italie.

En reconnoissant les mérites littéraires de Frédéric, il me sera permis sans doute de réduire à leur juste valeur les obligations que lui ont les sciences par rapport à Aristote. Depuis que la lettre célèbre de cet empereur a été publiée, elle est devenue l'objet d'interprétations diverses et souvent contradictoires. On n'est tombé d'accord ni sur l'époque où elle avoit été écrite, ni sur le sens qu'on devoit lui donner.

Quant à la date, cette lettre n'en porte dans aucun manuscrit. Pour le titre, tantôt elle n'a point d'adresse, tantôt elle est précédée de cette inscription (1) : *Mittit magistris et scholaribus bononiensibus libros Aristotelis de græco et arabico in latinum per eum noviter translatos.* Goldast (2) et après lui Duboullay (3) et Cas. Oudin (4) disent qu'elle fut écrite en 1220. Tiraboschi (5), Mehus (6) et Bandini (7), la mettent en

(1) Toutes les éditions imprimées la portent.

(2) Ap. Freh. t. 1.

(3) Hist. univ. Paris, t. . . .

(4) De script. eccl. t. 3. p. 64.

(5) Storia della letter. ital. t. 4. p. 129.

(6) Vita Ambr. Camald.

(7) Catal. bibl. Laur. medic. t. 3. col. 239.

1224 ; mais si nous adoptons l'une ou l'autre de ces deux dates, en faveur desquelles on fournit de simples conjectures, il faut rejeter l'autorité de Roger Bacon, historien contemporain, qui dit que la philosophie d'Aristote, d'abord négligée, se répandit avec éclat en 1232, lorsque Michel Scot parut avec ses traductions : si Frédéric eût précédemment propagé cette philosophie, le savant anglais ne se fût point exprimé ainsi à l'égard de Michel Scot. Cette même lettre de Frédéric a été publiée par D. Martine (1); ici elle est adressée *sedentibus in quadrigis physicæ disciplinæ parisiensis studii doctoribus universalibus*, et commence par ces mots: *Manfredus, Dei gratia*, etc. A quelques légers changemens près, elle est absolument conforme à celle qu'on lit dans le recueil des épîtres de Pierre Desvignes (2). C'est au surplus une espèce de circulaire qui pourroit s'adresser indistinctement à tous les corps enseignans. Je demanderai maintenant si Frédéric est l'auteur de la lettre, ou si l'on doit l'attribuer à son fils ?

Le témoignage des historiens vient encore augmenter l'obscurité de la question. Collenuccio, écrivain du XV.e siècle qui auroit dû être mieux

---

(1) Veter. script. et monum. ampl. collect. t. 2. col. 1220.

(2) Lib. III. epist. 67. p. 488, éd. de 1609.

instruit, s'exprime ainsi au sujet des prétendus travaux entrepris par Frédéric sur Aristote : *Fece tradurre quello, che fino a questi nostri tempi si e letto et legge per gli studii d'esse opere d'Aristotele, e di medicina, di lingua græca et arabesca: mandolle a presentare allo studio di Bologna come per le sue opere appare.* Par une erreur commune de son temps, Collenuccio confond les versions dues aux soins de St. Thomas et celles qui étoient connues précédemment.

Tel est l'éloge qu'il fait de Manfred : *fu Maufredi humo di persona bellissimo, dottissimo in littere, et in filosophia, et grandissimo Aristotelico.* D'après ces deux passages, dont le premier est nécessairement inexact, ainsi que je le prouverai plus loin, il me semble qu'on pourroit aussi bien attribuer cette lettre au fils qu'au père.

Mais jetons quelque jour sur cette matière. Offrons d'abord le texte pur de cette fameuse lettre ; exposons les divers sens qu'on doit réellement y trouver. Nous chercherons ensuite s'il n'est pas possible de fixer la date et la juste attribution de ce monument littéraire.

TEXTE.

In extollendis regiæ præfecturæ fastigiis quibus congruenter officia, leges et arma, communicant, necessaria fore credimus scientiæ condimenta : ne per hujus mundi suaves et muliebres semitas, nube *ignorantiæ commiscente, vires ultra licitos terminos effrenate lasciviant, et justitia circa debiti regulas diminuta languescat. Hinc nos profecto qui divina largitione populis præsidemus, generali qua* omnes homines naturaliter scire desiderant, *et speciali qua gaudent aliqui utilitate* (1) *proficere, ante suscepta nostri regiminis onera, semper a juventute nostra quæsivimus,* formam ejus indesinenter amavimus, et in odore unguentorum suorum semper aspiravimus indefesse.

Post regni vero nostri curas assumptas, quamquam operosa frequenter negotiorum turba nos distrahat, et civilis sibi ratio vindicat sollicitudinis nostræ partes, quidquid tamen temporis de rerum familiarium occupatione decerpimus, transire non patemur otiosum, sed totum in lectionis exercitatione gratuite libenter expendimus, ut animæ clarius vigeat instrumentum in

---

(1) Dans la lettre de Mainfroy on lit *voluntate* : cette leçon est préférable.

acquisitione scientiæ, sine qua mortalium vita non regitur liberaliter. *Dum librorum ergo volumina, quorum multifarie multisque modis distincta chirographa nostrarum armaria divitiarum locupletant, sedula meditatione revolvimus, et accurata contemplatione pensamus, compilationes variæ quæ ab Aristotele aliisque philosophis, sub græcis arabicisque vocabulis antiquitus editæ, in sermonialibus et mathematicis disciplinis nostris aliquando sensibus occurrerunt, quas adhuc originalium dictionum ordinatione consertas et vetustarum vestium quas iis ætas prima concesserat, operimento contextas, vel hominis defectus aut operis ad latinæ linguæ notitiam non perduxit.*

Volentes igitur, ut veneranda tantorum operum simul auctoritas apud nos non absque multorum commodis communibus *vocis organo traductione* innotescat (1); *ea per viros lectos, et in utriusque linguæ prolatione peritos, instantes* jussimus, *verborum fideliter servata virginitate, transferri. Quia vero scientiarum generosa possessio inplures dispersa non deperit, et distributa per partes minorationis detrimenta non sentit, sed eo diuturnius perpetuata senescit quo publicata fecundius se diffundit : hujus modi ce-*

(1) Aliter : *juvenescat*.

lare laboris emolumenta nolumus, nec æstimavimus nos eadem retinere jucundum, nisi tanti boni nobiscum alios participes faceremus.

Considerantes verumtamen *quorum conspectibus, quorumque judiciis operis cœpti primitiæ possent detentius* (1) *depurari* (2) *: ecce vobis potissime, velut philosophiæ præclaris alumnis, de quorum pectoribus promptuaria plena fluunt, libros aliquos quos curiosum studium translatorum et lingua* non (3) *potuit fidelis instruere consulte providimus* præsentandos vel destinandos. *Vos igitur, viri docti, que de cisternis veteribus aquas novas prudenter educitis, qui fluenta multiflua sitientibus labiis propinatis; libros ipsos tamquam præmium amici Cæsaris* (4) *gratulanter accipite, et ipsos antiquis philosophorum operibus qui vocis vestræ ministeriis reviviscunt, quorumque nutritis famam,* dum dogmata sternitis sapienter (5) *ut expedit, aggregantes eos in auditorio vestro, in quo gratia virtutum fruc-*

---

(1) Legendum certe *decentius,* sicut legit clar. Mehus. vit. Ambr. p. 155.

(2) Aliter : *deputari,* fitque bene.

(3) Au lieu de *non,* on lit *jam* dans la lettre de Mainfroy, ce qui donne le vrai sens.

(4) Ici la lettre de Mainfroy porte *regis.*

(5) Ces quatre mots manquent dans la lettre de Mainfroy, et ils paroissent en effet superflus.

tificat, erroris rubigo consumitur, et latentis scripturæ varietas operitur: tum principis favore commoniti, tum clari transmissi operis meritis persuasi, ad communem utilitatem studentium, et evidentis famæ nostræ præconium publicetis.

TRADUCTION.

« Nous pensons que pour rehausser l'éclat et » la grandeur du trône, auquel se rattachent les » soins les plus importans, les lois et les armes, nous » devons emprunter les secours de la science, » dans la crainte que les ténèbres de l'ignorance » se joignant aux charmes et aux voluptés de ce » monde, les forces ne s'énervent outre mesure, » et que la justice perdant sa vigueur, elle ne soit » plus exercée comme elle doit l'être. C'est pour- » quoi, nous, que la faveur divine a placé à la tête » des peuples, nous avons recherché la science dès » notre jeunesse, avant que nous fussions chargé » du fardeau de l'Etat. Nous l'avons chérie, res- » pirant avec plaisir et sans interruption l'odeur » de ses parfums; et cela par l'effet de *cette volon-* » *té commune à tous les hommes*, mais dont » quelques-uns sont plus spécialement doués, » *qui nous porte à désirer de connoître* (1).

(1) Les mots que j'ai soulignés sont empruntés du premier livre de la Métaphysique d'Aristote.

« Aujourd'hui que le soin du royaume nous est
» confié, quoique la multitude des affaires ne nous
» laisse aucun moment, et que la raison de l'Etat
» réclame toute notre sollicitude, cependant nous
» ne passons point dans l'oisiveté le temps que
» nous dérobons à nos occupations habituelles,
» mais nous le consacrons volontiers à la lecture,
» afin que la vigueur de l'ame se fortifie par l'ac-
» quisition de la science, de ce bien sans lequel
» la vie de l'homme ne sauroit être dignement em-
» ployée. En parcourant avec attention, en mé-
» ditant les livres, qui sous des caractères nom-
» breux et variés enrichissent les armoires de nos
» trésors (1), nous avons particulièrement remar-
» qué les recueils variés, anciennement publiés par
» Aristote et les autres philosophes, en langue
» grecque ou arabe, touchant les mathématiques
» *et l'art de discourir* (2). Ces ouvrages conservant
» l'ordre de la diction originale, enveloppés du
» vieux costume que le premier âge leur a donné,
» n'ont point encore passé dans la langue latine,

---

(1) Ce passage est le seul de la lettre qui présente quelque difficulté; l'explication dont il est susceptible dépend du sens qu'on attache au mot *chirographa*.

(2) Par les mots *sermoniales libri*, il faut certainement entendre les traités de logique, la logique enseignant en effet l'art d'argumenter, de discourir.

» soit qu'on ne les possedât point, soit que le
» manque de personnes capables ait empêché de
» les traduire ».

« Voulant donc que l'autorité si respectable de
» tant d'ouvrages devienne connue parmi nous,
» à l'avantage de tous, au moyen de versions,
» nous les avons fait traduire par des hommes choi-
» sis, également habiles dans l'une et l'autre lan-
» gue, en leur enjoignant de conserver soigneu-
» sement la fleur du style original. Et comme la
» possession libérale des sciences ne dépérit point
» lorsqu'elle arrive à plusieurs, que le partage
» qu'on en fait la garantit de tout détriment,
» devenant d'autant plus durable qu'elle est plus
» généralement répandue, nous ne voulons point
» tenir dans les serres le fruit de nos soins, et
» nous avons pensé que nous n'aurions d'agrémens
» à en jouir que si nous faisions participer les au-
» tres à un aussi grand bien.

» En recherchant les personnes aux regards et
» au jugement desquelles les prémices d'une pa-
» reille entreprise pourroient être convenable-
» ment soumis, nous venons d'ordonner qu'on
» vous adresse à vous, illustres nourrissons de la
» philosophie, et dont la bouche répand des trésors
» de science, quelques livres dus à l'activité la-
» borieuse et à la langue fidèle des traducteurs.
» Vous donc, hommes savans, qui des vieilles

observer qu'Aventinus en se servant de ces mots, *ex græco*, s'éloigne de l'opinion reçue, *ex cæteris dissensit* (1).

Fabricius distingue deux éditions des versions d'Aristote; l'une, faite en partie d'après l'arabe et d'après le grec, est due à Frédéric; l'autre à Saint Thomas (2).

Brucker pensoit que les versions de Frédéric dérivoient des textes arabes : *Hæ vero versiones viris quidem haud indoctis, sed arabicæ linguæ non satis gnaris, et a philosophiæ præsidiis vacuis, cum transferendæ in latinum sermonem commendatæ essent, dici non potest quam misero habitu Aristoteles latinus comparuerit.... et ex græco quidem nonnullas confici se curasse ipse imperator fatetur.... Verum hoc ad Aristotelem pertinuisse probari non potest, cujus græcum textum ante captam Constantinopolim lectum haud fuisse satis certo constat* (3).

M. de Héeren pense que, par cette dénomination de *libri sermoniales et mathematici*, il faut entendre des traités de rhétorique et de physique. Mais comment supposer qu'à une époque où l'on avoit tant de traités sur les divisions des sciences,

(1) De doct. schol. p. 127. ed. hunn.

(2) Bibliot. gr. l. III. c. 6.

(3) Hist. crit. philos. t. III. p. 700.

un

un prince éclairé ait pu confondre ainsi des matières très-différentes.

Que nous apprend cette lettre en nous en tenant au simple texte : *que Frédéric fit faire des essais de traductions de livres relatifs à la logique et aux mathématiques, et qu'il envoya ces essais aux plus célèbres universités de son temps.* Aucun auteur n'est désigné nominativement, et on pourroit appliquer ce qui est dit à tout autre philosophe qu'Aristote. On sait que la traduction latine des problêmes d'Aristote fut faite pour Frédéric ; celle des traités *de lineis indivis. de coloribus*, paroissent avoir la même origine, enfin rien n'empêche que l'on fasse honneur au même prince de la version de l'optique de Ptolomée, puisqu'on ignore l'âge du traducteur de cet ouvrage.

On ne peut pas dire que Frédéric ait fait faire une traduction complète d'Aristote. La métaphysique paroît citée dans sa lettre comme on cite une chose déjà connue. Les livres *de cœlo et mundo* avoient été traduits par Michel Scot, les livres des météores par Gérard de Crémone, les éthiques par Robert de Lincoln. Plusieurs autres livres furent traduits ou sans l'intervention de Frédéric ou postérieurement à 1250, c'est-à-dire après la mort de ce prince. La nouvelle version des œuvres d'Aristote due au zèle de Saint Thomas parut de 1260 à 1270 environ.

La date de cette fameuse lettre paroît aussi déterminée par le rapprochement de quelques témoignages historiques. Les traductions d'Antoli relatives à la logique, et qui sont dédiées à Frédéric, portent la date de 1232 (1). Roger Bacon nous apprend que la philosophie d'Aristote reçut une plus grande publicité lorsque Michel Scot parut avec ses versions en 1232. A cette époque, ce traducteur étoit de retour de l'Espagne, et il s'étoit fixé à la cour du monarque sicilien qui le combla de bienfaits, et l'employa sans doute à traduire de l'arabe ou de l'hébreu en latin divers ouvrages de philosophie. Ne peut-on pas raisonnablement conclure que la date de cette lettre est de peu postérieure à 1232, et qu'elle doit être rapportée à Frédéric. Manfred, son fils, a pu en adresser de nouvelles copies aux universités alors en réputation.

Je me résume et je dis : la lettre attribuée à Frédéric est réellement de ce prince. Elle ne fait mention d'aucune traduction complète ni même partielle des œuvres d'Aristote. Elle indique seulement des traductions d'ouvrages relatifs à la logique et aux mathématiques. Elle doit avoir été écrite après 1232.

(1) Volf. bibl. hebræa. t. IV. p. 751.—D. Rossi. dizion. degli aut. hebr.

CHAPITRE IV.

Examen des anciennes versions latines d'Aristote conservées à la Bibliothèque du Roi.

§. I.er *Philosophie rationelle.*

QUOIQU'IL existât au XIII.e siècle plus d'une version latine de quelques livres d'Aristote faites d'après le grec, je n'ai rencontré dans les divers fonds de la bibliothèque Royale que les traductions de Boëce; comme elles ont été publiées plusieurs fois, je me dispenserai d'en parler; mais par une sorte de compensation, j'ai découvert quelques versions restées inconnues jusqu'à ce jour. Ce sont, 1.° la traduction des commentaires de Simplicius sur le livre *des prédicamens*, et des commentaires d'Ammonius sur les deux livres *de l'interprétation* (1). 2.° Une version des *analyt. poster.* (2), et du commentaire de Themistius sur les mêmes livres (3).

(1) Manuscrit lat. Sorbonne, N.° 1775.
(2) Manuscrit lat. St.-Victor, N.° 32.
(3) Manuscrit lat. Sorbonne, N.° 954.

Les deux premières sont faites immédiatement du grec, les deux dernières de l'arabe.

On ne peut se tromper sur l'origine de la version de Themistius. Dès le début, on y lit *Kidis* au lieu de *Phidias*, et le mot arabe *alakil* y est employé pour rendre le mot *intellectus*.

On trouvera les specimens de ces versions sous les Numéros 1, 2, 3, 4.

---

§. II. *Libri Physici.*

J'ai sous les yeux un manuscrit fort ancien qui contient trois versions de ces livres. Deux sont faites d'après l'arabe; le troisième provient d'un texte grec.

La première se trouve dans plusieurs manuscrits, la seconde dans celui que je viens d'indiquer : elle a été faite la dernière, puisqu'elle porte la dénomination de *translatio secunda.*

L'origine de la troisième est suffisamment indiquée par la contexture des phrases comparée au texte grec, et par les mots grecs assez nombreux qui y sont interpolés (1).

---

§. III. *Libri dé Cœlo et Mundo.*

La bibliothèque Royale possède trois anciennes

---

(1) Voy. les specimens N.° 5, 6 et 7.

versions de ces livres ; deux qui sont faites d'après l'arabe, une troisième qui est faite d'après le grec. On trouvera dans l'analyse des livres d'Albert et de Saint Thomas quelques-uns des traits auxquels on peut les distinguer (1).

Il existe aussi un commentaire de Simplicius sur les mêmes livres, qui a été imprimé (2). La version du livre *de cœlo* qui l'accompagne est la même que celle indiquée par le specimen N.° 10.

---

§. IV. *Libri de Generatione et Corruptione.*

Il en existe deux versions, l'une grecque-latine, l'autre arabe-latine : celle-ci doit être très-rare, puisque personne ne l'a indiquée et qu'elle ne se trouve que dans un seul manuscrit (3).

---

§. V. *Libri Metheorum.*

Je trouve également deux espèces de versions de cet ouvrage : l'une faite de l'arabe, l'autre du grec. La première présente une particularité remarquable. Les trois premiers livres sont traduits de l'arabe ; les mots nombreux de cette langue qu'on

---

(1) Voy. les specimens N.° 8, 9, 10.

(2) Specimen N.° 11.

(3) Voy. les specimens N.° 12 et 13.

y lit, l'altération des noms propres, les retranchemens, la disposition des matières, tout prouve que le traducteur n'avoit point sous les yeux le texte grec.

Le quatrième livre commence au milieu du dernier chapitre du troisième livre, éd. de Duval. Il est évidemment traduit du grec, ainsi qu'on peut s'en assurer, soit en le rapprochant du texte original, soit par la seule inspection des noms donnés par Aristote aux diverses espèces de digestions. Il se termine par trois chapitres qui ne se trouvent pas dans le grec, sont dérivés de l'arabe, et paroissent être un fragment du livre des minéraux (1).

J'ai dit que l'ordre et la division des matières étoient intervertis dans cette version ; en effet le premier livre se termine au chap. 9, liv. 1 de l'éd. de Duval. Le chapitre consacré aux comètes précède celui de la voie lactée et évidemment est abrégé. Le II.e livre traite des vapeurs et des conversions qu'elles éprouvent dans la région moyenne de l'air ; de la rosée, du brouillard, de la gelée-blanche, de la neige, de la pluie, de la grêle ; de l'origine des fleuves, des eaux de la mer, du flux et du reflux.

---

(1) Ces trois chapitres ont été en effet imprimés à Bologne en 1501, sous le titre de *Liber de mineralibus*.

Le III.[e] livre traite successivement des vents, des tremblemens de terre, de la foudre, du tonnère, du *halo*, de l'iris et de la parélie. On connoit le contenu du IV.[e]

Voici deux exemples de l'altération des noms propres : le nom du Pont qu'on lit dans Aristote (1), est ici changé en celui de Corinthe; d'Hippocrate et d'Eschyle, son disciple (2), les traducteurs ont fait Nichius et Paulus.

La version grecque est facile à reconnoître au mode d'expression, aux termes grecs qu'elle présente. On la trouve imprimée dans l'édit. de 1483.

Dans cette édition où l'éditeur avoit entrepris de présenter les deux versions réunies d'Aristote, celle dérivée du grec et celle faite d'un texte arabe, on ne trouve que le quatrième livre de cette dernière, pour le traité des météores. Je dois dire aussi que le IV.[e] livre traduit du grec, qu'on lit à la suite de la version arabe-latine, se trouve traduit de nouveau dans la version grecque-latine.

Enfin la bibliothèque Royale possède une version grecque-latine du commentaire d'Alexandre-d'Aphrodisias sur les météores (3).

---

(1) Lib. I. cap. 9.

(2) Lib. II. cap. 10. éd. de Duval.

(3) Cette même version est indiquée par Baudini, cat. bibl. Laur. t. 3. p. 250.

Je donne des specimens des divers articles dont il est parlé dans ce paragraphe, sous les N.° 14, 15, 16 et 17.

---

§. VI. *Libri de Anima.*

Deux versions, l'une faite du grec, l'autre d'après un texte arabe (1).

---

§. VII. *Libri de sensu et sensato : de memoria et reminiscentia : de somno et vigilia : de longitudine et brevitate vitæ, de juventute et senectute, de vita et morte, de respiratione.*

Je trouve une seule version de ces petits traités; elle est faite d'après le grec.

Cependant dans quelques manuscrits (2) la version du traité *de sensu et sensato* se lit avec quelques variantes qui n'en changent pas l'origine, et ne peuvent faire regarder ces exemplaires comme une nouvelle version.

La division et l'ordre des petits traités *de juventute et senectute, de respiratione, de morte et vita*, ne sont pas les mêmes dans tous les manuscrits. Dans le manuscrit latin n.° 6296, ils ne forment que deux traités : *de juventute et senectute ;*

---

(1) Voy. les specimens N.° 18 et 19.

(2) Manuscrit lat. Sorbonne, N.° 923, bibliot. Roy. 6323.

vita et morte. Ce dernier commence au chap. V, *de respiratione*, édit. de Duval.

Le livre *de longitudine et brevitate vitæ* se lit aussi avec quelque différence, et on peut lui appliquer la remarque faite touchant le livre de *sensu et sensato* (1).

---

§. VIII. *Libri de historiis animalium ; de progressu ; de causa motus. Libri IV de partibus. Libri V de generatione.*

Il existoit deux versions de l'histoire des animaux vers la fin du XIII.ᵉ siècle, l'une faite d'après l'arabe, l'autre d'après le grec.

La première, dont M. Camus a donné une notice très-détaillée (2), se compose des dix-neuf livres, parce que les Arabes joignent aux dix livres des *histoires* les quatre livres des parties, et les cinq de la génération des animaux ; par exemple, Abdallatif cite un passage du XI.ᵉ livre des animaux d'Aristote qui se trouve dans le I.ᵉʳ livre du traité des parties (3).

La seconde version est intitulée *de historiis animalium*. La bibliothèque du Roi en possède

---

(1) Voy. les N.ᵒˢ 20, 21, 22, 23 et 24.

(2) Not. et extr. des Man. t. 6.

(3) Relat. de l'Egypte, trad. de M. Silvestre de Sacy, pag. 191 et 260, note 98.

deux exemplaires; dans l'un, elle est en IX livres (1), mais une note marginale prévient que le X.e livre se trouve au fol. 135, et il s'y trouve en effet ajouté d'une autre main. Le second manuscrit présente les dix livres de suite (2).

Dans l'un et l'autre manuscrit, viennent à la suite du dernier livre les traités *de progressu animalium, de causa motus animalium*; les quatre livres *de partibus* et les cinq *de generatione*.

La traduction des traités *de progressu et de causa motus animalium* est la même que celle qui se trouve isolée dans d'autres manuscrits, elle est faite immédiatement du grec.

Les livres *de partibus et generatione* dérivent également d'un texte grec (3).

---

§. IX. *Liber de plantis et de vegetabilibus.*

Le prologue qui précède cette version, et qui se trouve dans tous les manuscrits, nous en indique l'origine; elle a été faite d'après l'arabe, et le traducteur se permet d'y faire quelques addi-

---

(1) Manuscrit lat. St.-Victor, N.° 333.

(2) Manuscrit lat. Sorbonne, N.° 931. Ce manuscrit a été copié et collationné en 1330, ainsi que nous l'apprend une note marginale.

(3) Voy. les specimens N.os 25, 26, 27, 28 et 29.

tions, *quantita cumque adjectione ampliari.*

En la comparant avec le texte grec publié par Duval, on retrouve et le même tour d'expressions et la même coupe de phrases, ce qui justifie la conjecture de Scaliger qui ne voyoit dans le texte grec qu'une version de la traduction latine faite de l'arabe. J'ajouterai quelques détails nouveaux, afin de changer cette conjecture en vérité de fait.

Le texte grec est la version fidèle de la version arabe-latine, toutes les fois que celle-ci ne présente aucune difficulté : mais le traducteur a omis les mots qui pouvoient l'arrêter, ou n'auroient pu passer dans la langue grecque, sans y conserver une physionomie barbare. Aristote expliquant pourquoi certaines pierres se soutiennent à la surface de l'eau, dit dans la version arabe-latine : *Materia quoque lapidis quæ est ex genere terræ mergitur in aquam, naturaque aeris inclusi, in lapide ascendit super aquam. Quodlibet ergo suum attrahit simile et e contra naturæ ejus cum quo conjungitur; si ergo fuerit mutakefia, mergitur medictas lapidum in aqua; medictasque super eminebit : quod si major sit aer, natabit lapis super aquam.* Le traducteur grec a abrégé ce passage et omis le mot mutakefia (1). Il lui étoit en effet impossible de saisir le sens de cette

(1) L. I. c. 2. p. 1020. éd. de Duval.

expression qui appartient à la langue arabe, et a, entr'autres significations, celle de *concordans, conveniens, congruens.*

Un autre signe plus certain de l'origine du texte grec nous est offert par le mot *belinum* (1); les commentateurs des derniers siècles n'ont pu s'accorder sur l'espèce de végétal désigné par ce nom Dans la version arabe-latine, on lit : *Belinum in Perside pernitiosissimum, sed transplantatum Jerusalem et Ægyptum fit comestible.* Ce passage copié fidèlement par le traducteur grec a été connu de Roger Bacon, qui a vu dans *belinum* le nom vulgaire du *jusquiamus* (2). Par une altération dont je ne puis me rendre compte, c'est le lebakh qui est indiqué sous cette dénomination, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant le texte arabe de ce passage du livre des plantes, allégué par Abd-Allatif (3).

Le philosophe nommé Empédocles dans le texte grec est appelé Brutalus dans la version arabe-latine, où on lit Lachinius dans la première, on trouve Lechineo dans la seconde : ces mots ne seroient-ils point la corruption de Proclus et Leucippus (4) ?

---

(1) L. II. c. 7.
(2) Opus majus, p. 35. éd. in-4.°
(3) Relat. de l'Egypte, p. 77.
(4) Voy. le specimen N.° 30.

§. X. *Liber Physiognomiæ.*

On trouve la traduction de deux traités d'Aristote sur cette matière : l'une nous reproduit le livre que nous possédons sous le même titre et a été faite du grec ; l'autre est évidemment dérivée de l'arabe, et l'ouvrage qu'elle a conservé ne sauroit être attribué à Aristote. Je ne donne de specimen que de la première version (1).

§. XI. *Lib. Problematum : de Coloribus, de Lineis.*

Je réunis ces traités parce que l'on peut appliquer aux trois ce que je dirai de l'un d'eux : ils dérivent évidemment d'un texte grec, et il n'en existe qu'une version grecque-latine (2).

§. XII. *Libri Metaphysicorum.*

Il en existe deux espèces de versions :

L'une évidemment dérivée du grec : j'en rapporte pour preuve : 1.° le début *omnes homines natura scire desiderant*, etc. ; 2.° le mode d'expression parfaitement conforme à l'original ; 3.° enfin les mots grecs en assez grand nombre

(1) Voy. le specimen N.° 31.

(2) Specimen N.° 31 bis, 32 et 33.

qui y sont interpolés : L. 1. Anthomata Diathigi : Ethimagio : (text. 7.). Omogereum (t. 26.). L. 11. Noc ticorax (t. 1.). Hystemis et Olympia (t. 7.). Micrologia (t. 15.). L. 111. Anthoageton. (t. 3.). Tetragonizare (t. 11.) Athosanum (L. IV.). Egloga (t. 4.). Sophia (t. 5.). Elenteces (t. 9.). L. V. Phiale (t. 2.). Antopaton (t. 17.). Agonon et Prohercsim (t. 19.). Colobon (t. 32.). L. VI. Prohæresis (t. 1.), etc.

Cette version existe dans plusieurs manuscrits de la bibliothèque Royale, tantôt en douze livres (1), tantôt en quatorze (2), par conséquent aussi complète que celle que nous possédons.

A la fin de quelques manuscrits on lit : *Explicit duodecimus liber metaphysicæ Aristotelis secundum novam translationem.*

Cette version est imprimée dans l'édition de 1483, j'en donne un specimen sous le N° 34.

La version arabe a un signe particulier qui la fait reconnoître dès la première vue : le second livre est ici le premier ; la comparaison du paragraphe 1.er de cette version, et du même paragraphe tiré de la version grecque-latine, fait connoître ces caractères qui distinguent l'une de l'autre.

Les Arabes pensoient que la 1.ere partie du livre

---

(1) N.° 6 298. (2) N.os 6296, 6297, Sorbonne, 1780.

1.er de la métaphysique étoit l'œuvre de Théophraste, et d'après cette idée ils ne l'ont pas traduite (1) : leur version présente aussi un autre mode de division. Chez eux le premier livre contient, outre le second livre de nos éditions, la dernière partie du premier livre.

Les éditeurs de 1483 ont donné à ce livre l'étendue qu'il a dans le texte grec, et le surplus, ils l'ont replacé dans le 1.er livre.

Le 11.e livre de la version grecque latine, le 13.e de l'édition de Duval, manquent entièrement dans le texte arabe-latin : le 12.e livre, le 14.e de Duval viennent immédiatement après le 10.e et se terminent à cette phrase du dernier ch. *Anaxagoras autem bonum ponit principium ut movens* (2).

Je donne un court specimen de cette version qui se trouve à la bibliothèque, entr'autres manuscrits, dans les n°. 6300, 6504. (*Voyez* le specimen N°. 35).

Avant de terminer ce paragraphe, je dois avertir que dans un manuscrit de la bibliothèque Lau-

---

(1) Cette partie occupe depuis le 1.er chap. jusqu'à la fin du chap. 5, éd. de Duval : la version arabe-lat. commence à cette phrase : *Ex dictis itaque et ab illis qui ratione incubuerunt sapientibus, ista accepimus* (p. 847, §. B.).

(2) Tom. 1. p. 1005. §. D. de l'éd. de Duval.

rentienne (1), la version arabe-latine porte le titre de *translatio nova :* le même titre se lit avec peine dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi (2).

PHILOSOPHIE MORALE.

§. XIII. *Ethicorum Libri VIII.*

Je ferai connoître plusieurs versions de cet ouvrage.

Le manuscrit latin, n° 6569 de la bibliothèque Royale, contiendroit, selon le catalogue imprimé, les éthiques d'Aristote. Il les renferme en effet, mais avec une particularité remarquable.

Ces ethiques sont divisés en deux parties, dont l'une porte le titre de *ethica nova*, l'autre celui d'*ethica vetus* (3).

L'*ethica nova* commence comme les livres du même nom, qui se trouvent parmi les œuvres d'Aristote, et se termine au 1.er livre : elle est immédiatement dérivée du grec, le seul mot *proheresis* l'indique suffisamment : à ce signe, je le reconnois aussi pour appartenir aux siècles de la scholastique.

(1) Bandini, Catal. bibl. Laur. Medic. t. 3.

(2) Manuscrit lat. St.-Victor, N.° 171.

(3) Voy. l'analyse du Specul. majus de Vincent de Beauvais.

L'*Ethica vetus* se compose des livres 2, 3 et 4 des éthiques : et se termine par cette phrase du dernier chapitre, *nomen autem intemperantiæ etiam ad errata puerilia transferimus*. Je ne crois pas que cette traduction soit d'un âge très-ancien : cependant elle est écrite d'un style beaucoup plus pur que la précédente. Je donne des specimens de l'une et de l'autre (1).

La Bibliothèque possède en outre une version latine complète du même ouvrage, également faite du grec. Cette version a été imprimée dans les œuvres de Saint Thomas, sous le titre de *translatio vetus*.

Il existe aussi une version des éthiques faite de l'arabe : j'en trouve un seul manuscrit à la Bibliothèque sans commentaire. Cependant le célèbre Harles en indique un, qui fut composé en 1194 (2). Cette version a été faite à Tolède, en 1240.

Bandini en cite une autre de même origine, mais dont la bibliothèque Laurentienne ne possède que le premier livre et qui commence ainsi : *Omnis ars et omnis incessus, et omnis sollicitudo* (3).

---

(1) Voy. les N.os 36, 37.

(2) Harles, intr. in hist. ling. græcæ, t. 1. p. 455, Panzer, ann. typ. t. 3. p. 191.

(3) Catal. bibl. Laurent. t. 3. p. 407.

Enfin, je ne saurois omettre ici un très-long commentaire grec, dont nous trouverons l'emploi fréquent dans Albert et Saint Thomas. Ce commentaire, auquel le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque (1) donne pour auteur *Eustachius*, est véritablement d'Eustrathius. Si le manuscrit porte : *Eustachii, metropolitani Nicheæ, enarratio in primum Aristotelis Moralium ad Nichomachum* : on voit que cette mauvaise leçon provient de l'absence du signe destiné à indiquer *ar* ou *ra*. On ne connoît d'ailleurs aucun commentateur nommé Eustachius, tandis qu'Eustrathe est bien connu.

Ce commentaire s'étend aux dix livres des éthiques : le commentaire sur les huit premiers livres est d'Aspasius; celui sur le 9 et 10.e est de Michel d'Ephèse (*Voyez* les spec. n.os 38, 39, 40).

---

§. XIV. *Magna Moralia.*

La seule version que je trouve de cet ouvrage est faite d'après le grec (*Voyez* le spec. n.° 41.).

---

(1) Catal. man. bibl. Reg. t. 4, N.° 6458.

POLITIQUE.

§. XV. *Libri VIII Politicorum et II Yconomicorum.*

Les versions qu'on possédoit au XIII.e siècle, de ces deux traités, avoient pour originaux des textes grecs.

Les livres de la politique donnent lieu à une remarque : dans la plupart des manuscrits on lit cette note finale : *Reliqua hujus operis in græco nondum inveni* (1). Certains manuscrits n'annoncent que sept livres (2), et le dernier se termine cependant par ces mots : *Palam quia tres hos faciendum ad disciplinam : quod medium, quod possibile, quod decens.* La division des livres varie donc sans que l'ouvrage soit moins complet. Au surplus on verra plus loin qu'il existoit au XIII.e siècle plusieurs versions de la politique d'Aristote (3).

---

§. XVI. *Rhétorique et Poétique.*

J'ai sous les yeux deux versions de la rhétorique faite sur le grec (4), et une abrégée de l'a-

---

(1) Manuscrit lat. bibl. Roy. N.o 6307. Sorbonne, 928 et 1773.

(2) Manuscrit lat. Sorbonne, N.o 928. St.-Victor, 336.

(3) Voy. ci-après, p...... et le spec. N.os 42 et 42 bis.

(4) Voy. le specim. N.os 43 et 44.

rabe : une seule version de la poétique traduite de l'arabe, mais qui est loin d'offrir l'ouvrage complet.

---

§. XVII. *Lib. de Proprietatibus elementorum.*

Ma tâche dans cet examen est moins d'établir la propriété des ouvrages que de rechercher l'origine des versions latines. J'établirai donc simplement par quelle voie nous est venu le livre publié sous ce titre, qu'on regardoit au XIII.ᵉ siècle comme appartenant à Aristote, et qui a reçu les honneurs du commentaire.

L'origine du livre de *proprietatibus elementorum* ne peut être douteuse : le traducteur appelle l'équateur *ligna æqualitatis*, et les planètes *stellæ currentes et stellæ vagæ* : il est facile de reconnoître dans ces expressions les dénominations prises de l'arabe.

Plus loin on lit : *Et ventus qui interficit gentes in Hadramoth fuit propter conjunctionem quæ fecit in Genios, et pestilentia quæ fecit in terra* Yamen *non fuit nisi conjunctio quæ fecit in signo Virginis.*

Ægyptus et civitas Alexandriæ, quæ sunt citer mare Rubrum et inter mare Assem : ces deux termes sont des mots arabes.

Je me borne à ces preuves concluantes.

§. XVIII. *Liber de causis.*

Je place ce livre parmi les ouvrages d'Aristote, parce qu'il lui a été long-temps attribué, et que les commentateurs de ce philosophe ont cru devoir aussi le commenter : je citerai pour exemple Albert et Saint Thomas.

On paroît n'avoir jamais bien connu le véritable auteur de ce livre : son titre varie même dans les manuscrits : à la fin de l'exemplaire contenu dans le N.° 6318, on lit cette note écrite d'une main récente.

Expliciunt canones Aristotelis de puro æterno, sive de intelligentia, sive de esse ; sive de essentia puræ bonitatis, sive de causis ; expositi ab Alfarabio.

Dans le N.° 8802, manuscrit très-ancien, il est intitulé : *Canones Aristotelis de essentia puræ bonitatis ; expositæ ab Alfarabio.* Le N.° 6506 se termine par ces mots : *Completus est sermo noster de essentia puræ bonitatis.* Le N.° 6296, par ceux-ci : *Completus est sermo de pura bonitate.*

Je pense que le vrai titre étoit originairement *Liber de essentia puræ bonitatis*, sous lequel ce traité est indiqué par Alain de l'Isle (1).

Quant à l'auteur, Albert est le seul, à ma con-

(1) Voy. l'analyse d'Alain de l'Isle.

noissance, qui entre dans d'aussi grands détails à cet égard : en tête de son livre *de causis et processu universitatis*, qui n'est que le commentaire du *liber de causis*, il nous donne les renseignemens suivans.

« David le juif a composé, avant nous, un traité
» des causes premières d'après le dire d'Aristote,
» d'Avicenne, d'Algazel et d'Alfarabius, au-
» quel il a ajouté un commentaire à la manière
» d'Euclide, qui pose ses théorèmes et les établit
» ensuite dans ses commentaires. La physique
» nous est parvenue plus perfectionnée par le
» même auteur : mais il a appelé ce livre *méta-*
» *physique*, s'appuyant sur quatre motifs (1).

Après les avoir exposés, Albert conclud que ce livre doit être joint à la métaphysique à laquelle il doit ajouter la dernière perfection.

Alfarabius a composé un semblable traité sous le titre de *liber de bonitate pura* : Algazel sous celui de *flos divinorum* : les Sectateurs d'Avicenne l'intitulent : *liber de lumine luminum*, les sectateurs d'Aristote au contraire, *liber de causis causarum*.

« David, ainsi que nous l'avons dit, composa

(1) Voy. le texte entier de ce morceau dans l'appendice N.° 46. Il est étonnant qu'aucun bibliographe ne l'ait employé.

» ce traité d'après la lettre d'Aristote, *de princi-*
» *pio universi*, et en y ajoutant beaucoup de cho-
» ses tirées d'Avicenne et d'Alfarabius ».

St. Thomas d'Aquin (1) nous apprend que ce livre étoit traduit du latin, et il le regarde comme un extrait du livre de Proclus. Voici comment il s'exprime.

Inveniuntur igitur quœdam de primis principiis conscripta per diversas propositiones distincta, quasi per modum sigillatim considerantium aliquas veritates, et in grœco invenitur traditus lib. Procli Platonis, continens ducentas et 9 propositiones, qui intitulatur elevatio theologica (2) *: in arabico vero invenitur hic liber, qui apud latinos* de causis *dicitur, quem constat de arabico esse translatum, et in grœco penitus non haberi. Unde videtur ab aliquo philosophorum arabum ex prœdicto lib. Procli excerptus, prœsertim quia omnia quœ in hoc libro continentur, multo plenius et diffusius continentur in illo.*

De ce que je viens de dire, il est facile de s'expliquer pourquoi ce traité a été attribué à Aristote et la variété des titres qu'il porte.

Je donne dans les pièces justificatives le prolo-

---

(1) In Opp. t. 5. lect. 1.ª

(2) St. Thomas désigne ici la version de Proclus donnée par Guillaume de Moerbeka.

gue d'Albert, parce que j'aurai occasion d'en parler plus amplement ailleurs.

---

§. XIX. *Lib. Secreta secretorum.*

Ce traité eut une grande vogue dans le XIII.e et surtout le XIV.e siècle : il a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe, et malgré ses succès, il n'en est pas plus digne du philosophe auquel on l'attribue, et de l'estime des hommes sensés.

Les diverses traductions qu'on en a faites ont pour original une version latine qui dérive d'un texte arabe. La bibliothèque Royale possède parmi ses manuscrits orientaux deux exemplaires de cet ouvrage (1). J'ai comparé la version latine au texte arabe, mais ce rapprochement de pure curiosité ne m'a donné aucun résultat digne d'être présenté ici.

---

§. XX. *Vie d'Aristote.*

Cette vie, dont l'auteur est resté inconnu, a été traduite immédiatement du grec : M. Buhle l'a publiée sous le titre de *Translatio vetus :* ce qui me dispense d'en donner un specimen.

---

(1) Manuscrit arabe, N.os 944 et 945.

Je n'ai pas cru devoir accroître cet examen par l'indication de plusieurs lettres écrites par Aristote à Alexandre, ou par ce dernier au philosophe de Stagyre : la plupart sont apocryphes, et de trop peu d'importance pour qu'on s'y arrête.

CHAPITRE V.

Considérations sur la fortune d'Aristote dans l'Université de Paris.

Le passage de Rigore relatif à Aristote est ainsi conçu :

« In diebus illis (anno 1209) legebantur Parisiis libelli quidam ab Aristotele, ut dicebatur, compositi, qui docebant metaphysicam, delati de novo a constantinopolo et a græco in latinum translati : qui, quoniam non solum prædictæ hæresi Almarici sententiis subtilibus occasionem præbebant, imo et aliis nondum inventis præbere poterant, jussi sunt omnes comburi, et sub pœna excommunicationis cautum est in eodem concilio, ne quis eos de cætero scribere aut legere præsumeret, vel quocunque modo habere (1) ».

Guillaume le Breton n'est point le seul écrivain qui nous ait transmis le souvenir de ce fait. César d'Heisterbach, après avoir parlé de l'hérésie d'Amaury, ajoute : « Eodem tempore præceptum est Parisiis, ne quis infra triennium legeret libros

(1) Apud Duchesne, t. 2.

» naturales ; libri magistri David de Dinant, et
» libri gallici de theologia perpetuo damnati sunt
» et exusti (1)».

Hugues, continuateur de la chronique de Robert d'Auxerre, s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Librorum quoque Aristotelis,
» qui de naturali philosophia inscripti sunt, et
» ante paucos annos cœperant lectitari, interdicta
» est lectio tribus annis, quia ex ipsis errorum
» semina viderentur exorta ».

On a sans doute été frappé de la différence qui existe entre le premier récit et les deux suivans. Dans l'un, c'est la lecture *de petits traités* (libelli) *de métaphysique, nouvellement apportés de Constantinople, et traduits en latin,* qui est défendue sans limitation de temps, et ces mêmes traités sont condamnés au feu. Dans César d'Heisterbach, la sentence s'applique aux livres de philosophie naturelle, et la défense de les lire est restreinte à trois ans : les livres de maître David de Dinant, les traités de théologie écrits en langue française, sont seuls condamnés au feu. Hugues s'accorde avec cet écrivain, quant à Aristote, et dit que la prohibition de ses traités de science naturelle devoit durer trois ans.

Alexandre Noël a pensé que la sentence du

(1) Illustr. miracul. et hist. mirab. l. v. c. 22. p. 294.

concile de Paris frappoit également les traités de physique et de métaphysique (1). Launoy se décide pour le récit de Rigore : *Rem melius noverat Rigordius, qui S.ti Dionysii monachus cum esset et regis medicus, Lutetiæque degeret, quæ vidit ipse monimentis consignavit suis* (2).

L'illustre docteur ne pouvoit autoriser son adoption par de semblables motifs. César et Hugues vivoient à l'époque où ceci se passoit, et pouvoient en être aussi bien instruits que Guillaume le Breton, véritable auteur du récit. Hermann a pensé que Rigore avoit pu facilement confondre la physique et la métaphysique (3).

Nous avons un monument authentique à cet égard qui doit faire cesser toute controverse; c'est la sentence même portée par le concile : la voici telle que D. Martenne l'a publiée (4) :

Decreta magistri Petri de Corbolio, senonensis archiepiscopi, parisiensis episcopi, et aliorum episcoporum Parisiis congregatorum, super hæreticis comburendis et libris non catholicis penitus destruendis.

« Corpus mag. Amaurici extrahatur a cimiterio

(1) Hist. eccles. t. 7. c. 5. art. 2.
(2) De fortuna Arist. c. 1. p. 9. éd. de 1662.
(3) Acta philosophica, t. 1. p. 690, 4.e cahier.
(4) Nov. Thes. t. 4.

» et projiciatur in terram non benedictam, et idem » excommunicetur per omnes ecclesias totius pro- » vinciæ. Bernardus, Guillelmus de Arria, auri- » faber, Stephanus presbyter de Cella, Joannes » presbyter de Occines, magister Willelmus pic- » taviensis, Dudo sacerdos, Dominicus de Trian- » gulo, Odo et Elinaus, clerici de S. Clodoardo; » isti degradentur, penitus sæculari curiæ relin- » quendi. Orricus presbyter de Lauriaco et Pe- » trus de S. Clodoardo, modo monachus S. Dio- » nisii, Guiarinus presbyter de Corbolio, Ste- » phanus clericus, degradentur perpetuo carceri » mancipandi. Quaternuli magistri David de Di- » nant, infra natale episcopo parisiensi, afferantur » et comburantur, nec libri Aristotelis de naturali » philosophia, nec commenta legantur Parisiis pu- » blice vel secreto. Et hoc sub pœna excommunica- » tionis inhibemus. Apud quem inveniuntur qua- » ternuli magistri David, a natali Domini in antea » pro hæretico habebitur. De libris theologicis » scriptis in romano, præcipimus quod episcopis » diocesanis tradantur, et Credo in Deum et Pater » noster in romano, præter vitas sanctorum. Et » hoc infra Purificationem, quia apud quem in- » venientur pro hæretico habebitur ».

Nul doute que la sentence du concile ne regardât *les livres de physique* (1). Quant à la durée de la

(1) On ne pourroit s'autoriser du passage d'Albéric

défense, il n'en est point question ici; il est à présumer cependant que la prohibition ne fut pas alors décrétée pour un temps illimité, puisque Robert de Courçon la renouvela en 1215. Entr'autres articles des statuts donnés à l'université par ce légat, on lit le passage suivant sur Aristote : « Et quod » legant libros Aristotelis de dialectica tam veteri » quam de nova, in scholis ordinarie et non ad » cursum. Legant etiam in scholis ordinarie duos » Priscianos vel alterum, ad minus non legant in » festivis diebus, nisi Philosophos et Rhetoricas et » Quadrivialia et Barbarismum et Ethicam, si pla- » cet, et IV Topicorum. Non legantur libri Aris- » totelis de metaphysica et naturali philosophia, » nec summa de eisdem, aut de doctrina Mag. » David de Dinant, aut Almarici hæretici, aut » Mauritii hispani (1) ».

Pour terminer ce qui concerne le sort d'Aristote dans notre université, je rapporterai de suite un extrait de la bulle de Grégoire IX, adressée aux maîtres et aux écoliers de Paris, sous la date d'avril 1231.

« Ad hæc jubemus ut magistri artium unam » lectionem de Prisciano et unam post aliam or- » dinarie semper legant, et libris illis naturalibus,

---

des trois Fontaines, qui a copié mot pour mot Guillaume Lebreton. Vid. *Albert, chronicon*, p. 452.

(1) *Vide* apud Bulæum, hist. univ. Paris, t. 3. p. 82.

» qui in concilio provinciali ex certa causa pro-
» hibiti fuere, Parisiis non utantur : quo usque
» examinati fuerint, et ab omni errorum suspi-
» cione purgati ».

Le pape ajoute : « Magistri vero et scholares
» theologiæ, in facultate quam profitentur, se stu-
» deant laudabiliter exercere, nec philosophos se
» ostendant, sed satagant fieri theodocti : nec lo-
» quantur in lingua populi, et populi linguam he-
» bræam cum azotica confundentes, sed de illis
» tantum quæstionibus in scholis disputent quæ
» per libros theologicos et SS. Patrum tracta-
» tus valeant terminari ».

Ces divers passages que je viens de citer font naître diverses questions : Quels sont les ouvrages d'Aristote désignés par ces expressions vagues : *Libri de naturali philosophia, libelli de metaphysica, libri naturales* ? Doit-on en regarder Aristote comme l'auteur? Etoient-ils traduits du grec ou de l'arabe? Les livres, proscrits par le concile de Paris, sont-ils les mêmes que les livres désignés dans le mandement du légat et la bulle du pape? Ces questions se trouvent tellement liées entre elles, que la solution de l'une s'applique aux autres. Gretser pensoit que ces livres n'étoient point ceux que nous possédons aujourd'hui sous le même titre : « Quales autem libri isti fuerint
» aliis indagandum relinquo. Non enim fuisse

» arbitror illos qui hodie metaphysicorum nomine » circumferuntur. Quid enim isti ad hæreses Almarici stabiliendas fuerint? verisimile igitur sit falsum titulum præ se tulisse et ex impostoris alicujus officina profectos fuisse (1) ». Launoy au contraire s'en est rapporté au texte de Rigore, et a été suivi par Dupin (2) et Fleuri. (3) Ceux qui ont nié qu'il y ait eu des traductions latines dérivées du grec dans le XIII.ᵉ siècle, ont nécessairement contredit l'historien de Philippe Auguste.

Cependant l'origine de ces versions me semble suffisamment indiquée. Le décret de l'université de Paris, en désignant le livre *de naturali philosophia et commenta*, fournit la preuve qu'il s'agissoit de versions dérivées de l'arabe, car elles étoient les seules qui eussent des commentaires.

C'est une remarque qui n'a point échappé à Mansi; ce savant homme a remarqué les différences qui existoient entre les historiens relativement à la condamnation des livres d'Aristote: frappé du mot *commenta*, employé dans la sentence, il en a conclu que cette expression désignoit les commentaires d'Averroës et que par conséquent il s'agissoit de versions arabes-latines.

---

(1) De jure et more prohibendi expurgandique libros hæreticos et noxios.

(2) Bibliot. des auteurs ecclésiast. du XIII.ᵉ siècle.

(3) Hist. ecclés. t. 11.

Les

Les témoignages des écrivains contemporains confirment cette première donnée. Albert nous apprend que le même compilateur, auquel on devoit le livre *de causis*, avoit publié aussi un traité de physique perfectionnée : *Pervenit ad nos per eumdem modum physica perfecta* (1). Roger Bacon nous apprend que l'on s'opposa long-temps, à Paris, à la philosophie naturelle et à la métaphysique d'Aristote, *exposées par Avicenne et Averroës* ; ceux qui s'en servoient furent excommuniés. Dans l'*Opus tertium*, il répète en d'autres termes et avec moins de précision ce qu'il avoit dit précédemment : « Theologi, Parisius et » episcopus, et omnes sapientes jam ab annis cir» citer quadraginta damnaverunt et excommuni» caverunt libros naturales et metaphysicæ Aris« totelis quæ nunc ab omnibus recipiuntur (2) ». Ces deux passages, outre qu'ils éclaircissent la question, nous indiquent l'époque où Roger Bacon étudioit à Paris et celle où il composa son *Opus tertium*. Enfin j'ai fait connoître deux versions arabes-latines de la physique d'Aristote, ce qui prouve que cet ouvrage fut connu primitivement par une semblable voie. Il ne peut donc res-

---

(1) Voy. l'appendice, N.° 46.

(2) Apud Selden, de jure natur. et gent. lib. 1. cap. 2. int. opp. t. 1. p. 101.

ter aucun doute sur l'origine des versions nommées dans le décret de 1209.

Mais ces livres proscrits offroient-ils la physique ou, si l'on veut, la métaphysique complète d'Aristote ? Je ne le pense point.

On a vu dans le milieu du XI.e siècle, lorsque les textes arabes des versions d'Aristote n'étoient point encore possedés par les latins, qu'on avoit eu recours aux ouvrages d'Avicenne, dans lesquels on croyoit puiser l'essence de la philosophie péripatéticienne. On a vu également que le livre *de causis*, employé par Gundisalvi, traduit peut-être par lui en latin, étoit connu et cité par *Alain de l'Isle*, sous le titre de *lib. de essentia summæ bonitatis*; que ce livre portoit aussi le nom de métaphysique; qu'enfin, outre la physique perfectionnée, dont je viens de parler, il y avoit aussi des versions de la physique et de la métaphysique d'Avicenne et d'Algazel.

Ne perdant point de vue ces considérations, jetons un coup-d'œil sur les opinions attribuées à Amaury et à David de Dinant.

Le premier enseignoit que tout est un, tout est Dieu et Dieu est tout; que le créateur et le créé ne sont qu'un: que les idées créent et sont créées; que Dieu signifie par conséquent le but final de toutes choses, parce que toutes doivent retourner en lui, pour reposer *immuablement* en Dieu et

former un être unique, immuable; que Dieu est l'essence de toutes les créatures.

David de Dinant débitoit à peu près les mêmes maximes : « tout est essentiellement un, c'est-à-dire; que toutes choses ont une même essence, une même substance, une même nature, en général : car toutes peuvent se rapporter à trois classes, les substances incorporelles, les ames et les corps ».

Chacune de ces trois classes a en particulier un principe propre et indivisible.

Celui des substances incorporelles est Dieu : celui des ames est l'intelligence ; celui des corps est la matière ; ces trois sont essentiellement un, sinon, ils devroient être distingués par quelque différence, et alors ils ne seroient pas simples. Il s'en suit que Dieu est la matière de toutes choses (1).

Tous ceux qui ont étudié la philosophie ont reconnu que ces propositions n'étoient nullement péripatéticiennes, mais qu'elles dérivoient du système alexandrin et se rattachoient à la doctrine des émanations (2). Plusieurs docteurs ont pensé

(1) Thomas Aquin. in Mag. sentent. l. II. dist. 17. — Id. contra gentiles, l. XVII. Albert Magn. opp. t. 18. p. 76.

(2) Voy. Jac. Thomasius Sched. hist. p. 58. Tiedemann. Gesis. der speculativen philosophie, t. 4.

qu'elles avoient été puisées dans les ouvrages de Denis l'Aréopagiste, de Scot, Erigène, sur-tout dans le Periphysion (1). Au surplus, rien ne prouve mieux la connoissance imparfaite qu'on avoit d'Aristote, que le don qu'on lui faisoit de semblables doctrines.

Mais sans recourir à Scot, Erigène; Amaury et David avoient une source plus nouvelle où reposoient les traits caractéristiques de leur doctrine. Le livre *de causis*, qui ne paroissoit à Saint Thomas qu'un extrait de l'*elevatio theologica* de Proclus, qu'on attribuoit à Aristote, offre cette doctrine des émanations, et puisqu'il commençoit à se répandre dans les écoles de France du temps d'*Alain de l'Isle*, il est présumable que ce fut dans cet ouvrage et le *Fons vitæ* (2) d'Avicebron que ces deux hérétiques puisèrent leur doctrine. Son origine n'est-elle pas même indiquée par le nom de ce Maurice, originaire d'Espagne, *hispanus*? Rien n'empêche, plusieurs circonstances de-

---

(1) Gerson de concord. metaph. cum log. hostsiensis ad. lib. 1. decret. de summa Trinitate: Pralcolus de hæresibus.

(2) Il est assez singulier qu'aucun des historiens de la philosophie n'ait parlé avec détail du lib. *de causis* et du *Fons vitæ*. Cependant, je le répète, on ne connoîtra sûrement la philosophie du XIII.e siècle que lorsqu'on aura analysé ces ouvrages.

mandent au contraire qu'on voie dans ces traités et les livres d'Avicenne les ouvrages frappés d'anathême par le concile de Paris. Je dirai plus, lorsque ces ouvrages eurent obtenu une certaine vogue ; que la défense de les lire eut appelé la curiosité mondaine à les rechercher, à les méditer dans le secret ; lorsque leur publicité ne permit plus de les anéantir, ni d'arrêter l'influence qu'ils exerçoient sur l'opinion, il fallut chercher dans la philosophie même des armes pour combattre cette philosophie dégénérée, abatardie : de là le besoin d'étudier Aristote dans les sources les plus pures ; les soins pris pour se procurer ses ouvrages ; le zèle que les nouveaux ordres religieux mirent à les étudier ; enfin la fortune rapide que fit en Occident le philosophe de Stagyre. Si l'anathème eût frappé Aristote lui-même, comment donc les plus célèbres docteurs du temps, Alexandre de Hales, Albert, Robert de Lincoln eussent-ils expliqué, commenté ses ouvrages au sein même de l'université qui les condamnoit ? Si Roger Bacon impute à l'ignorance la sentence dont ils furent frappés, ne dit-il pas aussi que la lecture en fut permise lorsqu'on les eut mieux connus ?

Lorsque Robert de Courçon donna son mandement et Grégoire IX sa bulle, il est à présumer que de nouvelles traductions d'Aristote avoient paru. La philosophie nouvelle occupoit trop les esprits

pour ne pas faire des progrès rapides et chercher de nouveaux alimens. C'est ainsi qu'on peut expliquer le texte de Guillaume le Breton. S'il s'est mépris sur les livres condamnés par le concile de 1209, il ne pouvoit inventer l'importation du texte grec de la métaphysique et la traduction latine qu'il en fit : d'ailleurs il est certain que la prise de Constantinople avoit répandu la connoissance du texte grec en France, et que la première traduction de la métaphysique avoit été faite du texte grec (1). Lorsqu'il écrivoit son histoire, de simples parties étant publiées au fur et à mesure qu'elles étoient traduites, il pouvoit dire *libelli de metaphysica*. Le mot *libelli* eût été impropre si l'ouvrage entier eût été mis en latin.

Concluons donc de tout ce qui vient d'être exposé :

1.° Que la sentence de 1209 ne frappoit que les livres de philosophie naturelle.

2.° Que, par cette dénomination, il ne faut pas entendre la physique complète d'Aristote, mais l'abrégé fait par le juif...., dont parle Albert,

(1) M. Tiedemann paroît croire que le texte grec avoit été apporté de Constantinople par Guillaume de Gap, en 1167 ; mais je crois avoir démontré que ce voyageur ne rapporta que des traités étrangers à la philosophie.

ou des extraits d'Avicenne ou d'Algazel, publiés sous le nom du *philosophe grec*.

3.° Que l'on ne connut d'abord la métaphysique que par de semblables extraits, et que la sentence de Robert de Courçon ne pouvoit frapper la métaphysique complète.

4.° Enfin qu'on doit expliquer le texte de Guillaume le Breton, en admettant qu'à l'époque où il écrivoit, vers 1220, le texte grec de la métaphysique avoit été apporté en Europe, et commençoit à être traduit.

CHAPITRE VI.

De la transmission de la science pendant le moyen âge, et des rapports qui existoient entre les diverses ecoles.

AVANT d'offrir un résumé précis des recherches précédentes, il me reste à jeter un coup-d'œil sur la manière dont le goût des études pouvoit se transmettre, se conserver au milieu des révolutions et des guerres civiles ; sur les causes qui devoient préserver d'une perte absolue les ouvrages lus à des époques précédentes ; enfin sur les rapports fréquens et nombreux qui lioient les diverses écoles entre elles, et faisoient que les avantages propres à l'une d'elle devenoient bientôt communs à toutes les autres. Ces considérations auront pour but de prouver, 1.° que si l'on eût connu dès le siècle de Charlemagne des versions d'Aristote autres que celles des traités de logique, elles n'auroient point été ignorées pendant les trois siècles d'obscurité qui suivirent le règne splendide de ce monarque ; 2.° que les traductions publiées dans une partie de l'Occident se répandoient au

bout d'un court espace de temps dans les diverses universités de la chrétienté.

Et d'abord on ne doit point oublier que si quelque penchant pour les lettres et les sciences s'est perpétué; si quelques ouvrages de l'antiquité et des Pères ont échappé à la destruction qui planoit sur l'Europe; c'est aux ordres religieux qu'on en doit la conservation. Qu'une fausse philosophie, ou plutôt l'ignorance, cesse de reprocher aux compositions de ces époques de malheur le mélange bizarre de la sagesse et de la superstition, des sciences divines et humaines, des modèles de goût et du style le plus contraire à ces mêmes modèles, en ne présentant que le côté ridicule; leurs défauts appartiennent à l'époque; les avantages qu'on doit à leurs auteurs forment le patrimoine de tous les âges.

Trithemius nous apprend comment la science se transmettoit d'âge en âge comme un dépôt précieux. Albin, précepteur de Charlemagne, disciple de Bède, établit un régime remarquable dans le monastère de Fulde : des professeurs habiles dirigeoient les moines et les instruisoient dans les sciences divines et humaines; lorsque les élèves avoient acquis, par un long exercice, un savoir convenable, ils instruisoient à leur tour ceux qui étoient moins avancés. Ces élèves-précepteurs étoient toujours au nombre de douze : lorsque l'un

d'eux venoit à quitter, soit par mort, soit parce qu'il alloit enseigner dans un autre monastère, il étoit remplacé par le moine le plus distingué par ses connoissances et son aptitude. D'autres monastères imitèrent le régime de la maison de Fulde. Dans tous les couvens de l'ordre de Saint-Benoît, il y avoit un frère qui, sous le titre de *scholastique*, présidoit à l'instruction des moines. Lorsque parmi les novices il s'en trouvoit un qui annonçoit plus de dispositions que les autres, le supérieur l'envoyoit ordinairement dans quelque maison renommée, soit par la célébrité de ses *scholastiques*, soit pour les secours qu'y trouvoient les élèves; et lorsqu'il avoit achevé ses études, il revenoit communiquer à ses premiers frères le fruit de ses courses et de ses méditations (1). Ce mode d'instruction se perpétua pendant tout le cours du moyen âge et jusqu'au XIVe. siècle. On en trouve des traces nombreuses dans l'histoire littéraire de cette époque. Sans doute les invasions des Barbares, les guerres dont l'Europe fut le théâtre, durent ralentir, interrompre le cours des études; ce qui peuploit les monastères étoit l'espoir d'y vivre sans inquiétude sur les besoins de la vie, d'y suivre ses goûts, de s'y mettre à l'abri des agitations du monde; mais quel culte

---

(1) Chron. hist. t. 1. p. 11, 12.

reçoivent les lettres, lorsque les malheurs du présent ne laissent entrevoir que des malheurs plus grands dans l'avenir? L'étude des sciences et la composition d'un ouvrage exigent un cœur tranquille; *on ne peut s'y livrer quand on a la main usée à force de la poser sous le menton en attendant quelque assistance, et quand le cœur est flétri par les soupirs et la douleur* (1). Toutefois *un état de langueur et de stagnation n'est point une interruption totale.* Le nombre des moines diminua, la théologie et les arts libéraux furent négligés; mais la main des Barbares ne put être assez puissante pour anéantir par-tout à la fois et les maisons religieuses, et les monumens littéraires qu'elles renfermoient.

L'habitude d'envoyer aux monastères les plus célèbres des moines, qui devoient y perfectionner leur instruction, entretenoit des relations entre toutes les maisons de différens ordres. Lorsque la France eut produit Lanfranc et Anselme, la réputation de ces illustres docteurs y attira des étudians de toutes les parties de l'Occident. Ce concours s'accrut encore quand les écoles de Paris comptèrent parmi leurs chefs Roscelin, Gilbert, Abailard, Guillaume de Champeaux, et cette suite

(1) J'emprunte ici les expressions de Makhoud.

de scholastiques fournis par les deux sectes des réaux et des nominaux. On voyoit la foule des écoliers s'acheminer de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne. Othon de Frisingue, Adélard, Jean de Sarrisbery, Alfred, mille autres que je pourrois nommer, avoient étudié en France. Foulques écrivoit à Abailard dans son épitre consolatoire : « Roma suos » tibi docendos transmittebat alumnos, et quæ » olim omnium artium scientiam auditoribus solebat infundere, sapientiorem te, se sapiente, » transmissis scholaribus monstrabat. Nulla terrarum spatia, nulla montium cacumina, nulla » concava vallium, nulla via difficili licet obsita » periculo et latrone, quominus ad te properarent, » retinebat. Anglorum turbam juvenum mare interjacens, et undarum procella terribilis non » terrebat; sed omni periculo contempto, audito » tuo nomine, ad te confluebat. Remota Britannia sua animalia erudienda destinabat. Andegavenses, eorum edomita feritate, tibi famulabantur in suis. Pictavi, Vuascones et Hiberi; Normannia, Flandria, Theutonicus et Suevus, tuum » calere ingenium, laudare et prædicare assidue » studebat. Prætereo cunctos Parisiorum civitatem habitantes intra Galliarum proximas et remotissimas partes, qui sic a te doceri sitiebant,

» ac si nihil disciplinæ non apud te inveniri po-
» tuisset » (1).

Assis pendant leur jeunesse sur les mêmes bancs, unis par la conformité d'âge, de goûts et d'études, ces auditeurs zélés, de retour dans leur patrie, trompoient la distance qui les séparoit, charmoient les ennuis de l'absence par un commerce de lettres, et se tenoient mutuellement au courant des nouvelles littéraires sans le secours d'aucune gazette. Il semble que les difficultés qui entravoient les rapports, et retardoient l'acquisition de la science, ne la faisoient rechercher qu'avec plus de zèle. Un ouvrage paroissoit-il, et offroit-il un garant de son mérite dans le nom de l'auteur, graces à la multitude des copistes, il se répandoit en peu de temps. Vouloit-on traiter d'une matière, on se procuroit à grands frais les livres qui y avoient rapport.

L'Espagne, cette académie des sciences, où l'homme qui les recherchoit alloit puiser comme

---

(1) Petr. Abæl. Opp. p. 1155. A l'appui de cette lettre, je citerai ce passage suivant de l'Hist. littéraire de la France, tom. 14, pag. 43. « De toutes les régions de » l'Europe on venoit étudier à Paris, et tellement que, » sous le règne de Philippe le Jeune ou du moins au » commencement du règne suivant, les Anglais et les » Danois y eurent des colléges fondés par eux. ».

à une mine feconde, n'étoit point étrangère à ces liaisons. Bernard, archevêque de Tolède, ramena plusieurs docteurs de France, qui parvinrent aux premières dignités de l'église d'Espagne. Alphonse, fondant de nouvelles écoles, fit venir des professeurs de Paris (1). Le célèbre Rodrigue, archevêque de Tolède, avoit étudié dans cette ville, ainsi que le prouve son épitaphe (2). Deux fils du roi de Castille y avoient achevé leurs études.

Lorsque l'ordre de Saint-Dominique eut multiplié ses maisons dans toutes les parties du monde chrétien, alors s'établirent de nombreux moyens de communication entre l'Occident et l'Orient. C'étoit à Paris qu'on avoit établi l'étude générale où chaque aspirant venoit prendre ses degrés. Je citerai pour exemple l'histoire d'Albert et de Saint Thomas. Si l'on veut lire les Actes des chapitres généraux, on aura une idée des soins que cet ordre prenoit pour entretenir une pépinière de bons sujets (3); non seulement il s'attachoit à les rendre habiles en théologie et en philosophie, mais il encourageoit aussi l'étude des langues étrangères, de l'arabe, de l'hébreu, du grec, *vel alia lingua*

(1) Duboullay, Hist. univ. Paris, t. 2. — Anton. Panorm. de Gest. Alphons. lib. 1. c. 6.

(2) D. J. Rodriguez de Castro, Bibl. esp. t. 2.

(3) Don Mart. et Dur. ampl. collect. t. 4.

barbara. On familiarisoit ordinairement les novices avec les armes de la logique, et on n'envoyoit aux études générales que les sujets les plus distingués. (*Ce n'étoit point pour briller dans le monde que l'étude de la philosophie étoit recommandée*) : « Studium in liberalibus artibus et scien-
» tiis valet in christianitate ad multa. Valet
» enim ad defensionem fidei, quam non solum
» hæretici et pagani impugnant, sed philosophi...
» Ex his ergo et multis aliis patet rationibus,
» quod studium in artibus liberalibus valde ne-
» cessarium in ecclesia est ». Humbert de Romans censure amèrement les personnes qui n'approuvent point ou empêchent ces études, et il les compare à ceux dont il est parlé dans le livre des Rois, qui ne vouloient point qu'il y eût un seul ouvrier en fer dans Israël, afin que les Hébreux ne pussent fabriquer une épée ou une lance (1). Dans son exposition de la règle de Saint Augustin, le même écrivain ayant remarqué dans ses frères divers degrés d'aptitude, les uns étant à peu près ineptes, les autres doués de dispositions moyennes, les autres pleins de sagacité et de génie, veut qu'on défende aux premiers toute application à la philosophie, qu'on n'en concède l'étude que sobrement aux

---

(1) De erudit. prædic. l. II. tr. I. c. 55. ap. Bibl. max. SS.

seconds; mais qu'on laisse le champ libre aux derniers, à cause de l'utilité que la religion en peut tirer, « car l'étude de la philosophie, ajoute-t-il, » est nécessaire à la défense de la foi, parce que » les payens l'attaquent par la philosophie même; » elle est nécessaire pour l'intelligence de l'Ecriture, puisque par elle seule on peut en comprendre divers passages; elle contribue à l'honneur » de l'ordre, le monde ayant du mépris pour les » frères ignorans : enfin elle montre le peu de cas » qu'on doit faire d'elle-même : beaucoup de gens » ne connoissant point les objets dont s'occupent » les philosophes, les prisent plus qu'ils ne valent, » et dès qu'ils les ont vus de près, ils les estiment » peu en comparaison de la théologie (1) ».

Quoi qu'en dise Humbert, le désir d'assurer à l'ordre une renommée, gage de sa puissance et de son crédit, étoit un des principaux motifs qui y entretenoit l'étude de la philosophie et en faisoit l'objet d'une attention particulière. Ce même désir donne la mesure des soins mis à se procurer toutes les nouvelles littéraires, à se tenir *au niveau* de la science; et comme le goût d'Aristote prit en quelque sorte naissance avec l'ordre, qu'il en suivit la fortune, que les plus célèbres commentateurs du philosophe sortirent de son sein; que

(1) Exposit. reg. S. Aug. pars. IX.ª ap. Bibl. max. SS.

des

des liaisons intimes, le mode même d'instruction unissoient entre elles toutes les maisons, il est évident que la connoissance et l'emploi des traductions publiées en Espagne, en Angleterre, en Italie et en France ne pouvoient être restreints au seul pays dans lequel elles avoient été publiées.

CONCLUSIONS.

Les critiques dont j'ai analysé les opinions, au lieu d'étudier les monumens littéraires de l'âge même de la scholastique, s'en sont rapportés à des traditions erronées ; s'ils ont exprimé quelques vérités, il n'en est aucun qui n'ait consacré quelque erreur. Cela devoit être ainsi, d'après la marche qu'ils avoient adoptée.

Avant de traiter l'histoire littéraire d'Aristote pendant le moyen âge, il faut faire la distinction de ses écrits d'après leur sujet ; traités de philosophie rationelle, traités de physique, traités d'histoire naturelle, métaphysique, morale, politique, rhétorique et poésie : les ouvrages d'une seule classe n'ont pas eu toujours le même sort ; l'assertion que les écrits de ce philosophe ont été connus antérieurement au XII.e siècle, est vraie dans un sens, et fausse dans l'autre, selon qu'on entend parler de tel ou tel traité.

Les ouvrages relatifs à l'art du raisonnement étoient employés avant le XII.e siècle, car on possédoit les versions de Boëce : les autres étoient ignorés. Le témoignage de Roger Bacon et l'examen des écrivains de ce siècle concourent à établir ce fait.

La philosophie, se naturalisant chez les Arabes après l'inauguration des Abbassides, s'occupa d'abord des sciences mathématiques. Peu à peu les livres de logique furent traduits, et les matières divines étant traitées comme les questions humaines, la philosophie se confondant avec la théologie, la religion musulmane perdit de sa pureté. En Espagne, sous les califes Omniades, l'astronomie, les mathématiques, la médecine furent les premiers objets des études ; jusqu'au milieu du douzième siècle, les chrétiens ne connoissoient les Sarrazins que sous le rapport de leur habileté dans les mathématiques et l'astronomie. Avicenne parut en . . . . . et fut pour l'Orient ce qu'Albert fut à l'Occident ; peut-être même que celui-ci dut au premier l'idée de ses vastes travaux. L'un et l'autre entreprirent, non pas de commenter Aristote, mais de composer sous les mêmes titres le même nombre de traités que lui, s'appropriant ses sentimens, ses expressions, et se contentant de quelques modifications exigées le plus souvent par la religion. L'un et l'autre jouirent d'une grande re-

nommée, et contribuèrent puissamment à répandre chez leur nation le goût de la philosophie *aristotélique*.

Les ouvrages d'Avicenne, transportés en Espagne, y obtinrent la même influence qu'en Orient. Les Maures se relâchèrent des études mathématiques pour se livrer aux discussions philosophiques. Averroës, qui dans sa méthode se rapproche de Saint Thomas, décida de la fortune du philosophe grec parmi ses contemporains.

Les chrétiens ne restèrent jamais étrangers à l'état des sciences chez les Maures : les relations politiques et commerciales, les Juifs répandus en grand nombre dans plusieurs parties de l'Occident les en instruisoient ; aussi l'histoire n'a-t-elle conservé le nom d'aucun philosophe chrétien versé dans les sciences des Arabes, qu'il ne les ait étudiées en Espagne.

Chez les chrétiens, la philosophie suivit la même progression que parmi les Arabes. Constantin, Gerbert, Adélard s'occupèrent d'abord de la médecine et des mathématiques. Vers le milieu du XII.e siècle commença l'étude de la métaphysique, de la physique, de la logique connues par les écrits d'Avicenne, d'Algazel, d'Alfarabius, transmises de ces sources aux Latins par l'archidiacre Dominique Gonsalvi et le juif Jean Ave reath l'espagnol : Gérard de Crémone, Alfr

Morley, traduisirent des écrits relatifs à toutes les branches de la philosophie.

A cette époque les écoles de France et d'Angleterre, divisées par les querelles des réaux et des nominaux, firent peu d'attention aux traductions de Gonsalvi et de son intreprète ; sans doute elles circuloient, mais elles n'avoient point encore la vogue, et il seroit difficile de déterminer chaque degré de leur succès.

Avant la première année du XIII.e siècle, les philosophes arabes et Aristote ne paroissent point cités dans les écrits des scholastiques : en 1272, époque de la mort de Saint Thomas, on possédoit des versions faites, soit de l'arabe, soit du grec, de tous les ouvrages d'Aristote. Nous n'avons plus à chercher l'époque de leur publication que dans un laps de soixante et douze ans. Essayons, s'il est possible, de le restreindre en compulsant les faits.

Le concile de Paris, en 1210, ne frappoit que les livres de philosophie naturelle et leurs commentaires. Le mandement de 1215, émané du légat, proscrivoit ces mêmes livres et ceux de métaphysique. La bulle du pape, datée de 1230, nommoit les seuls traités de physique : Roger Bacon parle de prohibition en spécifiant qu'elle regardoit la philosophie d'Aristote exposée par Avicenne et Averroës. La *Somme* de Robert de Courçon,

les Histoires de César d'Heisterbach, la Somme de Guillaume d'Auxerre, mort en 1228, ne nous offrent aucune citation d'Aristote fournie par la physique et la métaphysique, et les *parva naturalia*, à l'exception de quelques axiomes connus depuis long-temps. Dans Guillaume, évêque de Paris, qui écrivoit en 1240, les citations d'Aristote se présentent en grand nombre (1) : enfin Roger

(1) Si l'on veut avoir une idée des progrès que fit la philosophie d'Aristote, et de l'atteinte qu'elle porta à la religion, que l'on compare entre eux les articles condamnés par Guillaume, archevêque de Paris, en 1240, et ceux frappés de la sentence d'Etienne, titulaire du même siége, en 1270. Dans les uns on remarque des distinctions abstraites touchant l'essence divine de la Sainte Trinité, la nature des anges ; dans les autres la philosophie payenne domine selon toute son influence. On y remarque une tendance à séparer les sciences mondaines de la doctrine religieuse : Aristote y est désigné sous le nom de *philosophus*, et son autorité y paroît opposée à celle des livres saints. La discussion roule sur l'unité de l'intellect, le libre arbitre, l'influence des corps célestes sur les êtres sublunaires, l'éternité du monde, la science divine, la nature de l'ame, le temps, la création : on y avance que les philosophes sont les seuls sages du monde ; que le plus excellent des états est de se livrer à la philosophie ; que Dieu ne peut donner immédiatement la félicité ; que l'homme doué des vertus morales et intellectuelles, dont parle le philosophe dans ses Ethiques, et

Bacon place sous l'année 1232 la plus grande divulgation des écrits d'Aristote. Tout ceci prouve qu'on peut assigner l'année 1220 ou 1225 comme l'époque où la philosophie péripatéticienne commença à être employée dans nos écoles, soit qu'elle nous vînt des Arabes, soit qu'elle fût un résultat des rapports ouverts entre Constantinople et l'Occident.

C'est en effet par ces deux voies qu'elle s'est introduite.

Les huit livres de la physique ont été premièrement connus d'après une version *arabe-latine*, car nous avons trouvé deux versions de cette espèce, ce qui ne s'est fait que pour les ouvrages dont on n'avoit pas le texte grec (1).

Les XIX livres du traité des animaux; les livres *de cœlo et mundo*, *de plantis*, *de la météorologie* n'ont été lus pendant plusieurs années que dans des versions arabes-latines.

Le livre de l'ame a été traduit d'abord sur le texte grec; après cette version est venue celle de

---

de la faculté de les pratiquer, est suffisamment disposé pour le bonheur éternel, etc. (Voy. *Bibl. max. Patr.* t. 25.)

(1) On peut se rappeler aussi que Guillaume cite la physique sous le titre fréquent de lib. de *physico auditu*, et ses commentateurs arabes.

Scot, faite de l'arabe. En effet, Guillaume d'Auvergne emploie la version grecque-latine sans parler de la version arabe-latine. Si elle eût existé, l'importance qu'il apportoit à l'explication des doctrines aristotéliques la lui auroit fait employer. Je dirai aussi que, dans un manuscrit latin, la version grecque-latine porte le titre de *Translatio vetus*.

On ne peut déterminer si les livres *de la génération et de la corruption* ont été connus d'abord par la version arabe-latine, ou la version grecque-latine.

Les petits traités compris sous la dénomination de *parva naturalia* n'ont été traduits que du grec; il en est de même pour les opuscules *de coloribus, de lineis insecabilibus* et pour les *problémes*.

La métaphysique a certainement été connue originairement d'après une traduction *grecque-latine*, puisque l'autre espèce de traduction est perpétuellement désignée sous le titre de *translatio nova*.

Quant à la philosophie morale et à la politique, les quatre premiers livres de l'*Ethique* provenoient de textes grecs; mais la première version complète de l'ouvrage a été faite de l'arabe : les *magna moralia* et la politique ont été traduits du grec.

Les trois livres de la rhétori   en en-

tier d'après le texte grec seulement, étoient antérieurement connus par l'abrégé d'Alfarabius : on peut dire la même chose de la poétique.

Non seulement on possédoit des versions grecques-latines de chaque traité; mais on en avoit souvent plusieurs du même traité : quelques commentaires furent aussi traduits.

Dès qu'on put se procurer des versions grecques-latines, on renonça à l'emploi des versions arabes-latines.

Saint Thomas, secondé par le pape Urbain IV, contribua puissamment à enrichir l'Occident de traductions faites immédiatement du texte grec. Il paroît même qu'il en fit faire de nouvelles (1); peut-être ces versions n'étoient-elles qu'une comparaison de celles précédemment publiées avec l'original, ce qui devoit donner plusieurs variantes. Je propose cette conjecture, parce que les manuscrits que j'ai examinés et qui se terminent par cette indication, *translatio nova,* n'offrent réellement que des variantes.

En recherchant quels étoient l'âge et les auteurs des versions arabes-latines et grecques-latines, j'ai suffisamment indiqué la voie par laquelle elles se sont introduites : toutes celles qui dérivent d'un texte arabe, nous les devons à l'Espagne.

---

(1) Voy. l'analyse de ses ouvrages dans les notes.

D'après le rapprochement des époques auxquelles ont été publiées les deux espèces de versions, d'après l'origine même de plusieurs d'entre elles, on conçoit que la question d'*influence* se trouve naturellement écartée. Ce qu'on ne peut refuser aux Arabes, c'est l'*influence* de leur exemple : ils ont ouvert la route, ils ont rappelé à l'Occident l'existence d'écrits dont la mémoire et quelques principes se trouvoient conservés dans les Pères de l'Eglise. L'Occident, fatigué des querelles du réalisme et du nominalisme, trop agité pour choisir l'inaction, et voyant dans la philosophie d'Aristote une carrière ouverte à l'activité des esprits : la prise de Constantinople, les rapports qui en furent la conséquence, l'étude de la langue grecque devenue plus facile, ainsi que l'acquisition des manuscrits grecs; chez les ordres de Saint Dominique et de Saint François, l'ambition de briller ; pour les bons esprits, la nécessité de recourir aux sources pures de la doctrine d'Aristote, afin d'en détruire les rejetons abatardis implantés par les Maures ; enfin l'expérience, le plus grand maître des hommes, qui dut relever les vices des versions arabes-latines ; toutes ces causes réunies, combinées, ont déterminé la fortune d'Aristote parmi les scholastiques du XIII.e siècle (1).

(1) Les SS. Pères avoient excité souvent les chré-

d'après l'arabe même. A l'appui de cette conclusion, je rappellerai que les rabbins les plus célèbres du XII.ᵉ et du XIII.ᵉ siècle écrivoient en arabe; que cet idiome étoit en quelque sorte la langue savante (1); qu'enfin la plupart des versions arabes-latines sont antérieures à l'époque où leurs originaux ont été mis en hébreu; mais je pense, d'après les exemples allégués précédemment, que plusieurs d'entre elles ont pu être faites d'après des versions espagnoles.

Dans ces conclusions je me borne à offrir des résultats généraux : quant aux détails, on les trouve dans le corps de l'ouvrage : je crois y avoir répondu aux diverses questions proposées par l'Académie.

---

(1) Voyez de' Rossi. *Dizionnario degli autori arabi*, à l'article HAI GAON.

NOTES.

A. L'illustre Pic de la Mirandole attribue à Alphonse, roi d'Espagne, prince très-adonné à l'astronomie, la divulgation de plusieurs écrits grecs et arabes, dont les traductions, faites par Jean de Seville et Michel Scot, passèrent dans les écoles de France et d'Italie, où Albert fut le premier à les recevoir (1). Il est vrai qu'il parle ici spécialement des traités d'astronomie ; mais il avoit déjà présenté l'état brillant des sciences en Espagne, et il revient si souvent sur les Arabes et leurs travaux scientifiques dans le cours de ses ouvrages, qu'on ne sauroit douter qu'il ne leur attribue une influence exclusive sur la philosophie.

Voici deux vers d'un sixain (2) fait par Jérôme Paterni, en l'honneur d'Augustin Niphus, célèbre commentateur d'Aristote et d'Averroës :

Solus Aristotelis nodosa volumina novit
Corduba, et obscuris exprimit illa nodis.

C'est donc la seule Cordoue qui a connu les énig-

(1) In Astr. ib. XI.

(2) Ce sixain se lit en tête de l'édition du commentaire de Niphus sur la métaphysique d'Aristote, imprimée à Venise en 1518, in-fol.

matiques volumes d'Aristote, et qui les a rendus par d'obscures difficultés.

Niphus, lui-même, dans son commentaire sur le traité *de substantia orbis*, dit : qu'Averroës réunit plusieurs fragmens des auteurs grecs, exposa les textes d'Aristote, et que les Latins s'appuyoient de son autorité, lorsqu'ils ne possédoient point les (commentateurs) grecs (1).

La préface, placée en tête de l'édition latine d'Aristote, donnée en 1552 par les Juntes, avec les commentaires d'Averroës, offre le passage suivant : « Nos » ancêtres, et d'autres avant ces temps, ne jugeoient » rien d'ingénieusement pensé, de sagement écrit en » philosophie et en médecine, que ce qui venoit de » ces Maures », lesquels s'adonnoient, il y a quelques siècles, à la philosophie en Espagne, et écrivirent en arabe. On a fait un si grand cas, jusqu'à notre temps, des génies de cette nation, que les seuls écrits qui, pour ainsi dire, dérivoient de cette source, jouissoient de quelque prix auprès des philosophes et des médecins. Mais notre âge, méprisant et foulant presque aux pieds les doctrines arabes, n'agrée, n'admire que ce qu'il sait traduit des trésors grecs (2).

---

(1) Comment. in libr. Averr. de subst. orbis, fol. 2, éd. de Venise, 1508, in-fol.

(2) Proavi nostri et aliquot ante illos ætates, nihil in philosophia, nihil in medicina, vel ingeniose excogitatum vel scriptum prudenter judicarunt, nisi quod ab iis Mauris, qui proximis aliquot sœculis in Boetica philosophantes arabice scripserunt, ad nos utcunque manare potuisset; tantum gentis illius ingeniis attributum est, ut ad

Fr. Patricius, l'un des plus illustres érudits du XVI.ᵉ siècle, l'homme qui connut le mieux l'histoire littéraire d'Aristote, ainsi que ses doctrines, dont les *discussions*, soit dit en passant, ont fourni la matière des travaux faits et refaits sur ce philosophe, depuis l'époque où elles ont paru ; Fr. Patricius dit que les études littéraires passèrent d'Espagne en France. On ignore quel fut le premier des Latins qui y cultiva la philosophie d'Aristote. « Cependant, si je ne me » trompe, ajoute-t-il, il paroît constant qu'Alexandre de Hales et Albert le Grand ont été les premiers à exposer cette philosophie par des commentaires (1).

Louis Vives, ce précepteur célèbre de Charles-Quint, montre assez clairement dans son traité des *Causes de la corruption du goût et des arts*, qu'il regardoit les Arabes comme les promoteurs des études philosophiques au XIII.ᵉ siècle, la voie par laquelle les ouvrages d'Aristote avoient passé en Europe. Qu'on lise ses violentes sorties contre Averroës ; mais il se trompe grossièrement en donnant aux versions arabes du phi-

---

nostrum usque tempus nullæ prope aliæ quam quæ illo fonte caderent litteræ, apud philosophos ac medicos pretio fuerint. Ætas vero nostra contempta et quasi jam conculcata Arabum doctrina, nihil recipit nisi quod ex græcorum thesauris huc novit esse translatum.

(1) Ex Hispaniis commercio et vicinitate nationum finitimarum, litterarum studia circa hæc tempora, ut videtur, transierunt in Gallias ; quis vero primus omnium Aristotelicam philosophiam ibi tractaverit in incerto est : attamen satis, ni fallor, constat Alexandrum de Hales et Albertum Magnum, primos omnium latini nominis philosophorum, Aristotelicam philosophiam commentariis exposuisse. (Discussion. peripatet. t. 1. l. x. p. 145.)

losophe grec, des versions latines pour originaux (1).

Launoy, qui a fait un traité fort savant sur la *fortune d'Aristote dans l'académie de Paris*, ne s'est nullement occupé de rechercher à quelle époque et par quelle voie les écrits du même philosophe avoient successivement été connus des docteurs de cette ville. Cependant, comme il s'appuie surtout de l'autorité de Rigore, on peut en conclure qu'il donnoit aux versions latines une origine grecque (2).

Scaliger écrivoit à Etienne Hubert, professeur d'arabe au collège royal de France: « Les arts libéraux » fleurissoient chez les Arabes lorsqu'ils dominoient » en Espagne, et que leur puissance étoit établie » en Afrique. . . . .
» Aux jours brillans de cette nation, une ignorance » profonde des bonnes études régnoit dans l'église » latine, tandis que les belles-lettres étoient en vi- » gueur parmi les musulmans. Aussi, tout ce qu'écri- » virent les Latins, lorsque l'ingénieuse activité des » Arabes les eût avertis de leur ignorance, ils le » doivent aux mêmes Arabes: philosophie, médecine, » mathématiques; car ils n'eurent aucun écrivain » grec qui ne fût traduit de l'arabe en latin. Ils com- » mencèrent à employer la grande composition de » Ptolémée, traduit du grec en arabe, et de cette » dernière langue en latin. De même, Euclide, tra- » duit en arabe, puis en latin, a été employé parmi

(1) De causis corrupt. artium, lib. v. ap. Opp. t. 1. 412.

(2) De varia Aristotelis in Acad. Paris. fortuna, edit. 3.

» nous,

» nous, jusqu'à l'époque où Constantinople ayant été » prise, les exilés grecs nous apprirent à abandonner » les copies pour remonter aux originaux (1).

Selden exprime la même idée en des termes à peu près semblables, et met Aristote au nombre des philosophes que nous ne connoissons que par des versions dérivées de textes arabes avant la prise de Constantinople (2).

Gassendi s'exprime ainsi : « Quelques écrits des » philosophes grecs, et entre autres ceux d'Aristote, parvinrent aux Arabes. Averroës, Alfarabius » et d'autres, tentèrent de les traduire dans la langue » des Maures : séduits et émerveillés par la nouveauté » de la chose, ils commencèrent à accorder une » telle considération au seul Aristote, qu'Averroës » écrivit que, pendant le cours de quinze cents ans, » on n'avoit pu trouver une erreur dans Aristote...... » Du temps d'Alphonse, prince curieux de toute » espèce de littérature, les livres d'Averroës, d'Avicenne et des autres Arabes, furent traduits en latin, » et ces versions furent apportées à Paris vers le temps » où l'université commençoit à fleurir. Elles y acquirent une telle estime, qu'Averroës, ou *le commentateur*, et Avicenne, jouirent d'une autorité semblable à celle d'Aristote (3) ». Gassendi rapporte

(1) Scalig. epist. lib. IV. p. 362.
(2) Comment. in Eutych. orig. eccles. p. 156.
(3) Exercit. parad. adv. Aristot. p. 1192, t. 3, opp.

ensuite le passage de Louis Vives, où ce critique judicieux rapproche la version arabe-latine de la métaphysique, de la traduction littérale du texte grec, pour montrer l'infidélité de la première. Gassendi pensoit donc qu'Averroës, Avicenne, Alfarabius avoient traduit Aristote en arabe, que les versions arabes-latines dérivoient de leurs textes, et qu'elles furent apportées à Paris : cette dernière assertion semble contredire Rigore, historien de Philippe.

Tribecchovius, qui, en traitant des docteurs scholastiques, avoit une occasion d'éclaircir la question, ne l'a point fait; seulement il partage les opinions précédemment émises touchant la source des versions latines : il critique même Aventinus pour avoir dit que Frédéric II fit traduire des ouvrages de philosophie immédiatement du grec, et il ajoute : *Hic vero notandum, ne inter se historici committantur, Caroli M. ætate jam versos ex arabicis aristotelicorum librorum aliquot, ut ex Trithemio ad an.* 840 *constat.* Donnant ensuite aux expressions de l'historien Radevic une interprétation forcée, il attribue à Othon de Frisingue les traductions faites sous Frédéric II, et pense que, profitant du rang élevé où la naissance l'avoit placé, du crédit qu'elle lui donnoit, il fit venir d'Espagne les meilleurs interprètes arabes, et les employa à traduire les livres de philosophie grecque. Tribecchovius accumule les anachronismes et les erreurs. Othon ne pouvoit vivre sous Frédéric II, puisqu'il étoit mort en   et que ce prince

commença à régner en   Plus loin je ramènerai à leur véritable sens les textes de Radevic et de Trithémius (1).

Ch. Dreiv est plus exact, et quoiqu'il attribue aux Arabes l'origine de la philosophie et de l'étude qu'en firent les Latins après Pierre Lombard; il reconnoît qu'il y eut sous Frédéric II des versions faites de l'arabe et du grec (2).

Hottinger avoue que les scholastiques ne connoissoient point les philosophes grecs d'après des traductions dérivées immédiatement du grec, mais qu'elles étoient faites sur des textes arabes (3).

Adélard de Bath, qui apporta d'Égypte et d'Arabie d'amples dépouilles littéraires des Arabes, lui paroît l'auteur de la plupart de ces versions (4).

Le savant Hermann pensoit que l'exemple des Arabes, qui avoient en si grande estime les écrits d'Aristote, porta les scholastiques à l'étudier avec ardeur (5).

(*b*) Le célèbre éditeur de l'histoire des animaux d'Aristote, M. Schneider, s'appuyant des paroles de Trithémius, relatives à Hermann Contract, pense

(1) Tribecchovius de doctoribus scholasticis, p. 127, 128 et 322, ed. de Hermann.

(2) De origine et progressu philosophiæ, p. 51, éd. de 1643.

(3) Analecta hist. théol. dissert. VI.a, p. 255.

(4) Hist. eccles. N. T. sœc. XII, sect. I.a et sect. XIII, p. 344.

(5) Conspect. reip. litter. part. I.a, p. 236, éd. de 1797.

qu'avant le XIII.e siècle, il existoit quelques versions de livres d'Aristote (1).

Ackermann croit que les Arabes exercèrent une grande influence sur les études philosophiques en Italie, influence qui étoit le résultat, soit de leurs relations commerciales avec cette contrée, soit des établissemens qu'ils y formèrent (2). On dit que Charlemagne fit faire des versions latines des traités de philosophie et de médecine dus aux Sarrasins; et il est certain qu'il y eut des livres arabes traduits en latin, pendant le temps qui s'écoula entre Charlemagne et Constantin l'Africain. Mais le temps a détruit toutes les versions (3).

(*c*) Comme ils ont écrit en allemand, et que leurs ouvrages n'ont point encore passé dans notre langue, je traduirai les fragmens qui contiennent leurs opinions, en commençant par Héeren.

« La question élevée touchant les causes qui ont » renouvelé la connoissance des ouvrages d'Aristote » et l'origine de la philosophie scholastique à laquelle » ils ont donné naissance en Occident, est une de » celles qui ne me paroissent pas avoir été encore » suffisamment éclaircies. L'opinion ordinaire at- » tribue cette connoissance aux Arabes, qui, comme » on sait, traduisirent les ouvrages d'Aristote; mais

---

(1) Animadv. ad reliqua lib. Freder. II. p. 81.

(2) Studii medici salernitani historia, p. 18.

(3) Ibid. p. 36, 37.

» que l'on nous fasse voir de quelle manière et à
» quelle époque ils furent communiqués par les Ara-
» bes aux Occidentaux.

« Lanfranc et Anselme lisoient indubitablement,
» l'un et l'autre, Aristote; mais ils ne comprenoient
» pas plus l'arabe que le grec; ils ont dû par consé-
» quent posséder des versions latines de ses œuvres.
» Il est clair, d'après cela, que les œuvres du philo-
» sophe de Stagyre étoient déjà connues dans l'Oc-
» cident avant le temps de Frédéric II (Brucker,
T. III. p. 700).

« Je ne nie pas que *depuis* l'époque des croisades,
» la philosophie aristotélico-arabe n'ait eu une gran-
» de influence sur l'Occident, mais j'avoue que je me
» défie beaucoup de ce qu'on rapporte sur cette in-
» fluence *avant* le commencement des croisades.

« Le peu d'hommes qui dans ce temps savoient
» l'arabe, tels que Gerbert, Hermannus Contrac-
» tus, Constantinus Afer, et peut-être quelques au-
» tres, sont cités avec une telle distinction par les
» annalistes, que nous pouvons dire avec assurance
» qu'ils étoient les seuls qui pussent se vanter de pos-
» séder cet avantage, et même, parmi eux, Gerbert
» est le seul pour qui cela soit tout-à-fait certain.

« Mais ils ne furent pas les propagateurs de la phi-
» losophie d'Aristote. Quand même Hermannus Con-
» tractus auroit, comme on le prétend, commenté
» quelques écrits de ce philosophe, sans vouloir rien
» décider dans une matière aussi obscure, qu'il me

» soit seulement permis de faire ici quelques remar-
» ques qui pourroient peut-être conduire à un ré-
» sultat différent de l'opinion ordinaire.

« 1.° Il n'est pas exact de dire qu'on n'ait connu
» en Occident les ouvrages d'Aristote que dans le XI.°
» et même le XII.° siècle. Ils se trouvoient pendant
» tout le moyen âge dans des cloîtres isolés.

« Hermannus Contractus, que l'on cite ordinaire-
» ment comme le premier commentateur ou traduc-
» teur d'Aristote en Occident, (Brucker) ne fut pas
» réellement le premier.

« Déjà cent ans avant lui, vers 935, un certain
» Reinhard, scholastique du monastère de St.-Bur-
» chard, à Wurtzbourg, avoit composé un com-
» mentaire en quatre livres sur les cathégories (Trith.
» chron. hirsang.). Là même où l'on ne possédoit pas
» les originaux, on avoit du moins les traductions et
» les commentaires de Boëce, auteur qui jouit tou-
» jours d'une grande considération dans le moyen
» âge, et qui fut encore expliqué dans le X.° siècle
» par Poppo de Fulde (Trithem. p. 113).

« On n'avoit donc pas besoin d'apprendre à con-
» noître Aristote d'après des traductions arabes.

2.° On ne doit pas perdre de vue que, vers le temps
» où la scholastique commença à être en vigueur en
» Occident, et à une époque immédiatement anté-
» rieure, la philosophie et la dialectique d'Aristote
» étoient l'étude dominante à Constantinople; cela

» paroît clairement par les détails què donnent aussi
» Comnène et l'histoire d'Italus.

« Qu'on joigne à cela la remarque que dans le XI.e
» siècle les relations avec l'Orient devinrent beau-
» coup plus fréquentes, en partie à cause du mariage
» de la princesse grecque Théano avec Othon II, mais
» principalement à cause des disputes religieuses avec
» l'église grecque.

« La connoissance de la dialectique grecque devint
» alors un besoin indispensable pour les contro-
» verses verbales, telles par exemple que celles dont
» Burgundius, envoyé du pape, donna l'exemple à
» Constantinople.

« D'après cela, on pourroit bien regarder au moins
» comme problématique, si la scholastique naissante
» n'a pas recueilli beaucoup plus d'aliment par la
» communication avec Constantinople que par les
» relations avec les Arabes (1) ».

(*d*) L'historien de la philosophie moderne, depuis le rétablissement des sciences, l'éditeur d'Aristote, ne pouvoit garder le silence sur une matière intimement liée à l'objet de ses études : voici le texte de M. Buhle : « Vers la fin du XII.e siècle et au commencement du XIII.e les ouvrages d'Aristote sur la physique, la métaphysique et la morale, commencèrent à devenir plus communs dans l'Europe occi-

(1) Geschichte des studiums der classischen litteratur. t. 1. p. 183.

dentale, et à être étudiés et commentés dans les grandes universités telles que celles de Paris.

« Cette acquisition étendit de beaucoup le cercle des connoissances philosophiques, qui ne fut plus borné seulement à la dialectique et à l'ontologie. . . . .

« On a jusqu'ici voulu attribuer entièrement aux Arabes le mérite d'avoir les premiers répandu dans l'Occident la connoissance de la philosophie d'Aristote, et on a cherché à expliquer la nature singulière de la scholastique, d'après celle des traductions arabes des ouvrages d'Aristote, sur lesquelles ont dû être faites les latines dont se servoient les anciens scholastiques.

« M. Héeren de Goettingen, savant et ingénieux historien, a, au contraire, manifesté l'opinion nouvelle que les Arabes n'ont eu aucune part à la propagation originaire des ouvrages d'Aristote dans l'Occident, et que l'influence de la philosophie arabico-aristotélique ne s'est fait sentir pour la première fois qu'après le temps des croisades, c'est-à-dire après le douzième siècle.

» Il fonde cette idée :

» 1.° Sur ce que l'on ne peut pas démontrer historiquement comment et quand les ouvrages d'Aristote furent communiqués par les Arabes à l'Europe occidentale.

» 2.° Sur ce qu'Anselme de Cantorbery et Lan-

franc, qui, indubitablement, lisoient Aristote et qui connoissoient aussi peu l'arabe que le grec, devoient le lire dans des traductions latines, d'où il paroît que les ouvrages du philosophe de Stagyre étoient connus en Occident long-temps avant le temps de Frédéric II.

» 3.° Sur ce que le peu d'hommes qui, dans ces temps, savoient, dit-on, l'arabe, tels que Gerbert, Hermannus Contractus, Constantinus Afer, n'ont point été des propagateurs de la philosophie d'Aristote, et sur ce que Gerbert est le seul, dont on puisse assurer avec certitude qu'il savoit l'arabe.

» 4.° Sur ce qu'on n'avoit nullement besoin d'apprendre, par des traductions arabes, les ouvrages d'Aristote, puisque, durant tout le moyen âge, ils se trouvoient dans les monastères, et furent commentés par des savans.

» 5.° Sur ce que, précisément dans le temps où la scholastique commença à être en vogue dans l'Occident, la philosophie et la dialectique d'Aristote étoient l'étude dominante à Constantinople, et sur ce que les liaisons politiques de l'Occident avec l'Orient, principalement par rapport aux affaires ecclésiastiques, rendirent nécessaire l'étude de la dialectique grecque.

» D'après tous ces motifs, Héeren conclut que la scholastique naissante a vraisemblablement recueilli beaucoup plus d'alimens par la communication avec Constantinople, que par les relations avec les Arabes.

C'est néanmoins pousser trop loin le scepticisme que d'affirmer que Gerbert soit le seul dont on puisse assurer avec certitude qu'il savoit l'arabe.

» Par rapport à Hermann, cela peut être douteux, mais quant à Constantin qui naquit et fut élevé parmi les Maures, il est hors de toute contestation qu'il traduisit des livres arabes. Ses écrits le prouvent incontestablement (1).

» Une question plus problématique, c'est de savoir si Constantin entendoit le grec, et s'il traduisit quelque chose de cette langue, quoiqu'il ait aussi pu l'apprendre pendant son séjour en Orient.

» Cette influence des Arabes sur la scholastique, à la fin du douzième siècle, eut principalement pour effet de faire circuler dans l'occident chrétien des traductions latines de la physique et de la métaphysique d'Aristote et de ses commentateurs arabes, faites, soit immédiatement sur l'arabe, soit sur une version hébraïque de l'arabe.

» Si l'on croyoit qu'il n'est pas possible d'indiquer *où* et *comment* les traductions arabes ont été traduites en hébreu et en latin (car c'est la seule manière dont les Arabes pussent communiquer avec l'Europe occidentale), et si l'on n'apercevoit pas de moyen de communication, il ne s'en suivroit cepen-

---

(1) Les ouvrages de Constantin Afer ont été recueillis et publiés à Bâle, en 1536, en 2 vol. in-fol. Ils consistent, pour la meilleure partie, en traductions de livres arabes. *Voy.* Hamberger, Mémoires sur les principaux écrivains, tom. 3, p. 793.

dant pas de l'ignorance où nous serions actuellement à cet égard, que la communication n'ait pas eu réellement lieu de la part des Arabes, surtout si l'on fait attention combien l'histoire littéraire du moyen âge est défectueuse.

» Mais le moyen de communication ne nous est nullement pas inconnu.

» Les traductions hébraïques des ouvrages d'Aristote faites sur l'arabe existent encore en manuscrits, surtout à la Bibliothèque nationale de Paris, avec les noms de ceux qui les ont faites (1).

» On connoît également le nom de ceux qui ont fait les traductions des ouvrages d'Aristote et de ses commentateurs arabes, tels qu'Avicenne, Averroës et autres, traductions que les scholastiques étudioient à la fin du douzième siècle et durant le treizième.

» D'ailleurs, les plus anciennes traductions latines d'Aristote que nous connoissons, et que les scholastiques ont prises pour base de leurs commentaires propres, ont été évidemment faites sur l'arabe.

» Albert le Grand et Thomas d'Aquin n'en connoissoient pas d'autres (*V. Comment. de fontibus unde Albertus M. libris suis XXVI materiem petierit, in comm. soc. Gotting. Vol. XII. p.* 96).

» Pourquoi n'auroit-on pas préféré des traductions faites sur le grec, si elles eussent réellement

---

(1) *Voy.* de Aristotelis codd. M. SS. dans le 1.er volume de mon édition d'Aristote, pag. 188.

existé, ou si l'on eût eu occasion de lire les livres d'Aristote dans leur idiome original? le mérite le plus évident de ces dernières traductions auroit brillé à tous les yeux.

» Les scholastiques des XII.e et XIII.e siècles, ne connoissoient pas même les ouvrages des anciens commentateurs grecs d'Aristote. Ce qu'ils en savent et ce qu'ils en disent est emprunté des commentateurs arabes.

» Quand on admettroit que l'Europe occidentale reçut, dans le principe, de Constantinople la collection complète des ouvrages d'Aristote, et que les relations littéraires des Byzantins avec l'Occident furent plus grandes qu'on ne le croit communément; il seroit incompréhensible que les ouvrages des anciens commentateurs grecs d'Aristote n'eussent pas été portés en Occident, à la même époque, ou même encore plutôt, puisque dans l'Orient ces livres étoient lus aussi fréquemment et même encore plus que les ouvrages originaux d'Aristote.

» Le texte grec des ouvrages d'Aristote et de ses éditeurs ne fut donc pas connu en Occident, non plus que les traductions latines faites immédiatement sur ce texte, avant le XIV.e siècle au plutôt, excepté quelques écrits séparés d'Aristote, qui peut-être se lisoient déjà auparavant en grec, ou avoient déjà été traduits de cette langue.

» Aussitôt qu'on put lire Aristote et ses premiers éditeurs en grec, ou dans des traductions latines

plus exactes faites sur l'original, les anciennes éditions latines faites sur l'arabe furent négligées et rejetées comme inutiles, de même que les commentateurs arabes.

» Nous conclurons donc que l'Europe occidentale doit réellement aux Arabes et non aux Byzantins, la première connoissance des œuvres *complètes* d'Aristote, et que c'est précisément à cette connoissance, dérivée d'eux, qu'on doit surtout attribuer le caractère particulier que prit la philosophie scholastique vers la fin du XII.e siècle.

» Mais cette communication n'eut pas lieu avant l'époque que nous venons d'indiquer, ainsi que M. Héeren l'a remarqué avec raison contre l'opinion de Brucker (1).

Je suivrai M. Buhle dans son Manuel de l'histoire de la philosophie et dans son édition d'Aristote.

D'abord il applique à tort à une version arabe-latine des Ethiques, ce que Léonard d'Arezzo (2) disoit d'une version de cet ouvrage faite du grec : *Hœc quidem (verba) ad veterem illum interpretem latinum spectant, cujus versione, non tamen e græco, sed ex arabico aut hebraico facta, plerique ante Leonardi Aretini et Joannis Argyropoly operam usi fuerant* (3).

Au sujet de l'édition latine d'Aristote, donnée en

(1) Geschichte der neuern philosophie, t. 1, p. 847.
(2) Préface des Ethiques. *Voy.* l'appendice N.° 53.
(3) Arist. Opp. t. 1. p. 210.

1496, par Grégoire *de Gregoriis*, il dit : *Ex Democriti epistola, quæ in fronte legitur, apparet fuisse tunc magnam in scholis librorum Aristotelis penuriam, usosque esse plerosque non textu græco, sed antiqua illa versione latina, ex arabico facta, aut hebraico, incerti auctoris, valde barbara et incompta* (1). L'épître de Démocrite ne se prêtoit nullement à cette conjecture.

Selon le même savant, Albert et St. Thomas ne se seroient servis que d'une version faite de l'hébreu : *In librorum Aristotelis interpretatione, utpote ignarus (Albertus) linguæ grecæ et philosophiæ antiquioris historiæ, usus latina illorum versione ex hebraïco facta, parum feliciter versatus est* (2)... *usus est Thomas versione librorum Aristotelis latina ex hebraico facta* (3).

Cependant un peu plus loin M. Buhle reconnoît dans Thomas de Cantipré l'auteur supposé de la version grecque-latine d'Aristote, que Duboullay regardoit comme plus ancienne que St. Thomas. Il existoit donc au XIII.e siècle une version faite du grec.

Plus loin, enfin, il attribue à Averroës une version arabe d'Aristote, qui, mise en hébreu, servit d'original aux versions latines, dont se servirent les docteurs scholastiques (4).

M. Buhle présente dans son *Manuel* (5) la plupart

(1) Arist. opp. t. 1. p. 214. — (2) Ibid. p. 329.
(3) Ibid. p. 346. — (4) Ibid. p. 523.
(5) Lehrbuch der geschichte der philosophie, tom. 5.

des

dès assertions qu'on a lues précédemment : les Arabes n'eurent aucune part lors de la première origine de la philosophie scholastique, à sa forme et à son fond ; mais ils contribuèrent ensuite à l'étendre lorsque les chrétiens eurent des relations avec eux en Espagne et en Sicile (1). Quant à la propagation des écrits d'Aristote, elle ne fut point l'œuvre des croisades ou le résultat de la conquête de Constantinople ; mais l'introduction des œuvres complètes d'Aristote a eu lieu par le moyen des Arabes (2). Cette influence, obtenue à la fin du XII.ᵉ siècle, naquit de la circulation des versions arabes-latines, de la physique et de la métaphysique d'Aristote, ainsi que de leurs commentateurs arabes parmi les chrétiens. Les plus anciennes versions latines que nous connoissons, et que les scholastiques ont prises pour bases de leurs propres commentaires, ont été évidemment faites sur l'arabe ; Albert le Grand et St. Thomas n'en connoissoient pas d'autre (3). S'il avoit existé des traductions faites sur le grec, ou si l'on avoit possédé les ouvrages d'Aristote dans leur langue originale, on auroit préféré ces sortes de traductions. Les scholastiques du XIII.ᵉ et XIV.ᵉ siècles ne connoissoient pas même les anciens commentateurs grecs ; ce qu'ils en rapportent ou en citent est tiré des commentateurs arabes. Si les œuvres complètes d'Aris-

(1) Lehrbuch der geschichte der philosophie, t. 5. p. 140.
(2) Ibid. pag. 245, 247.
(3) Ibid. pag. 251.

tote étoient venues primitivement de Constantinople, pourquoi les commentateurs grecs tant lus alors en Orient (encore plus qu'Aristote même) n'auroient-ils pas été connus à la même époque, ou même plutôt, en Occident (1) ? Le texte grec d'Aristote et de ses commentateurs, ou les traductions latines faites immédiatement sur le grec, n'ont été connues en Occident que vers le [illegible] siècle, excepté peut-être quelques œuvres détachées [illegible] plus tôt en grec ou traduites du grec (2).

M. Buhle conclut enfin que c'est aux Arabes que l'on doit la première connoissance des œuvres complètes d'Aristote, et que cette communication est la cause du caractère que la philosophie scholastique prit à la fin du XII.e siècle.

(e) Voici les deux chapitres que M. Tennemann a consacrés a ce sujet.

I.er Chap. *La connoissance des écrits d'Aristote se répand en Occident.*

« Les écrits d'Aristote n'étoient point absolument inconnus dans la première et la deuxième période : toutefois cette connoissance s'étendoit principalement à l'organon, et se trouvoit seulement chez le peu d'hommes que leur esprit vif et entreprenant, leur situation favorable ou un hasard heureux conduisirent

(1) Lehrbuch der geschichte der philosophie, t. 5. p. 251.

(2) Ibid. p. 252.

aux sources pures de la dialectique et de la philosophie d'Aristote. Mais lorsque quelques personnes, comme Scotus, Erigène, tirèrent des cloîtres qui les recéloient quelques autres écrits philosophiques, on les rechercha peu, parce que l'esprit du temps s'attachoit à la dialectique, comme modèle de la dogmatique ecclésiastique. Jean de Sarrisberry eut une connoissance plus étendue des écrits d'Aristote et de Platon, sans que l'on puisse déterminer si ce fut d'après des traductions ou des originaux grecs; de même qu'Abailard, qui avoue lui-même avoir puisé ses notions de la philosophie grecque dans des traductions latines. Vers la fin de la seconde période, la connoissance d'Aristote paroît être devenue plus répandue. David de Dinant s'en rapporte à une décision d'Aristote dans sa métaphysique pour preuve d'une proposition. Il paroît que les ouvrages de physique devinrent plus connus et plus généralement lus, puisqu'ils furent défendus par le synode de 1209, tenu à Paris; dès ce temps la connoissance de ces ouvrages étoit donc très-répandue. Peu de temps après, les citations des commentateurs arabes d'Aristote paroissent clair-semées dans Alexandre de Hales, Guillaume d'Auvergne, Vincent de Beauvais, ensuite beaucoup plus nombreuses dans Albert le Grand et Saint Thomas d'Aquin. Le premier cite seulement Avicenne, le second, outre cet auteur, cite Averroës, Alfarabius et Algazel.

Maintenant se présente cette question : A quoi doit

être attribuée la connoissance plus générale de ces écrits ? de qui les savans de ce temps reçurent-ils principalement les ouvrages de métaphysique et de physique jusques alors inconnus ? Il y a seulement deux voies historiquement admissibles, par lesquelles les écrits d'Aristote purent être communiqués à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne : ou par le moyen des Grecs en Orient, ou par les Arabes en Occident, surtout en Espagne, à moins qu'on ne veuille admettre que quelques-uns de ces mêmes écrits restèrent cachés çà et là dans les cloîtres, principalement dans la Grande Bretagne, et que peu à peu ils furent mis au jour. Pour cette dernière voie, encore moins que pour la première et la seconde, on trouvera peu de données historiques. Dans ces derniers temps où cette question a été agitée, la plupart des savans se sont exclusivement déclarés pour le second canal de communication, à quoi cependant Héeren (1) a fait des objections importantes que n'ont point encore affaiblies les éclaircissemens de Buhle. L'un et l'autre s'appuyent, pour l'établissement de leur opinion, sur des faits qu'on ne peut nier, quoique ces bases ne suffisent pas pour la réfutation des sentimens opposés. La vérité apparoît dans le milieu, ou plutôt elle consiste dans l'admission des deux voies.

« C'est un fait que quelques écrits d'Aristote, prin-

---

(1) Geschichte des studiums der classischen litteratur.

cipalement de métaphysique et de physique, furent apportés de Constantinople en France, en Allemagne et autres pays (1). Ce fait est si naturel, qu'on s'étonneroit qu'il ne fut point arrivé; car les disputes des églises orientale et occidentale, les tentatives faites pour leur réunion, les croisades et les

(1) La vie de Philippe-Auguste par Rigord, écrivain contemporain, en donne la preuve :

« In diebus illis (1209) legebantur Parisiis libelli quidam de Aristotele, ut dicebantur compositi qui docebant metaphysicam, delati de novo a Constantinopoli, et à græco in latinum translati, qui, quoniam non solum hæresi (Almarici) sententiis subtilibus occasionem præbebant, immo et aliis nondum inventis præbere poterant, jussi sunt omnes comburi, et sub pæna excommunicationis : cautum est in eodem concilio, ne quis eos de cœtero scribere et legere præsumeret, vel quocumque modo habere ». Ce témoignage est appuyé de quelques-autres, desquels il appert que l'on traduisit de nouveau, du grec en latin, d'autres ouvrages d'Aristote, quoiqu'ils fussent déjà existans dans d'anciennes traductions. Launoi cite un passage de la chronique de Robert du Mont, continuateur de Sigebert, qui est ainsi conçue et placée sous l'année 1228. « Jacobus, clericus de Venetia, transtulit de græco in latinum quosdam libros Aristotelis, et commentatus, scilicet topica, analyticos priores et posteriores et elenchos, quamvis antiqua translatio super eosdem libros haberetur ».

Jean de Sarrisberry, dans sa 202.e lettre adressée à Richard, archidiacre de Constance, le prie de lui faire faire une copie des ouvrages d'Aristote qu'il possédoit. Ces livres étoient des manuscrits grecs, comme il paroît par ce qui suit dans sa lettre. Les livres d'Aristote, que l'empereur Frédéric II fit traduire en latin, consistoient, principalement dans la métaphysique et la physique d'Aristote, suivant la conjecture de Héeren ; mais ce ne sont pas les seuls que ce prince fit traduire.

relations avec Constantinople, durent nécessairement entretenir le besoin du langage grec, et répandre quelques connoissances de l'érudition des Grecs. L'étude de la philosophie et principalement d'Aristote et de la dialectique revécut à Constantinople dans le XI.e siècle, et il y eut là des assauts dialectiques comme il y en avoit chez nous parmi les scholastiques. Des évêques, des abbés, des moines, des médecins accompagnoient les expéditions des chrétiens qui devoient arracher la Terre Sainte des mains des Musulmans, et beaucoup d'entre eux avoient assez d'intelligence et de savoir pour ne point négliger les trésors littéraires de l'Orient. De tout cela pris ensemble, il est assez concevable comment une grande divulgation des écrits d'Aristote fut communiquée de l'Orient. A côté de ces faits, personne ne doit oublier que les savans qui connoissoient le grec étoient extrêmement rares; que pour cela les originaux des écrits d'Aristote n'étoient accessibles qu'à peu de personnes, et que des traductions devoient en tenir lieu. Ces traductions, par la recommandation d'Albert le Grand et de Saint Thomas d'Aquin, devinrent très en usage et obtinrent une grande estime.

« Mais malgré que ce canal fût ouvert, il est toutefois concevable d'un autre côté, vu l'état de ce temps, que l'on s'étoit encore plus volontiers appliqué à se procurer de seconde main, par les Arabes, ce que les Bizantins offroient, à ce qu'il paroît, d'une ma-

nière plus aisée. Car, à cause de la rare connoissance de la langue grecque, on se contentoit de traductions latines, sans s'informer si elles étoient faites d'après l'arabe ou le grec. L'étude de la langue hébraïque étoit à la vérité aussi rare que celle du grec parmi les chrétiens, mais en récompense il s'offre alors parmi les Juifs plusieurs savans qui possédoient l'arabe et le latin. Par là fût trouvé le canal de communication de la science arabe et des écrits d'Aristote, traduits et commentés par les Arabes (1). Mais on puisoit plus volontiers dans cette source que dans l'autre, parce que la communication avec les Byzantins fut interrompue après les croisades; parce que les traductions de l'hébreu et de l'arabe étoient plus littérales, et parce qu'on y trouvoit des explications qui devoient être très-désirables, vu l'obscurité du texte et le manque de connoissances philologiques et philosophiques. On ne trouve pas néanmoins que les Occidentaux aient reçu, par une autre voie que par celle des Arabes, la première connoissance des commentateurs grecs d'Aristote.

2.e Chap. *Réception et destinée des écrits d'Aristote.*

« Les nouveaux écrits d'Aristote éprouvèrent, dès qu'ils furent connus, ce malheur, qu'ils furent défendus et brûlés comme la source des hérésies d'Amaury et

(1) Buhle a donné dans le tom. 1 de son éd. d'Aristote la nomenclature des traductions arabes et hébraïques des écrits d'Aristote.

même des dominicains et des franciscains, qui étoient alors si extraordinairement favorisés de priviléges par les papes, et qui par reconnoissance devoient se montrer leurs plus zélés serviteurs.

« On sait que ce fut par les conseils et les soins de Thomas d'Aquin que fut faite une traduction latine d'Aristote (1).

« La défense de 1215 paroît, à la vérité, avoir été renouvelée en 1265 sous le pontificat de Clément IV, mais elle n'eut pas plus d'effet que la première (2).

« Un siècle après, en 1366, il fut même ordonné par deux cardinaux, qu'aucune personne ne seroit reçue maître, si elle n'avoit pas étudié et expliqué dans des leçons les ouvrages d'Aristote qui étoient prescrits, et parmi lesquels se trouvent la métaphysique et quelques-uns sur diverses parties de la philosophie naturelle (3).

---

(1) L'auteur anonyme de la chronique slavonne, dans Lindenbrog, p. 206 (A. D. 1279). « Wilhelmus de Brabantia ordinis prædicatorum transtulit omnes libros Aristotelis de græco in latinum, » verbum e verbo, qua translatione scholares adhuc hodierna die » utuntur in scholis ad instantiam S. Thomæ de Aquino doctoris. »

Aventinus, Annal. Bojor. lib. VII. c. 8. « Eodem autem tempore, » anno nimirum Christi 1271, Henricus Brabantinus, dominicanus, » rogatu D. Thomæ, e græco in linguam latinam de verbo ad verbum transfert omnes libros Aristotelis; Albertus usus est veteri » translatione quam Boethianam vocant. »

(2) Launoy, de varia Aristotelis fortuna, cap. 8. p. 207.

(3) Launoy, ibid. cap. 9. p. 210.

« Comme ces défenses étoient contraires à l'esprit du temps, elles demeurèrent sans effet, excepté peut-être pour quelques théologiens qui ne constituoient qu'une foible opposition contre le rationalisme ; les recommandations postérieures de lire Aristote déclaroient seulement, d'une manière tardive, ce qui étoit déjà décidé et introduit depuis long-temps par le goût du siècle.

« Plus tard encore, le respect pour Aristote devint si bien affermi, qu'une opinion opposée aux siennes sembloit un attentat contre la vérité et un commencement d'hérésie.

(*f*). *Le célèbre* Camus, en donnant la notion de la traduction latine de l'histoire des animaux d'Aristote, due à Michel Scot, a examiné divers points de la question proposée par l'académie (1). C'est après Renaudot et Brucker, le critique qui a le plus attentivement examiné la matière, qui a reconnu avec vérité, que quoique l'opinion générale fît honneur aux Arabes de la communication donnée à l'Europe de beaucoup de livres grecs touchant la littérature et les sciences, ces notions générales étoient trop vagues pour satisfaire une juste curiosité sur cette partie importante de l'histoire littéraire. Telle est la série de questions qu'il s'adresse :

« Dans quel temps, dans quels lieux, en laquelle des langues que nous appelons orientales, les pre-

(1) Notices et extraits des manuscrits, t. 6. p. 387 et suiv.

mières traductions des livres grecs ont-elles été faites ?

« Si ces premières traductions n'ont pas été des traductions en arabe, de quelle époque datent ces traductions arabes ? Ont-elles été faites d'après les originaux grecs, ou d'après de premières traductions en une autre langue ? Quelles circonstances ont pu favoriser le succès de ces diverses traductions, ou le contrarier ?

« Les traductions arabes sont-elles le texte d'après lequel ont été faites toutes les traductions latines qui portent des vestiges d'un original arabe ? ou bien y aurait-il eu encore quelques traductions intermédiaires de l'arabe en une autre langue orientale, avant que l'on ne fît ces traductions latines ?

« Comment, dans quel temps et par qui les traductions latines, d'après les langues orientales, ont-elles été faites ?

« Enfin, quel avantage doit résulter de l'examen, soit des traductions premières ou secondaires en langues orientales, soit des traductions latines, faites d'après les traductions orientales (1) ? »

Quoique les premières de ces questions soient étrangères à mon sujet, je les ai rapportées, parce que je pense que leur solution est liée à celle des suivantes ; parce que j'aurois suivi la marche indiquée par Camus, si le terme fixé par l'académie ne m'a-

(1) Notices et extr. des manusc. t. 6. p. 291 et 292.

voit obligé à interrompre mes recherches pour me renfermer dans le sujet proposé, et cette marche, il faudra s'y conformer dès qu'on voudra apprécier l'influence exercée par les Arabes sur la philosophie du XIII.e siècle.

Camus ignoroit les langues orientales; il a dû se borner, et s'est borné en effet à rapporter ce qui avoit été dit avant lui, mais il l'a fait avec méthode et clarté. Quant à l'origine et à l'introduction des versions latines d'auteurs grecs, il les attribue aux juifs, qui, chassés de l'empire Abbasside, vinrent s'établir en Espagne, y traduisirent en hébreu les versions arabes des auteurs grecs, et, d'après leurs propres traductions, firent d'autres versions latines qu'ils répandirent en Europe. Ainsi, il est loin de voir dans les croisades la cause de la renaissance des sciences. Frédéric II est le prince qui a le plus contribué à ce grand événement.

Le même savant partage les œuvres d'Aristote en trois classes; logique et métaphysique : histoire naturelle et physique : morale et politique. « On seroit exposé à se tromper, si, lorsqu'on étudie le sort des ouvrages d'Aristote, on confondoit toutes ces classes en une, parce que, ce qui est vrai, par exemple, de la métaphysique d'Aristote, peut ne l'être pas de ses traités sur les animaux » (1).

---

(1) Notices et extr. des manusc. t. 6. p. 489.

suivit les leçons. Ayant passé en France dans l'année qui suivit la mort de Henri d'Angleterre surnommé *Leo Justitiæ*, il reçut les premiers élémens de la dialectique d'Abailard dont l'école étoit établie à la montagne Sainte-Geneviève. Après son départ, il s'attacha successivement à Albéric, le plus opiniâtre des dialecticiens et l'ennemi le plus acharné de la secte des nominaux, puis à Robert de Melun ; pendant les deux années qu'il fréquenta leurs [illegible], il [illegible] point les premiers principes de la science. A ces maîtres, succédèrent Guillaume de Conches pour la grammaire ; Richard Lévêque et Pierre Hélie pour la rhétorique : maître Adam, homme doué d'un esprit très-vif, et qui avoit fait une étude particulière d'Aristote : Guillaume de Soissons, pour la logique ; Robert Pullus et Simon, pour la théologie. Ce fut ainsi qu'il passa douze années fréquentant les maîtres les plus célèbres, joignant aux leçons des modernes l'étude assidue des anciens.

Aucun de ces détails n'est à négliger. L'enseignement étoit alors dans un état très-brillant à Paris. On distinguoit dans le nombre des professeurs, outre ceux que je viens de nommer, Hugues de Saint-Victor, Guillaume de Champeaux, Gilbert de la Poirée ; Jean de Sarrisberry ne fut pas un des moindres ornemens de cette époque par son goût pour les lettres, sa vaste érudition, son esprit et le rôle honorable qu'il remplit sur la scène du monde. Si l'on vouloit tracer l'état des lettres et des connoissances vers la fin du

XII.•

XII.ᵉ siècle, quiconque auroit lu ses ouvrages, les regarderoit comme un trésor précieux où l'on devroit chercher la plupart des traits dont se composeroit ce tableau.

Les ouvrages dont je veux parler sont au nombre de trois ; le *Policraticus*, le *Métalogicus*, et ce que j'appellerai le *Thesaurus epistolicus*.

Le Policraticus, composé le premier, regarde la morale et la politique ; il est satirique, et l'objet de l'auteur paroît avoir été de jeter du ridicule sur les futilités dont s'occupent les jeunes gens de cour : *de nugis curialium* ; mais en même temps il traite divers points de philosophie morale et rationnelle, *de vestigiis philosophorum*. Le chapitre VI du liv. 7 est consacré à Aristote : Jean de Sarrisberry parle de ses opinions, de ses études, de ses ouvrages : il remarque qu'il fut le premier à diviser les études en acroatiques et en exotériques : il traita, dit-il, toutes les parties de la philosophie, et donna des règles pour toutes ; mais il s'appropria tellement la philosophie rationnelle, qu'il semble avoir exclu tout autre que lui de sa possession.

Le même ton satirique domine dans le *Métalogicus* qui fut écrit après la mort du pape Adrien IV, à l'époque où la guerre se rallumoit entre la France et l'Angleterre au sujet des Toulousains, c'est-à-dire en 1156. Son objet est de défendre une dialectique sage et fondée sur la raison, contre les funestes envahissemens des *cornificius*, dénomination plaisante sous laquelle le

critique désigne les ridicules *vendeurs de mots*, qui vouloient substituer au bon sens, à la belle littérature, une dialectique sophistique et pointilleuse. Des quatre livres dont se compose le Métalogicus, les deux derniers sont consacrés à l'analyse des traités d'Aristote relatifs à l'art du raisonnement. Jean de Sarrisbery examine successivement l'isagogue de Porphyre, le livre des cathégories, de l'interprétation, des topiques, des analytiques, et des raisonnemens sophistiques : au sujet des topiques, il ajoute les réflexions suivantes qui m'ont paru dignes d'être remarquées.

Cum itaque tam evidens sit utilitas topicorum, miror quare cum aliis a majoribus tamdiu intermissus sit Aristotelis liber, ut omnino aut fere in desuetudinem abierit, quando, œtate nostra, diligentis ingenii pulsante studio, quasi a morte, vel a somno excitatus est, ut revocaret errantes, et viam veritatis quœrentibus aperiret. Neque enim sermonum aut rerum tanta est difficultas, ut a studiosis non possit intelligi, et utilitas tanta est, ut prœ ceteris expediat hunc agnosci, satis enim inter cœtera, quœ translationis arctissima lege a Grœcis tractata sunt, planus est; ita tamen, ut facile sit autoris sui stylum agnoscere, et ab iis duntaxat fideliter intelligatur, qui sequuntur indifferentia rationem, sine qua nemo unquam, nec apud nos, nec apud Grœcos, sicut grœcus interpres natione Severitanus dicere consueverat, Aristotelem intellexit (1).

(1) Lib. III. cap. 5.

Plus loin, Jean de Sarrisberry nous fournit encore des détails historiques sur les analytiques postérieurs.

Posteriorum vero analyticorum subtilis quidem scientia est, et paucis ingeniis pervia : quod quidem ex causis pluribus evenire perspicuum est, continet enim artem demonstrandi, quæ præ cæteris rationibus disserendi ardua est. Deinde hac utentium paene jam fere in desuetudinem abiit, eo quod demonstrationis usus vix apud solos mathematicos est; et in his fere, apud geometras duntaxat; sed et hujus quoque disciplinæ non est celebris usus apud nos, nisi forte in tractu Ibero vel confinio Africæ. Etenim gentes istæ, astronomiæ causa geometriam exercent præ ceteris. Similiter Egyptus, et nonnullæ gentes Arabiæ. Ad hœc liber quo demonstrativa traditur disciplina, cœteris longe turbatior est, et transpositione sermonum, trajectione litterarum, desuetudine exemplorum, quœ a diversis disciplinis mutuata sunt. Et postremo quod non attingit authorem, adeo scriptorum depravatus est vitio, ut fere quot capita, tot obstacula habeat. Et bene quidem ubi non sunt obstacula capitibus plura. Unde a plurisque in interpretem difficultatis culpa refunditur, asserentibus librum ad nos recte translatum non pervenisse.

Voilà des faits importans pour l'histoire littéraire d'Aristote, et qui me paroissent n'avoir été indiqués par aucun biographe. Mais on voit qu'ils ne s'appliquent qu'à la philosophie rationnelle. A cette

époque on distinguoit clairement trois méthodes en logique : l'une fondée sur les principes de Platon, l'autre purement péripatéticienne ; enfin, une dernière contre laquelle s'élevèrent tous les esprits sages du siècle, et qui appartenoit à la secte des Cornifici[illegible] La théologie n'étoit point encore infestée de subti[illegible] qui lui étoient étrangères : la métaphysiqu[illegible] formoit point enc[illegible]science [illegible]iculière [illegible] tant qu'elle consid[illegible]oit les i[illegible] [illegible]tes de substance [illegible] de mode, de genre et d'espèce, etc. Elle se rattachoit à la dialectique; en tant qu'elle avoit pour objet Dieu et l'ame, elle se confondoit avec la théologie. Aussi son nom ne se trouve pas une seule fois dans les ouvrages de Sarrisberry, et ce digne prélat ne l'eût-il point combattue, si elle eût existé, lui qui ne pouvoit souffrir qu'on mît en question si Dieu existe, s'il est bon, s'il est puissant, sage, etc. qui traitoit d'irréligieux, de perfides, qui vouloit qu'on punît d'un châtiment propre à les instruire, les hommes livrés à la discussion de semblables objets (1). Qu'on lise attentivement le 7.e livre du Policraticus et le Métalogicus; qu'on les rapproche des écrits composés depuis 1240 ou 1250, et par la différence qu'on remarquera entre les uns et les autres, soit par la nature de leur matière, soit par la manière dont les objets y sont traités, on se convaincra que du temps de Jean de Sarrisberry, les goûts et les principes de

---

(1) Policrat. lib. VII. c. 8.

la métaphysique pérépatéticienne n'avoient point encore passé dans les écoles.

Quant à la philosophie naturelle, on l'effleuroit à peine ; elle n'étoit point chez les scholastiques l'objet d'une étude suivie : le soin de l'approfondir étoit réservé principalement aux médecins. Après avoir indiqué les principaux objets sur lesquels doit s'arrêter l'attention du logicien et du moraliste, Jean de Sarrisberry en vient à la physique : *Avant toutes choses*, dit-il, *prévoyez la cause de la maladie, soignez-la, soignez-la ; appliquez-vous ensuite à réparer les forces du malade jusqu'à ce qu'enfin il recouvre la santé* (1). Un peu plus loin, il comprend sous une même dénomination le médecin et l'homme voué à l'étude de la nature (2) : qu'on lise tout ce qu'il dit du sommeil et des songes. Enfin ne trouve-t-on pas l'aveu de l'ignorance où l'on étoit des traités de physique d'Aristote dans ce passage : *Principium motus secumdum se*, a Deo habuisse initium, nec *Aristotelem negaturum credo :* de Boethio certus sum...... (3) Si l'on m'objecte que dans le moyen âge, *physicus* étoit le nom donné aux médecins, je répondrai que dans le XIII.e siècle, ce titre changea d'acception, et il se prit le plus souvent dans le sens que nous attachons au mot *physicien*.

Les lettres de Jean de Sarrisberry, très-importantes à la vérité pour l'histoire du temps, ne m'ont fourni

(1) Metal. lib. II. c. 6.
(2) Ibid. c. 9. Policrat. lib. I. c. 29.
(3) Metal. lib. I. c. 8.

qu'un seul passage qui se liât au sujet : on le lit dans la lettre 93 du liv. 11 des lettres de Saint Thomas de Cantorbery. Cette lettre est adressée à Richard Lévêque, archidiacre de Coutances.

De cætero jam a multo tempore porrectas it[illegible] preces, quatenus libros Aristotelis quos habetis n[illegible] faciatis exscribi, et notulas super Marcum, meis tamen sumptib[illegible], quib[illegible], qu[illegible] hac r[illegible] nulla ratione par[illegible]tis. Precor etiam iterata supp[illegible]tione, quatenus in operibus Aristotelis, ubi difficiliora fuerint, notulas faciatis, eo quod interpretem aliquatenus suspectum habeo, quia licet eloquens fuerit alias, ut sæpe audivi, minus tamen fuit in grammatica institutus.

Ce passage célèbre dans l'histoire littéraire, quoique fréquemment allégué, ne l'a pas toujours été avec exactitude, même par les hommes d'une précision reconnue ; témoin l'abbé le Beuf qui dit que Jean de Sarrisberry se fit transcrire en Normandie, par les soins de Richard, archidiacre, les dialogues d'Aristote *juxta Porphiris et Averrois isagogas.* (1) Son assertion repose sur cette même lettre.

Mais renonçant à toutes conjectures, que devons-nous voir dans ces expressions : la demande d'une copie de la traduction d'un ouvrage *quelconque* d'Aristote, et rien de plus pour le moment : mais ailleurs

---

(1) Dissert. sur l'état des sciences en France, depuis la mort du roi Robert, etc. p. 78.

elles pourront recevoir une application particulière.

On a mis en question si Jean de Sarrisberry savoit la langue grecque. Quelques critiques, déterminés par les mots grecs semés dans ses ouvrages, se sont décidés pour l'affirmative; ce motif seul ne suffiroit point pour résoudre la question : tous les termes allégués par Jean, appartenant à la dialectique ou à la grammaire, et se trouvant expliqués par Boëce dans ses commentaires sur Aristote. Mais en doutant qu'il eût une connoissance approfondie de cette langue, je crois du moins qu'il en possédoit les premiers élémens. On sait qu'il entretenoit un commerce de lettres avec le célèbre Jean Sarrazin (1), traducteur de Denis l'Aréopagiste; peut-être est-ce le même savant dont il entend parler, lorsqu'il dit, qu'étant dans la Pouille, il se fit expliquer plusieurs termes de logique par un homme également versé dans la langue grecque et latine (2).

Il me reste à parler de l'espèce de traduction dont Jean de Sarrisberry s'est servi, et ce fait sera facile à établir. D'abord le nom de Boëce se trouve répété dans le Metalogicus presqu'aussi souvent que celui d'Aristote : le nom des commentateurs, d'après lesquels il a fait ses propres commentaires, s'y présente fréquemment : les seuls livres traduits par Boëce y sont employés : enfin, pour lever toute espèce de doute, je vais rapprocher deux citations d'Aristote qu'on lit dans le *Metalogicus* de la version de Boëce.

---

(1) Epist. Joann. Sarrisb. ep. 175, 184, 225.

(2) Metal. lib. 1. c. 15.

Aristoteles in analyticis dicens : *Omnium quœ sunt, hæc quidem sunt talia, ut de nullo alio prædicentur vere universaliter, ut Cleos et Callias, et quod singulare et sensibile, de his autem alia : nam et homo et animal uterque eorum est. Illa vero, ipsa quidem, de aliis prædicantur, de his autem alia priora non prædicantur ; alia autem et ipsa de aliis, et de his alia : ut homo de Callia et de homine animal* (1).

Version de Boëce.

Omnium igitur quœ sunt hæ sunt talia, ut de nullo alio prædicentur vere : ut Cleon et Callias. Et quod singulare et sensibile est : de his autem alia ; nam homo et animal et utraque horum est : illa vero ipsa quidem de aliis prædicantur : de his autem alia priora non prædicantur : alia autem et ipsa de aliis et alia de ipsis, ut homo de Callia et de homine animal (2).

Item (dixit Aristoteles) in Elenchis : homo et omne commune hoc aliquid, sed quale quid, vel ad aliquid aliquo modo vel hujus modi quid significat, et post pauca :

Manifestum quoniam non dandum hoc aliquid esse, quod communiter prædicatur de omnibus, sed aut quale, aut ad aliquid, aut quantum, aut talium quid significare (3).

---

(1) Metal. lib. II. c. 20.

(2) Annal. prior. lib. I. c. 25. lib. I. tom. 2. c. 27. éd. de Duval.

(3) Metal. lib. II. c. 20.

Version de Boëce.

.... *nam homo et omne commune, non hoc aliquid: sed quale quid: vel aliquid aliquomodo vel hujusmodi quid significat......... manifestum ergo quoniam non dandum hoc aliquid esse quod communiter prædicatur de omnibus sed aut quale, aut ad aliquid, aut quantum, aut talium aliquid significare* (1).

Ces rapprochemens, qu'on pourroit multiplier, prouvent évidemment que du temps de Jean de Sarrisberry on n'employoit que les versions de Boëce: rien n'indique qu'il en existât d'autres, et c'est à tort, je pense, qu'on lit dans l'Histoire littéraire de la France (2), que dans le XII.e siècle on avoit publié diverses traductions d'Aristote, les unes d'après le grec, les autres d'après l'arabe, et que Jean se plaint de leur peu de mérite.

(*i*). La lecture de Hugues de Saint-Victor ne m'a fourni aucun renseignement important; aucune citation d'Aristote que je puisse appliquer avec succès à nos versions latines. Les philosophes arabes lui étoient absolument inconnus.

Le *Didascalion* devoit particulièrement fixer mon attention: j'y ai remarqué une division de la philosophie en quatre branches, théorique, pratique,

(1) De Elench. lib. II. c. 6.
(2) Lib. XIV. p. 116.

Son traité de *eodem et diverso* est dédié à Guillaume, évêque de Syracuse (1).

Henri I.er dit Beau-Clerc, troisième fils de Guillaume le Conquérant, s'empara du trône d'Angleterre, en 1100, et l'occupa jusqu'en 1135.

Richard II, fils de Sanson, prit possession de l'évêché de Bayeux, le 16 des calendes de novembre 1108, et mourut dans la semaine de Pâques 1133 (2).

Le Guillaume, dont il est ici question, est sans nul doute le même que le successeur de Roger, et qui assista, en 1112, au concile de Latran (3). Roger mourut en 1104, Hubert étoit évêque de Syracuse en 1117 (4), ainsi il faut placer l'épiscopat de Guillaume de 1105 à 1116.

A l'époque ou Adélard écrivit sa dédicace, il étoit déjà de retour de ses voyages : si nous devons en croire Selden (5), et d'après lui Ol. Celsius (6), Guillaume de Malmesbury auroit parlé au long de cet écrivain dans son Histoire des rois d'Angleterre, ce qui est faux; Selden a confondu Adélard avec Gerbert dont Guillaume parle, en effet, à l'endroit qu'il cite (7).

En nous en tenant aux données fournies par Adé-

(1) Manuscrit lat. de la bibliot. Roy. N.° 2389. — Append. N.° 45.
(2) Gallia christ. t. 9. col. 360. 1.
(3) Baron. Ann. eccl. ad ann. 1112.
(4) Rocchi Pirrhi Sicilia Sacra, p. 620.
(5) Comment. in Eutych. Orig. eccles. Alexandr. p. 156.
(6) Hist. erud. Arabum, apud nov. Bibl. Bremens.
(7) De Gest. reg. Angl. lib. II. c. 10.

lard lui-même, on doit placrer son existence aux trente premières années du douzième siècle.

Constantin le Moine et Gerbert avoient été chercher au loin les connoissances que ne pouvoit leur offrir leur patrie, et dont le dépôt étoit confié aux Grecs et aux Sarrasins. Poussé par son zèle pour les sciences, Adélard se résolut à les étudier sur des terres étrangères. Il nous apprend lui-même qu'après avoir fréquenté les écoles de Tours et de Laon, il passa en Grèce et parcourut l'Asie mineure, sans doute aussi les pays soumis aux Musulmans. De retour dans sa patrie, il composa divers ouvrages, dont deux seulement sont en ma possession. Je les examinerai avec quelque détail, et cet examen appartient à mon sujet. Où peut-on puiser en effet une juste idée de l'état des connoissances, si ce n'est chez l'écrivain qui, pour les acquérir, brava tous les périls, et franchit toutes les distances.

Des deux ouvrages d'Adélard, l'un est intitulé : *de eodem et diverso* (1), par allusion à deux termes de dialectique, est écrit en forme de lettre, et adressé à son neveu.

C'est une allégorie ingénieuse par laquelle il justifie son ardeur pour les sciences, ses voyages, et la philosophie elle-même du ridicule dont la couvroient

---

(1) Cet ouvrage n'a jamais été imprimé : l'abbé Lebœuf est le seul qui le cite dans sa traduction sur l'état des sciences en France depuis la mort du roi Robert. J'en donne la dédicace et le début d'après le manuscrit latin de la bibl. Roy. N.° 2389.

les gens du monde. Comme cette épître est tout-à-fait inconnue, j'en offrirai l'analyse.

Adélard suppose que deux déesses lui apparoissent, tandis qu'il se livroit à de profondes méditations sur l'astronomie, dans un lieu écarté des environs de Tours, dont le calme n'étoit interrompu que par le murmure des eaux de la Loire. « La première, placée à ma droite, dit-il, n'envisage le commun des hommes qu'avec horreur, et ne se fait [illegible] entièrement connoître aux philosophes : d'où vient que le vulgaire ne la cherche point, et que les philosophes ne peuvent jamais l'obtenir toute entière lors même qu'ils la désirent. Elle étoit entourée de sept vierges, dont les figures, bien qu'elles ne fussent pas les mêmes, étoient tellement unies entre elles, qu'aucune ne se montroit au spectateur, à moins qu'il ne les embrassât dans un même coup-d'œil. La déesse qui se trouvoit à ma gauche est l'objet d'un choix si vulgaire, que tous veulent la posséder ; cinq suivantes l'accompagnoient, mais il ne m'étoit pas facile de distinguer leur physionomie, car la honte les oppressoit, et elles ne pouvoient supporter l'aspect des sept vierges qui se tenoient en face d'elles.

Ces deux personnages, qu'Adélard met en scène, sont la *Philosophie* et la *Philocosmie :* l'une mène à sa suite les sept Arts libéraux ; l'autre la Fortune, la Puissance, la Dignité, la Réputation et la Volupté.

Après quelques instans, la Philocosmie prit la parole, et l'apostropha ainsi : « Qui peut, ô jeune hom-

me ! t'avoir livré à cette erreur, que tu te consacres tout entier à une étude sans résultat, et que tu veuilles saisir de trompeuses subtilités qui fuyent comme l'ombre, et n'offrent pas plus de réalité qu'elle. Ignores-tu donc que, quand même les choses que tu cherches auroient quelque certitude, il s'élève de chacune d'elles des doutes nombreux, véritables épines de l'âme ; que ne te fies-tu plutôt à moi : écoute ce que je vais t'expliquer, et choisis entre beaucoup de choses celle qui te plaira ».

Alors la Philocosmie lui fait un portrait brillant de la fortune ; l'éclat de l'or et de l'argent l'a tellement favorisée, qu'on ne veut plus servir qu'elle et ceux auxquels elle sourit : elle possède mille palais exposés aux regards et mille autres sous terre : pas un coin de ces palais n'est vide. « De quelque côté que ta vue se porte, elle se repaîtra de richesses ; quoi de plus pur que l'or, de plus séduisant que l'argent façonné, de plus éclatant que les pierres précieuses ! L'homme que la fortune gratifie de ces objets possède des champs vastes, de riches troupeaux, etc. Rien ne lui manque de ce qui charme le cœur des mortels. Il est puissant, capable, renommé, comblé de plaisirs, on le dit doué d'une grande philosophie et même de sagesse.

« Rapproche de cette situation l'état d'un adepte de cette extravagante que des aveugles ont nommée Philosophie. Déchirant soi et les siens pour les plus vils objets, elle sert de risée au sens commun : qu'en

résulte-t-il? Ses sectateurs revenus à la raison la méprisent, s'attachent à mes suivantes, et évitent avec grand soin ceux qu'ils savent voués à son culte. Ils aiment mieux compter leurs trésors avec les gens riches, que soutenir les querelles éternelles des philosophes. C'est à ces derniers que s'applique le nouveau proverbe : *Quot panes diviseris, tot philosophos habebis*. En effet, ne trouvant en eux-mêmes aucune consolation, ils en[illegible]gissent entre eux comme des pies qui s'arrachent les yeux. Si l'un se saisit d'une partie quelconque, l'autre l'improuve, et puis ensuite il approuve ce qu'il blâmoit ; aussi n'osent-ils point articuler leur nom lorsqu'on les interroge : et cependant ce sont de tels hommes qui disent effrontément : *felix qui potuit rerum cognoscere causas*. J'admets même qu'ils sachent ; n'est-il pas infortuné l'être qui ne peut rien achever de ce qu'il entreprend, rien obtenir de ce qu'il désire. Mais ils ne connoissent pas les choses. Leurs chefs, si princes il faut les nommer, non seulement diffèrent touchant la science, mais même touchant les modes d'inquisition. L'un prétend qu'on doit la chercher en partant des choses sensibles, l'autre commence des choses non sensibles. Celui-ci soutient qu'elle n'est que dans les premières, celui-là qu'elle est hors des dernières ; ils s'inquiètent ainsi mutuellement, afin qu'aucun d'eux ne s'attire la confiance.

» Mais si tu ne les prends point pour maîtres, est-ce que Ptolémée même n'est point en opposition avec

Pythagore

Pythagore touchant la proportion des nombres, quand il démontre que le *diatessaron* et le *diapason* ne produisent qu'une seule consonnance.

» Epicure ne s'est-il point éloigné des autres philosophes dans l'explication qu'il donne de la vue chez l'homme ; et comme son opinion touchant ce sens est opposée à la leur, ne l'ont-il point appelé aveugle?

» Oublions ces derniers ; venons aux maîtres modernes de l'éloquence latine, à Ciceron et Boëce, par exemple ; ne sont-ils point en opposition touchant la division des parties du syllogisme ?

» A qui donc faut-il croire d'entre ceux qui vexent nos oreilles de leurs innovations journalières, qui chaque jour naissent pour nous nouveaux Aristotes et nouveaux Platons, qui promettent également et les choses qu'ils savent et celles qu'ils ignorent. Leur extrême confiance, ils la placent dans leur extrême verbiage. Qui offre une plus parfaite ressemblance avec un bouffon impudent que l'homme qui feint seulement de sentir ; car ils disent qu'il n'y a en nous aucune voie de certification, qu'il ne faut en croire au témoignage d'aucun sens. Par quelle prérogative, s'ils sont privés de sensation, ont-ils un autre mode de sentir ? Ah ! plût à Dieu qu'ils devinssent tous aveugles et sourds ! Ils suivent, disent-ils, la raison pour guide, et rien n'est plus aveugle que cette raison qui feint de voir ce qui n'existe point..... »

Après cette vive sortie, la Philocosmie fait l'éloge de ses quatre autres suivantes : « Si la Fortuue ne peut

te plaire, en voici une autre, la Puissance, à qui rien ne résiste et dont l'autorité est telle parmi les hommes, que si elle prétendoit que les cygnes sont noirs et les corbeaux blancs, chacun garantiroit par serment la vérité de son assertion. Ses faits, ses paroles même se répandent dans l'univers et y sont plus célébrés que les fameux oracles de Jupiter Ammon et d'Apollon. A ses côtés est la Dignité qui lui est en quelque sorte soumise; car possédant toutes les dignités en elle, c'est elle qui les distribue à tous. Sous sa juridiction se trouvent les dictatures, les consulats, les magistratures et autres choses semblables : tu sais avec quelle ardeur les hommes les désirent : ceux même d'entre eux qui se parent du nom de philosophe les convoitent dans leur secrète ambition, et bien qu'ils affectent de les mépriser, cependant ils se félicitent d'y être portés.

» La Renommée étincelante d'yeux, et revêtue de plumes, te révélera le passé, le présent et l'avenir. Jason s'élançant sur une mer inconnue, Hercule combattant des monstres sans nombre, Ménécée s'immolant pour sa patrie; c'est la renommée qui les encourage et les pousse à d'aussi belles actions : dans tous les âges, elle produit les plus hauts faits : l'impossible même; elle montre la possibilité de l'accomplir. Bannissant la décrépitude de la vieillesse, semant en tous lieux le nom de ses familiers tandis qu'ils vivent, elle les fait revivre après leur mort en perpétuant leur souvenir. Voilà pourquoi ceux qui

sont voués à son culte ont été appelés Dieux immortels par les anciens, et reçoivent encore les hommages des âges postérieurs.

» La Volupté réunit sous son sceptre les plaisirs, de quelque genre qu'ils soient : est-elle absente, rien de ce qui se dit ou se fait n'est agréable. La joie, la bonne santé, l'activité, dépendent également d'elle : aussi les hommes, pénétrés de l'utilité dont elle est aux sens, lui rendent un culte général. C'est elle qui leur enseigna à se oindre de parfums, à se couronner de fleurs pour réjouir l'odorat; à savourer dans les liqueurs la douceur du miel et la vigueur du vin; à imiter l'éclat des yeux par l'or et les pierres précieuses artistement travaillées, à charmer l'oreille par l'accord de sons harmonieux. C'est elle enfin qui, pour qu'aucune partie de notre corps ne fût perdue pour le plaisir, étendit à toute sa superficie la faculté de sentir par le tact. Aussi Epicure, certain sage de la Grèce, et l'un de nos familiers, définissant le bien suprême, l'appelle la volupté, sans laquelle rien de ce qui arrive ne pourroit être le bien. Je t'ai succinctement décrit les avantages que t'offrent les jeunes filles de ma suite : choisis entre elles, et ne te livre plus à l'ennui de cette philosophie sur laquelle tu t'assoupissois dans l'instant : elle ne consiste que dans les paroles qui ne délectent que lorsqu'on les écoute ».

Après avoir ainsi parlé, la Philocosmie disparut et avec elle l'effet de ses discours.

La Philosophie entreprit de répondre à ces invectives, et élevant modestement sa tête, elle s'exprima ainsi : » Ne cherches-tu point, femme impudique, à m'arracher cet adepte en revêtant tes mensonges de quelques noms, en les habillant d'exemples pris au hasard ? Porte ailleurs tes pas, jamais en ma présence tu ne lui tendras tes pièges avec fruit. Et afin de délivrer ce jeune homme et moi de ton importunité, je peserai, j'examinerai les sorties auxquelles tu tés abandonnée contre moi : je montrerai quelle opinion on doit avoir des prostituées qui t'accompagnent.

» Des questions propres à la philosophie naissent, dis-tu, d'innombrables épines pour l'esprit.

» Ecoute, et apprends si tu es sage. Le Créateur excellent de toutes choses, faisant tout à son image, autant que la nature des objets le lui permettoit, à orné l'ame de *l'intellect* : tant qu'elle jouit de son calme et de sa pureté, elle use de cette faculté dans toute sa plénitude ; aperçoit les choses dans leur vérité, leurs causes et les principes des causes ; préjuge du futur par le présent ; connoît ce qu'elle est ; ce qu'est l'intellect qui comprend la raison qui cherche : lorsqu'elle est sous l'enveloppe d'un corps terrestre, elle perd une grande partie de la connoissance qu'elle a d'elle-même : cependant cette lie élémentaire à laquelle elle est unie ne peut entièrement anéantir la noblesse de son essence : elle cherche à reconquérir ce qu'elle a

perdu : à défaut de la *mémoire*, elle se sert du jugement (opinio) ; et à l'aide de la connoissance qu'elle a du tout, elle atteint les parties isolées ; ramenant le composé à ses plus simples élémens ; examinant la nature des parties, elle les dégage de toute composition qui peut exister. Enfin trouvant la simplicité, elle envisage avec une merveilleuse finesse l'espèce du principe : après cet examen, elle revêt peu-à-peu les principes de leurs formes diverses, et arrive à la pluralité des composés sensibles. Comme les principes sont limités, puisque sans cela il n'y auroit point de principes, il ne s'élève point de doute sans fin parmi mes adeptes, à moins que, par tes illusions, l'homme ne reste aveugle à la lumière née de la question.

» La critique amère, que, selon ta coutume, tu as faite des princes de ma famille, n'est pas plus difficile à détruire que le reste : tu les dis opposés touchant *l'inquisition* des choses, et cela avec esprit. Quiconque aura compris les opinions d'aussi grands hommes, telles qu'ils les ont émises, les absoudra de cette accusation. Je m'explique : l'un d'eux, transporté par l'élévation de son intellect et les ailes qu'il semble s'être créées par ses efforts, a entrepris de connoître les choses par les principes eux-mêmes ; a exprimé ce qu'ils étoient avant qu'ils ne se reproduisissent dans les corps, et a défini les formes archétypes des choses. L'autre au contraire a commencé des choses sensibles et composées ; et puisqu'ils se rencontrent

dans leur route, doit-on les dire opposés? Si l'un a dit que l'*inquisition* étoit hors des choses sensibles, et l'autre, qu'elle étoit dans ces mêmes choses, c'est ainsi qu'il faut les interpréter : Le genre et l'espèce, car c'est d'eux dont il est question, sont les noms de choses qui leur sont soumises : à bien dire, les noms *genre*, *espèce*, *individu*, sont imposés à la même essence, mais sous un rapport divers. Les philosophes, voulant traiter des choses comme soumises aux sens, et diverses par le nom et le nombre, appelèrent individus, Socrate, Platon, et les autres. Considérant ensuite les mêmes êtres, non point selon la diversité sensible, mais en cela qu'ils sont compris sous la voix *homme*, ils les appelèrent *espèce* : et enfin les envisageant comme désignés par le mot animal, ils les appelèrent *genre* : dans ce dernier mode de considération, ils font abstraction des formes individuelles, pour s'en tenir à un terme qui comprenne la généralité; ainsi *animal* indique la substance douée de vie et de sensibilité; le mot *homme*, outre la vie et la sensibilité, dénote encore la faculté de raisonner et la mort.

» Le nom Socrate, à toutes ces idées, joint la restriction des accidens à un individu. L'homme qui n'est point initié à la science conçoit les individus, mais ses yeux, ceux même du philosophe se couvrent de nuages dès qu'il s'agit de considérer l'espèce : ils ne peuvent apercevoir l'espèce simple, sans nombre comme sans restriction, ni s'élever à un terme

simple qui indique l'espèce. Delà quelqu'un entendant parler des universaux, s'écria tout ébahi : Qui me montrera le lieu où ils résident. Ainsi l'imagination trouble le jugement et s'oppose, comme par envie, à la finesse de son discernement : tel est le propre des mortels, mais il appartient à l'intelligence divine, qui a revêtu la matière du manteau subtil et varié des formes, de connoître distinctement la matière sans les formes ; les formes séparées les unes des autres ou toutes ensemble : car avant que toutes les choses que vous voyez fussent avouées, connues, elles existoient simples dans cette intelligence, et parce que ce qui frappe vos regards compose le genre, l'espèce et l'individu, à juste titre Aristote pensoit que ceux-ci existoient dans les choses sensibles. Cependant ces divers objets, en tant qu'on les appelle genre et espèce, on ne peut les envisager que par l'imagination, et voilà pourquoi Platon disoit qu'ils existoient et se convenoient hors les choses sensibles, c'est-à-dire dans l'intelligence divine. Si je m'en rappelle, afin de faire valoir les sens, tu as appelé la raison un guide aveugle. Rétorquant la proposition, je dis que rien n'est plus certain que la raison, rien n'est plus faux que le témoignage des sens ; que, soit dans les plus petites choses, soit dans les plus grandes, il ne faut leur accorder aucun empire. Qui peut embrasser de son regard la vaste étendue du ciel ? Quelle oreille en saisit l'harmonie céleste ? Quel œil distingue la petitesse des atomes ? Quelle oreille frappée du bruit

produit par leur choc. Les sens ne méritent donc aucune confiance ; et la science des choses ne peut naître des sens, mais la simple idée (opinio). Bien loin même d'aider à la recherche du vrai, ils en détournent l'esprit : si l'ame en effet s'attache à connoître un objet, un son frappe l'oreille, la lumière les regards; le tumulte, produit dans les sens par l'impression, parvient au siége de l'ame, et la détourne de son investigation. Aussi, toutes les fois que nous l'appliquons à des objets élevés, cherchons-nous des endroits solitaires où les sens nous causent moins de distractions. Voilà pourquoi, dans le sommeil, l'ame étant plus affranchie de leur agitation, et en jouissance de sa perspicacité, aperçoit dans l'avenir ce qui est vrai ou vraisemblable; au lever de l'aurore, elle est aussi moins sujette à se tromper, parce qu'alors elle se trouve dans un plus grand état de liberté, la digestion des alimens étant achevée.

» Enfin les sens ne peuvent apprécier comment ils sentent et ce qu'ils sont. Ce privilége n'appartient point au vulgaire qui ne sait point douter, mais aux seuls philosophes. Ne vante donc plus si impudemment ces sens qui ne peuvent même sentir ce qu'ils sont; chargeons-les plutôt d'imprécations ».

La Philosophie termine par une tirade que j'omets, et reprend haleine. Adélard profite de son repos pour rompre un silence qu'il gardoit avec peine. « Permettez-moi, je vous prie, ô guide de la vérité, de combattre cette présomptueuse ; il sera d'un grand prix

pour moi de l'avoir vaincue, et ma victoire mettra au grand jour la supériorité que vous avez sur elle.

» La masse corporelle du monde visible ayant reçu les formes par la providence divine du Créateur, il falloit une autre puissance extérieure qui lui donnât le mouvement et l'accroissement convenables. Car quoique parmi les corps les uns fussent plus pesans et plus légers á l'égard des autres, ils ne pouvoient posséder en eux l'accroissement nécessaire et le mouvement volontaire, leurs principes ayant existé impuissans ou immobiles. Soit donc que la volonté divine ait accordé aux corps, simultanément et d'une seule fois, la propriété de se mouvoir, de s'accroître, et leurs autres qualités; soit qu'immuable, elle ait mis du délai dans ses œuvres, elle a voulu que la nature douée de tous les dons se trouvât dans les corps privés de toute faculté; que cette nature fût l'ame dont les facultés sont supérieures à la nature des corps, et qu'elle résidât en eux. C'est ce qui fait dire à Platon dans le Tymée, que Dieu accorde à l'ame la prééminence sur le corps, tant à cause de son antiquité que de ses vertus. Si donc Dieu a permis que l'ame commandât au corps, il n'y a pas de doute qu'il n'ait pu faire le corps par le moyen de cette nature : la nature du corps, essentiellement sujette à mutabilité, étoit susceptible du plus grand, du moindre et du moyen. Voilà pourquoi, sans doute, l'ame a été affectée de ressentiment et de concupiscence, afin qu'elle s'efforçât par l'une de ces passions de corriger l'excès en plus ou en moins, et par l'autre de tenir le milieu : l'ame étant par son essence un tout

absolu, et égale à elle-même, ne connoît ni le grand ni le petit; mais ses passions, le ressentiment et la concupiscence, s'écartoient souvent de son égalité, excitées surtout par les passions corporelles; alors la raison est devenue nécessaire pour les contenir. Si l'homme pouvoit toujours enchaîner ses passions, sa vie seroit douce et s'écouleroit dans un juste tempérament : l'ame parfaite en tout est donc placée dans le corps comme un tout élémentaire qui en doit diriger les membres; mais il ne lui est pas toujours facile de remplir ce but: d'abord, dès qu'elle s'établit dans un corps, elle perd une grande partie de sa divinité, en sorte qu'en dernier lieu elle ne présente plus à son auteur le caractère divin qu'elle portoit, et oublie son principe et sa fin. C'est alors qu'elle ambitionne sans mesure ces richesses, ces faveurs, ces dignités, cette renommée dont la Philocosmie fait un si pompeux éloge: elle devient incapable de discerner le vrai d'avec le faux, et ce qui est la pire de toutes les erreurs, elle se félicite de sa propre misère, et ne doute pas du bonheur de son état. Les biens de la fortune dissipent les lumières de la raison, et font de l'espèce humaine un troupeau de brutes. L'ame unie au corps n'a donc qu'un seul moyen pour s'affranchir de ces liens; c'est de se rendre à elle-même, de s'établir dans son domaine, c'est-à-dire de cultiver les doctrines de cette philosophie, et les arts qu'on appelle libéraux; ils rendent à l'ame sa splendeur lorsqu'elle est ternie, et la relèvent de ses écarts».

A ces mots la Philocosmie, succombant à la honte,

couvre son visage de son manteau et s'éloigne avec ses suivantes. La Philosophie, flattée de son triomphe, promène agréablement ses regards sur les sept vierges qui l'accompagnent. « O jeune homme, dit-elle, en élevant la voix, tu viens de réaliser par ce triomphe l'espérance que tu m'avois donnée en te vouant ardemment à mon culte dès ta tendre jeunesse; puisque tu m'as délivrée de ce monstre, il seroit injuste que je me retirâsse sans te gratifier d'un présent. Il ne m'est plus permis de te refuser ma confiance : je possède sept vierges : je vais en décrire les habitudes et le caractère, afin que tu choisisses celle que tu désireras; peut-être même sera-t-il plus conforme à tes goûts comme à ton esprit de les accueillir toutes à la fois ».

Alors la Philosophie décrit les sept arts libéraux : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie; c'étoit ce qui composoit le *trivium* et le *quadrivium.* Je ne m'arrêterai point à cette peinture qui n'offre rien de remarquable, ou du moins les traits qu'on y pourroit recueillir sont étrangers à mon sujet. Dans la description de la géométrie, Euclide me semble être le philosophe dont il est dit : *Unde factum est sapiens quidem vir subtilitate mentis elatus id expendens... qua ratione regulam omnibus seculis perennem de terræ mensura habere posset....* En effet, à la suite de cet éloge, Adélard donne des procédés pour mesurer la hauteur d'une tour et la profondeur d'un puits, quelles qu'elles soient. La Philosophie ajoute : *Hæc tibi de*

multis pauca : de gravibus levissima excerpsi, ut et ejus præcepta videantur tibi credibilia et attendenti animo non minus intelligibilia. His itaque ceterisque ejus præceptis si quis instruatur, per terram viam sibi in cœlum ingenio parabit et quantitatem superiorum differentiamque comprehendet.

Il étoit naturel qu'Adélard prêtât à la Philosophie un langage conforme aux idées du siècle : aussi ne doit-on pas s'étonner qu'elle s'exprime ainsi au sujet de l'astronomie : *Hanc si quis sibi privatam facere posset, non modo præsentem rerum inferiorum statum, verum et præteritum licet futurum non diffiteretur : superiora quippe illa divinaque animalia inferiorum naturarum principium et causæ sunt.*

Enfin la fiction se termine par une péroraison que la Philosophie adresse à son adepte : elle l'exhorte à persévérer dans le culte qu'il rend aux sciences, parce qu'elles ornent l'esprit, prémunissent le cœur contre les appas du vice et consolent dans la vieillesse. « La connoissance intime des vierges offertes à ton imagination ne s'acquiert point dans le même lieu : il faut parcourir les peuples divers, écouter leurs docteurs, garder le souvenir de leurs leçons. Ce qu'on ne sauroit étudier en France, tu le trouveras au-delà des Alpes, et la Grèce te révélera ce que tu ne saurois apprendre chez les Latins. » La Philosophie se retira et ses vierges aussi.

Adélard s'adonna avec plus d'ardeur à l'étude : à peine une lecture est-elle achevée qu'il en commence

avidement une autre; enfin il va de Salerne dans la grande Grèce où il étudie sous un médecin de cette contrée qui lui explique la vertu de l'aimant. Chercher ailleurs la science que sa patrie ne lui offroit point; voilà le but de ses courses, but qui doit l'absoudre du reproche dont on le charge.

Adélard composa aussi ses *Questiones naturales* au retour de ses voyages. Se trouvant un jour au milieu de ses amis, son neveu lui proposa de leur donner une idée des doctrines arabes. Cette proposition ayant été acceptée, il répéta le traité dont je parle. Mais il a soin de prévenir que dans cet exposé il ne présentera rien sous son propre nom; car, dit-il: *Habet hæc generatio ingenitum vitium, ut nihil quod a modernis reperiatur putent esse recipiendum, unde fit ut si quando inventum proprium publicare voluerint, personæ id alienæ imponens, inquam quidam dicet non ego* (1).

L'ouvrage est écrit sous la forme d'un dialogue entre le neveu et l'oncle. L'un pose les questions, l'autre les résout. « Nous étions convenus, dit Adélard à son neveu, lorsque je te laissai il y a sept ans dans les écoles de Laon, que je me livrerois à l'étude des doctrines arabes, et que toi tu t'instruirois des opinions philosophiques reçues en France. Le moment est venu d'examiner jusqu'à quel point nous avons rempli

---

(1) Jean de Sarrisberry exprime une plainte à peu près semblable dans le début de son *Metalogicon*.

cet engagement mutuel : je ne veux point toutefois prendre sur mon compte les choses nouvelles que j'émettrai ; je connois trop bien le sort réservé par le peuple aux maîtres de l'enseignement : j'embrasserai la cause des Arabes et non la mienne ».

L'intention d'Adélard étoit-elle de mettre en faveur les principes de la philosophie arabe, ou de publier sous ce voile ses propres principes ? Ces expressions se prêteroient à ces deux inductions, si on ne le voyoit dans le cours de sa vie occupé à traduire et à répandre les écrits et les opinions des Arabes ; ce qui prouve qu'il les regardoit comme supérieurs aux Occidentaux.

Adélard parle d'abord des plantes, puis des animaux, de l'homme, de la terre et du ciel.

Voici quelques-uns des principes développés dans les *Questiones naturales*.

Le monde est composé de quatre élémens, qui se retrouvent dans toutes ses parties, quoique l'œil ne les aperçoive point : il existe une telle liaison entre eux, que rien n'est absolument simple par rapport à nos sens ; et au lieu de les appeler par le nom substantif, il faut, pour être exact, se servir du nom adjectif, parce qu'il indique le principe dominant.

Les végétaux offrent un exemple de ce mélange : chez eux le principe terrestre domine ; et les trois autres principes, l'eau, l'air et le feu, s'y trouvent dans une progression décroissante : *Herba*, dit-il, *per terram cohærens, per aquam diffundens, per aerem*

et ignem surgens. Cette combinaison des élémens et de leurs qualités produit l'ordre établi dans les choses inférieures qui, par une perpétuelle dissolution, retournent à leurs semblables.

Rien dans le monde sensible ne périt entièrement, n'est moindre aujourd'hui que lorsqu'il a été créé : si quelques parties cessent d'être unies à d'autres, elles ne cessent point d'exister pour cela ; mais elles contractent une autre alliance.

Il faut en tout distinguer la *quantité* et la *vertu efficace.* La première est soumise à l'autre : voilà pourquoi nous attribuons à tel végétal une qualité chaude, quoique le principe terreux soit en quantité dans les végétaux : quant à la diversité des qualités chez les plantes, elle provient de la propriété de l'élément qui les alimente.

Les animaux ruminans sont ceux dont le tempérament est froid.

Les animaux ont-ils des ames? Oui. Nous les voyons fuir ce qui leur nuit, rechercher ce qui leur est bon. Le chien reconnoît la voix, la personne de son maître dans une grande assemblée : à la chasse, il suit la piste du gibier sans la perdre et sans se tromper de proie. Chacun de ces actes suppose une sensation éprouvée et un jugement : or, le jugement réside dans l'ame ; donc les animaux ont une ame.

Pourquoi dans les hommes l'esprit et la mémoire semblent-ils se nuire mutuellement ?

L'ame opère trois actes dans le cerveau : elle com-

prend, juge et retient : de ce principe, on a partagé le cerveau en trois cellules : la première occupe la partie intérieure de la tête, c'est le siége de l'intelligence; la seconde, le milieu, où réside le jugement; la mémoire occupe la troisième, c'est l'occiput. La vigueur de l'esprit, de l'intelligence naît de l'humidité; la mémoire vient de la sécheresse : une surface liquide reçoit toutes les impressions et n'en conserve aucune, c'est l'esprit : une surface dure, telle que la cire, les reçoit plus difficilement, c'est la mémoire; et comme ces deux facultés ont un principe différent, elles ne peuvent se rencontrer simultanément dans le cerveau.

Pourquoi le globe terrestre reste-t-il suspendu au milieu de l'air, lorsque tout corps grave tend à descendre ?

Dans la nature chaque chose recherche son homogène, et fuit l'hétérogène. C'est un principe général : tout corps grave tend vers le point infime : dans un corps rond, ce point est le centre : ainsi sur la terre chaque corps doit s'accélérer vers le centre, point invisible et simple; et comme il est fixe, ce qui l'atteint reçoit de lui la stabilité : telle est la cause de la stabilité de notre globe et de ses parties.

Le feu, élément opposé à la terre, tend à s'en éloigner, et s'élevant dans la région supérieure, il y forme une circonférence naturelle : la terre, par une aversion semblable, s'éloigne du feu et occupe le centre, parce que c'est le lieu où elle se trouve le plus éloignée de cet élément.

Les

Les tremblemens de terre proviennent de l'air qui, contenu dans son sein, s'en échappe avec fracas.

Plusieurs raisons prouvent que les étoiles sont animées. C'est une vérité qu'on doit reconnoître : plus rapprochées de la Divinité que les corps inférieurs, par leur forme, leur composition, leur entendement, elles s'alimentent d'une nourriture pure et légère, des vapeurs qui s'élèvent de la terre et de l'eau, et qui ont perdu, lorsqu'elles arrivent aux étoiles, ce qu'elles avoient de lourd et de putride.

Adélard cite Boëce et Aristote; mais comme il ne rapporte que quelques opinions de ce dernier philosophe, rien ne prouve qu'il en possédât les ouvrages. Ses traités prouvent d'ailleurs que la philosophie d'Aristote n'étoit point encore répandue en Occident, car il en eût parlé avec plus d'étendue. Les écrivains arabes lui paroissent inconnus : il n'en cite aucun nominativement.

J'ai pensé qu'Adélard avoit voyagé chez les Musulmans, et cette conjecture est confirmée par ses connoissances dans l'arabe : on le regarde généralement comme l'auteur de la version latine d'Euclide dérivée de l'arabe, et de quelques autres traductions d'écrits arabes sur lesquels je reviendrai en parlant des auteurs des versions latines employées par les docteurs scholastiques. Son savoir, ses voyages lui acquirent une grande réputation, et ses opinions firent autorité même dans le III.e siècle. Vincent de Beauvais le cite

fréquemment, et le plus souvent sous la dénomination de *philosophus Anglorum.*

(*l*). Le P. Oudin place la naissance d'Alain en 1114 et sa mort en 1203 (1), sans rechercher s'il y eut ou non deux personnages du même nom, séparés tout au plus par le laps d'un siècle. Dans tout état de choses, *il est constant d'après* le témoignage d'Albéric (2) et de Henri de Gand (3), que l'auteur de l'*Anti-Claudianus* vivoit vers la fin du XII.ᵉ siècle, et je m'en tiens à ce seul fait.

Parmi les divers traités d'Alain dont Ch. de Wisch a donné l'édition, un seul, l'*Anti-Claudianus*, m'a paru susceptible d'un examen attentif. Les autres ne m'ont offert que trois ou quatre citations d'Aristote.

Dans le traité *de fide catholica*, c. 30, on lit cette citation de Mercurius Asclepia : *Omnis enim immortalitatis est anima :* peu à près, on y trouve deux allégations fournies par le livre *de essentia summæ bonitatis*; les voici : *anima est in horizonte æternitatis et ante tempus nomine æternitatis.*

Res destructabiles sunt ex corporeitate, non ex incorporeitate. Au même endroit, Alain s'appuie du sentiment d'Aristote qui avoit dit dans son Traité de eligendis duobus propositis : *Si istius est consecutivum malum et illius est consecutivum bonum, magis est*

(1) De Script. eccl. t. . . . .
(2) Chron. p. 429.
(3) De Illustr. eccl. script. c. 21.

illud eligendum cujus est consecutivum bonum quam aliud cujus est consecutivum *malum :* il se sert aussi de l'autorité de Platon, dans le Times et le *Phædon :* je dois dire ici qu'il s'agissoit de l'immortalité de l'ame; c'étoit une occasion favorable de mettre en scène Aristote, si ses livres de l'ame eussent été connus.

Le livre *de Planctu naturæ* contient quelques parties contre le philosophe grec, et toujours sous le rapport de la dialectique

L'Anti-Claudianus, poëme très-célèbre, fut composé, selon la conjecture de Ch. de Wisch et Barth, pour combattre les principes émis par Claudien dans ses deux livres *in Rufinum.* En effet, dans plusieurs manuscrits, cette œuvre poétique d'Alain porte ce titre : *Anti-Claudianus de Anti-Rufino.* Cette conjecture a reçu l'assentiment de Fabricius (1), quoi qu'il l'eût d'abord rejetée (2). Voici le sujet du poëme (3).

La Nature gémissant sur l'état de corruption où l'homme étoit tombé, veut en créer un nouveau qu'elle parera de toutes les qualités : mais elle ne peut y parvenir sans le secours des vertus.

Elle vient en son palais, bâti sur une montagne élevée et garnie d'arbres, dont le plateau, fécondé par

(1) Bibl. med. et inf. lat.

(2) Bibl. lat. lib. III, c. 13.

(3) M. Legrand d'Aussy a donné la notice d'une traduction française de ce poëme. *Voy.* not. et extr. des manusc. tom. 5, p. 546 et suiv.

une source d'eau vive, s'unit à la voûte des cieux. C'est dans cette demeure qu'elle convoque les Vertus. Lorsqu'elles sont assemblées, la Nature leur expose son dessein : « Réunissons nos efforts, formons un être si parfait, qu'il puisse racheter les vices de toute son espèce, formons-le :

Non terræ fœcem redolens, non materialis,
Sed divus homo; nostro molimine terras
Incolat, et nostris donet solatia damnis.
Insideat cœlis animo, sed corpore terris.
In terris humanus erit, divinus in astris.

La Prudence approuve le vœu de la nature : mais si nous pouvons former l'homme matériel, qui de nous l'animera ? Si, dans la nature, tout tend vers le mouvement, ne faut-il point un premier moteur qui le donne ? comment lui procurer cette ame qui tire son origine du ciel ?

La Raison approuve et le discours de la Nature et l'objection de la Prudence. Ce que la nature forme, l'auteur suprême le perfectionne : Dieu crée de rien un objet divin, la nature procrée de quelque chose des objets caducs et périssables. L'un commande, l'autre exécute. La Raison propose que la Prudence soit envoyée vers Dieu pour lui demander cette ame sans laquelle le corps le plus parfait ne sauroit exister. La Prudence se défend d'une mission dont elle seroit indigne; mais la Concorde prend la parole : elle développe avec énergie les maux que la Discorde, en son absence, a causés parmi les hommes, et persuadé à

sa sœur d'accepter la mission dont le conseil la charge.

La Prudence appelle les sept vierges qui lui sont soumises :

Cautæ, prudentes, pulcræ, similesque puellæ
Septem, quæ vultum sub septem vultibus unum (1)
Reddunt, quas facies, genus, ætas, forma, potestas,
Una tenet, tenet una fides, tenet una voluntas.

A cette peinture, on reconnoît facilement les sept Arts libéraux, auxquels la Prudence ordonne de lui construire un char dont la légèreté facilite sa marche rapide vers le ciel.

La Grammaire fait le timon que l'auteur met au rang que tient une préface dans un livre ; la Logique fait l'axe : la Rhétorique évoque l'idée, la met en pratique, conduit la main de ses sœurs, et perfectionne l'ouvrage : l'Arithmétique fait la première roue, et les trois autres arts libéraux, les autres roues.

La Raison qui doit conduire le char l'attèle de cinq chevaux ; ce sont les cinq sens ; mais les deux derniers se confondent assez pour n'en paroître qu'un.

La Prudence s'élance sur son char et le dirige vers le ciel. Chemin faisant, elle admire et décrit tous les objets merveilleux qui frappent sa vue.

Enfin elle touche à la sphère des étoiles, et là le char s'arrête : la Raison ne trouve plus de route tracée ; les coursiers ne veulent point avancer. Tandis que la Prudence, livrée à l'incertitude, ne sait si elle doit s'en

---

(1) Adélard avoit déjà exprimé la même idée.

retourner ou continuer son chemin, elle aperçoit une jeune fille placée au sommet du ciel étoilé; la Théologie, car c'est elle dont il s'agit, offre à la Prudence de la conduire, si elle veut descendre de son char et l'accompagner, proposition qui est acceptée. La Prudence abandonne ses chevaux, monte sur l'un d'eux, le sens de l'ouie que la raison guide; plus les deux vierges s'élèvent vers le séjour de la divinité; plus éblouissantes sont les merveilles qui frappent leurs regards; à la vue de la hiérarchie brillante des anges, de la gloire des saints, à l'aspect de la vierge et de la nature de Jésus-Christ qui domine toutes les puissances célestes, la Prudence perd ses sens et tombe dans une profonde léthargie. Ici, le poète s'écrie dans un pieux enthousiasme.

Tullius ipse silet, raucescit lingua Maronis;
Languet Aristoteles, Ptolemei sensus aberrat.

La Théologie aidée de la Foi, sa sœur, dont elle appelle le secours, la rend à la vie. La Foi conduit désormais la Prudence qui renonce à se laisser guider par la raison. La Prudence parvient enfin devant le trône de Dieu. Le Tout-Puissant l'écoute, accède à sa demande, et forme une ame sur le type éternel arrêté dans sa sagesse; mais en la lui confiant, il lui recommande de veiller soigneusement à ce que sa pureté ne soit frappée du maléfice d'aucune planète. La Prudence redescend vers la terre, et confie l'ame à la nature et aux vertus. La Nature forme le corps, la

Concorde unit cette œuvre au souffle divin. Alors chacune des vertus se plaît à doter cet être nouveau de quelque don. La Noblesse se présente la dernière, mais elle ne possède rien en propre. Elle va trouver la Fortune, sa mère, et la persuade de concourir, en ce qui la concerne, à la perfection de l'homme. Et que puis-je donner, ma fille, à l'être formé par la nature et les vertus ? Toutefois elle exerce aussi sa générosité, mais la Raison assiste à l'hommage de la Fortune, de peur que ses faveurs ne soient mêlées de quelque ferment de trouble futur.

Cependant Alecto est instruite du projet de la Nature et de son exécution : l'idée de la perfection humaine l'agite et la trouble. Les essaims des vices se rassemblent à sa voix, et suivant ses traces, ils assaillissent l'auguste conseil. Mais l'homme formé par la nature, animé du souffle divin, embelli par les vertus, va triompher de cette attaque imprévue : les vices sont mis en fuite, et la victoire couronne les efforts de l'homme parfait.

Telle est la marche de ce poëme célèbre, à la fois mystique, moral et philosophique ; qui n'appartient proprement à aucune secte, et dont le but est d'enseigner à l'homme ce qu'il tient de Dieu, ce que la nature fait pour lui, où finit l'empire des sens, où la raison elle-même doit s'arrêter pour se soumettre à la foi.

Alain a semé ce poëme d'une infinité de descrip-

tions qui y jettent du charme et de la variété ; de détails propres à donner une idée de l'état des connoissances physiques de son temps. Sa description du palais de la nature, des tableaux qu'il y place, est très-ingénieuse. C'est là qu'il compare la logique à la peinture.

O nova picturæ miracula, transit ad esse
Quod nihil esse potest! Picturaque simia veri,
Arte nova ludens, in res umbracula rerum
Vertit, et in verum mendacia singula mutat.
Sic logicæ vires artis subtiliter hujus
Argumenta premunt, logicæque sophismata vincunt.

Parmi les grands hommes dont il indique l'effigie, se trouvent Platon, Ptolémée, Virgile, Cicéron, sous des attributions qui les qualifient assez exactement. Aristote n'est point oublié.

Illic arma parat logico, logicæque palestram
Pingit Aristoteles (1).

La réunion des vertus lui fournit l'occasion de les décrire : il place par un semblable artifice la peinture des Arts libéraux qui doivent construire le char de la Prudence. Cette partie du poëme n'est pas même sans utilité pour l'histoire littéraire, Alain indiquant sous chacun des arts libéraux les auteurs qui en ont traité : pour la grammaire, il nomme Donat, Aristarque,

(1) Lib. 1. cap. 4.

Dindyme et Priscien. La peinture de la dialectique se termine par ces vers :

Autores logicæ, quos donat fama perennis
Vita, nec sepelit illos quos terra sepulchro
Velat, sed reddit defunctos nomine vivi.
Illic Porphyrius, directo tramite ponens
Dirigit, et monstrat callem qua lector abyssum
Intrat Aristotelis, penetrans penetralia libri.
Illic Porphyrius arcana recludit et aurem
OEdipodes nostri solvens ænigmata Sphyngis.
Verborum turbator adest, et turbine multo
Turbat Aristoteles noster, gaudetque latere.
Sic logica tractat quod non tractasse videtur;
Non quod aberret in hoc, sed quod velamine verbi
Omnia sic velat, quod vix labor ista revelat.
Qui tamen idcirco vestit sua dicta latebris,
Ne sua prosternat secreta; summique volumen
Arcanum vulgo tandem vilescere cogat.
Nam sua secreti majestas si latet, et omnis
Privatur splendore suo, si publica fiat.
Nam res vulgatæ semper fastidia gignunt,
Ex re vulgata contemptus nascere surgit.
Zeno pugil logicus, logicæ athleta, sophistæ
Rex et ductor adest, logicæ sibi prælia quærens,
Illius nudat latebras intusque recessus.
In lucem tenebrosa refert, nova ducit in usum,
Excusatque tropos, in normam schemata reducit.
Exerit ambiguum Severinus; qui duce linguam
Natalem linguam, nostri peregrinat in usum.
Sermones logicæ vertit, ducitque latinum (1).

(1) Lib. III. cap. 1.

Je citerai également les quatre vers relatifs à Cicéron, au sujet de sa rhétorique, parce que j'aurai lieu d'en faire l'application.

Illic rhetoricam sibi solus Marcus adoptat,
Inuno parit; quare Ciceronis filia dici
Ars merito poterit, quam gignit Tullius; a quo
Ars ortum ducens censeri Tullia posset (1).

Après Cicéron, viennent Quintilien, Symmachus, Sidonius, Alain cite encore pour l'arithmétique Nicomachus, Gilbert, Pythagore, Chrysippe; pour la musique Michel, pour l'astronomie Albumasar. La Prudence ne parcourt point l'immensité de l'air et des cieux, sans peindre les merveilles semées sur sa route : delà l'émission de quelques idées sur les phénomènes de la nature, sur la cause des vents, des nuages, de la foudre, de la grèle, etc., sur l'ordre des planètes et leur propriété, tout cela d'après les opinions du siècle.

J'ai prouvé, par cet examen des œuvres d'Alain, qu'Aristote n'y paroissoit que comme dialectitien. Aucun de ses traités sur la physique et la méthaphysique n'y sont allégués, même lorsque l'immortalité de l'ame y est traitée avec quelque développement. Cependant ce docteur eût pu connoître les livres des météores traduits vers la fin du XII.e siècle. Je trouve une seule citation du livre *de eligendis duobus propositis* qui n'a point été connu des Grecs.

---

(1) Lib. III. cap. 2.

(*m*) Une pièce précieuse pour l'histoire littéraire, est le catalogue de la bibliothèque du monastère de Bobi, écrit vers le X.e siècle. Cette bibliothèque étoit certainement une des plus riches du temps, à la juger d'après les difficultés qu'on éprouvoit alors pour rassembler des livres. J'ai seulement remarqué les cathégories et le petit traité *de situ Indiæ*, qu'on suppose adressé par Alexandre à Aristote (1).

(*n*) Les citations tirées de ce dernier traité et du *livre des prédicamens* se lisent dans son *introduction à la théologie*, et proviennent des versions de Boëce, ainsi qu'on peut s'en convaincre : il en est de même pour l'Isagoge de Porphyre.

Pour les autres parties de la philosophie, il adopte volontiers les opinions de Platon, qu'il appelle *maximus philosophorum* (2). On voit qu'il existoit au XI.e siècle une version latine du Timée (3). Enfin Abailard fait encore usage du traité attribué à Hermès, et intitulé *de verbo perfecto.*

(*o*) De ces trois personnages, le premier, après avoir joué un rôle brillant dans les affaires politiques et religieuses du temps, forcé de quitter une carrière où sa réputation n'étoit point restée sans tache, trouva

(1) Muratori. antiq. Ital. t. 3. col. 818.

(2) Ib. p. 1032 et 1104.

(3) Ib. p. 239 et 1112.

la mort en Egypte, en 1218 (1); le second mourut en le troisième en 1228, à ce que l'on croit (2).

La Bibliothèque royale possède un exemplaire incomplet de la Somme de Robert : je l'ai lu avec attention, et je n'y ai trouvé aucune citation qui se rapportât à Aristote : ou ma vue m'a trompé, ou son nom n'y est point exprimé une seule fois (3).

César garde le même silence sur le philosophe grec : il parle, à la vérité, de la condamnation de ses livres (4); peut-être est-ce pour ce motif qu'il n'ose l'alléguer. Un fait curieux, dont il nous a conservé le souvenir, est le zèle que les écoliers mettoient à aller étudier la nécromancie à Tolède : *Complures ex diversis regionibus scholares apud Toletum studerent in arte necromantica* (5).

(*p*) Guillaume d'Auvergne, élevé au siége épiscopal de Paris en 1228, mourut en 1248, selon les historiens ecclésiastiques et les auteurs de la *Gallia christiana*. La fondation de Sainte-Catherine de la Couture, la dispersion de l'université en 1229, l'érection de la chaire de théologie chez les franciscains et les dominicains, l'admission des frères mendians au

(1) *Voy.* not. et extr. des manusc. tom. 6.
(2) Fabr. Bibl. med. et inf. lat.
(3) Manusc. lat. fonds de Sorbonne, N.° 378.
(4) Illustr. mirac. et hist. mirab. lib. v. c. 25. p. 294, éd. de 1605.
(5) Ib. c. 4. p. 207.

partage des honneurs académiques, la pluralité des bénéfices, objets de disputes très-vives; enfin ce qui nous intéresse le plus ici, la propagation des doctrines des philosophes grecs et arabes développées avec éclat par Albert le Grand, Alexandre de Hales, Robert, évêque de Lincoln, etc; tels sont les grands événemens qui font de l'épiscopat de Guillaume d'Auvergne l'une des époques les plus intéressantes de l'histoire ecclésiastique de la France.

A la vérité, Guillaume sembloit fait pour l'époque où il vivoit. Animé d'une piété fervente, riche de l'érudition sacrée et profane qu'on pouvoit acquérir alors, dialecticien habile, philosophe éclairé, on le vit combattre de toutes ses forces la philosophie nouvelle; rejetter en métaphysique et en science naturelle, ce qui ne pouvoit se concilier avec le texte de la Bible dans laquelle il puisoit les principes de sa doctrine. Sans doute un zèle trop ardent et le défaut de lumières suffisantes le poussèrent au-delà de ce que demandoient la raison et nos dogmes : mais on est disposé à l'excuser, lorsque l'on considère les excès dans lesquels le goût de discussions philosophiques entraîna les théologiens du même âge.

Le temps a conservé son nom et un grand nombre de ses écrits publiés séparément et à diverses époques; ils ont enfin été recueillis en deux volumes in-f.° par les soins de Bl. Ferrou, chanoine de Chartres en 1674 (1).

---

(1) *Voy.* l'article consacré à Guillaume par M. Degerando, dans la *Biographie universelle*.

Dans ces écrits, ou trouve de fréquentes citations d'Aristote, de Platon et de quelques philosophes arabes. Voici les divers ouvrages d'Aristote dont j'ai pu recueillir des citations assez étendues pour les appliquer aux versions latines et en assigner l'origine.

Liber Metaphysicorum.

Il n'est point difficile de déterminer quelle a été la traduction employée par Guillaume d'Auvergne : il allégue en plusieurs endroits cette phrase du I.er livre: *Omnes homines natura scire disiderant* (1) : nous savons que le prologue dont ellefait partie ne se trouve pas dans les versions arabes (2).

Ailleurs il dit d'après Aristote : *Quœdam ex animalibus carent virtute memorativa propter quod nec disciplinabilia sunt* (3) : ce qui ne peut être emprunté que du même prologue.

Enfin Guillaume cite encore la métaphysique d'Aristote c. 1. p. 108, 119, 121, 271 et ailleurs.

Liber de Anima.

Guillaume d'Auvergne est auteur d'un traité de l'ame où il s'attache surtout à réfuter Aristote; ce philosophe, dit-il, s'exprime ainsi au commencement de son livre de l'ame :

Bonorum et honorabilium noticiam opinantes,

---

(1) Tom. 1. p. 325; tom. 2. tract. de anima, p. 98, 183.
(2) Tom. 1. p. 843.

magis autem alteram altera utpote quæ de melioribus atque nobilioribus est, etc.

Voici le même passage tiré des deux versions latines.

Vers. græc.-lat. *Bonorum honorabilium noticiam opinantes, magis autem altera maltera autsecundum certitudinem, aut ex eo quod meliorum quidem et mirabiliorum est, etc.*

Vers. arab.-lat. *Quoniam duobus honorabilibus est scire de rebus aliquid, quæ differunt ab invicem aut in subtilitate aut quia sunt scitæ per res digniores et nobiliores, etc.*

Définition de l'ame rapportée par Guillaume.

Perfectio corporis physici organici potentia vitam habentis (1).

Vers. græc.-lat. *Anima est primus actus corporis organici physici potentia vitam habentis.*

Vers. arab.-lat. *Anima est prima perfectio corporis naturalis organici habentis vitam in potentia* (2).

Dans le même traité Guillaume rapporte cette espèce de paraphrase du texte d'Aristote.

Si quis dixerit animam scire vel intelligere, perinde est ac si diceret eam texere vel œdificare : anima vero nec scit nec intelligit, sed homo in anima.

Ce passage se lit aussi dans les textes latins.

Vers. græc.-lat. *Dicere autem irasci animam, simile est et si aliquis diceret eam texere vel œdifi-*

---

(1) De anim. p. 65. — (2) De anim. lib. II, N.° 6 et 7.

care. Melius autem est fortassis dicere animam misereri aut addiscere, aut intelligere, sed hominem anima.

Vers. arab.-lat. *Dicere autem quod anima irascitur, est simile quod texit aut ædificat. Melius enim videtur non dicere quod anima putatim habet, aut docet, aut distinguit, sed dicere quod homo facit hoc propter animam* (1).

Guillaume fait à ce sujet les réflexions suivantes.

Virum ista expositio Aristotelis multum longe videtur esse ut intentione ipsius, cum ipse generaliter removeat scire et intelligere ab anima. Expositio autem ista cum sit multum particularis, videtur solummodo de quodam scire et intelligere. Forsitan autem apud Græcos id est græco eloquio intentio Aristotelis aptior est, et allia in prædicto sermone quam nostra latinitas exprimit, proinde mihi videtur abusivum valde, etc. . . . . Omnibus igitur iis diligenter inspectis atque pensatis tutius est contradicere, interpretationi et sensum quem imponunt isti imbecilles, sermoni Aristotelis antedicto, et verisimile est, ut prædixi, latinitatem nostram intentionem Aristotelis nobis non explicare in parte ista (2).

Ce passage n'est point sans importance : dans cette critique de la version latine, 1.° il n'est point question de l'intermédiaire des Arabes : la fausse interpré-

(1) Lib. 1, N.° 64. — (2) Lib. de anima. p. 81, 82.

tation

tation est imputée à ceux qui traduisirent immédiatement du grec ; 2.° on voit encore que l'on se servoit des versions latines sans recourir aux textes originaux.

Libri Physicorum.

Guillaume fait un emploi assez fréquent de la physique d'Aristote ; mais une circonstance qui m'a frappé et mérite quelque attention, c'est que Guillaume la cite tantôt sous le titre de *liber de auditu*, et tantôt sous celui de *libri physicorum*, et jamais il ne laisse apercevoir s'il comprend sous ces deux dénominations un seul et même ouvrage. Deux fois il allègue l'exposition d'un commentaire arabe sur le livre *de auditu*. Peut-être dira-t-on que dans les endroits où l'illustre prélat cite cet ouvrage sous le titre de *libri physicorum*, il le citoit d'après le témoignage d'écrivains antérieurs à son siècle, et que par-tout où il l'appelle *liber de auditu*, il emploie la version arabico-latine, à laquelle Averroës, dans le prologue de son commentaire, donnoit en effet ce titre. De l'admission de cette hypothèse, il résulteroit la conséquence naturelle que Guillaume ne possédoit point la version dérivée immédiatement du grec. Mais cette hypothèse ne peut être établie que par des preuves matérielles. Dois-je l'avouer, cependant ? malgré l'examen le plus attentif, quoique j'aie recueilli plusieurs citations dans les divers traités de Guillaume, aucune ne s'est trouvée assez étendue et assez littérale

pour que je puisse déterminer l'espèce de version à laquelle elle appartient. Je vais offrir les plus longues citations que j'ai pu recueillir.

« 1.° Jam declaravit Aristoteles in libro quem vocavit physicum auditum quoniam impossibile est impartibile quodcunque moveri per se (1).

» 2.° Corruptio autem corporalis omnis ex necessitate fit in tempore sicut et omnis alius motus corporalis, sicut declaravit Aristoteles in auditu suo, id est in libro quem vocavit auditum (2).

» 3.° Dixit Aristoteles in libro suo quem vocavit auditum, infinita non possunt fieri simul ab uno et eodem agenti. Sed neque infinitos possibile est esse agentes simul, et propter hoc nec infinita corpora, nec infinita corporalia agentia posse esse simul (3).

4.° « Et dicam : quoniam naturalis motus naturalium corporum sequitur naturam ipsorum corporum quæ est continuitas et divisibilitas in infinitum, et propter hoc continuus est omnis motus naturalis naturalium corporum et in infinitum partibilis juxta sermonem Aristotelis, qui dicit in quolibet moveri esse infinita mota et in quolibet fieri infinita facta, et declaravit hoc in libro suo quem vocavit auditum, et post eum multi alii etiam tempore meo (4).

5.° » Dixit Aristoteles in libro suo quem vocavit

---

(1) Tom. 1. p. 280. — (2) Ibid. p. 240. — (3) Ibid. p. 695.
(4) Tom. 1. p. 729.

auditum : motus est exitus a potentia in actum continuus et non subitus (1).

6.° » Aggregatio impartibilium impossibile est ut quantitatem continuam faciat vel augeat. Hoc declaravit Aristoteles in libro suo quem vocavit auditum (2).

7.° » Jam declaravit hoc in auditu suo ubi scire fecit quia nullum movens necesse est movere ex hoc quod movet, vel motu qui movet vel alio (3).

8.° » Jam tibi declaratum est per Aristotelem in libro physicorum quod inter quælibet duo est tempus (4).

9.° » Dixit Aristoteles in libro physicorum : virtutes moventes sunt proportionales motibus suis et spatiis (5).

10.° » Neque enim continuitas, neque contiguitas habet locum apud impartibilia, sicut jam declaravit Aristoteles in lib. phys. (6).

11.° » Abu-Bacer Sarrasenus dixit in expositione auditus Aristotelis, quod Deus erat spiritus cœli (7).— Abumasar vero Sarrasenus in libro expositionis auditus Aristotelis, dixit Deum esse spiritum cœli quod de creatore intellexit (8) ».

Guillaume emprunte dans ces passages des principes plutôt que des citations latines. Toutefois ils donnent lieu aux observations suivantes.

---

(1) Tom. 1. p. 953. — (2) Ib. p. 917. — (3) Ib. p. 955.
(4) Tom. 1. p. 630. — (5) Ib. p. 916. — (6) p. 1000.
(7) Tom. 1. p. 713. — (8) Ib. p. 80.

La 1.re citation et la 7.e se rapprochent plus de la version grecque-latine que de celle dérivée de l'arabe (1). La définition du mouvement présentée dans la 5.e appartient à Avicenne et non à Aristote. Je dois cette remarque à Albert (2). On voit par les citations 10 et 11, dans lesquelles le commentateur arabe est nommé ici Abu-Bacer et là Abumasar, sans qu'aucun de ces noms soit le vrai, que les versions dérivées de l'arabe et les commentaires d'Averroës étoient déjà publiés du temps où écrivoit Guillaume.

Ne peut-on pas poser en principe, d'après ces remarques, 1.° que Guillaume a connu deux versions de la physique d'Aristote, qu'il les a employées concurremment? Je donnerai dans la suite des exemples d'un tel emploi (3);

2.° Mais qu'au moment où il écrivit, les versions et les commentaires des Arabes étoient encore peu répandus, ce qui se peut conclure de l'inexacte appellation du commentateur.

Liber de Cœlo et Mundo.

Ce livre n'est cité que deux ou trois fois : en rapprochant la plus longue citation (4) du texte d'Albert (5), on peut se convaincre que les deux docteurs

---

(1) Lib. VI, N.° 86 et 88, et ailleurs.

(2) Lib. phys. lib. III. tr. 1. c. 7.

(3) A l'époque où j'ai écrit cette note, je ne connoissois qu'une version arabe-latine de la physique.

(4) Tom. II. p. 154. — (5) De cœlo et mundo, lib. I. tr. 4. c. 10.

ont puisé à la même source. On verra ci-après l'espèce de version dont ce dernier commentateur s'est servi.

Libri Metheorum, cités tom. 1. p. 79, 641.

Liber de Animalibus, cité tom. 1. p. 295, 519, sous le titre de *Liber de naturis animalium*, et p. 832, 1029.

Liber de Somno et Vigiliis, tom. 1. p. 996.

J'applique à ces trois ouvrages ce que j'ai dit du livre de *Cœlo et Mundo*.

Guillaume d'Auvergne cite souvent les livres relatifs à la philosophie rationnelle : *Libri prædicam.*, *topic.*, *analyt.*, *elench.* Je ne m'arrêterai point à rechercher la nature de ces traductions : elle est ou sera déterminée par ce que j'ai dit ci-dessus et ce que j'ajouterai plus loin.

Les *Ethiques* sont nommées assez fréquemment, et on ne sauroit douter que Guillaume les ait connues : voici quelques citations.

Quia virtus et quæ subjectum bene habens perficit et qua opus suum bene reddit. . . . . Si utique hoc in hominibus sic se habet videlicet quemadmodum in oculo (1).

Virtus est bonitas duorum malitiarum medio nominat (*Arist.*) *duas malitias superfluitatem et indigentiam* (2).

Scire vel parum aut nihil operatur ad virtutem (3).

(1) Tom. 1. p. 108. — (2) Ib. p. 108.
(3) Ibid. p. 112, 336, t. 2. p. 95.

Virtus est omni arte certior et melior (1).

Si l'on veut rapprocher ces passages du texte de l'*Ethica vetus et nova*, on se convaincra de l'identité qui existe entre l'une et l'autre.

Guillaume nomme encore le livre *de sex principiis* (2) et un traité sur la confection et les diverses espèces du feu Grégeois, *ignis Græcus* (3). De ces deux ouvrages, l'un appartient à Gilbert de la Porrée; et il est vrai de dire que, dans le XIII.e siècle et le suivant, l'habitude où l'on étoit de le joindre aux œuvres du philosophe grec a facilité cette fausse attribution : l'autre doit être rangé dans la cathégorie des livres apocryphes.

Le savant évêque de Paris paroît établir une distinction entre les partisans d'Aristote *sequaces* et ses commentateurs *expositores* (4) : une seule fois il nomme Alexandre au sujet de son opinion touchant l'origine de l'ame, et la combat vivement (5). En général il unit presque toujours, en parlant des philosophes, les Grecs et les Arabes (6). A cette époque, les docteurs scholastiques n'avoient point encore publié

(1) Tom. 1. p. 819; tom. 11. p. 100. — (2) Tom. 1. p. 188.
(3) Ibid. p. 680. — (4) Tom. 1. p. 699 et ailleurs.
(5) . . . . . . error Alexandri qui dicit animam oriri et esse ex contemperantia elementorum. Quia inter græcos philosophos et apud Aristotelis expositores non mediocriter claruit iste philosophus, eo studiosius et perscrutatius exterminanda ejus sententia.
(*De Anim.* t. 2, p. 114.)
(6) Tom. 1, p. 808, 940.

de commentaires, et l'épithète d'*expositores* ne peut s'appliquer qu'aux textes d'Averroës, où se trouvoient nommés les philosophes grecs qui avoient travaillé sur Aristote. Je placerai ici deux autres remarques sur lesquelles je reviendrai dans la suite de mes recherches. Guillaume parle en divers endroits de philosophes italiens (1) dont il n'admet pas toujours les doctrines. Certes, sous ce nom de *philosophi italici*, il ne désignoit point les sectateurs de Pythagore, mais des hommes vivant de son temps : la philosophie florissoit donc alors en Italie. Dans son Traité des lois, il se plaint que ce sont les juifs qui s'étant laissé corrompre par la philosophie arabe, ont cru à l'éternité du monde et adopté les autres erreurs d'Aristote (2).

Je terminerai par la nomenclature des auteurs cités par Guillaume.

Albatgenius (3), Albumazar, Alfarabius, Alfragon,

(1) Tom. 1, p. 802, 859, 865 et alibi.

(2) Postquam autem Judæi Chaldeis sive Babyloniis et genti Arabum commixti sunt, eis miscuerunt se studiis eorum et philosophiæ, et secuti sunt opiniones philosophorum, nescientes legis suæ credulitates et Abrahæ fidem contra disputationes eorum et rationes defendere. Hinc est quod facti sunt in lege erronei et in fide ipsius Abrahæ hæretici, maxime postquam regnum Saracenorum diffusum est super habitationem eorum. Exinde enim æternitatem mundi et alios Aristotelis errores secuti sunt multi eorum. Hinc est quod pauci veri Judæi, hoc est qui non in parte aliqua credulitatis suæ Saraceni sunt aut Aristotelicis consentientes erroribus, in terra Saracenorum inveniantur de his qui inter philosophos commorantur.

(*Tract. de legibus*, in t. 1, opp. p. 25.)

(3) Nec autem opineris ipsum (Machometum pseuprophetam) fuisse

Algazali, Alpetragius, Apulée, Artésius (1), Aven-Nathan (2), Averroës (3), Avicebron (4), Avicenne,

---

Machometum philosophum qui vocatus est Albategin : hujus enim librum de astrologia Plato Tiburtinus ex eloquio arabico transtulit in latinum, quæ illius libri nobilitas philosophica atque profunda solum nomen Machometi ipsum habuisse commune tamen cum homine illo, ne dicam rustice, sed ut ait quidam verissime, vaccino atque porcino, comprobat evidenter. Absit enim ut tantus philosophus ita desiperet itaque peculariter sentiret (*De Leg.* c. 18. p. 50).

(1) Artesius Magnus et philosophus, qui librum scripsit de virtutibus verborum et caracterum (t. 1. p. 91).

(2) Aven-Nathan philosophus scripsit tractatum in quo sibi visus est declarasse lunam illuminari a sole per refractionem radiorum solarium (t. 1. p. 153).

(3) Debes autem circumspectus esse in disputando cum hominibus, qui philosophi haberi volunt, et nec ipsa rudimenta philosophiæ adhuc apprehenderunt. De rudimentis enim philosophiæ est procul dubio ratio materiæ et ratio formæ, et cum ipsa ratio materiæ posita sit ab Averroe philosopho nobilissimo, expediret ut intentiones ejus et aliorum qui, tanquam duces philosophiæ, sequendi et imitandi sunt, hujusmodi homines, qui de rebus philosophicis tam inconsiderate loqui præsumunt, apprehendissent, prius ad certum et liquidum (t. 1, p. 851).

(4) Natura spiritualium substantiarum non facile innotescere hominibus tam brevis intellectus, quia etiam sapientes ad modicum penetraverunt illam, et nondum profundaverunt in ea nec tractatum aliquem de ea scripserunt, qui ad nos pervenerit, excepto solo Avicebron, qui esse multa sublimia et longe a vulgari intellectu de eis dixerit et scripserit, multo ampliora tamen dicenda de eis et scribenda reliquit et scientiam de his, licet aliquatenus inchoatam, procul tamen a complemento et perfectione demisit (t. 1, p. 84). Avicebron autem et theologus nomine et, ut videtur, Arabs, istud evidenter apprehendit, cum et de hoc in libro quem vocat *Fontem sapientiæ* mentionem expressam faciat, et librum singularem de verbo Dei agente omnia scribat. Ego autem propter hoc puto ipsum fuisse

Euclide, Mercure Trismegiste (1), Platon (2), Ptolémée (3), Thales (4).

---

christianum, cum totum regnum Arabum christianæ religioni subditum fuisse ante tempus non multum narrationibus historiarum manifestum sit.

Guillaume cite plusieurs fois le livre d'Avicebron, sous le titre de *Fons sapientiæ*.

(1) Guillaume cite de Mercure, 1.° liber septem planetarum ; 2.° *logon Teleion*, id est de verbo perfecto ; 3.° liber de *hillera*, sive de Deo deorum ; 4.° lib. de captionibus animalium et ferarum.

(2) Guillaume cite le Timée de Platon, son Phœdon, puis un autre livre du sujet duquel il s'exprime ainsi :

« Liber Neumich, sive nevemich et alio nomine vocant leges Platonis, qui totus liber est de hujusmodi commixtionibus ; et vocatur leges Platonis, quia [illegible]ra leges naturæ est » (t. 1, p. 43.)

Cet ouvrage avoit déjà été connu de Guillaume, évêque d'Auxerre, qui l'appelle *liber quidam maleficiorum* ; Alumma, p. 111.° p. 202. edit. vit.

(3) Sicut igitur licuit Ptolemæo supponere ea quæ expertus est ante eum Ambrachius, in rebus astronomicis, et eis qui fuerunt post Ptolemæum, ea quæ Ptolemæus considerationibus suis deprehendit de stellis et de luminaribus, sic licere nobis debet et supponere quæ nobis tantorum tam veneranda in scriptis suis reliquit antiquitas (Tract. de virtutibus, t. 1. p. 131). Quemadmodum Ptolemæus testimoniis utitur et experimentis Abraiis, et observationibus ejus, sic et Albategnii testimoniis et observationibus ejus (t. 1. p. 854).

L'Ambrachius ou l'Abracis dont il est ici question n'est autre chose que le nom d'Hypparque transcrit d'après l'orthographe de ce nom en arabe : c'est ce qui prouve évidemment que la version de Guillaume étoit dérivée de l'arabe.

(4) Thales græcus scripsit librum de cultu Veneris (t. 1, p. 950). C'est le même auteur qui est nommé précédemment (16, p. 671) Ethor in libro detestabili de stationibus ad cultum Veneris.

(*q*) Lorsqu'on veut étudier l'histoire de la philosophie au XIII.e siècle, Albert s'offre aux regards comme le premier point qui doive fixer l'attention dans ce vaste champ éclairé d'une foible lumière. On me pardonnera donc, sur sa personne et ses écrits, des détails qui n'ont point encore été réunis comme ils le seront ici (1).

Albert, issu de l'illustre famille des comtes de Bollstadt, naquit en 1193 à Lavingen, ville de Souabe. Doué du génie le plus heureux pour les sciences, il les cultiva dans sa patrie sous les yeux de ses parens, et dans les académies de Paris et de Pavie. Ce fut dans cette ville, où il s'adonna à l'étude de la philosophie, des mathématiques et même de la médecine, qu'il fit la connoissance de Jordan, supérieur de l'ordre des frères prêcheurs, et que, séduit par ses discours, édifié par ses exemples, il entra dans l'ordre en 1222 ou 1223, n'ayant pas encore trente ans accomplis. Il est à présumer que, selon la coutume pratiquée alors, il s'adonna à l'étude de la théologie, à Pavie ou à Bologne, pendant quelques années. L'ordre de ses supérieurs l'appela ensuite à professer cette science dans sa patrie, ce qu'il fit à Hieldesheim, à

(1) La plupart des détails qu'on va lire m'ont été fournis par Albert lui-même : j'ai porté une attention particulière sur ses *écrits philosophiques ;* aucun passage remarquable n'a pu m'échapper dans la lecture répétée que j'en ai faite ; aussi aurois-je pu facilement donner à cette partie de mon travail une bien plus grande étendue.

Fribourg, à Ratisbonne, à Strasbourg et à Cologne, où il compta le célèbre Thomas de Cantipré parmi ses disciples. Quétif et Ecchard pensent qu'il revint à Paris pour perfectionner ses études religieuses dans la maison de Saint-Jacques, où chaque province envoyoit tous les ans trois de ses sujets les plus distingués. Il étoit de retour à Cologne depuis quelques années et y professoit avec éclat, lorsque le jeune Thomas d'Aquin vint entendre ses leçons en 1244. L'année suivante Albert retourna à Paris dans la maison de Saint-Jacques, où il remplit pendant trois ans la chaire de théologie. Il y étoit encore en 1248, lorsque fut rendue la sentence qui ordonnoit de brûler les livres thalmudiques. De retour à Cologne en 1248, il fut appelé par le chapitre général de l'ordre à remplir la première chaire dans le collége de Cologne. Telle étoit la réputation d'Albert, que Guillaume de Hollande, couronné roi des Romains, passant par Cologne, rendit visite au célèbre professeur : Albert le reçut d'une manière digne de ses connoissances et de la majesté royale, en lui offrant dans un jardin du cloître la parure du printemps et sa douce température au cœur même de l'hiver, chose qui seroit très-extraordinaire de nos jours, qui dut le paroître encore plus dans un siècle peu éclairé, et qui prouve, non le pouvoir magique du docteur, mais les progrès qu'il avoit faits dans les sciences naturelles.

Elu provincial dans le chapitre tenu à Worms en 1254, appelé à Rome par le pape l'année suivante,

pour répondre aux propositions nouvelles de Guillaume de S.-Amour et de ses partisans, créé maître du sacré palais, Albert recevoit dans ces témoignages d'estime le juste prix de son rare mérite. Je ne donne ici que les époques bien déterminées de sa vie, car on n'en connoît pas tous les détails. Il paroît cependant que, la durée de quelques voyages exceptée, il resta à Cologne jusqu'en 1270, époque à laquelle il fut arraché à sa chaire, à son collége, à ses occupations chéries pour remplir le siége épiscopal de Ratisbonne; mais le poids de cette dignité, le tumulte des affaires dans lequel elle le jetoit nécessairement, la nécessité qu'elle imposoit d'interrompre la culture des lettres, toutes ces circonstances portèrent notre docteur à s'en démettre pour retourner dans sa cellule de Ratisbonne, où sans aucune responsabilité autre que celle de sa propre personne, il pouvoit se livrer à ses goûts. Cependant sa soumission au S. Siége, son zèle pour la religion l'arrachèrent encore à sa retraite. On assure qu'il assista, en 1274, au concile de Lyon, et qu'en 1277 il entreprit, quoiqu'octogénaire, le voyage de Paris, pour défendre la doctrine de Saint Thomas, son disciple, qui y étoit vivement attaqué. Ce grand homme, de retour à Cologne, y mourut le 15 novembre 1280.

Albert, considéré comme théologien ou philosophe, est sans doute l'un des hommes les plus extraordinaires de son siècle, je pourrois même dire l'un des génies les plus étonnans des âges passés. Ulric Enhel-

bert, qui avoit été son élève, exprime en peu de mots l'admiration qu'il lui inspiroit : *Vir in omni scientia adeo divinus, ut nostri temporis stupor et miraculum congrue vocari possit* (1).

Je laisse à d'autres le soin de l'apprécier comme théologien, je ne le considérerai que comme philosophe.

A l'époque où parut Albert, la philosophie d'Aristote, soit qu'elle dérivât d'un texte latin, soit qu'elle fût connue par les Arabes, commençoit à se répandre en Occident : proscrite par l'université de Paris, admise dans les écoles d'Italie, elle marchoit à grands pas vers cet empire absolu qu'elle devoit exercer bientôt parmi les scholastiques. Une des circonstances qui vint hâter sa fortune fut l'établissement de nouvelles chaires chez les dominicains et les franciscains; la rivalité qui s'établit entre ces deux ordres, la nécessité où chacun d'eux fut, même à l'égard de l'université, de flatter en quelque sorte les goûts du siècle, de briller par les études, afin d'augmenter le nombre de ses adeptes et d'affermir de plus en plus sa consistance, durent les porter à adopter les doctrines d'Aristote, qui venoient d'être développées, commentées avec tant d'éclat en Espagne par Averroës, Avem-Pace et Moyse Maimonide. Albert, qu'un goût naturel portoit à l'étude de la philosophie, qui avoit parcouru les écoles d'Italie, qui enfin avoit pris l'habit de do-

(1) De summo bono, tr. 3, c. 9.

minicain, ne pouvoit rester étranger à la révolution qui s'opéroit dans les études : il étudia donc Aristote à la prière réitérée des frères de son ordre; il entreprit de le commenter, bien plus, de le faire passer dans la langue latine dépouillé de son obscurité, corrigé dans ses aberrations, étendu là où il étoit trop bref, complété enfin dans les parties de sa doctrine dont la connoissance n'étoit point encore venue aux Latins : second Aristote, il voulut, comme le premier, parcourir le cercle entier des connoissances humaines, non point en simple copiste, mais en rapprochant les unes des autres les diverses opinions des philosophes, en les éclairant mutuellement à l'aide de cette comparaison, en trouvant dans sa propre expérience et son esprit philosophique le discernement nécessaire pour découvrir la vérité au milieu de l'erreur. Il ne faut point oublier qu'il avoit beaucoup voyagé, et s'étoit procuré des livres à grands frais.

Albert suivit dans ses travaux sur la philosophie d'Aristote une toute autre marche que celle de ses successeurs et de Saint Thomas en particulier; lui-même nous l'indique dans un de ses prologues.

« Intentio nostra in scientia naturali est satisfacere pro nostra possibilitate fratribus ordinis nostri, nos rogantibus ex pluribus jam præcedentibus annis ut talem librum de physicis eis componeremus, in quo et scientiam naturalem perfectam haberent, et ex quo libros Aristotelis competenter intelligere possent.

. . . .

» Erit autem modus noster in hoc opere Aristotelis ordinem et sententiam sequi, et dicere ad explanationem ejus et ad probationem ejus quæcumque necessaria esse videbantur : ita tamen quod textus ejus nulla fiat mentio. Et præter hoc disgressiones faciemus, declarantes dubia subeuntia, et supplentes quæcumque minus dicta in sententia philosophi obscuritatem quibusdam attulerunt. Distinguemus autem totum hoc opus per titulos capitulorum, et ubi titulus ostendit simpliciter materiam capituli, signatur hoc capitulum esse de serie librorum Aristotelis; ubicumque autem in titulo præsignatur, quod disgressio fit, ibi additum est ex nobis ad suppletionem vel probationem inductum. Taliter autem procedendo libros perficiemus eodem numero et nominibus quibus fecit libros suos Aristoteles. Et addemus etiam alicubi partes librorum imperfectorum, et alicubi libros intermissos, vel omissos, quos vel Aristoteles non fecit, et forte si fecit, ad nos non pervenerunt : hoc autem ubi fiat, sequens declarabit tractus (1) ».

Telle a été sa sévérité à suivre ce plan, qu'en comparant son texte aux versions dont il s'est servi, on y retrouve celle-ci pour ainsi dire mot à mot, et l'on pourroit lui appliquer, à l'égard d'Aristote, ce que les Grecs disoient de Philon : *Aut Plato Philonem sequitur, aut Platonem Philo* (2).

---

(1) Physic. lib. 1. tract. 1. cap. 1. t. 11. p. 1.

(2) . . . . . Possesque quod de Philone viro eruditissimo apud

Un fait certain, c'est qu'Albert, s'il n'est pas le premier, est au moins un des premiers commentateurs d'Aristote; il écrivit dans le même temps que ses doctrines se répandoient. Ainsi, un point important à déterminer, et qui n'a jamais été traité à fond, est l'ordre dans lequel il composa ses divers ouvrages philosophiques, et l'époque à laquelle il les publia.

On peut ranger ses *expositions* en trois classes : la philosophie rationnelle, philosophie naturelle et métaphysique, philosophie morale.

L'ordre dans lequel peut venir la philosophie rationnelle m'importe peu, puisque j'ai suffisamment établi précédemment que l'on avoit pour cette doctrine des traductions latines de Boëce : ainsi l'Occident n'est redevable de rien aux Arabes sous ce rapport.

Quant à la philosophie naturelle, Albert avoit indiqué dans le début de sa physique le rang que devoient obtenir entre elles les parties qui la composent. Il divise la philosophie réelle, *philosophia realis*, en trois branches : la métaphysique qui considère l'être, *ens*, d'une manière absolue, abstraction faite de la matière sensible et du mouvement; les mathématiques qui l'envisagent comme soumis à la quantité et au mouvement. Selon la dignité de son objet, la métaphysique tient le premier rang parmi les trois branches de la philosophie réelle; mais comme l'intelli-

---

Græcos usurpatum est dum inquiebant : aut Plato Philonem sequitur, aut Platonem Philo (*Opp. alb.* præf. edit.)

gence

gence foible et bornée de l'homme doit s'élever des objets connus aux inconnus, que c'est par les sens qu'il acquiert la science; il est plus facile de commencer par ce que les sens, l'imagination et l'intelligence peuvent saisir, que par ce qui n'est conçu que par l'imagination et l'intellect, ou même l'intellect seul. Ainsi Albert annonce qu'il traitera d'abord de la physique, puis des mathématiques, et qu'il terminera son œuvre par la *métaphysique ou science divine.*

Recherchant ensuite s'il existe une science des choses physiques, en déterminant l'objet, il trace la division de ses diverses parties. Voici donc, d'après ses propres expressions, l'ordre qu'il se proposoit de garder en écrivant ses divers traités.

Libri de physico auditu : de generatione et corruptione : de cœlo et mundo : de longitudine et latitudine terrarum et civitatum et de locis habitabilibus : de causis, proprietatibus elementorum. Libri metheorum : de mineralibus. Libri de anima : de causis vitæ et mortis et longitudinis vitæ : de nutrimento : de somno et vigilia : de sensu et sensato : de memoria et reminiscentia : de motibus animalium : de respiratione et inspiratione (1) : *de intellectu intelligibili. Libri de vegetabilibus ; de animalibus : et ille liber*, ajoute Albert, *est finis scientiæ naturalis.*

(1) Albert ajoute comme supplément à ce traité celui de Costa-ben-Luce (Costa ben Luca), *de differentia spiritus et animæ.*

Ces détails sont précieux, car ils nous apprennent en peu de mots la connoissance qu'on avoit des travaux d'Aristote, ou du moins ils donnent la nomenclature des livres qu'on lui attribuoit.

L'époque à laquelle ces divers traités furent composés est assez difficile à déterminer. Albert nous apprend au livre des météores, qu'il l'écrivoit après 1248 (1). Il dit dans le même ouvrage que, tandis qu'il étoit à Paris, il y avoit un fils du roi de Castille qui étudioit en cette ville. (2). C'est sans doute un fils de Ferdinand III qui régnoit à cette époque, et cette particularité se trouve confirmée par un passage de Diego de Castejon, où il est dit que Jean, archevêque de Tolède, revenant de Lyon, où il avoit siégé en un synode général assemblé sous Innocent IV en 1245, passa par Paris pour y voir les deux fils de Ferdinand, Philippe et Sanche, chanoines de l'église de Tolède, qui suivoient dans notre université le cours de leurs études (3). A la manière dont il s'exprime dans le passage que j'allègue, il est clair qu'il n'étoit plus à Paris : on sait positivement qu'il se trouvoit à Cologne en 1249. Comment Vincent de Beauvais, qui achevoit d'écrire en 1250 et qui mourut en 1264, a-t-il pu citer fréquemment Albert, et entr'autres ouvrages ses livres des animaux qui, comme

(1) Lib. I. t. 3. c. 5. Il parle en cet endroit d'une comète qu'il vit en Saxe dans cette même année.

(2) Lib. II. tr. 3. c. 1.

(3) Primatia Toletana, t. II. p. 757.

on vient de le voir, étoient les derniers de la philosophie naturelle, et supposent l'existence des traités précédens ? Barthélemy d'Angleterre en fait également un fréquent emploi.

Je n'imagine que deux seules voies pour résoudre ce problème d'histoire littéraire : ou Albert publia à Paris pour l'usage de ses auditeurs des expositions d'Aristote ; mais à son retour à Cologne il les revit dans le silence de la retraite, et les étendant, les perfectionnant, en forma un corps complet de doctrine : ou bien Vincent de Beauvais publia plus tard son *Speculum morale*, et la date de 1250 indique seulement qu'il poussa ses extraits jusqu'à cette époque. Au surplus, Vincent étant mort en 1264 environ, les commentaires d'Albert sont au moins antérieurs à cette année.

Lorsqu'Albert écrivit sur la philosophie rationnelle, il avoit entre ses mains les traités ou commentaires d'Algazeli, d'Alfarabi et d'Avicenne qui y sont relatifs.

Il suit une marche assez remarquable : paraphrasant d'abord assez longuement la version latine, il en vient aux opinions des philosophes arabes, les rapproche les unes des autres, les combat ou les approuve, et termine en offrant le résumé de ce qu'il a dit précédemment. C'est dans le résumé qu'il est plus facile de saisir les signes des versions qu'il a employées : ce sont celles de Boëce. Je citerai pour exemple dans

l'isagogue de Porphyre la description du genre : et ce passage : *Eorum enim quæ prædicantur, alia quidem de uno dicuntur solo, etc.* : cet autre : *Quemadmodum igitur substantia quæ, cum suprema sit, eo quod nihil supra eam sit, etc.* : dans les cathégories : *Æquivoca dicuntur quorum solum nomen commune, etc....* Je pourrois multiplier les preuves à l'infini, si je ne les croyois inutiles : ainsi il m'est bien démontré qu'Albert s'est servi des versions de Boëce. Je fortifierois cette assertion par deux témoignages puisés dans l'auteur même des *Analytiques postérieures* (1).

Au sujet de ce passage : *Oportet autem non latere quoniam multoties contingit peccare, et non esse quod demonstratur primum universale secundum quod videtur demonstrari universali primum, obervamus autem hanc deceptionem quum autem nihil sit accipere a superiori extra singulare quam singularia* (2). Albert observe que la version de Boëce porte : *Quam singularia : tamen Boethii translatio habet quam singularia : quam Boetheus exponit in commento* ; et ensuite il expose les développemens donnés par Boëce dans le commentaire, et rapproche de lui la version arabe-latine et le commentaire d'Alfarabius.

Dans un autre endroit du même livre, où Aristote

(1) Analyt. post. liv. I. c. 5. éd. de Duval.

(2) Boethii transl. ibid.

recherche si les principes de la démonstration sont finis ou indéfinis (1), on lit le passage suivant ainsi traduit dans Boëce. . . . . *ut si a non in est ulli B aut primo : aut aliquid infra cui priori non in est aut ipsi C. quidem est in omni B : Et iterum hoc etiam in alio priori ut licet C. est quod sit in omni, namque in his aut infinita sunt in quibus non in est prioribus aut statur* (2). Albert, après avoir développé ce passage, ajoute : *Unde quidam libri habent sic : Et si a non in est in B, nulli autem primo : aut erit aliquid infra cui priori non in est, ut si est proprium C. quod in B est omni, et iterum hoc in alio etiam priori, ut si C. est quod est in omni C. et namque aut infinita sunt quibus non in est prioribus, aut statur ?* et il ajoute : *Et hæc littera melior est, et est translatio Joannis a græco facta, sicut translatio Boetii* (3). Il cite encore ailleurs la version de Jean et celle de Boëce, et fréquemment la *translation* dérivée de l'arabe désignée précédemment (*Voy.* specim. N.° 3).

§. I.er *Libri Physicorum.*

Albert suit ordinairement la division des livres d'Aristote, telle que la lui offroient les manuscrits dont il se servoit, et il subdivise chaque livre en traités.

Les quatre premiers chapitres du premier traité de

(1) Lib. 1. c. 19, xi, ed. de Duval. — (2) Lib. 1. c. 17.
(3) Lib. 1. tr. 4, c. 9.

sa physique sont de pures disgressions, dans lesquelles il indique la méthode, l'ordre des livres d'Aristote, et les diverses branches de la philosophie réelle.

Depuis le cinquième chapitre de ce traité jusqu'à la fin de l'ouvrage, la matière suit la progression et la division du texte que nous possédons.

Les noms propres sont fidèlement copiés : tout en un mot prouve qu'Albert a eu sous les yeux une version dérivée immédiatement du grec. Je suis même persuadé qu'elle est la même que celle qu'on lit dans l'édition de 1483. J'indiquerai pour preuve les textes 71 à 76 du livre 1.er ; dans le second livre, la définition de la nature et les textes 16, 17, 18 ; dans le livre troisième, la définition de l'infini, du tout et du parfait, text. 63, 64, 65, etc.

Outre la version *græco-latine*, il avoit celle dérivée de l'arabe : il la cite fréquemment, ainsi que les commentaires d'Averroës.

Le quatrième livre nous montre qu'il les employoit quelquefois concurremment. Ce passage d'Aristote : *Omnes enim existimant ea quæ sunt, alicubi esse : etenim non ens nullibi est : ubi namque est hircocervus aut sphinx* (1).

La *translatio nova* dit : *Et ea namque quæ sunt omnes opinantur alicubi esse : quæ vero non sunt*

(1) Physic. lib. IV. p. 351, éd. de Duval.

nusquam esse : ubi enim esset tragelaphus et phlegias.

La version arabe-latine : *Homines enim opinantur entia esse in ubi : quod enim non est, non est apud eos in loco, hirco-cervus enim et chimera non habent ubi* (1).

Albert développe cette maxime à sa manière :

« Antiqui. . . . . dixerunt omne quod est, in loco esse et locum esse persuaserunt ratione logica arguentes : quia si quod non est, nusquam est, oportet ergo id quod est, in aliquo loco esse. Id autem quod non est, dixerunt id quod non est ens rerum in natura, sicut sunt plura ex his quæ sunt imaginatione sola, sicut est hirco-cervus, quod græce dicetur tragelaphus, et chimera figui appellatur ».

Ce n'étoit que dans la première version qu'Albert pouvoit prendre le mot *tragelaphus*, de même qu'il pouvoit emprunter à la seconde seulement le mot *chimera*.

Quant au mot grec σφιγα, je le trouve altéré dans la plupart des manuscrits; il est écrit, N.° 6298, *phylax*; N.° 6297, *phyges*; N.° 6323, *plicax*; N.° 75, *Navarre*, *fligax* : le traducteur avoit sans doute sous les yeux une copie où ce nom étoit écrit sans sigma.

Entre le VI.° et le VII.° livre, Albert a inséré le petit traité d'Aristote *de lineis indivisibilibus* (2). Je

---

(1) Lib. IV. text. 1.

(2) . . . . . et sequamur Aristotelem in libro suo de indivisibili-

ne puis affirmer que la version dont il s'est servi soit la même que celle dont j'ai donné un specimen; mais nul doute néanmoins qu'il n'ait eu sous les yeux un texte latin dérivé du grec.

§. II. *Libri de Cœlo et Mundo.*

La *translatio nova* de ce traité offre un assez grand nombre de mots grecs : le texte 59 du livre 2 offre au sujet de la lune les épithètes *amphitritos* et *dicotomos* : cette dernière se retrouve encore texte 60. Aristote dit, dans le même livre, qu'il est difficile d'agir bien en agissant beaucoup et souvent, et il détermine sa pensée par cette comparaison : *Sicut talos coenses projicere impossibile est* (1). La version grecque-latine porte : *est autem difficile aut multæ aut multotiens puta mirias astragaltis kios jacere difficile.*

Aucun de ces mots ne se trouve dans Albert; mais il en est d'autres qui indiquent évidemment l'emploi d'une version arabe-latine. Un exemple frappant se trouve dans le texte 58, lib. 2, où Aristote, parlant des mouvemens des sphères, des causes de leur mouvement tardif ou accéléré, dit que les mathématiciens les déterminent d'après le calcul. . . . . . *sicut jam ostendunt mathematici.* La version arabe-latine porte : *Sicut declaraverunt mathematici, scilicet in Almagesti.* Il est assez singulier de voir Aristote citer

---

bus lineis : quia hoc quod ipse dixit, sufficit nobis in hac scientia.

(1) Lib. de cœlo et mund. 11. éd. de Duval, t. . . . p. . . .

un ouvrage de Ptolémée ; Albert copie [illegible] cette allégation.

Texte 78, Thalès de Milet est nommé [illegible] de *Civitate Rinoc* (1). La version de Michel Scot porte *Betel ex illis de civitate Ephesus*. Albert écrit *Etona antiquissimus Beles nomine, natus de Egineus, quæ civitas arabice vocatur Humar*.

Cette citation nous prouve qu'Albert avoit à sa disposition les deux versions latines dérivées de l'arabe, et qu'il cherchoit à les concilier.

Précédemment on trouve le mot grec qui a passé du grec dans la version latine *antictona*. La version de Scot porte *allertyphon* : l'autre version arabe-latine, *astariorum*. Albert n'a copié ici aucune des versions, mais il remplace ces mots par celui de *antipedes*.

Un peu plus loin, texte 81, Aristote nomme Anaximène, Anaxagore et Démocrite : des deux versions arabes-latines, l'une porte Assimenes, *Pictagoras* et Democritus ; l'autre, Pytagorici et Democriti. Albert invoque le témoignage d'*Atzimes*, Démocrite, Leucippe et Pythagore (2) ; bien plus, le nom de *Xenophantes Colophonius* (texte 78), devient dans une des mêmes versions Malaconenses ou [illegible] ; dans l'autre, *qui fuit ex eis de [illegible]* ; Albert dit : *Isti autem fuerunt philosophi quos vocant Ma-*

---

(1) Le manusc. N.° 75, fonds de Navarre, porte : *[illegible] de Civitate Rinoch.*

(2) Pag. 136.

loconenses quos quidam vocant de casumati : corrupto nomme arabice appellantes (1). Il s'est bien aperçu que le mot étoit corrompu ; mais il n'avoit aucun autre secours pour le rétablir.

Je crois en avoir dit assez pour établir qu'Albert n'a connu que des versions faites de l'arabe.

§. III. *De Natura locorum.*

Je n'ai pu trouver, malgré mes recherches, le traité d'Aristote qu'Albert avoit sous les yeux en composant celui-ci. Il nous indique lui-même les sources où il a puisé et les divisions qu'il suivra.

« Et ideo præcipuos viros in philosophia, sicut fuit Aristot. et Plato, tractasse videmus : licet libri eorum non integri, sed per partes ad nos venerint (2) . . . .
. . . .

» Et hunc librum per tres distinctiones dividimus. In prima enim ostendemus omnes diversitates ex orbe procedere in omnem loci differentiam, et in secunda accidentia locorum diversorum. Et in tertia determinabimus particularia loca fluminum et civitatum et montium : hoc enim modo in hac scientia processerunt Aristot. et Plato (3). . . . .
. . . . »

(1) Pag. 135.
(2) Lib. de Natura locorum, tr. 1. cap. 1. p. 263.
(3) Lib. de Natura locorum, p. 264.

Ailleurs il parle encore du traité d'Aristote, et exprime le regret de n'en posséder qu'une partie. Je ne pense pas, au surplus, que la perte de l'ouvrage soit préjudiciable à la géographie : d'ailleurs la fidélité avec laquelle Albert suit les expressions d'Aristote nous l'auroit conservé dans l'opuscule de ce docteur scholastique.

§. IV. *De Proprietatibus elementorum.*

Albert s'attache encore ici à Aristote : *Et in hoc opere sequentes Aristotelem archidoctorem philosophiæ, duos libros particulares inducemus, in quibus complebimus scientiam.*

Le premier chapitre du second traité nous offre un autre passage qui n'est pas sans intérêt. Le voici :

« Tangamus autem primo proprietates aquæ : eo quod illæ sunt magis communes et notæ inter proprietates elementorum. Sunt autem in communi tria quærenda, quorum primum est in mare, permutatur de loco ad locum secundum aliquam cœlestium permutationem. Secundum autem erit de influxu et refluxu maris. Tertium autem de causa diluvii aquæ, sive sit universale, sive sit particulare. Et deinde quæremus de proprietatibus aeris, et etiam de proprietatibus ignis, et adjungemus de proprietatibus, ultimo quæcumque in communi secundum hanc intentionem sunt inquirenda. Arist. autem littera non continet inter hoc nisi primum in his quæ ad nos pervenerunt de libro ejus. Et certum est alia

deficere, et non esse ad nos delata? quoniam absque dubio alia quæ enumeravimus ex principiis determinatis in hoc libro habent determinari. Causantur enim vel oriuntur hæ proprietates elementorum in se consideratæ, vel ex orbis motu factæ in elementis, et cum ea quæ dicta sunt ex orbis motu fiunt in elementis, habent ista determinari hic : propter quod vitium oportet esse ex diminutione primi libri Aristotelis qui de causis proprietatum elementorum intitulatur ».

Quant à la version dont Albert s'est servi, on peut la connoître en rapprochant de son texte les remarques que j'ai faites en parlant du traité *de proprietatibus elementorum*.

§. V. *Libri de Generatione et Corruptione*.

Conformité parfaite entre les deux ouvrages d'Aristote et d'Albert pour la disposition des matières, la transcription des noms propres, celle même des mots grecs (1) conservés dans la version latine : cette version est la même que celle dont j'ai donné un specimen sous le N.° 13. On peut s'en convaincre en rapprochant le texte N.° 23, lib. I, et les définitions du texte d'Albert.

§. VI. *Libri Metheorum*.

Lorsqu'on lit avec attention les trois livres d'Albert, on ne peut conserver aucun doute sur l'espèce de traduction dont il s'est servi : les mots arabes qui

(1) *Voy.* lib. I. text. 30, 37, 40, 50, 85 ; lib. II. text. 4, 8, etc.

s'y représentent en indiquent l'origine. Quant au quatrième, il développe une version évidemment faite sur le texte grec.

Cette remarque permet déjà de penser qu'Albert s'est servi de la version arabe-latine dont j'ai parlé. Un examen plus approfondi nous en convaincra.

La division, l'ordre des matières est la même dans cette version et les trois premiers livres d'Albert. Les altérations dans les noms propres sont les mêmes; où la version latine met Corinthe pour le Pont, Albert le met aussi. La corruption du nom d'Eschyle en Nichcus et Paulus, celle des dénominations Deucalion, Hellada, Dodon en Dulphimos Athelm, Haudrus, Abialem, sont fidèlement copiées par lui.

Veut-on une preuve plus convaincante? Qu'on rapproche du texte d'Albert cette définition dérivée de la version latine :

« Dico igitur quod stellæ habentes comas sunt propter aerem inflammatum et continentem stellas secundum propinquum continentem calorem ignis. Quoniam quando inflammatur, fit ignis, et continuatur cum lumine ejus et fit oblongum ».

Si Albert délaie cette définition dans un prolixe commentaire, toutefois il est facile d'y retrouver tous les mots qui la composent.

Tous les noms grecs des diverses espèces de digestion se rencontrent dans le quatrième livre. Voici un exemple de l'identité de ce livre et de celui de la version latine. Aristote définit ainsi la digestion :

« Digestio est completio a naturali calore et proprio ex contra-jacentibus passionibus : hæ autem sunt propriæ singulæ materiæ.... Principium completionis a calore proprio accidit, quamvis per aliquod extrinsecorum adminiculum una compleatur ».

Albert emploie les mêmes termes.

Il a su reconnoître que les *additamenta* étoient étrangers aux livres des météores, et il ne les a point admis dans son exposition; mais il les a fondus dans le traité suivant.

On pourroit demander comment il se fait qu'Albert parle de la comète vue après la mort de Démétrius (1) et sous le règne d'Attale; que les noms des princes et des royaumes soient aussi correctement écrits; s'il s'est servi d'une version arabe. Mais le souvenir de ces faits étoit conservé par Sénèque (2), et c'est à ce philosophe qu'Albert les a empruntés.

§. VII. *Liber Mineralium.*

Albert dit, dès les premières lignes de son traité : « De his autem libros Aristotelis non vidimus, nisi excerptos per partes. » Ailleurs : « Lapidarium Aristotelis exposuissem, nisi quod non ad me totus liber, sed quædam propositiones de libro excerptæ devenerunt. » Au commencement du troisième livre, il répète ces détails : « In hoc libro sicut in præcedenti-

(1) Lib. I. tr. I. c. 6.

(2) Quest. natur. lib. VII. c. 15.

bus. Aristotelis tractatum non vidi, nisi per excerpta quædam quæ diligenter quæsivi per diversas mundi regiones. Dicam igitur rationabiliter, aut ea quæ a philosophis sunt tradita, aut ea quæ expertus sum. Exul enim aliquando factus fui longe vadens ad loca metallica, ut experiri possem naturas metallorum ».

Les Latins possédoient alors un grand nombre de traités sur les pierres et les minéraux; non point que la science minéralogique fût poussée très-loin, mais le goût de l'alchymie qui régnoit alors faisoit attacher un grand prix à connoître les vertus des minéraux. Aussi Albert cite-t-il Hermès, Ptolémée, Thebit-ben-Corrah, Avicenne, Evax, Dioscorides, Aaron, Joseph et Aristote, dont le petit traité n'est autre que la version latine indiquée précédemment.

§. VIII. *Libri de Anima.*

Nous avons pour ces livres un témoignage décisif: c'est le passage où Albert se livre à une assez longue digression pour savoir si la définition de l'ame est générique ou spécifique. Voici ses expressions: « Quod autem hæc vera sint quæ dicta sunt, testatur Aristotelis translatio arabica, quæ sic dicit, et debemus præservare nos ne ignoremus utrum definitio ejus sit eadem ut definitio vivi, aut si alia in quolibet, verbi gratia, definitio equi et carnis et hominis et Dei: vivum autem universale aut nihil est aut est postremum : et hoc exponit Averroës sicut dictum est. Græca autem translatio dicordat ab hac; et ut puto

est mendosa : habet enim sic : *videndum autem quatenus non lateat utra una ratio ipsius sit, an sicut animalis est secundum unum quodque altera.* Et si deberet concordare cum arabica, sic deberet ordinari, *utrum una ratio ipsius sicut animalis aut sit secundum unum quodque altera* : tunc enim plana esset. Sed quia in multis invenimus græcas emendatiores quam arabicas translationes, ideo et hoc sustinentes dicemus quod animalis est una ratio ut generis (1) ».

Ces deux passages se trouvent dans l'édition de 1485, et nous apprennent les versions qu'Albert avoit sous les yeux.

§. IX. *De Nutrimento et Nutribili.*

Je n'ai trouvé aucune version de ce traité, faite du texte grec, dérivée de l'arabe; mais Saint-Thomas, qui écrivoit après l'évêque de Ratisbonne, son maître, nous apprend que ce traité n'étoit pas encore possédé des Latins. On peut donc croire qu'Albert recueillant ce qui avoit été dit ailleurs, le développant à sa manière, a essayé de remplir le vide qu'offroit ici la doctrine d'Aristote.

§. X. *De Sensu et Sensato.*

Les mots grecs interpolés dans la version latine se trouvent ici (2).

Aristote cite l'opinion d'Heraclitus : « Quare et

(1) Albertus de anima. lib. 1. tract. 1. c. 4. p. 5.

(2) Epiphania, symphonia, inchimum, achymum, miron.

Heraclitus

Heraclitus sic dicit : quod si omnia entia fumus fiant, quod (omnia erunt odorabilia) nares utique discernent ». Albert : « Unde Heraclitus utique tale verbum dicit, quod si omnia entia fiant fumus, quod *(omnia erunt odorabilia)* et *nares discernerent* (*odores eorum*) ».

Aristote dit un peu plus loin : « Verum enim est quod Euripidem vituperans traxens dixit quando lentem decoquis non infundas miron ». Albert : « Propter hoc Tracius coquum suum Euripidem vituperans, præceptum dedit dicens : Non infundas miron in lente quando decoquis eam ».

Je me borne à ces citations.

§. XI. *De Memoria et Reminiscentia.*

Albert, après avoir observé que les Latins sont tombés dans de nombreuses erreurs touchant la mémoire, *memoria*, et la réminiscence, *reminiscentia*, erreurs qu'il attribue à l'obscurité du texte d'Aristote, *ut æstimo propter verborum Aristotelis obscuritatem*, établit la définition que les péripatéticiens donnent de ces deux facultés. C'est au second chapitre qu'il commence à exposer le texte du philosophe grec.

Les mots *phantasma*, *phantasia*, qui reviennent très-souvent dans Albert, annoncent assez l'emploi d'une version grecque; et cette version est celle dont j'ai donné le specimen.

§. XII. *De Intellectu et Intelligibili.*

Albert n'avoit pas en sa possession le traité d'Aristote ; mais il lisoit les écrits de quelques philosophes péripatéticiens sur le même objet. *Quæcunque vero hic inquirenda esse videntur quantum per demonstrationem et rationem investigare poterimus tractabimus, sequentes principis nostri vestigia, cujus librum de hac scientia licet non vidimus, tamen discipulorum ejus plurimorum de hac materia quam plurimos et bene tractatos perspeximus libros et epistolas. Interdum etiam Platonis recordabitur in his in quibus peripatheticorum sententiis in nullo contradixit.*

Albert nous indiquant les sources où il a puisé, je suis dispensé de tout autre examen. Quant aux lettres et aux traités dont il parle, ce sont ceux d'Alexandre, d'Alkindi et d'Alfarabius.

§. XIII. *De Somno et Vigilia.*

Le traité d'Albert est, comme le texte grec, divisé en trois livres : I. *de Sommo et Vigilia :* II. *de Insomniis :* III. *de Divinatione per somnium.*

Les mots originaux de la version grecque-latine se trouvent encore ici, et d'ailleurs Albert suit avec trop de fidélité l'ordre du texte original, pour qu'on puisse penser qu'il ait eu sous les yeux une version arabe-latine.

§ XIV. *De Juventute et Senectute : de Morte et Vita : de Spiritu et Spiratione.*

Je réunis ces trois traités dans un seul paragraphe

pour abréger, et à cause de la relation qui existe entre eux.

Si l'on compare la division et la progression établies dans la matière de ces trois traités d'Aristote avec la division et la marche suivies par Albert, on pensera qu'il n'avoit point sous les yeux la version grecque-latine dont j'ai parlé.

Un autre signe en faveur de cette opinion, c'est qu'on ne trouve ici aucun des mots grecs interpolés dans cette dernière version.

Je pense cependant qu'Albert avoit sous les yeux les petits traités d'Averroës: dans son traité *de spiritu et respiratione*, il fait un grand emploi de Costa-ben-Luca.

§. XV. *De Motibus animalium et de Principiis motus processivi.*

Je réunis ces deux ouvrages, parce qu'ils ont ensemble un grand rapport.

Lorsqu'Albert composa le premier, il ne possédoit pas les livres d'Aristote sur le même sujet : mais comme il vouloit compléter les lacunes que sa philosophie pouvoit éprouver chez les Latins, il entreprit de remplacer les traités par un livre de sa façon : il est facile de se convaincre en le lisant qu'il est de pure digression; la division ne ressemble à celle d'aucun des deux traités d'Aristote.

Le second, au contraire, est la p[illegible] aité *de communi animal. motione.* D'[illegible] ns apprend lui-même que, quoiqu'il a[illegible] te

matière dans son livre *de motibus animalium*, cependant il présentera ici ce qu'Aristote dit touchant le même objet dans un livre qu'il s'est procuré lorsqu'il étoit dans la Campanie : on saura par là, ajoute-t-il, si ce que nous avons dit de notre chef s'écarte de la doctrine du prince des péripatéticiens.

La traduction dont Albert s'est servi étoit évidemment faite du grec ; mais je ne saurois affirmer si cette traduction est la même que celle dont j'ai offert un specimen.

L'origine de la version employée par lui est suffisamment déterminée par la marche et la division du livre, par la transcription fidèle des noms propres : je puis citer pour exemple les vers d'Homère rapportés dans le chap. III d'Aristote, chap. IV, tr. I. d'Albert. Le traité d'Aristote finit au 10.e chap. d'Albert, qui emploie même ses dernières expressions. Les deux chapitres suivans ne contiennent que des digressions.

Dans mon système, il suffit que l'origine de la traduction soit bien établie.

§. XVI. *Lib. de Vegetabilibus et Plantis.*

On ne peut douter qu'Albert n'ait connu la version du traité d'Aristote faite de l'arabe. Dès les premiers chapitres, on retrouve le nom du philosophe Abrutatus. C'est ainsi, dit-il, que les Arabes appellent Pythagore : quant à Lechineo, qu'il nomme Lencinéon, il le prend pour Lycophron (lib. I. tr. I. c. 7). Je pense, quant à moi, que ce nom est plutôt la corruption de Leucipus.

Au commencement du IV.e chap. tr. I. lib. I, Al-

bert se plaint de l'obscurité de la traduction latine; obscurité qu'il attribue à l'impéritie des traducteurs, et il récapitule ce qu'il avoit dit précédemment.

Je dois ici faire une remarque sur une expression d'Albert : *ex vitio transferentium librum Arist. de plantis, cujus ego sum interpres et relator in capitulis inductis :* c'est sans doute d'après ce terme mal compris que Barthélemy d'Angleterre fait honneur à Albert de la version du livre des végétaux. Il est clair qu'ici *interpres* uni à *relator* signifie commentateur, et non traducteur.

Au commencement du tr. 2, du 1.er livre, il indique la marche qu'il va suivre, et annonce que s'il procède ainsi, c'est par attachement à la méthode d'Aristote (1). Tous les noms des plantes qu'on lit dans la version latine se trouvent dans Albert, où quelquefois ils sont altérés. Le mot *Zara* nous en fournit l'exemple. C'est ainsi qu'est rendu dans cette version latine le nom donné à une partie de l'Ethiopie : Albert l'orthographie Zahdia (p. 362).

On pourroit peut-être croire que l'auteur a eu sous les yeux un traité d'Aristote plus complet que celui que nous possédons; l'un est divisé en deux livres, l'autre en sept. Mais Albert a suivi la même marche que le philosophe grec; seulement il a singulièrement étendu son texte en le commentant.

En commençant son quatrième livre, il répète qu'il suivra Aristote, et que ce quatrième livre com-

(1) Si tamen non Aristotelem sed nos ipsos sequamur, pro certo aliter procederemus.

mence avec le second du philosophe grec (1). C'est dans ce livre que je retrouve le mot *mutefaca*, écrit ici *mutassiesya* par faute d'impression, et dont j'ai indiqué la prononciation et la valeur. Ainsi nul doute qu'Albert n'ait connu le traité des plantes d'après une version arabe.

Histoire des Animaux (2).

Quoique les sciences naturelles soient portées de nos jours à un haut degré de perfection, et que les savans modernes riches des travaux des anciens, plus riches de leurs propres observations, ne nous laissent rien à envier aux siècles passés, cependant le philosophe aime encore à étudier les premiers essais de l'esprit humain, quelque imparfait qu'il soit, à suivre l'échelle chronologique de ses progrès.

Peu d'ouvrages ont à cet égard autant de droits à son attention, que l'*histoire des animaux* d'Albert. Soit qu'on la regarde comme une simple compilation d'Aristote et d'écrivains subséquens, ou comme le dépôt des connoissances du siècle où il vivoit; soit que l'on veuille y voir l'ouvrage d'un homme voué

(1) In hoc IV libro dicere suscepimus sequentes in hoc Aristotelem, cujus dicta in suo libro II.° vegetabilium posita hic more nostro exponemus.

(2) Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois à Rome en 1478, et réimprimé à Mantoue en 1479, à Venise en 1495. Je me suis servi de l'édition des œuvres d'Albert donnée à Venise en 1519, dans laquelle l'histoire des animaux occupe le tom. 6. Dans les citations que j'ai eu occasion de faire, je me suis servi constamment d'un superbe manuscrit de cet ouvrage, qui de la bibliothèque de Sorbonne a passé dans celle du Roi, où il se trouve sous le N.° 948.

à l'étude de la nature, et qui savoit en pénétrer les mystères, on conviendra que sous l'un ou l'autre de ces rapports, elle est un monument précieux qui, présentant l'état des opinions et des connoissances du moyen âge, remplit une longue lacune, et lie l'histoire ancienne de la science à celle des temps modernes.

Cette histoire réunit encore un autre genre d'intérêt. Albert avoit beaucoup voyagé: on sait que, passionné pour les sciences, il avoit réuni tout ce qui pouvoit favoriser ses études; sans doute il s'étoit composé une bibliothèque aussi nombreuse qu'il étoit alors possible. Ne peut-on donc pas espérer de recueillir dans son ouvrage quelques documens pour l'histoire littéraire? Ne nous révéleroit-il pas l'existence, ou ne nous conserveroit-il pas des fragmens des livres perdus de nos jours?

Un des savans les plus distingués de l'Allemagne, M. Buhle, a examiné sous ce point de vue l'histoire des animaux, consacrant une dissertation à rechercher les sources où Albert en avoit puisé les maté-

(1) De fontibus, unde Albertus Magnus libris suis xxv de animalibus materiem hauserit commentatio. Ap. comment. Soc. Reg. Gottingensis, t. xii. p. 94.

Il paroît que M. Buhle avoit entrepris cette dissertation d'après l'opinion que lui avoit communiquée M. Schneider.

« Communicavit mecum per litteras jam ante aliquot menses J. G. Schneiderus, latere in opere de *animalibus*, ab *Alberto Magno* contexto, versiones latinas librorum græcorum ab Aristotele, vel Theophrasti, historiam animalium olim pertinentium, et adhuc habitorum in deperditis . . . . quæ Schneideri conjectura,

riaux (1). Dois-je le dire, cette dissertation contient beaucoup d'assertions fausses, et comme les erreurs soutenues d'un nom imposant se propagent, s'enracinent facilement, j'ai cru qu'il étoit utile de traiter le même sujet, afin de fixer l'opinion touchant les ouvrages employés par le célèbre évêque de Ratisbonne (1).

Voici les conclusions principales de M. Buhle :

1.° Albert n'a connu au plus que neuf ou dix livres de l'histoire des animaux d'Aristote (2).

2.° Son onzième livre est celui qui formoit origi-

---

reipsa et auctoris sui causa sertis jam digna, quam diligentius persequerer, movet adeo nihi paulo latioris ambitus quæstionem, *unde omnino Albertus suis de animalibus libris materiem petierit* ».

(1) M. Camus a déjà combattu M. Buhle dans plusieurs points ; comme nous nous sommes livrés l'un et l'autre au même examen, nos conclusions doivent nécessairement être en partie les mêmes : toutefois le lecteur jugera que j'ai traité le sujet avec beaucoup plus de développement (*Voy.* notice et extr. des manusc. tom.....)

(2) Quod verba Alberti supra allata attinet, opus Aristotelis *de animalibus* apud suos in multis esse diminutum uti iis probare conatus sum cognovisse nostrum plusquam septem libros historiæ animalium, ita contra iis probari non potest eum plusquam decem libros vel novem habuisse (Comment. sup. cit. p. 110).

Est liber XI.e operis Alberti *de animalibus* mera versio libri qui olim fuit primus historiæ animalium Aristot. et qui græce periit (*Ib.*)

Oportet autem Albertum Aristotelis opusculo (*de physiognomia*), integriore usum esse, quam quo nos utimur, nam retulit ex eo plura hodie in græco texta non obvia (*Ibid.* p. 99).

Albertus non solum Aristotelis historiam animalium, sed etiam plerosque alteros hujus de animalibus libros legit (*Ibid.* p. 107).

Sane nemo temere negabit, latere in Alberti opere excerpta ex Aristotelis libris quibus hodie caremus (*Ibid.* p. 192).

nairement le premier de ce grand ouvrage, et que nous n'avons plus.

3°. Il avoit sous les yeux un traité de physionomie beaucoup plus étendu que celui qu'on lit aujourd'hui.

4.° Enfin il possédoit des ouvrages de ce même philosophe, dont nous avons à regretter la perte.

La suite de l'examen auquel je vais me livrer réduira ces assertions à leur juste valeur.

La première de toutes les sources où Albert a puisé est sans contredit l'histoire des animaux d'Aristote; non pas d'après une version faite sur le grec, mais d'après la version de Michel Scot, qui avoit pour original un texte arabe, et se compose de dix-neuf livres, cette division n'a rien qui doive étonner. Chez les Arabes, l'histoire des animaux embrasse :

1.° *Les neuf livres de nos éditions.*

2.° *Le dixième*, dont l'authenticité contestée dans ces derniers siècles n'étoit alors l'objet d'aucun doute.

3.° *Les quatre livres des parties des animaux.*

5.° *Les cinq livres de la génération.*

Aussi trouve-t-on dans Abdallatif un passage du premier livre des parties que cet écrivain cite comme appartenant au onzième livre de l'histoire des animaux (1).

Dans le prologue mis en tête de son propre ouvrage, et qui en trace la division et la marche, Albert

(1) Relat. de l'Egypte, trad. de M. Sylvestre de Sacy, p. 262.

avoue qu'aux dix-neuf livres d'Aristote, il en a ajouté sept autres; ce qui fait le nombre de vingt-six et non de vingt-cinq, comme le dit M. Buhle, dont se compose son histoire. Il avoue encore qu'il donnera les noms des animaux en grec ou en arabe, ce qui indique que la version dont il s'est servi dérivoit d'une traduction arabe.

Dans les premiers dix-neuf livres, Albert suit la même division que la version de Michel Scot. J'ai seulement observé que dans la division du 2.e et du 3.e livre, celle de Scot est conforme à la division de Scaliger. Albert commence au contraire son troisième livre au même endroit où M. Schneider a placé le commencement du même livre dans son édition de l'histoire des animaux d'Aristote. Le 8.e d'Albert commence par le 9.e d'Aristote. Le manuscrit de Scot, N.° 6789, est divisé ainsi.

M. Schneider s'est exprimé avec une grande justesse sur l'emploi qu'Albert a fait de la version de Michel Scot (1). Il se l'est tellement appropriée en la copiant mot à mot, en la commentant, en ajoutant ses propres opinions, ses propres expériences aux observations du philosophe grec, à celles d'Avicenne, qu'il n'en a peut-être pas omis dix lignes en tout. Soit que nous rapprochions le texte d'Albert de celui de Scot,

(1) Ipse adeo Albertus versionem Scoti secutus eodem plane ordine philosophi verba interpretatus est, ita ut libri scripti et optimi et antiquissimi eum verborum ordinem habuisse videantur.

(Adnot. ad Arist. de animal. hist. t. II. p. 261.)

soit que nous comparions les noms d'animaux employés par l'un et l'autre, nous trouverons une identité parfaite entre les deux ouvrages. Entre une infinité d'exemples, je choisis les suivans. Dès le 1.er ch. du livre 1.er, la version de Michel Scot offre une addition copiée par Albert. Aristote dit :

» Habent vero animalia quædam partes, aut easdem inter se omnes aut diversas. Partes autem easdem vel specie intelligi volo, ut hominis nasus aut oculus specie, cum naso aut oculo hominis alterius convenit : item caro cum carne, et os cum osse ». (Ed. sch. t. III. p. 4.)

Ce passage est ainsi rendu dans la version de Scot.

» Et omnia membra quæ sunt in quibusdam generibus animalium, assimilantur quædam quibusdam et dissimilantur quibusdam : membra ergo quæ assimilantur quædam quibusdam, in forma sunt, sicut dicetur quod nares Sofronici sunt similes naribus Socratis, et oculi Esculapii sunt similes oculis Apollinis, et caro assimilatur carni et os ossi » (1).

Albert développe cette pensée et termine ainsi :

» Secundum igitur hunc modum, tria sunt genera partium in corporibus perfectorum animalium, et quando comparantur animalia ad invicem secundum similitudinem aut dissimilitudinem, attenditur modus comparationis aliquando in configuratione membrorum dissimilium. Sicut verbi gratia dicetur : quod

(1) Manusc. de la Bibl. Roy. N.° 6789.

nases Sofronici similes sunt naribus Socratis, et sicut edicitur aliquando quod oculi Esculapii similes sunt oculis Apollinis ».

Aristote, en parlant de la différence qui existe entre le régime de vie des divers animaux, s'exprime ainsi :

» Differunt autem animalia vitæ, actionum, morum, partium ratione; de quibus primum summatim dicemus, deinde de unoquoque genere diligentius et prolixius disseremus. Sunt igitur differentiæ secundum vitas et actiones et mores fere hujusmodi, ut alia sint aquatilia, alia terrestria. Et aquatilia quidem duplicis naturæ, quædam enim et in humido vitam agunt et inde cibum captant, præterea humorem tum recipiunt, tum remittunt (respirando): quo si priventur, vivere nequeunt; id quod magnæ piscium parti evenit. Quædam vero in humore quidem degunt atque inde victum quærunt, verum aerem recipiunt (spirando), non aquam, et extra eum pariunt : cujusmodi multæ sunt, cum eorum, quibus pedum solus usus est, ut lutra, latax, crocodilus : tum volucria, ut mergus et colymbis : tum carentia pedibus, ut hydrus. Sunt præterea quæ in humido aluntur, neque sine eo vivere possunt, verum ea neque aerem neque aquam recipiunt (spirando), qualis est urtica et ostrea. Porro aquatilium alia sunt marina, alia fluvialia, alia lacustria, alia palustria, ut ranæ et cordylus. Marinorum autem nonnulla pelagia sunt quædam

littoralia, alia saxatilia. Terrestrium autem animalium quædam aerem recipiunt redduntque, id quod spirare et respirare vocant; ut homo, et alia terrestria, quæ pulmonem habent. Alia aerem non recipiunt, et tamen vivunt, cibumque in terra capiunt, qualis est vespa et apis aliaque insecta. Dico autem insecta quorum corpora aut in *inferioribus* partibus, aut et in his et *superioribus* sunt segmentis distincta. Ac terrestrium quidem multa, ut dictum est, ex humido victum petunt. Eorum autem aquatilium quæ aquam recipiunt, de terra nullum quicquam petit ad cibum. Animalia quoque aliqua principio quidem in humido vivunt, tum autem in aliam mutata formam foris agunt vitam: quod sit in tipulis fluviorum, ex quibus asili. Ad hoc animalium alia sedem mutant, alia non. Quæ sedem non mutant, ea omnia in humido vivunt. Nam terrestrium quod non mutet sedem invenias nullum. At in humido multa ejusmodi vivunt, quoniam aquata sunt, veluti concharum genera complura. Videtur quoque spongia sensu esse prædita, quoniam si quidem difficillime avelli aiunt, nisi sensim circum eum motus fiat. Quædam vero tanquam aquata adhærent, et tanquam absoluta moventur, cujusmodi est urtica quoddam, sic enim eam vocant. Absolutæ enim nonnullæ pascuntur noctu. Multa vero, quanquam non adhærescunt, non moventur tamen, quales ostreæ sunt et quæ holothuria nominant. Porro alia natatu moventur, ut pisces et mollia, et

crusta intecta quemadmodum locustæ. Alia gressu, quemadmodum cancrorum genus; quibus, quanquam in aqua habitantibus natura gressum attribuit ».

Texte de Michel Scot.

Et etiam modi animalium diversantur secundum regimen suæ vitæ, et suas operationes et suum nutrimentum, et partes earum quæ diximus compendiose, et inferius etiam narrabimus genus eorum et quæcunque accidunt iis de accidentibus et modum diversitatum eorum secundum regimen suarum partium, operationes et figuras. De istis ergo dicemus quod quædam sunt aquosa et quædam agrestia, et aquosa dicuntur modis duobus: aut quia eorum mansio est in aqua et suum nutrimentum, et recipiunt aquam interius eorum et evomunt ipsam, et quando carent ipsa, nequeunt vivere, sicut accidit pleribus piscibus: aut quia mansio eorum et nutrimentum est in aqua, sed non recipiunt aquam intra se, imo aerem, et pereunt extra; sicut animalia quæ vocantur græce andraselitis, andriz; latinis etiam cenethea et avis quæ dicitur græce anzarsilitis, et illa quæ non habent pedes, sicut illud quod nominatur adroz. Nam nutrimentum eorum est in aqua et non possunt vivere extra ipsam: sed non recipiunt in interius eorum aquam vel aerem, sicut quod vocatur græce amalichi et modibalæum; et quædam animalia morantur in aqua marina, et quædam fluminea et quædam stagnea, et quædam paludosa, sicut ranæ et animalia quæ no-

minantur græce carchoquios, et quoddam animalium agrestium recipit aerem et ejicit ipsum quando hanelat, sicut homo et omnia animalia agrestia habentia pulmonem : et quædam quoque recipiunt aerem, et sua vita et suum nutrimentum est super terram, sicut apes et vespes et alia animalia rugosa. Et non nominatur rugosum, nisi quodlibet habens rugiones in corpore, in parte anteriori et posteriori, et quantum diximus multa agrestium animalium ab aquoso; animalia vero quæ manent in aqua et recipiunt aquam maris in interius eorum non gustant aliquid de agresti.

» Et quædam animalia vivunt in aqua, demum mutantur ad aliam formam, et vivunt extra, sicut quod nominatur græce ambrites (1); nam ipse manet in fluminibus prius, demum mutatur forma ejus, et fit ex eo animalis formæ quæ dicitur astaror, et vivit extra . . . .

» Et etiam quædam animalia sunt fixa in una forma et quædam mobilia. Animalia vero fixa in formis, manent in aqua; animalia vero agrestia non sunt fixa, imo mobilia; et quædam animalia vivunt in aqua, nam sunt applicata ad petram, sicut gnara hakur (hazim) et in interiori spongiæ; et nubes est aliquid de hoc genere, et significatio super hoc est quod ipse non descendit nec separatur a petra ad

---

(1) La marge du manuscrit porte : ambrides, arabides. Albert écrit ambydon.

quam applicantur, nisi aliquis cogat ipsum ad motum per attractionem, et hoc est ex inspirato, sicut fingunt experimentatores.

» Et quædam animalia sunt applicata ad petram, et sunt absoluta quando quærunt suum nutrimentum, sicut genus quod dicitur amalichi, quia aliquid hujus generis exit a loco suo nocte et pascitur, demum redit ad ipsum , et multa sunt absoluta et non moventur a suis locis, sicut hastremi et quod vocatur græce alathurie (vel alathitrie).

» Et quædam animalia natant per capita sua, sicut malachi et omnia animalia habentia testam molim, sicut carabo ».

Texte d'Albert.

« Modus etiam comparationis animalium secundum convenientiam et differentiam accipitur aliquando. . . . . . . in regimine vitæ suæ, in operationibus, et nutrimento et habitatione et motu, in his enim consistit regimen (1).

» Inferius autem omnia genera horum explicabimus, et quæcumque accidunt eis secundum modos diversitatis eorum et regimen suarum operationum et secundum figuras eorum. Dicemus autem de hisquæ differunt regimine vitæ, quod quædam sunt aquosa; quædam autem agrestia. Aquosa autem dif-

(1) Vitæ animalium partes enim regiminis sunt quas diximus hic in compendio, et partes corporum animalium sunt quas compendiose perstrinximus in precedenti capite.

ferunt

ferunt duobus modis, aut enim dicuntur aquosa, aut quia mansio eorum simul et nutrimentum est in aqua; aut quia nutrimentum est in aqua, sed manent in terra. Adhuc autem quorum mansio et nutrimentum sunt in aqua dicuntur duobus modis; aut quia sic manent in aqua et nutriuntur, quod recipiunt aquam in interius corporum suorum ad refrigerium caloris, et evomunt eam, sicut animalia spirantia recipiunt aerem; aut non recipiunt aquam in interius corporum suorum ad refrigerium, sed per modum nutrimenti sui. . . . . Quædam enim sunt quorum mansio et nutrimentum sunt in aqua, et recipiunt aquam in interius eorum et evomunt eam; et quando carent ea, nequeunt vivere. . . . . Quædam autem sunt quorum mansio quidam et nutrimentum est in aqua, sed non recipiunt eam in interius sui ad eventationem, sed ad mixtionem cibi tantum, sicut ostrea et multa genera conchylium. Quædam autem præter hæc manent et nutriuntur in aqua, sed capiunt aerem in interius sui ad eventationem, et pariunt et generant extra aquam, sicut græce vocatæ andris et tentheathi, et avis quem græce vocant anzarsalicis, et illa quæ non habent pedes, sicut græce nominata andros. . . . . Nam omnium horum nutrimentum est in aqua, et non possunt vivere extra eam, sed non recipiunt aquam in interiora sua nisi per modum quem diximus. Sunt autem adhuc præter hæc de genere eorum, quæ sunt aquatica, quæ mansionem et nutrimentum habent in aqua, sed nec

extra aquam diu vivunt, sicut sunt quædam genera verminum et multipedum, quæ de aquis cum retibus piscatorum frequenter extrahuntur, et quæ vocat Aristoteles amalachy et modos alyzim : et sunt quædam genera concharum marinarum. Amplius autem universale genus animalium aquaticorum dividitur : quoniam quædam animalia sunt marina et quædam fluminea , et quædam stagnea et quædam paludosa , sicut rana et animal quod græco nomine carthoquios dicitur.

» Sicut enim diximus de animalibus aquaticis quod differunt in recipiendo aquam in intrinsecus sui, sic etiam differunt animalia agrestia , quoniam quædam recipiunt aerem in intrinsecus sui, sicut illa quæ vocantur hanhelantia , sicut homo et omnia agrestia pulmonem habentia ; quia pulmo ad hoc creatus est, ut sit ventilabrum cordis ad refrigerium pectoris et cordis. Et quoddam animal non recipit aerem per porum manifestum in intrinsecus sui, licet recipiat ipsum per poros occultos, cum tamen vita sua et nutrimentum sint super terram , sicut apes et vespæ et alia animalia rugosa et volantia. Non autem vocatur rugosum, nisi quod habet rugas annulorum in corpore suo anterius aut posterius. . . . . . et ista sunt ita agrestia, quod nunquam possunt vivere aut nutriri in aqua . . . .

» Et sunt quædam quasi media inter hæc quæ quidem primo vivunt in aqua, et pereunt extra eam, et deinde mutantur in forma et figura, et tunc vivunt

extra aquam in terra, sicut animal quod primo, dum generatur in aqua, græce vocatur ambidor, cujus forma mutatur, et fit ex eo animal quod vocatur astoror (1); tunc egreditur de flumine et vivit in terra.

. . . .

» Quædam autem animalia fixa secundum locum vivunt in aqua; petris enim applicata nutrimentum inundat super ea, sicut genera halyzim græce vocata, qua sunt genera ostrearum et conchylium immobilium..... et quoddam genus conchæ quod nascitur in interiori spongiæ marinæ, et non moritur nisi per accidens motu spongiæ; et aliquid hujusmodi generis videtur concha, quæ nubeans vocatur, cujus signum est quod non descendit unquam a petra cui applicatur, nisi aliquid cogat ipsam violenter; tunc enim per contractionem et dilatationem, qui motus est omnis animalis, conatur redire ad lapidem, sicut ex inspirato frangunt et separant eam a lapide experimentatores.... Quædam autem animalia sunt applicata ad petram aliquando. . . . . sed separantur ab ipsa quando quærunt et venantur nutrimentum, sicut genus halyzim sive conchylium, quod vocatur græce alathurrie, et sunt conchæ longæ apertione et contractione concharum se moventes, et post pastum ad petram revertentes, propter vitandum impetum fluctuum maris.

» Adhuc autem mobilia animalia differunt per

---

(1) Je ne suis pas bien sûr de la lettre finale de ces

membra per quæ nituntur ad motum ; quoniam natantium quædam natant per motum capitis sui, sicut malachye genera, et eodem modo moventur genera carabo, quod est locusta maris ».

Un autre passage décisif est celui où Aristote parle, toujours au même endroit, des animaux dont une des habitudes est de vivre ou de se mouvoir en société.

« Inter natatilia multa piscium genera, quales vocant (nomine communi), cursores, thynni, pelamydes et amiæ ».

Scot rend ainsi ce passage :

« Aves vero, quod non habent unoos ungues, non est ut sint cum aliquibus sociorum suorum, sicut accidit pluribus generibus piscium, sicut qui dicitur græce domadez et thobabi et amodez et amiæ ».

Albert : « Hoc autem convenit multis generibus piscium, quia et illorum aliqui congregantur et aliqui segregantur : congregantur quidem sicut allee et delphini, et quod dicitur græce domoder et colaubi (1) et lamodeeh et amya ».

Il est facile de reconnoître dans ces noms la transcription des noms grecs, altérés par les copistes arabes et latins. Domoder répond à δρομάδας; le nom arabe du thon est *tenn* ou *tennoun*, ce qui ressemble beaucoup au θύννος des Grecs : mais si on lit ici thobabi ou thaubi, c'est par une mauvaise leçon du texte arabe, ou le *noun* ou *n* du mot aura été changé en *bé* par

---

(1) Le manusc. porte *thaubi.*

un déplacement du point diacrétique. Amodez et lamodech sont évidemment la corruption du mot τιλαμιδες dont la première syllabe auroit été retranchée.

On trouve dans le VIII.ᵉ liv. de Michel Scot et d'Albert (1) un autre passage non moins remarquable. Aristote, après avoir dit qu'une nourriture abondante dirigeoit vers l'apprivoisement le naturel des animaux les plus féroces, ajoute : « Beneficio enim mitescunt, veluti crocodilorum genus afficitur erga sacerdotem a quo curatur ut alantur ».

La traduction de Michel Scot porte :

« Genus autem karoluoz et hirdon habet pacem lehhium (vel cehhium) et domesticatur cum illo, quoniam cogitat de suo cibo ».

Paraphrase d'Albert :

« Hac eadem de causa animal vocatum carocochilom quod est quædam species crocodili, et animal quod dicitur *hardon*, quod est alia crocodili species, pacem et cohabitationem habet cum animali quod celthim (aliter celehym) vocatur, quod est aquaticum quoddam quadrupes, quod venatur animalia, et communicat venationem cum præhabitis crocodili speciebus et sic cogitare de ipsis videtur et providere eis cibum ».

A ces exemples on peut ajouter les passages de la version de Scot et d'Albert publiés par Camus (2). Ce qui rend encore plus évident l'emploi qu'Albert a fait de

(1) Lib. IX. c. 2. éd. de Schneider.

(2) Voy. notes et extr. des manusc. t. 6.

cette version, c'est l'identité qui existe entre les deux textes dans la transcription des noms d'animaux, je dirai même des fautes. Quelquefois même Albert offre des erreurs qui ne sont pas dans le texte de Scot : toutes les fois, par exemple, que le traducteur arabe, au lieu de se servir du nom que l'animal porte dans la langue, lui conserve son nom grec, il en prévient toujours par cette formule : *quod dicitur græce*. Albert ne pouvant faire cette remarque, confond souvent les dénominations grecques et arabes. Ainsi ce passage d'Aristote : « Sunt etiam mansuetæ animantes : sunt et jam feræ : quæ sane aut ita sunt semper, ut homo et mulus mansueta sunt semper : contra panthera (pardalis) et lupus semper feræ (1) » est ainsi rendu dans Michel Scot : « Quædam sunt domestica omni tempore, et quædam silvestria omni tempore : domestica, sicut homo et mulus : silvestria omni tempore sunt, sicut fedith et lupus : et forte fiet fedith domesticus » : et dans Albert : « Si autem ad mores hominum regimen vitæ animalium extendatur, tunc quædam sunt domestica omni tempore, sicut homines perfecte intellectum participantes : homo enim.... quædam autem sunt silvestria omni tempore, nec domesticantur ad plenum, sicut lupus et turtur quæ græce secundum aliquos fechid vocatur. Quamvis enim viderimus lupos captos et turtures comedentes cum hominibus, tamen non omnia naturæ suæ opera referunt ad dominationem et mansuetudinem,

(1) Lib. 1. ch. 1. paragraf. 12.

et ideo nunquam perfecte domesticantur. Aliquando tamen turtur magis domesticatur quam lupus ».

Ce passage donne lieu à trois remarques : la première est que le traducteur arabe ou latin a ajouté *et forte fiet fedith domesticus* qu'on ne lit point dans le texte grec, et Albert a copié et étendu cette addition.

Secondement, Albert traduit le nom de *fechid* par *turtur*.

Enfin il fait ce mot grec.

La leçon du manuscrit de Scot est mauvaise, et il faut en effet lire *fechid* comme dans Albert, nom employé généralement dans la version arabe pour rendre le παρδάλεις des Grecs. *Fechid*, ou correctement *sehd* (1), est un mot trop connu des orientalistes pour que je m'arrête à l'expliquer. On peut, au surplus, voir ce qui en est dit dans les extraits de Domaire (2).

Albert a pu rendre ici par *turtur* un nom qu'il emploie souvent dans le cours de son livre, p. 100 : *leopardus qui græce sched vocatur* : p. 105, et *felher quem nos dicimus leopardum*. Je ne puis m'expliquer cette confusion qu'en supposant qu'Albert aura confondu *fechid* avec *seita*, nom qu'il donne au ramier, et qui me paroît être une altération de l'arabe plutôt que du grec.

---

(1) Je crois que c'est le même animal dont parle Albert, lib. XXI. tr. II. c. 1. sous le nom d'*alphe*. Plusieurs passages de son ouvrage me suggèrent cette opinion.

(2) Ces extraits se trouvent à la suite de la traduction française de la Chasse, poëme d'Oppien, donnée par Belin de Ballu, p. 176.

Quelquefois Albert ajoute au nom grec un autre nom arabe. Ainsi, en parlant d'un insecte appelé ἐφήμερον par les Grecs, il ajoute : *dicitur à Græcis girgiz et efymera.* Girgiz est pris d'Avicenne : c'est un mot arabe.

Un signe certain auquel on eût pu reconnoître la nature des textes d'où dérivent les traductions latines, est la manière dont les noms propres d'hommes ou de lieux se trouvent transcrits dans ces mêmes traductions. Voici une occasion nouvelle de faire l'application de ce principe.

Scot ayant sous les yeux un texte arabe, dans lequel le déplacement ou l'absence des points diacrétiques peut changer absolument la prononciation des mots, a défiguré tous les noms grecs, tellement qu'il est impossible de les reconnoître. Albert l'a fidèlement suivi, et souvent même a augmenté la confusion en cherchant à l'expliquer.

Alcméon est cité par Aristote en deux endroits surtout. Dans l'un il dit : *Neque enim Alcmæonis sententia vera est, qui putavit capras auribus spirare* (1). Scot : *Et propter hoc dico quod Alkakalneon mentitus est versificator cum finxit capræ anhelantur per auriculas.* Albert : « *Propter quod Halkamian poeta arguitur mendacii fingens poetice, quod capræ anhelant per aures* (2) ». Dans un autre

(1) Lib. 1. c. 9. §. 1.
(2) Lib. 1. tr. 11. c. 4.

endroit (1), le même auteur est appelé *Alcameon*, *Alkakaroki* par Scot, et par Albert *Alkymenon*, ou selon l'imprimé, *Altirnemon Corinthiensis*. Aristote avoit écrit *Alcmeon Crotoniata*.

Syennesis, medicus cyprius, est appelé par Scot (2), tantôt *Siacinor cabrenentes*, tantôt *Dyacenes cabrenensis*, tantôt *Dianos camblonensis*, tantôt *Sacnior*, et tantôt *Siacinor cabronensis*. Albert dit : « Antiquissimus igitur Persarum philosophus, quem Arabes Syazmor oabronensem vocant, Avicenna autem vocat eum Persam, quidam Milesium hunc esse putant ». En effet, Avicenne, au commencement de son troisième livre, rapporte l'opinion de Syennesis touchant l'origine des veines, sous le nom de *Thesius Persa*. Le nom de *Diogenes Appolomata* est changé en celui de *Dianor* ou *Diavor Bornensis*. Albert ajoute qu'Avicenne l'appelle *Dibaquilus*, ce qui est vrai, et que ce personnage est *Diogenes*. On pourroit demander comment il a pu trouver cette rectification : elle est dans Scot même.

Aristote, après avoir rapporté l'opinion de ces philosophes, ajoute : « Hæc igitur Syennesis et Diogenes tradiderunt ». Albert, et je ne sais d'après quelle autorité ou quelle conjecture, dit : « Iste igitur est sermo Diogenis et discipuli ejus quem Ficianor corrupte Arabes vocant, quem Gieriam vocant Græcorum antiqui », quoiqu'on lise simplement dans

(1) Arist. lib. VII. Scot et Albert, lib. IX.

(2) Lib. III. ch. 4.

Scot : « Iste vero est sermo Ciatior et Diogenis in narratione venarum ».

De Polype, Scot et Albert ont fait Blomoz ou Blomor ; mais Albert ajoute : *Quidam qui Blomos, quidem ab Arabibus, ab Avicenna autem dicitur Omelioinus ; est autem, ut quidam opinant, hic qui Melissus vocari consuevit.*

Ctesias (1) est appelé Artezez par Scot, Alohisor par Albert. Le texte arabe portoit sans doute Aktesias, et peut-être Scot avoit-il écrit Aktezias.

Herodorus, père du sophiste Bryson (2), devient dans Scot *Arrocinius* ou *Arocimus sophista*, et *Arotinius poeta* chez Albert.

Aristote, au sujet du nombre d'oeufs que l'aigle couve, rapporte ce vers de Musée :

Terna parit ; binis exclusis, educat unum.

Voici la traduction de Scot : *Et aquila ponit tria ova, et extrahit a duobus, secundum quod scribit in libro suo Museus, quia ipse dixit quod aquila ovat tria ova et ejicit tertium.*

Albert exprime ainsi le même passage : « Genus autem aquilarum ponit tria ova, sed, ut frequentius, non extrahit nisi a duobus pullis secundum quod dixit Melissus in libro suo animalium : hic enim dixit, quod si extrahat ex tertio, ejicit ipsum a nido (3) ».

Ce n'est point seulement dans les noms d'animaux

---

(1) In fine, lib. III. — (2) Lib. 6. c. 5.

(3) M. Buhle n'a reconnu aucun de ces noms défigurés. *Voy.* sa Dissertation, pag. 114.

qu'Albert a employé des termes arabes : ses descriptions anatomiques offrent l'expression latine et l'expression correspondante en arabe. Une observation générale, c'est que plus la transcription des noms grecs étoit facile en arabe, moins ceux-ci sont altérés dans la version latine et dans Albert : ainsi les mots μαλακιον et κηλακι sont toujours rendus par *malachi*, *celeti*.

Les exemples que je viens de produire, réunis à ceux que M. Camus a déjà donnés, prouvent assez l'emploi exclusif qu'Albert a fait de la version de Michel Scot. Mais si, à ce moyen puissant de conviction, on ajoute d'autres considérations nées de la lecture des autres écrits du même auteur, de ceux de Vincent de Beauvais, de Barthélemi d'Angleterre, etc. par exemple : qu'Albert n'a jamais employé de versions arabes-latines, que lorsqu'il n'en existoit point encore qui dérivassent immédiatement du grec ; qu'aucun scholastique n'a apporté plus de soin que lui à rassembler tout ce qui pouvoit éclaircir l'obscurité du texte commenté ; que les deux écrivains cités n'ont jamais employé que la version de Michel Scot, on restera persuadé qu'Albert n'a eu sous les yeux ni le texte grec, ni le texte de la version arabe de l'histoire des animaux ; qu'il n'a eu et n'a pu employer que la version de Michel Scot.

Passons à l'examen des autres sources où notre célèbre auteur a puisé.

M. Buhle s'est surtout attaché à cette partie de

l'ouvrage d'Albert relative à l'art de la physionomie, parce qu'il a cru y trouver l'indice certain qu'il possédoit un grand traité d'Aristote sur le même sujet.

En effet, dans le premier livre de l'histoire des animaux, en traitant longuement des signes extérieurs du corps qui peuvent indiquer les inclinations de l'ame, il cite Palémon, Loxus et Philémon.

M. Buhle avoue ne connoître aucun de ces écrivains; mais il fait les remarques suivantes que je ne dois point négliger.

1.° Albert ne cite jamais Philémon sans joindre son nom à celui d'Aristote, et les citations qu'il fournit sont fort courtes.

2.° Les extraits de Palémon et de Loxus sont au contraire assez étendus. On seroit tenté de croire qu'Albert possédoit leurs écrits. Cependant, comme les principes émis dans ces extraits se rapportent parfaitement avec ceux qu'on lit dans le traité conservé d'Aristote, il est plus naturel de croire que l'auteur de l'histoire des animaux ne les alléguoit que d'après ce grand ouvrage du philosophe grec qui n'existe plus de nos jours.

3.° Albert paroît faire Palémon et Loxus antérieurs à Aristote.

S'il est permis de ne pas connoître Philémon et Loxus, il n'en est pas de même à l'égard de Palémon. Son traité, échappé aux ravages du temps, se lit dans la collection des *Scriptores physionomiæ*

veteres, donnée par le docte Tranzius. Albert possédoit certainement cet ouvrage, car les fragmens qu'il en transcrit se trouvent dans le texte original.

Quant à Loxus, il m'est tout-à-fait inconnu, et je crois que cette dénomination, venue des Arabes, cache le nom de quelque écrivain ancien. Frédéric s'étoit adonné à l'art de la physionomie : peut-être Michel Scot, auteur d'un traité célèbre sur le même sujet, avoit-il traduit de l'arabe l'écrit de Loxus pour l'usage de ce prince.

Philémon étoit contemporain d'Hypocrate. Albert rapporte de lui, d'après Aristote, le trait suivant d'habileté.

Un disciple d'Hypocrate lui présenta le portrait de son maître. Philemon, après l'avoir examiné attentivement, jugea que l'individu dont il offroit l'image étoit livré à la luxure, à la mauvaise foi, au libertinage. Les disciples s'irritèrent d'un semblable jugement et s'en référèrent à Hypocrate. Celui-ci avoua que le jugement de Philémon étoit vrai, mais que l'amour de la philosophie l'avoit porté à vaincre les penchans vicieux de son cœur.

La même anecdote est rapportée par Hadjy Kaffa et Abulfaradje. Ce dernier nous apprend que le traité de Philémon existoit encore de son temps, traduit en syriaque.

Je trouve dans ce même trait le moyen de proposer quelques conjectures sur Philémon, et de reconnoître ce traité de physionomie d'Aristote que nous

n'avons pas, qu'Albert cite en plusieurs endroits, et qu'il dit être dédié à Alexandre.

Parmi les divers ouvrages d'Aristote, traduits en latin et contenus dans le manusc. lat. N.° 6298 de la biblioth. Royale, f.° 155, j'ai trouvé un traité de la physionomie adressé à un personnage dont le nom n'est point exprimé : c'est plutôt une lettre qu'un traité. Aristote y indique brièvement les principes généraux de cet art, après en avoir loué le but et l'utilité. Il cite Philémon, nommé ici Philomen et Phylémon, qu'il appelle *summus doctor, magister physionomiæ, de numero antiquorum philosophorum*, et il justifie cet éloge en rapportant le trait relatif à Hypocrate. Cette lettre occupe tout au plus un f.° du manuscrit et a été connue d'Albert; c'est un fait démontré par le rapprochement du récit de l'anecdote dans les deux textes, et par l'examen des citations de la Physionomie d'Aristote, qu'on peut relever dans le 1.er livre d'Albert. Voilà donc la Physionomie du philosophe grec, dont nous avons à regretter la perte, réduite à un f.° de manuscrit; et même je suis persuadé que cette lettre traduite de l'arabe, où le nom de Philémon varie d'orthographe, est supposée, comme une foule de petits traités publiés par les Arabes, ou originairement par les Grecs, sous le nom d'Aristote, en forme de lettres, et adressés au conquérant macédonien : et comme Aristote semble dire à la suite de l'anecdote relative à Hypocrate, qu'il abrégera les règles données, les principes éta-

blis par Philémon, on me permettra de penser qu'Albert n'a connu ce physionomiste que d'après l'opuscule d'Aristote.

Mais quel est ce Philémon, si célèbre parmi les Orientaux? L'époque à laquelle vivoit Philémon est encore un problême. Rien n'empêche de le placer avant Aristote; ce dernier nous apprenant surtout que, pour composer son traité de physionomie, il avoit mis à contribution des écrivains qui avoient traité avant lui la même matière. Aigeri paroît aussi, selon M. Buhle, le faire antérieur à Aristote.

L'orthographe de Philémon varie dans les manuscrits arabes comme dans les manuscrits latins. Le nom de Palémon n'auroit-il donc pu se changer en celui de Philémon, au moyen d'une légère altération des traducteurs ou copistes arabes? Je crois cette conjecture très-probable, et je la propose avec d'autant plus de confiance, qu'elle est soutenue de l'autorité d'un homme très-savant. Si on l'adopte, les noms de Philémon et Palémon ne présenteront qu'un même personnage.

Livre XVIe En traitant de la génération, Albert cite Théophraste, Alexander peripateticus et Theodorus. Mais de ces citations on ne peut conclure qu'il connoissoit leurs ouvrages : il pouvoit avoir recueilli leurs principes dans d'autres philosophes. M. Buhle partage cette opinion.

M. Schneider a avancé qu'Albert nous avoit conservé, d'après une traduction arabe, le livre d'Aris-

tote sur les animaux plus ou moins parfaite, et que c'étoit le XXI.e livre de son Traité des animaux. Son opinion n'est appuyée d'aucune preuve, tandis qu'Albert le met au nombre des livres qui sont le fruit de ses travaux personnels.

Livre XXII.e Albert cite un traité de *Obitu* qu'il attribue à Constantinus cassianensis. M. Buhle a lu Cassiodorus assianensis, nom qui lui est resté tout-à-fait inconnu. La leçon de l'édition de Paumey est bonne; c'est le moine Constantin dont Albert veut parler.

Les derniers livres m'offrent trois noms qui me sont inconnus; ce sont : Jorach, Semerion at Adelinus.

Albert, Barthélemy d'Angleterre, Vincent de Beauvais citent souvent le premier. Albert ne paroît pas l'estimer beaucoup, et l'accuse même de mêler ses récits de beaucoup de mensonges. Son nom se trouve uni à celui d'Adelinus. Il avoit composé un traité sur quelques animaux. Barthélemy lui donne l'épithète de Chaldeus.

Semerion est toujours cité avec Avicenne. Albert le fait grec de nation, *Græcus*. Ce sont sans doute des auteurs arabes dont Frédéric se sera procuré la traduction lorsqu'il travailloit à son Traité de la chasse aux oiseaux de proie.

Albert cite Constantin, Serapion, Costa-ben-Luca, Galien et Hypocrate. Ces deux derniers médecins étoient

étoient connus en Occident depuis les traductions de Constantin.

Outre les canons d'Avicenne, Albert a fréquemment employé l'abrégé de l'histoire des animaux d'Aristote, fait par le même auteur et traduit en latin par Michel Scot; et ce qui prouve que c'étoit une chose reçue parmi les Arabes et sans doute aussi parmi les Grecs, de réunir aux dix livres de l'histoire des animaux les quatre livres des parties et les cinq de la génération, c'est que cet abrégé fait la même division que le texte arabe d'Aristote traduit par Michel Scot, et se compose de trente livres.

Quant aux traités de Melissus, d'Homère, de Simonides *de animalibus*, on a pu voir que ce sont autant d'erreurs introduites par Albert, et dont le texte de Scot ne porte point l'empreinte.

Je ne dois pas oublier la remarque faite par M. Buhle, que notre docteur a connu le petit traité *de nutrimento*. Albert a composé lui-même un traité *de nutrimento et nutribili*. Dans l'introduction il ne nous dit point, comme il a presque toujours soin d'en prévenir, qu'il suivra le philosophe grec; d'où l'on peut conclure qu'il n'en connoissoit point l'ouvrage, où presque tout est digression. Et ce qui achève de prouver qu'Albert ne connoissoit point l'opuscule d'Aristote, c'est un passage de Saint Thomas où ce docteur nous apprend que, de son temps, il n'avoit point encore pénétré chez les Latins. Albert a été fidèle à sa méthode : trouvant une lacune dans le

corps des ouvrages d'Aristote, il a essayé de la remplir.

M. Buhle tire avantage, en faveur de son opinion, d'un passage où Albert dit qu'il ne possédoit point en entier les livres du philosophe grec touchant les animaux. Or, dit-il, *quomodo ita judicare potuisset, nisi ipsi fuisset operis Aristotelici exemplum plenius et integrius?* Cette question est assez singulière; car s'il eût possédé ces livres dans leur intégrité, pourquoi donc auroit-il dit: *Opus Aristotelis de animalibus quod apud nos in multis est diminutum.*

D'ailleurs, en s'exprimant ainsi, notre savant docteur ne désignoit certainement que l'histoire des animaux, *opus de animalibus*, dont l'imperfection n'avoit pu lui échapper dans la version très-imparfaite et évidemment tronquée de Michel Scot. Si l'on veut absolument qu'il ait eu l'intention d'indiquer la totalité des ouvrages d'Aristote sur la même matière, lus et étudiés de son temps, ne lui fournissoient-ils pas la matière de ses regrets dans le passage où cet écrivain nous apprend, que le philosophe grec avoit composé près de soixante volumes touchant les animaux.

Quant aux six livres ajoutés par Albert aux dix-neuf d'Aristote, son intention, en les composant, a été, 1.° de remplir quelques lacunes, d'exposer quelques principes qui n'avoient pu recevoir tout le développement nécessaire dans le cours de la paraphrase; 2.° de présenter une courte description des

animaux nommés dans le cours de l'ouvrage, lesquels paroissent être divisés par classe et rangés selon l'ordre alphabétique.

M. Buhle se flatte d'avoir mis dans tout leur jour les opinions avancées dans la dissertation que M. Schneider paroît partager.

Je crois, au contraire, pouvoir terminer cet examen par les conclusions suivantes:

1.° Albert n'a connu que la version latine de Michel Scot, faite d'après un texte arabe.

2.° Les dix-neuf premiers livres de son traité des animaux ne sont que la paraphrase de cette version, divisée en dix-neuf livres.

3.° Les six livres suivans lui appartiennent en propre.

4.° Le onzième de son traité ne nous a donc pas conservé le 1.er du grand ouvrage d'Aristote sur les animaux, ni le 21.e le traité des animaux plus ou moins parfaits.

5.° Il n'a eu sous les yeux ni texte grec, ni texte arabe.

6.° Enfin, il n'a employé dans son histoire des animaux aucun ouvrage dont nous ne lisions aujourd'hui le texte grec.

Une dernière réflexion viendra fortifier ces conclusions. Si Albert eût possédé des traités perdus aujourd'hui, cette possession n'eût point été exclusive et restreinte à ce seul docteur. Or, j'ai lu, examiné la plupart des écrivains du temps, et je n'ai rencon-

tré dans leurs ouvrages l'indication d'aucun écrit d'Aristote, outre ceux dont Albert s'est servi ou dont l'Europe savante soit privée.

Pour ne laisser aucun doute sur la division de l'ouvrage d'Albert, et prouver sans réplique qu'il a ajouté réellement sept livres aux dix-neuf de Michel Scot, nous transcrirons ici ses propres expressions.

Voici comment il s'exprime au commencement du chap. 1. du livre I.er

« Scientiam autem de membris animalium divi-dimus secundum duplicem considerationem ipsorum. Oportet enim in his considerare primo diversitates ipsorum in compositione et opere et generatione, et causas omnium postea reddere naturales et proprias. Tangemus igitur in primis x libris membrorum animalium diversitates et compositiones, et anatomias, et actus, et generationes; et postea in novem sequentibus horum omnium dabimus vitas, et physicas causas . . . . »

Albert termine ce chapitre par ces expressions remarquables :

« Consequenter autem his (libris) sub inferemus inquisitionem de toto simul animalis corpore, tam secundum genus, quam secundum species animalium nobis notorum. Et secundum genus quidem causam assignabimus primo complexionis animalium : et de causa perfectionis et imperfectionis eorum secundum opera animæ quæ secundum potentias vitæ possunt

determinari. Secundum species autem quæremus de his quæ sunt gressibilia secundum species eorum, et de his quæ sunt volatilia secundum omnes volantium naturas et species : et de natatilibus secundum suas proprietates : et de reptilibus secundum suas naturas et mores eorum, quæ sunt de speciebus et modis serpentum : vel de his quæ conveniunt cum ipsis, sicut lacertæ et crocodili et dracones. Et in fine complebimus scientiam totam in consideratione vermium et anulosorum, secundum omnes suas quæ nobis notæ sunt diversitates. Licet enim in his multa oporteat sæpe eadem dicere, tamen indicabimus utile esse legentibus de his cum studio intendere, ut et naturæ animalium melius sciantur, cum in speciali et per nomen cujuslibet animalis natura describitur, et ut ea quorum nomina, vel tacemus in communi de animalibus loquentes, vel forte secundum nomina græca vel arabica proferimus, vere sciantur quando sub latina nominatione eorumdem animalium describuntur proprietates. Sic igitur in XXVI libris, quorum capitula per ordinem descripsimus, continentia, et ordinem, totam istius scientiæ seriem trademus; addentes his quæ ab Aristotele de hac scientia bene digesta sunt, libros septem ».

Libri Ethicorum.

Les éthiques d'Albert ont dix livres comme le texte grec.

Dans le 1.er traité du liv. I. l'auteur se livre à des

considérations générales sur la noblesse de la morale, et recherche s'il peut y avoir une science de la vertu, à quelle partie de la philosophie elle appartient, si elle forme une science pratique ou de pure théorie, quel en est le sujet; enfin il explique le titre du livre et en nomme l'auteur. Par les détails où il entre à cette occasion, il est facile de reconnoître qu'il possédoit le commentaire arabe et par conséquent la version arabe-latine des éthiques : ces mêmes détails nous indiquent encore qu'Albert connoissoit aussi deux autres traités de morale d'Aristote. Je transcrirai ici ses expressions.

« Scripsit autem et aliam qui dicitur Eudemia : eo quod ad Eudemium amicum suum scripta sit, quæ fere in verbis ab ista non differt : scripsit autem et librum qui dicitur *Magna moralia*, non ideo quod scriptura plus contineat, sed quia de pluribus tractat, sicut de concordia, benignitate, bonitate et quibusdam aliis, de quibus hic nullam mentionem facit, sed de quibus hic tractat, perfectius determinat et prolixius quam in libro Magnorum moralium ».

De longues digressions sur le bien occupent le 2.ᵉ traité. La paraphrase des éthiques d'Aristote ne commence qu'au traité suivant.

Au plus léger examen, on se convaincra qu'Albert a eu sous les yeux une version grecque-latine; car il transcrit fidèlement les noms propres et plusieurs termes grecs. Cette version est celle dont j'ai donné le specimen : en voici la preuve.

1.° Les mots *navifactiva*, *yconomia*, *frenifacva*, *architeclonica* se lisent dans Albert comme dans la translation grecque-latine.

2.° Cette version dit : *Idcirco politicæ non est proprius auditor juvenis. Inexpertus enim est eorum qui secundum vitam sunt actuum. Rationes autem de his et ex his sicut amplius autem passionum secutor existens, inaniter audiet, et inutiliter, quia finis est non cognitio, sed actus.* Le texte d'Albert porte : « Ideo politicæ sive moralis scientiæ non est proprius auditor juvenis : hic enim inexpertus eorum actuum sive operationum, quæ sunt secundum vitam humanam. Rationes autem morales omnes sunt in his principiis, et de his conclusionibus. Amplius autem passionum insecutor existens inaniter audiet quantum ad auditum, et inutiliter quantum audita ad electionem, et opus non refert. Et hoc est ideo : quia finis auditus moralis non est cognitio : parva enim cognitio est in his : sed finis ejus est actus sive operatio ».

« 3.° On lit aussi dans Albert cette citation que fait Aristote d'Hésiode : « Unde dicit Aristoteles : cui autem neutrum existit horum, audiat quæ Hesiodi, hoc est bona carmina. Iste quidem optimus est, qui ex se habet principium : bonus autem et ille rursus est, qui dicenti obediat : qui autem nec ipsemet intelligit, neque alium audiens in animo ponit, hic prorsus inutilis est vir ».

On lit dans la version grecque-latine : « Cui au-

tem neutrum existit horum, audiat quæ Hesiodi : iste quidem optimus qui omnia intellexerit. Bonus autem rursus et ille, qui benedicenti obedict. Qui autem neque ipsemet intelligit, neque alium audiens in animo ponit, hic rursus inutilis vir ».

Je pourrois multiplier de semblables rapprochemens.

Albert cite fréquemment Eustrate (1). Ce ne peut être d'après une traduction latine dérivée de l'arabe, car à l'époque où vivoit ce commentateur grec, il n'est point à présumer que les Arabes traduisissent encore des ouvrages grecs dans leur langue. On peut donc affirmer qu'Albert s'est servi d'une version latine faite immédiatement du grec, et cette version est sans nul doute celle dont j'ai déjà parlé. J'ai relevé avec soin les citations qu'en fait Albert, et je me suis convaincu de la conformité qui existoit entre ces citations et la version latine indiquée précédemment. Je citerai pour seul exemple, et afin d'abréger, le commentaire du second livre, où Albert a puisé une partie de ce qu'il dit dans le premier chapitre de ses éthiques.

Albert nous a fait assez clairement connoître qu'il possédoit deux autres traités moraux d'Aristote : l'un intitulé *Magna moralia*; l'autre *de virtutibus laudabilibus*. Les citations qu'il fait du premier sont conformes à la version dont le specimen a été donné.

---

(1) Pag. 32, 59, 66, 76, 87, 96, 100, 126, 159, 176, 177, 198, 245, 246.

Libri Politicorum.

Si l'on avoit un doute à élever touchant cet ouvrage, ce ne seroit point sur la nature de la version dont l'auteur s'est servi, mais on pourroit se demander s'il appartient à Albert.

La méthode de ce célèbre commentateur a un caractère remarquable et particulier, ainsi que je l'ai dit et qu'on aura pu observer. Il commence tous ses ouvrages par des généralités sur l'objet ou la science dont il traite, et explique le titre du livre, en nomme l'auteur, indique ordinairement s'il possédoit en entier ou simplement des extraits de l'ouvrage d'Aristote. Etant entré en matière, il *paraphrase* le texte d'Aristote, et confond les expressions de la version latine avec les siennes.

Ici nous trouvons une marche toute autre, semblable à celle qu'a suivie Saint Thomas; la phrase de la version latine est rappelée par les mots qui la commencent, puis elle est développée, analysée: c'est un véritable commentaire.

Albert ne montre dans ses autres traités qu'une très-foible connoissance de la langue grecque, et peut-être même pourroit-on la lui disputer. Ici je rencontre quelques discussions philologiques et grammaticales (1).

Nul doute que la version latine employée ici ne soit dérivée immédiatement du grec; mais l'auteur

---

(1) *Voy.* lib. II. c. 2. §. H. Ibid. §. F. lib. IV. c. 12, etc.

en a eu deux sous les yeux, ou du moins il s'étoit procuré des variantes; il est peu de chapitres où il ne les cite.

J'aurois été porté à distraire ces commentaires des œuvres d'Albert, si deux circonstances ne paroissoient s'y opposer.

Albert dut publier ses travaux sur les éthiques et la politique d'Aristote après que Saint Thomas eut mis au jour quelques-uns de ses commentaires sur le même philosophe : ce dernier avoue que le livre des problêmes n'étoit point encore connu des Latins lorsqu'il écrivoit. Albert avoit dit aussi la même chose (1), et cependant il cite ces problêmes dans ses éthiques et sa politique (2), composés par conséquent après ses autres ouvrages. Saint Thomas avoit certainement comparé ou fait comparer les versions latines avec le texte grec; de quelque manière que ce fût, il s'étoit procuré des variantes : enfin il avoit suivi une méthode autre que celle de son maître. Albert a pu profiter de ces variantes et imiter son disciple.

Dans l'espèce d'épilogue qui termine ce commentaire, on remarque des expressions qui conviennent parfaitement à Albert. Je ne puis mieux terminer cette note qu'en les rapportant.

« Ecce hunc librum cum aliis physicis et moralibus exposui ad utilitatem studientium, et rogo omnes

---

(1) Lib. de Som. et Vig. tract. 11, c. 5.

(2) Vid. p. 177, 290 bis.

legentes, ut attendant quod in hoc libro non tractatur nisi de actibus voluntariis hominibus, qui, sicut dicit Arist. in 3 Ethic. ad nullam regulam communem redigi unquam possunt. . . , , ...

. . . .

Nec ego dixi aliquid in isto libro nisi exponendo quæ dicta sunt, etc. et rationes et causas adhibendo. Sicut enim in omnibus libris physicis nunquam de meo dixi aliquid, sed opiniones peripatheticorum quanto fidelius potui exposui. Et hoc dico propter quosdam inertes qui solatium inertiæ suæ quærentes, nihil quærunt in scriptis nisi quod reprehendant : et cum tales sunt torpentes in inertia, ne soli torpentes videantur, quærunt ponere maculam in electis. Tales Socratem occiderunt, Platonem machinantes etiam eum exire compulerunt, sicut ipse dixit : Athenis nunquam deficit pyrus super pyrum, id est in malum super malum. Non consentio Atheniensibus bis peccare in philosophiam. Sed hoc tantum pro talibus. Qui in communicatione studii sunt, quod hepar in corpore; iu omni autem corpore humor fellis est, qui evaporando totum amaricat corpus, ita in studio semper sunt quidam amarissimi et fellici viri, qui omnes alios convertunt in amaritudinem, nec sinunt eos in dulcedine societatis quærere veritatem ».

Métaphysique.

La métaphysique d'Albert se compose de treize livres, dont le dernier se termine par ces mots : « Hic

igitur finis disputationis istius, in qua non dixi aliquid secundum opinionem meam propriam, sed omnia dicta sunt secundum positiones peripatheticorum; et qui voluerit hoc probare diligenter, legat libros eorum, et non me, sed illos laudat vel reprehendat ».

On pourroit peut-être se demander si Albert a eu tous les livres d'Aristote sous les yeux, ou s'il n'avoit pas suppléé ceux dont il croyoit manquer.

J'ai indiqué précédemment les caractères qui distinguent la version arabe-latine et la version qui dérive du grec; la première a onze livres, la seconde en a douze et même quatorze; l'une commence par le second livre de nos éditions, l'autre par ces mots : *Omnes homines natura, etc.*

Albert nous apprend qu'il avoit sous les yeux une version grecque-latine.

« Hoc modo naturale desiderium (quo omnes homines scire desiderant) procedit ad scire secundum actum : quod desiderium est in vere scientibus et in non vere scientibus. Hoc igitur modo est verum scire. Et hanc probationem ponit Theophastus, qui etiam primum librum (qui incipit *omnes homines scire desiderant*) metaphysicæ Aristotelis traditur addidisse; ideo in arabicis translationibus primus liber non habetur » (1).

Ce passage, dans lequel la version grecque-latine est opposée aux versions dérivées de l'arabe, est décisif.

---

(1) Lib. I. Poster. tract, II. p. 525.

Il ne reste plus maintenant qu'un doute à éclaircir : quelle version Albert a-t-il employée ? Est-ce celle de l'édition de 1483 ?

Tous les mots grecs que j'ai indiqués plus loin, pour avoir été conservés dans cette version latine, se retrouvent dans Albert. J'ai comparé avec le plus grand soin cette version à son texte, et j'ai retrouvé dans celui-ci tous les mots de la première. A la vérité ce rapprochement exige quelque attention, car les expressions d'Aristote se trouvent noyées en quelque sorte dans la prolixité du commentaire ; mais quiconque voudra suivre ma méthode obtiendra les mêmes résultats que moi.

Ainsi, je pose en fait certain qu'Albert n'a connu que la version dont je donne le specimen ; et que, s'il s'en écarte quelquefois, c'est pour suivre la version arabe-latine.

La métaphysique d'Albert ne contient que treize livres : ce sont tous les livres de l'édition de Duval, à l'exception du 13.ᵉ Etoit-ce parce que ce livre répète en partie ce qui avoit été dit dans le 1.ᵉʳ 3.ᵉ, 4.ᵉ et 6.ᵉ, dans les livres 3, 4 et 5 de la physique, qu'Albert ne l'a point commenté ? Je croirois volontiers qu'on ne connut pas d'abord tous les livres de la métaphysique. Cette conjecture est favorisée par Albert lui-même, qui dit dans son *Speculum astronomicum* que l'on avoit seulement onze livres de cet ouvrage.

(*r*) On ne possède aucun renseignement sur Barthélemy d'Angleterre, et ceux qu'on pourroit puiser dans les historiens anglais sont tout-à-fait inexacts. Par exemple, Léland, Boulée, Pits, Fabricius, etc. le font vivre dans le XIV.e siècle, et Quétif a démontré, d'après d'anciens manuscrits, qu'il avoit dû écrire avant la fin du XIII.e siècle (1).

Je lui donne place dans cet examen, parce que je suis persuadé qu'il composa ses livres *de proprietatibus rerum* au plus tard vers 1260. Voici les raisons sur lesquelles j'appuie cette assertion.

Barthélemy cite, d'après une traduction arabe, les ouvrages suivans d'Aristote : *histoire des animaux*, *les livres des météores*, *les livres de cœlo et mundo*. La traduction grecque-latine de ces deux derniers ouvrages fut publiée de 1260 à 1269, et dès qu'elle parut, elle fit oublier la version arabe-latine; Barthélemy écrivoit donc avant cette époque.

Quelques-uns des commentaires d'Albert ont fourni des citations au traité *de proprietatibus rerum* ; Vincent de Beauvais, Saint Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Gilles de Rome n'y sont jamais nommés; ces circonstances déterminent suffisamment l'époque où l'auteur les composa.

Le traité *de proprietatibus rerum* se divise en dix-neuf livres, dans lesquels l'auteur embrasse véritablement la description du ciel et de la terre, et de tout

---

(1) Script. ord. præd. t. 1. p. 486, 487.

ce qu'ils contiennent. Dans les trois premiers livres, il traite de Dieu, des anges et de l'ame : dans les suivans, de la substance corporelle en général, de l'homme et du corps humain; des âges, des infirmités et des passions; du monde et des corps célestes; du temps et de ses parties; de la matière et de la forme; de l'air; des eaux, de la terre et de ses provinces; des pierres et des métaux; des herbes et des plantes, etc. Sa prétention n'a point été de donner un traité complet sur chacune de ces parties, mais de glaner les épis qui avoient échappé à d'autres mains : il prévient qu'il mettra peu du sien, se contentant de puiser dans les livres des saints et des philosophes : il n'a voulu publier qu'un simple abrégé.

La lecture des XIX livres de Barthélemy ne m'a rien appris que je ne sûsse déjà : seulement elle m'a fourni quelques nouvelles preuves en faveur des faits établis par les examens précédens ou par ceux qui suivront.

Je l'ai déjà dit, Barthélemy n'a lu les livres des animaux, du ciel, de la météorologie, que dans une version arabe-latine : c'est celle qui a été employée par Albert; il a connu, comme Vincent de Beauvais, deux versions du livre *de cœlo et mundo*, et il les nomme en deux endroits (1).

Quant à la *métaphysique*, à la *physique*, aux *livres de l'ame* et aux *Parva naturalia*, c'est d'après des versions grecques-latines qu'il les emploie.

---

(1) Pag. 374, 377.

J'aurois donné la table des auteurs qu'il a extraits, si son éditeur ne l'avoit publiée. Je me contenterai d'indiquer l'emploi des ouvrages suivans de Galien : *Comment. in aphor.* — *Hypocr. lib. passionum*, — *lib. crisis*, — *lib. de simplice medicina*, — *lib. institutionum*, — *comm. de diebus criticis.*

Le traité de Barthélemy a été imprimé plusieurs fois : j'ai eu sous les yeux l'édition donnée à Francfort en 1609, in-8.°

(*s*) Vincent de Beauvais, l'un des hommes les plus distingués de son temps, naquit à Beauvais, vers le commencement du XIII.e siècle, étudia à Paris, et y prit l'habit de dominicain, probablement avant 1228. Selon Echard (1), le bruit de son érudition étant parvenu à la cour, Saint Louis le choisit pour lecteur et l'honora de ses faveurs royales. Vincent nous apprend lui-même que le roi prenoit plaisir à lire ses livres, et lui procuroit les manuscrits dont il avoit besoin pour les composer; que la reine Marguerite, Thibault de Navarre et Philippe, fils de St. Louis, chez lesquels il étoit admis, l'engageoient à écrire, et qu'il composa plusieurs ouvrages pour répondre à leurs désirs. Echard place sa mort en 1264.

Vincent a laissé divers ouvrages, entre autres une épître consolatoire adressée à Saint Louis, sur la mort de son fils aîné; un traité de l'éducation des princes fait pour la reine Marguerite, et le *Speculum majus.*

(1) Script. ord. prædic. t. 1. p. 212.

C'est

C'est ce dernier ouvrage qui assure à Vincent de Beauvais une réputation durable. D'après le prologue des plus anciens manuscrits, il se divise en trois parties, et non point en quatre, comme le donnent les manuscrits d'un âge moderne et les éditions imprimées. Chacune porte un titre qui en indique la nature, *Speculum naturale*, *Speculum doctrinale*, *Speculum historiale*. Echard a démontré jusqu'à l'évidence que la quatrième partie, *Speculum morale*, étoit un ouvrage supposé qui a dû être écrit dans le XIV.ᵉ siècle.

Ces trois miroirs réunis forment une véritable encyclopédie, où l'on peut puiser une idée juste de la *philosophie* du XIII.ᵉ siècle ; je prends ici ce mot dans toute son acception.

Le *Speculum naturale* est certainement la plus importante des trois parties : il fut composé le premier et vers l'an 1250. L'auteur l'a partagé en trente-deux livres subdivisés en un grand nombre de chapitres ; il en indique lui-même le contenu en peu de mots, disant que cette première partie a pour fondement l'histoire sacrée depuis le commencement de la création jusqu'au repos du sabbat. C'est en traitant progressivement des œuvres de la Divinité pendant les sept jours, qu'il expose les doctrines reçues de son temps touchant l'astronomie, l'histoire naturelle, la physique, etc. Ce mode de division, cette marche singulière ne doivent point nous étonner ; elle étoit généralement adoptée dans ce siècle où les

docteurs prétendoient à une science universelle, parce qu'elle leur donnoit les moyens de traiter des matières théologiques et de celles purement humaines. On ne sauroit croire au nombre immense des livres employés dans ce recueil, si l'on ne savoit que la munificence du saint roi de France avoit mis à la disposition de Vincent une bibliothèque très-riche pour le temps, et que les bibliothèques de l'université et des maisons religieuses devoient offrir de grands secours pour une semblable composition. L'étendue, la multiplicité des citations qu'on y remarque doit moins nous étonner; Vincent nous apprenant que plusieurs frères de son ordre firent les extraits dont il avoit besoin, et concoururent ainsi à la perfection du *Speculum majus*.

Soit qu'on examine l'époque à laquelle il fut composé, soit qu'on considère la diversité des matières qui y sont traitées, soit enfin qu'on jette les regards sur les longs fragmens de versions latines qui y sont conservés, le *Speculum majus* paroîtra sans doute l'un des ouvrages les plus importans à étudier, d'après le plan que je me suis tracé. Je l'ai donc lu avec une scrupuleuse attention : voici le résultat de mes recherches.

La méthode pratiquée dans les citations d'Aristote se trouve indiquée au chap. 10 du prologue de *Speculum naturale*. Ce chapitre a pour titre : *Apologia de modo excerpendi de quibusdam libris Aristotelis*:

« Ego autem in hoc opere vereor quorumdam le-

gentium animos refregari, quod nonnullos Aristotelis flosculos, præcipueque ex libris ejusdem physicis ac metaphysicis quos nequaquam ego ipse excerpseram, sed a quibusdam fratribus excerpta susceperam, non eodem verborum scemate, scilicet quo in originalibus suis jacent, sed ordine plerumque transposito, nonnunquam etiam mutata paululum ipsorum verborum forma, manente tamen actoris sententia, prout ipsa vel prolixitatis abbreviandæ, vel multitudinis in unum colligendæ, vel etiam obscuritatis explanandæ necessitas exigebat, per divisa capitula inserui. »

Cet aveu mérite une grande attention ; car Vincent n'ayant point copié textuellement les versions latines, il me sera plus difficile d'en rapporter avec certitude les fragmens aux anciennes versions que j'ai sous les yeux.

Philosophie rationnelle.

La connoissance et l'emploi d'anciennes versions latines faites immédiatement du grec se trouvant suffisamment déterminées par les analyses qui précèdent, il devient inutile ici de m'arrêter aux longues citations de ces versions que nous offrent les livres du *Speculum doctrinale*. Seulement je dirai que :

La version employée ici est celle de Boëce, dont les commentaires sont souvent cités.

Cicéron est la seule autorité dont s'appuie Vincent pour ce qu'il dit de la réthorique, d'où l'on doit conclure que de 1240 à 1250, époque à laquelle il écri-

voit, les traités d'Aristote sur cette matière n'avoient point encore passé dans la langue latine.

Philosophie naturelle et métaphysique.

Les livres de *physico auditu* sont cités d'après une version grecque-latine ; j'en citerai pour exemple la description du mouvement (1) et les fragmens offerts dans le *Speculum doctrinale.*

Lib. de cœlo et mundo.

Vincent cite au chap. 50 du liv. III (4.e du man.) le liv. I de cet ouvrage. Par les deux épithètes, *longum* et *circulare,* attribuées aux corps simples ; par la comparaison de la citation et des versions latines, on peut présumer qu'une version arabe-latine a été employée ici. Tout le chapitre est l'abrégé d'Aristote, et dans les définitions, il est facile de voir qu'il se rapproche plus de la version arabe-latine que de la version grecque-latine. Ce passage : *Corpus simplex necessario est quod movetur natura sua motu circulari* se lit sans aucun changement dans la première version et dans Vincent de Beauvais. Dans la version grecque-latine, au contraire, il est rendu par . . . . *Erit necessarium esse aliquod corpus simplex quod natum est fieri circulari motu secundum ipsius naturam.*

Je peux joindre cet autre passage du lib. II.

« Dico autem quod sursum est principium longi-

(1) Lib. III. c. 58. vers. græc.-lat. ; lib. I. text. 1, 3, 4.

tudinis, dextra latitudinis, ante profunditatis; non enim nominatur principium nisi unde incipit motus primis corporibus; principium namque augmenti est sursum; principium motus localis dexterum, principium vero motus sensibilis ante, non enim significamus per ante nisi ubi sunt sensus. Et sursum et deorsum sunt omnibus spirantibus ex animalibus et plantis; dextra vero et sinistra non est in aliqua plantarum; item dico quod sursum est, ubi est principium motus, dextera est locus exitus motus in alio (1) ».

Voici le même passage d'après la version arab.-lat. « Dico ergo quod sursum est principium longitudinis, et dextra est principium latitudinis; et ante est principium profunditatis, et non nominatur hic principium nisi unde incipit motus, imprimis in corporibus, in quibus et motus; nam principium motus augmenti est sursum, et principium motus locabilis est dextra : et principium motus sensibilis est ante, et non significamus per ante nisi ubi sunt sensus.... dico autem quod sursum et deorsum sunt in omnibus spirantibus ex animalibus et plantis. Dextra autem et sinistra non est in aliqua plantarum......, iterum dico quod sursum est ubi est principium motus, et quod dextra est locus exitus motus in alio... »

On peut encore rapprocher ce que dit Vincent (2) de la figure du ciel, du texte de la version arabe-latine; l'identité sera trouvée complète.

---

(1) Lib. IV. c. 54. p. 195. — (2) Lib. III.

Un autre passage important, non seulement pour connoître la traduction dont Vincent s'est servi, mais l'âge même des deux versions dont j'ai parlé, est celui-ci :

« De cœlo et mundo secundo libro veteris translationis dicitur, quod orbis primus est principium et virtus et causa in vita omnis vivi, plusquam reliqui orbes valde; et in nova translatione dicitur, quod primus orbis principium est potentiæ et causa in vita cujuslibet vivi plusquam alii orbes (1) ».

Voici comment le même passage se lit dans la version latine indiquée précédemment (*V.* spec. N.° 9).

« Primus orbis principium est potentiæ; et causa in vita cujuslibet vivi plusquam alii orbes (2) ».

Dans la version arabe-latine de Scot :

« Orbis primus est principium et virtus et causa in vita omnis vivi plusquam reliqui orbes valde ». La version de Scot étoit donc la plus ancienne.

J'ai trouvé peu de citations du traité *de generatione et corruptione*. La plus longue citation se trouve au chap. 42 du liv. III, et ici Vincent abrège le texte d'Aristote, en renverse même l'ordre : la définition de la *mixtion* est absolument semblable à celle de la version grecque-latine : *mixtio est mixtibilium alteratorum unio*, chap. 44. Vincent avoit, je crois, les commentaires d'Albert.

Ce passage du même chapitre : *Activorum etiam*

(1) Lib. XXIV. c. 29.

(2) Ed. de 1483, lib. de cœl. et mund. I. text. 68.

et passivorum quæcumque sunt facile divisibilia : et ce qui est en italique se trouve mot pour mot dans la version grecque-latine.

Le livre *de sensu et sensato* est employé d'après une version grecque-latine. Ce fait est établi par les passages suivans : « Inter illa vero quæ metallantur, aurum non odorat, quia achymum est : æsautem (id est cuprum) et ferrum odorabilia sunt, etc. (1).

» Natura aquæ insipida est sola et incommixta non nutrit, subtilissimumque omnium humidorum est etiam ipso oleo, sed protenditur oleum plus aqua, propter lubricitatem : aqua vero tenuior est, quare et gravius est eam in manu servare quam oleum (2) ».

Quoiqu'il y ait changement dans quelques mots, cependant de l'ensemble et de la disposition des termes, l'identité est suffisamment établie.

Le livre des météores n'est employé que d'après la traduction arabe. Je pourrois en citer un exemple suffisant fourni par le chap. 84 du liv. II qui traite de la rosée. Aristote avoit dit « que la rosée se forme » lorsque le vent du midi souffle et non quand l'aqui- » lon domine, excepté cependant dans le Pont, où » le contraire arrive ; car dans cette région la rosée » se forme non pas lorsque le vent du midi souffle, » mais celui du nord (3) ». La version arabe-latine rend assez exactement ce passage ; mais au lieu de

---

(1) Lib. IV. c. 106. — (2) Lib. V. c. 6.

(3) Lib. II. c. 10, éd. de Duval.

Pont, elle porte Corinthe (1); le même mot se retrouve dans Vincent de Beauvais.

Le mot *assub* se retrouve lib. IV. c. 72.

Au sujet de la gelée blanche et de la neige, Vincent rapporte les expressions du philosophe :

« Causa generationis pruinæ et nivis est una nec diversificatur nisi multitudine tantum, et paucitate, sicut ros et pluviæ. Itaque generatio nivis et pruinæ est ex frigore, quia est nix ex nubibus frigore congelatis, et pruina fit ex vapore congelato in aere. Et hujus significatio est mollities nivis et durities pruinæ, quia mollities nivis fit ex parte caliditatis admixtæ vaporibus, qui faciunt nubes, prohibentes partes illius vaporis inspirari, et vehementer aggregari. Durities vero pruinæ fit ex frigore loci et temporis, in quibus non est ex caliditate pars, qua prohibetur aggregari vapor, quia partes frigoris, partes ipsius vaporis aggregantur et eas contrahunt ».

Voici le même passage, tel que l'offre la version arabe-latine.

« Quoniam causa generationis utrorum est una et non diversificatur nisi paucitate et multitudine tantum. . . . . generatio autem nivis et pruinæ est ex frigore, quoniam nix est ex nubibus; et pruina fit ex vapore congelato in aere, non in loco nubium.

---

(1) Man. lat. de la bibl. Roy. N.° 6325.

Et significatio illius est mollities nivis et durities pruinæ, quoniam mollities nivis fit ex parte caliditatis admixtæ vaporibus qui facti sunt nubes, prohibentes partes illius vaporis inspirari et vehementer aggregari; et durities pruinæ fit ex frigore loci et temporis. . . . . . . (1) »

Vincent cite un passage du même livre des météores, qui vient, dit-il, *ex additis IV metheorum* (2).

« Alumen et sal hamoniacum sunt de genere salis, etc. ».

Ce passage se trouve mot pour mot dans les trois chapitres traduits de l'arabe qui terminent le quatrième chapitre.

Le livre de l'ame a été connu d'après une version latine faite du grec. J'en citerai pour exemple irrécusable le chap. *de sensibili per se per accidens*, où il est dit :

« Distinguitur autem sensibile tripliciter ab Aristotele; horum, inquit, duo quidem dicimus sentire per se, unum autem per accidens; deinde vero quæ sentiuntur per se, aliud quidem proprium est unius cujusque; aliud vero omnium commune. Dico autem proprium quod non contingit altero sensui sentire; et circa quod non contingit errare, ut est coloris visus et soni auditus. Communia vero sunt quinque, scilicet motus, quies, numerus et magnitudo. Porro

---

(1) Aristot. lib. II. — (2) Lib. VI. c. 86.

secundum accidens sensibile dicitur, ut si album quod Diarrii filius, hoc enim secundum accidens dicitur (1) ».

Version grecque-latine.

« Dicitur autem sensibile tripliciter quorum duo quidem dicimus per se sentire : unum autem secundum accidens : duorum autem aliud quidem proprium est uniusquisque sensus; aliud autem commune. Dico autem proprium quidem quod non contingit altero sensu sentire, ut circa quod non contingit errare, ut visus coloris, auditus soni. . . . . secundum accidens autem dicitur sensibile, ut si album sit Diarii filius (2) ».

La version dérivée de l'arabe porte *Socrate* au lieu de *Diarius*.

L'histoire des animaux, telle qu'elle est citée dans Vincent, a trop évidemment une origine arabe, pour que l'on s'arrête à chercher si elle auroit été connue d'après une version faite sur le grec. Qu'il me suffise de renvoyer aux noms d'animaux.

Le traité des plantes est l'un des ouvrages d'Aristote dont Vincent fait le plus fréquent emploi : c'est la version arabe-latine qui est employée. Vincent même attribue à Aristote ce qui appartient au prologue du traducteur.

« Tria sunt, ut ait Empedocles, in tota rerum varietate præcipua. . . . . . (3) ».

---

(1) Lib. xxv. c. 14. — (2) Lib. de anima. II. text. 63 et 64.
(3) Spec. doct. lib. v. c. 228.

Je ne crois pas devoir m'arrêter à quelques petits traités des *parva naturalia,* parce que je les trouve cités trop rarement et d'une manière trop abrégée pour me permettre aucun rapprochement : cependant je pense, après avoir examiné les divers passages où je les trouve employés, que Vincent s'est servi de la version grecque-latine.

La métaphysique d'Aristote est rarement alléguée dans le *Speculum naturale;* elle est plus souvent nommée dans le *Speculum doctrinale,* et ici les citations sont fournies par la *metaphysica vetus* et par la *metaphysica nova*, dénominations sous lesquelles sont désignées les deux espèces de versions latines.

La *metaphysica vetus*, par le rapprochement des divers fragmens (1), se trouve être la version grecque-latine ; la *metaphysica nova,* la version arabe-latine. Je dois même faire observer que celle-ci est citée selon qu'elle se trouve divisée dans les anciens manuscrits, c'est-à-dire que le 2.e livre de nos éditions modernes est ici le premier. Vincent fait un usage beaucoup plus fréquent de celle-ci que de la première : c'est à elle qu'il faut rapporter ces citations du *Speculum doctrinale* (2).

Je dis que la *metaphysica vetus* est la version faite sur le grec, car on trouve cité ce début comme lui appartenant : *Omnes homines natura scire desiderant, etc.* (3) qui n'existe point dans le texte arabe,

---

(1) Spec. doct. lib. I. c. 22, 24 ; lib. XVI. c. 56, 60, 61 et suiv.

(2) Cap. 61, p. 159 ; c. 65. — (3) Spec. doct. lib. I. c. 22 et 24.

Celui-ci n'offre que onze livres, la *metaphysica nova* en a douze (1).

La traduction grecque-latine dont on trouve ici des traces est-elle la même que celle dont j'ai donné un specimen? Il est assez difficile de répondre à cette question, Vincent se servant plus volontiers de la *version nouvelle;* mais on peut dire cependant qu'il n'y a d'autre différence entre la *metaphysica vetus* et la version dont j'ai parlé, que pour deux ou trois mots.

Philosophie morale.

Vincent divise la science morale transmise par Aristote en *Ethica vetus* et en *Ethica nova* qui se proposent un but différent.

La première enseigne à l'ame à régir le corps dans lequel elle réside, à l'éloigner extérieurement et intérieurement de tout mouvement illicite, à contracter, en un mot, l'habitude de la vertu; *virtus consuetudinalis.*

L'autre doue cette même ame d'une faveur plus précieuse : c'est de la conduire à la connoissance du bien suprême, des substances supérieures; et la faculté de s'élever à cette connoissance relevée est ce qu'on appelle *virtus intellectiva* (2).

---

(1) Spec. doctr. lib. XVI. c. 67.—M. Buhle s'est fortement trompé en disant que ces deux dénominations employées par Vincent de Beauvais désignoient l'ancienne métaphysique antérieure à la propagation des écrits d'Aristote, et la nouvelle puisée à cette source.
(*Voy.* Lehrbuch der geschichte der philosophie, etc. t. 5. p. 279.)

(2) Spec. doct. lib. XIV. c. 11.

Sous le titre de l'*Ethica nova*, Vincent cite une traduction grecque-latine des Ethiques; on n'en sauroit douter d'après ce passage : « Omnis ars et omnis doctrina similiter autem et operatio et proheresis boni alicujus operatrix videtur ideo qui optime enunciant bonum, quod omnia appetunt. . . . . (1) ».

Je ne trouve cité que ce traité de morale.

Quant aux huit livres de politique, Vincent ne les a point connus, puisqu'il ne les cite jamais.

Tels sont les faits que m'a fournis la lecture du *Speculum majus*; d'où il résulte, 1.° que Vincent a connu des traductions latines faites sur le grec de la métaphysique, de la physique, du traité de l'ame et des *parva naturalia* d'Aristote : qu'il en est de même des Ethiques.

2.° Que pour la philosophie rationnelle, il a employé les versions dont s'étoient servi Abélard, Jean de Sarrisberry, Albert, etc.

3.° Qu'il a connu seulement deux traductions arabes-latines du traité de *cœlo et mundo*; une traduction arabe-latine, à l'exception du 4.e livre, du livre des météores; une traduction semblable de l'histoire des animaux, du livre des plantes, etc.

(*t*) Quoique Roger Bacon ait cultivé la philosophie avec éclat; que seul dans son siècle, il se soit éloigné de la route commune et qu'il se soit affranchi du joug de la

(1) Spec. doct. lib. IV. — On peut se rappeler ce que j'ai dit précédemment de l'*Ethica nova* et de l'*Ethica vetus*.

philosophie scholastique pour pénétrer dans le secret des sciences naturelles par la méditation, l'expérience et l'étude de la nature; il est du nombre des écrivains dont on parle beaucoup sans les avoir étudiés. Tantôt on a célébré ses découvertes; tantôt on les lui a disputées; d'autrefois on a renouvelé les accusations de magie dirigées contre lui vers le XV.e siècle, et personne n'a cherché dans les monumens authentiques de son génie les vrais principes de sa philosophie universelle. Un fait qu'on aura peine à croire, c'est qu'à l'exception de Friend, il n'y a peut-être point d'historien des sciences qui ait réellement examiné ses écrits. Brucker, Springel, Buhle, Teunemann, n'ont connu son *grand ouvrage* que d'après des rapports étrangers; aussi ces deux derniers savans ont-ils passé sous silence des détails importans touchant l'histoire littéraire d'Aristote, dont ils eussent pu tirer un grand avantage, s'ils avoient lu *l'opus majus*.

Roger Bacon naquit, comme on sait, vers le commencement du XIII.e siècle, non loin d'Ilchester, dans le comté de Sommerset. Dès ses premières années il annonça de si heureuses dispositions pour les sciences, que les hommes les plus savans de l'Angleterre prévirent dès-lors ce que les sciences devoient attendre de son génie. Après avoir fréquenté l'université d'Oxford, il se rendit à Paris, dont l'université était regardée comme le centre des lumières. Dès qu'il y eut obtenu le degré de docteur en théologie, il revint dans sa patrie, et entra dans l'ordre de Saint-François, à

l'imitation du célèbre Robert *Grosse-Téte*, évêque de Lincoln, son ami. La vie religieuse convenoit en effet aux goûts de Roger Bacon, puisqu'en l'éloignant du monde, elle lui permettait de consacrer à la philosophie tous les momens que ne réclamoient point les devoirs religieux de l'état monastique.

A cette époque, les écrits d'Aristote comptoient un grand nombre de commentateurs parmi les docteurs scholastiques, et la philosophie peripatéticienne, expliquée par les hommes les plus habiles, dominoit dans les écoles, et faisoit, si l'on peut s'exprimer ainsi, *la folie du siècle*. Ce n'étoit plus, il est vrai, cette philosophie défigurée par les traducteurs arabes, plus défigurée par les traducteurs latins; mais les versions dérivées du grec étoient tellement obscures, qu'elles ne pouvoient faire connoître d'une manière claire et précise la doctrine qu'elles devoient transmettre. Roger Bacon reconnut bientôt les vices de ces versions, et résolut d'étudier les philosophes grecs et arabes dans les textes originaux de leurs écrits; ce fut pour parvenir à ce but qu'il acquit la connoissance du grec, de l'arabe et de l'hébreu, en approfondissant surtout les règles de la grammaire : l'étude en étoit tellement négligée alors qu'à peine trouvoit-on quatre personnes qui la possédassent, quoique beaucoup de gens parlassent grec, arabe et hébreu (1). Les mathématiques

(1) Opus tertium ad Clem. IV. Manusc. cot. Tib. c. *Voy*. fol.° 6, p. ap. Jebb, praef.

fixèrent ensuite son attention, car il les regardoit comme la première des sciences, et celle qui devoit conduire à l'acquisition des autres. Et comme il étoit nécessaire de connoître les opinions des divers philosophes, de les rapprocher les unes des autres pour choisir celles qui se trouveroient confirmées par l'expérience, Roger Bacon recueillit avec le plus grand soin tous les monumens scientifiques de l'antiquité, et se fit apporter les meilleurs manuscrits des différentes parties du monde. Il nous apprend que dans l'espace de vingt ans il dépensa plus de deux mille livres parisiennes à ces diverses acquisitions (1).

Sa réputation s'étendit bientôt au loin et parvint jusqu'à Rome. Clément IV, alors cardinal, qui aimoit les lettres, lui envoya le clerc Raymond de Laon, avec des lettres gracieuses où il lui témoignoit le desir de connoître ses découvertes. Roger Bacon ne pouvoit satisfaire à cette demande, sans se charger en quelque sorte de la réprobation de son ordre, car ses supérieurs lui avoient défendu *sub præcepto et pœna amissionis libri, et jejunio in pane et aqua pluribus diebus*, de communiquer aucun de ses écrits à qui que ce fût. Mais Clément ayant été élu pape, Roger Bacon crut pouvoir se soustraire à la défense de ses supérieurs, par révérence pour le saint-siége. Ainsi il écrivit à Clément qu'il étoit prêt à satisfaire ses désirs : le pape répondit en renouvelant sa pre-

(1) Opus tertium ad Clem. IV, fol.° 19.

mière

mière demande; et le savant Anglais lui adressa l'ouvrage connu sous le titre d'*Opus majus*.

Ce fut un certain Jean de Paris, son disciple, qui présenta à Clément IV cet écrit et plusieurs autres, ainsi que divers instrumens de mathématiques. Tant que ce pontife vécut, Bacon jouit d'une vie paisible, et vit ses travaux encouragés et estimés; mais lorsque la mort l'eut privé de cet appui, la jalousie, la superstitieuse ignorance s'attachèrent à sa personne, et victime de son amour pour la philosophie, Roger Bacon fut persécuté, traîné dans les cachots. C'est ainsi que le récompensoient les hommes qu'il vouloit éclairer; c'est ainsi que dans un siècle où Aristote et les Arabes, ses sectateurs, jouissoient de la faveur publique, on traita ce philosophe qui avoit osé dévoiler leurs erreurs, et proclamer l'étude de la nature comme le seul guide auquel on pût se fier. Echappé des fers, il retourna dans sa patrie, et y mourut le jour de Saint-Barnabé de l'année 1294, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Sa carrière fut toute entière consacrée à l'étude et à la propagation des connoissances humaines. On peut donc croire avec Leland, qu'il laissa un grand nombre d'ouvrages; mais la mauvaise fortune qui s'étoit attachée à sa personne le suivit jusque dans ses écrits, et à l'exception de l'*Opus majus*, les autres n'ont point vu le jour. Je ne parle point de quelques traités imprimés sous son nom, dont on peut nier l'authenticité.

L'*Opus majus* publié à Londres par Samuel Jebb,

en 1730, in-f.°, a été littéralement réimprimé à Venise en 1750, in-4.° par les soins de Galesio.

Ces deux éditions sont très-rares, du moins je les suppose telles, puisque je n'ai pu les trouver ni dans les bibliothèques publiques ou particulières de Paris, ni chez les libraires de cette ville.

Je n'entrerai point dans l'analyse détaillée de ce bel ouvrage, composé vers le milieu du XIII.° siècle, parce qu'il mérite un examen particulier auquel j'ai dû nécessairement me livrer, mais dont je remets la publication à un autre temps. Comme nous avons vu de quelles traductions s'étoient servi Albert, Thomas d'Aquin et Gilles de Rome, je ne chercherai point la nature de celles employées par Roger Bacon. Je m'attacherai à un point plus important; ce sera de recueillir, de mettre sous les yeux du lecteur les détails qu'il nous donne sur l'histoire littéraire d'Aristote.

Quatre causes principales s'opposent, dit-il, à l'acquisition de la vérité et à ce que l'homme puisse obtenir le titre de sage; les exemples frivoles dont on s'appuie, la durée de la coutume, l'opinion du vulgaire toujours inhabile à discerner, et le soin que l'on met à cacher son ignorance sous l'ostentation d'une sagesse apparente. *Ceci est appuyé de l'exemple de nos ancêtres; ceci est passé en coutume et notoire, donc il faut s'y conformer :* tels sont les argumens dont on s'appuie dans les divers genres d'arts et d'étude. Ces quatre causes donnent naissance à tous les maux qui affligent notre espèce; elles perpétuent

l'erreur, étouffent la vérité, cachent aux hommes les secrets des sciences et les maximes les plus belles, les plus utiles, les plus importantes de la sagesse. Ce sont ces barrières opposées aux progrès de l'esprit humain que Roger Bacon entreprend de renverser par l'autorité de l'écriture, des Pères, du droit canon et de la philosophie de tous les âges, de toutes les nations : il s'attache à prouver que le nombre des exemples n'est point une autorité irrécusable, que nos ancêtres même n'ont pu tout perfectionner, que le développement de la vérité est progressif et qu'il est l'œuvre des siècles. Aristote n'avoue-t-il point qu'il ignoroit la quadrature du cercle, et Avicenne, la matière de l'iris. Les plus grands philosophes même ont erré; les hommes se contredisent en tout; les Pères même ne sont pas exempts de ce défaut inhérent à notre nature. Puisqu'il en est ainsi, nous ne devons pas nous en tenir à tout ce que nous entendons ou nous lisons, mais examiner scrupuleusement les opinions des anciens, afin de les corriger quand elles sont erronées, et de les suppléer là où ils gardent le silence.

Le remède qui convient à ces erreurs est donc de substituer à des autorités légères et de peu de considération, celles des écrivains respectables; à la coutume, la raison; aux opinions du vulgaire, les sentimens des saints et des docteurs; c'est de ne point s'en tenir à ce triple argument : ceci est appuyé d'exemples, est passé en coutume, ou est de notoriété

publique, donc il faut s'y tenir; et quoique ces erreurs règnent dans le monde, écoutons ce qui est contraire à la coutume, car, selon la pensée d'Averroës, une mauvaise coutume peut être déracinée par l'habitude d'écouter les choses qui lui sont contraires.

Mais une cause plus terrible que les précédentes est la vanité et l'ostentation, qui nous portent à voiler notre ignorance sous un savoir apparent, et à mépriser ce que nous ne connoissons pas: on pourroit même dire qu'elle donne naissance aux aberrations que nous venons d'indiquer. C'est la vanité qui nous porte à persister dans nos idées, à les défendre et à repousser toute innovation qui les contrarie quelle qu'utile qu'elle soit. Quiconque a voulu renouveler le mode d'étude en vigueur, a rencontré des contradictions et des obstacles. Outre les exemples que pourroient nous fournir la Bible ou l'Histoire des Pères, la philosophie nous en offre de nombreux. Aristote entreprit de combattre les anciennes opinions et d'en publier de nouvelles. Sa philosophie resta longtemps dans l'oubli. Avicenne, le premier, la mit en pleine lumière chez les Arabes: car le vulgaire des philosophes l'ignoroit; avant lui, elle étoit peu cultivée et on n'en connoissoit qu'une foible partie. Avicenne, principal commentateur et le plus grand imitateur d'Aristote, a été vivement attaqué par ceux qui l'ont suivi: Averroës et plusieurs autres l'ont critiqué outre mesure. Tout ce que dit Averroës obtient aujourd'hui le suffrage des hommes sages, quoiqu'il

ait été long-temps négligé, rejeté, réprouvé par les plus célèbres docteurs : peu à peu sa philosophie, assez digne d'estime en général, a été appréciée. On sait que de notre temps on proscrivit à Paris la philosophie naturelle et la métaphysique d'Aristote, exposées par Avicenne et Averroës ; et par l'effet d'une épaisse ignorance, les livres qui la contenoient et ceux qui les étudioient furent frappés d'excommunication pendant un temps assez long. Puis donc que les écrits des plus grands docteurs, malgré leur mérite, sont défectueux ou ont besoin de correctifs, on voit clairement l'erreur de ceux qui s'opposent à la propagation des vérités utiles, parce qu'elles sont nouvelles.

Le peu de soin que l'on donne à l'étude des langues entretient dans l'ignorance des vérités émises par les anciens. En vain objecteroit-on que parmi les Pères, plusieurs ont négligé cette étude et méconnu les avantages qui en résultent. Dignes de respect sous une infinité de rapports, ils ne peuvent servir de modèles en tout. S'ils réprouvent certaines doctrines, s'ils n'y attachent point de prix, c'est que souvent elles n'avoient point passé dans la langue latine et n'avoient été traitées par aucun des latins. Les docteurs avoient tous entre les mains les livres de Platon, parce qu'ils étaient traduits; mais ceux d'Aristote ne l'étaient point encore : car Augustin fut le premier qui le traduisit et l'expliqua, et encore pour la moindre partie et dans le premier de ses petits traités, les prédicamens. La philosophie d'Aristote n'étoit connue ni des Perses ni des Arabes de cet âge. Ainsi donc les saints Pères,

et d'autres aussi, négligèrent Aristote et donnèrent des louanges à Platon. Les écrits de ce dernier avoient d'autant plus de charmes pour eux, qu'ils y trouvoient de très-belles maximes sur la Divinité, les mœurs, la vie future, maximes qui s'accordoient avec la sagesse divine, aussi beaucoup de chrétiens ont cru qu'il avoit écouté Jérémie en Égypte. Comme ils entendoient dire qu'Aristote combattoit les sentimens de Platon, ce fut une raison pour eux de le réprouver en beaucoup de points et de l'accuser de fournir matière à l'hérésie. Néanmoins, au témoignage de tous les philosophes, Platon n'a jamais soutenu aucune comparaison avec Aristote. Si les saints Pères eussent connu la philosophie de ce dernier, sans doute ils s'en fussent servi et l'eussent exaltée, parce qu'ils n'auroient point nié une vérité manifeste, ni abandonné les plus grandes choses pour les moindres.

Augustin lui-même, qui traduisit et développa le livre des Prédicamens en faveur de son fils, loue plus Aristote de ce léger opuscule, que nous ne le faisons pour tous ses ouvrages.

Boëtius fut, après les saints Pères, le premier qui traduisit plusieurs livres d'Aristote. Il mit en latin quelques parties de la logique et autres. Mais nous n'en possédons pas la moitié ni la meilleure partie. Car Aristote fut long-temps ignoré des hommes adonnés à la philosophie, encore plus des autres et du vulgaire des latins. Au reste, les saints auteurs emploient fréquemment dans les choses sacrées ses traités de gram-

maire, de logique et de rhétorique, et les axiomes communs de sa métaphysique.

Saint Augustin, dans son Traité de la doctrine chrétienne, enseigne à appliquer ces sciences aux choses divines, ce que font les autres docteurs. Quant aux autres parties, les mêmes Pères en parlent peu et rarement; bien plus, ils les négligent, et enseignent même à les négliger, ainsi qu'il paroît par saint Ambroise, dans son épître aux Colosses; par saint Jérôme dans celle à Titus, et par Rabanus *de pressuris ecclesiasticis*, et dans divers autres endroits.

De même que les saints Pères, les docteurs modernes, tels que Gratien, Pierre Lombard, Hugues et Richard de Saint-Victor, n'employèrent point les sciences sublimes de la philosophie qui n'avoient point encore été traduites de leur temps, et n'étoient point en usage parmi les latins; ils les délaissèrent et ne surent point les juger dignes des saints mystères: car ils rejetoient avec mépris les choses qu'ils n'employoient point, s'appuyant sur ce que les saints ne les avoient point cultivées; mais ils ignoroient que les saints en avoient agi ainsi, parce que ces sciences n'étoient point traduites, et parce que pour les motifs exposés plus haut, l'Église en avoit négligé les traductions. De vulgaires docteurs modernes, bien que beaucoup de livres de philosophie soient traduits, ne s'en servent point, cependant ils se délectent dans des livres sans mérite et sans valeur, et ils négligent deux traités de logique beaucoup meil-

leurs, dont l'un est traduit avec le commentaire d'Alfarabius; l'exposition de l'autre, faite par Averroës, est traduite sur le texte d'Aristote(1); ils négligent bien plus encore les autres traités, tels que les neuf sciences mathématiques, les six grandes sciences naturelles qui en comprennent elles-mêmes beaucoup d'autres, et les quatre nobles parties de la science morale, cherchant à se consoler de leur ignorance par Gratien et les autres maîtres qui n'eurent point de notions des parties de la philosophie. . . . .
Il est d'autant plus étonnant que la multitude des étudians de nos jours néglige les hautes sciences, qui n'ont été introduites qu'après Gratien.

Roger Bacon, après avoir développé les causes de l'ignorance humaine, établit qu'il n'y a qu'une seule science parfaite, et que cette science réside dans les écritures saintes, principes de toutes vérités.

Il s'attache à prouver l'union qui doit régner entre la philosophie et la religion, et les avantages que la philosophie peut tirer de la première.

Dans la IIIe partie de l'*Opus majus*, il traite de l'utilité de la grammaire. Le texte sacré dérivant du grec et de l'hébreu, la philosophie dérivant de ces langues et de l'arabe, on ne peut en acquérir une connoissance parfaite sans posséder préalablement celle de ces idiomes; c'est là qu'il examine les qua-

(1) Ce sont les deux traités traduits par Hermann l'Allemand.

lités nécessaires d'un traducteur et les inconvéniens qui résultent de l'absence de ces qualités.

« Les traducteurs, dit-il, ne trouvèrent point de mots en latin pour rendre les termes scientifiques, parce que les sciences n'avoient point été composées originairement en latin; par cette raison ils prirent dans leurs versions une infinité de mots appartenant à des langues étrangères, qui n'étant point entendus de ceux qui ne comprenoient pas ces langues, sont aussi mal transcrits qu'articulés, et ce qui est plus honteux, par ignorance de la langue latine, ils eurent recours à la langue espagnole et aux autres langues nationales. Entre mille exemples, qu'on en choisisse un dans le livre d'Aristote. Il y est dit: le Belenus est mortel en Perse; transplanté à Jérusalem il y est mangeable: ce mot n'est point scientifique; car cette plante se nomme *jusquiamus* ou *semen callilaginis* (sic) en latin. D'abord je fus tourné en ridicule par les étudians espagnols lorsque je ne comprenois pas ce que je lisois. Quant à eux, ils entendoient bien les mots de leur langue maternelle, et ils m'ont appris ces choses et beaucoup d'autres. Un interprète doit posséder à fond la science qu'il veut rendre, ainsi que les deux langues de laquelle et dans laquelle il traduit. Boëce et Robert dit Grosse-Tête sont les seuls qui ont connu, l'un la puissance des langues, l'autre les sciences. Les autres traducteurs, dénués de capacité, ont manqué de beaucoup de connoissance dans les langues et les sciences, ainsi que le

prouvent leurs traductions; car il règne une telle altération et une si horrible difficulté, surtout dans les livres d'Aristote dont nous possédons les traductions, qu'il est impossible de les comprendre.

Roger Bacon se plaint ensuite que les latins sont privés de plusieurs ouvrages de théologie et de philosophie. « J'ai vu, en grec, dit-il, deux livres des Machabées, le troisième et le quatrième : et l'Ecriture fait mention des livres de Samuel, de Nathan, et d'autres que nous n'avons pas. L'histoire sacrée, tirant toute sa certitude des antiquités de Josephe, et les saints prenant dans ce même livre les fondemens de leurs expositions, il est nécessaire que les latins le possèdent dans sa pureté; mais il est reconnu que tous les manuscrits latins sont corrompus dans tous les lieux d'où l'histoire tire sa force: en sorte que le texte offre des contradictions; ce qui ne peut être attribué à un aussi grand auteur. Ces vices proviennent donc d'une mauvaise version et de la corruption qu'elle a éprouvée de la part des latins : le seul remède est de les traduire de nouveau ou de les corriger entièrement. Les livres des grands docteurs, tels que saint Denis, saint Basile, saint Jean Damascène, et beaucoup d'autres, manquent également. Quelques-uns, cependant, ont été traduits par Robert-Grosse-Tête, et d'autres l'avoient été avant lui. . . . . Les secrets de la philosophie restent également enfouis dans les langues étrangères. Beaucoup de traités communs et de peu de prix ont été traduits, tandis

que d'autres nous manquent. Car, dans les mathématiques, les sciences naturelles, rationnelles et autres, nous n'avons point ces livres complets sur les grands secrets des sciences et des arts, les mystères de la nature, qui ne sont point encore traduits. De ce nombre sont la seconde philosophie d'Avicenne, qu'on appelle orientale, qui est transmise dans cet ouvrage selon la pureté de la science, et ne craint point les lames des contradicteurs; et la 3me philosophie où il exprime les vrais sentimens de sa vie, et dans laquelle il a rassemblé de secrètes expériences, ainsi qu'il le dit dans le prologue de sa première philosophie. De même, quoique Aristote ait complété les huit principales parties de la philosophie naturelle, qui comprend sous elle plusieurs sciences, nous n'avons pas tout ce qui compose la première partie, et nous n'avons presque rien des autres. Il en est ainsi de la métaphysique, elle se forme de neuf parties, qui toutes ont été traitées par Aristote d'une manière complète, et nous ne possédons rien néanmoins qui soit digne du nom de métaphysique, à cause des défauts nombreux et importans qu'on y remarque. Des mathématiques qui embrassent cinq grandes sciences, nous n'avons que la première et un peu de la seconde. Pour la logique, nous manquons du meilleur des traités, et celui qui vient en second lieu, sous le rapport du mérite est mal traduit. On ne peut le comprendre, et il n'est point encore d'un usage commun parmi les latins, parce qu'il leur est venu récemment et avec tous les vices d'une version défectueuse. »

Ces deux traités, dont parle Roger Bacon, sont la poétique et la rhétorique d'Aristote, qui furent traduits à Tolède par Hermann l'Allemand; à cette occasion, notre philosophe se livre à une discussion sur l'intellect spéculatif, le raisonnement et l'intellect pratique beaucoup plus noble que le premier. Il règne entre l'un et l'autre la même différence qu'entre la science et la vertu. L'homme a d'autant plus besoin d'exercer l'intellect pratique, que, porté vers la spéculation, il est très-foible dans l'exercice de la vertu : nous goûtons volontiers de l'arbre de la science du bien et du mal, mais nous approchons difficilement de l'arbre de la vie, afin d'embrasser les vertus qui préparent le bonheur futur. De même que les sciences spéculatives aiment les argumens qui exercent la raison et tiennent à la spéculation, de même les sciences pratiques, telles que la théologie et la philosophie morale, envisagent les argumens qui peuvent nous porter au bien et à l'amour de la félicité éternelle. Des modes qu'elles emploient, pour parvenir à ce but, l'un dispose l'ame à la croyance, à la persuasion, à la commisération; c'est l'argument rhétorique, lequel est à l'égard de l'intellect pratique, ce qu'est l'argument dialectique par rapport à l'intellect spéculatif; l'autre, qui nous excite à l'amour des bonnes œuvres, est l'argument poétique; car les poètes poursuivent les vices, invitent les hommes à chérir l'honneur et à haïr le vice. Aristote a composé des traités sur ces deux matières; mais on n'en possède point les textes.

Quoique les latins ne possèdent point la science de ces argumens selon la tradition de la logique, ils en éprouvent cependant le besoin sous plusieurs rapports : on supplée à cette privation par les livres 2 et 3 de la doctrine chrétienne de saint Augustin, par les traités de Cicéron et ceux de Sénèque.

Au surplus, sa pénétration vraiment admirable lui avoit fait découvrir les vices des diverses traductions, elles sont à chaque instant l'objet de ses critiques, et telle étoit son opinion à leur égard, qu'il écrivoit au pape : « Si j'avois quelque autorité sur les livres d'Aristote, je les ferois tous brûler, car on ne peut que perdre son temps en les étudiant, et multiplier les sources de l'erreur et de l'ignorance. » En s'exprimant ainsi, il ne vouloit sans doute pas parler des ouvrages d'Aristote, ainsi que Jebb paroît le croire ; mais simplement des versions latines sur lesquelles la foule des étudians s'exerçoit, s'en tenant à l'apparence, ne s'inquiétant point de ce qu'ils savoient, mais de ce qu'ils paroissoient savoir aux yeux d'une multitude insensée.

Ces étudians étoient en grand nombre : « Jamais, écrivoit-il vers la fin du XIIIe siècle, il n'y a eu apparence de sagesse ni une ardeur de l'étude dans toutes les facultés, telles qu'on les remarque depuis quarante ans. Partout on rencontre des docteurs dans chaque ville, chaque château, chaque bourg, surtout dans les deux ordres étudians ; ce qui n'arrive que depuis quarante ans ou environ, et cependant jamais

l'ignorance et l'erreur ne furent poussées à un plus haut degré.

Ces deux ordres sont les Dominicains et les Franciscains institués vers cette époque; ils favorisèrent singulièrement la doctrine d'Aristote, et ayant fondé des chaires de philosophie en même temps que des chaires de théologie, ils répandirent cette doctrine avec un succès si étonnant, que bientôt Aristote fut seul jugé digne du nom de philosophe; de là vint, qu'outre Michel Scot, plusieurs écrivains de ce temps travaillèrent à l'expliquer, et qu'en peu de temps on vit paroître des traductions faites par Gérard de Crémone, Alfred, Hermann et Guillaume de Flandres.

Roger Bacon cite tous les ouvrages d'Aristote, dont j'ai eu occasion de parler précédemment : il parle d'un traité *de impressionibus cœlestibus*, préférable à toute la philosophie des latins, qui n'étoit point encore traduit (1).

Après Aristote, Ptolémée est l'auteur qu'il cite le plus fréquemment. La traduction de l'Almageste, dont il se servit, étoit certainement dérivée de l'arabe, car Hypparque y est nommé Abrachis (2), corruption de nom dont l'origine nous est connue. Outre l'Alma-

(1) . . . . . Aristoteles certificavit hoc in libro suo *de impressionibus cœlestibus*, qui liber est melior tota philosophia latinorum et potest per vestram jussionem transferri. Pag. 246.

(2) Pag. 33, 146.

geste, Roger Bacon nomme l'Optique (1) et les traités, de *dispositione sphœræ*, de *astrolabis*; le Centilogium et son commentaire par Aly, dont il y avoit certainement plus d'une traduction : et le Quadrepartit, toutes ces versions étoient faites d'après des textes arabes.

Euclide est nommé pour les élémens, et son livre *de speculis* (2). Bacon possédoit encore des ouvrages de Théodosius (3), un traité de *aspectibus*, dont il nomme l'auteur Tidæus (4) et Milleius (5).

Les philosophes arabes n'étoient pas moins bien connus de notre savant que les écrivains grecs. Avicenne est appelé en plusieurs endroits *dux et princeps philosophiæ post Aristotelem* (6). Des trois traités de philosophie qu'il a composés, on ne connoissoit que son *Kitab alchéfâ*, dont le titre, changé en celui-ci, d'Assephæ, est traduit par *Liber sufficientiæ* (7). Son traité des animaux, ou plutôt l'abrégé

---

(1) Pag. 79, 288, 404. Cet ouvrage porte indifféremment le titre de *Libri de opticis, sive de aspectibus, sive perspectiva*. Ptolemaus in libro de opticis, id est aspectibus, seu in perspectiva sua, qui prius quam Alhacen dedit hanc scientiam quam a Ptolemeo acceptam Alhacen exposuit. Ibid. p. 288.

(2) Pag. 411. — (3) pag. 96, 132, 182. — (4) Pag. 288.

(5) Pag. 132. — (6) Pag. 9 et 133.

(7) Avicenna quidem præcipuus imitator et expositor Aristotelis, et complens philosophiam secundum quod ei fuerit possibile, triplex volumen condidit philosophiæ, ut ipse dicit in prologo libri sufficientiæ. Unum vulgatum juxta communes sententias philosophorum peripatheticorum, qui sunt de secta Aristotelis; aliud vero secun-

qu'il a fait de l'ouvrage d'Aristote sur le même sujet, est allégué assez fréquemment, et il n'est point confondu avec celui du philosophe de Stagyre : qu'on ne perde point de vue cette remarque.

Averroës, comme commentateur, jouissoit d'une réputation trop brillante, pour que ses travaux fussent ignorés de Bacon, qui le caractérise ainsi : Post Avicennam venit Averroës, homo solidæ sapientiæ, corrigens dicta priorum, et addens muta, quamvis corrigendus sit in aliquibus, et in multis complendus (1). Le petit traité *de sensu et sensato* (2) est celui qu'on lit dans l'édition de 1481.

Le célèbre Thebith, philosophe profondément versé dans les sciences naturelles et mathématiques, avoit composé, entre autres ouvrages, un Traité des choses qui ont besoin d'exposition avant qu'on lise l'Almageste (3). Bacon en employa la traduction latine (4), et fait un grand éloge de l'auteur, auquel il attribue de très-bons écrits sur les jugemens des astres.

Alhacen et Jacob Alkindi tiennent dans l'opinion de Roger Bacon le premier rang après Ptolémée dans

---

dum puram veritatem philosophiæ, quæ non tinet ictus lancearum contradicentium, ut ipse asserit, tertium vero fuit cum termino vitæ suæ, in quo exposuit secretiora naturæ. Sed de his voluminibus duo non sunt translata; primum autem secundum aliquas partes habent latini, quod vocatur Assephæ. i. e. liber sufficientiæ.

(1) Pag. 37. — (2) Pag. 308.

(3) De iis quæ indigent expositione antequam legatur Almagestum.

(4) Pag. 120, 147.

la science de la perspective : l'un (1) et l'autre (2) sont l'objet de ses louanges.

Je dépasserois les bornes de cette note, si je m'arrêtois à tous les philosophes arabes cités dans l'*Opus majus* : qu'il me suffise de nommer Alfergan (3), Azachel (4), Alpetragius (5), nommé dans un endroit Alfaragius (6), Haly, Messahalac (7), Albatigni (8), Albumazar (9), Alfarabius (10), Algazel (11), etc. L'auteur nommé Altavicus (12), qui n'est cité qu'une fois, m'est absolument inconnu ; mais je crois qu'il est le même qu'Alkabis ou Alkabitius, dont le nom aura été mal écrit.

Je crois n'avoir omis aucun passage de l'*Opus majus*, propre à éclairer la question que je traite : du petit nombre de ceux qu'on vient de lire, on peut tirer de fortes inductions pour la décider. Ces données sont d'autant plus précieuses, que l'âge, le savoir, le caractère de Bacon, en rendent l'autorité irrécusable.

---

(1) Plenitudo vero sapientiæ istorum duorum philosophorum (Ptolemaï et Alhaceni) in libris manifestat, quod nullum falsum dicunt : et ideo ipsi in libris aspectuum sunt de illis auctoribus, qui in omnibus sunt recipiendi, sicut habetur in prologo istius operis, quia florem philosophiæ explicant sine falsitate qualibet. Pag. 422 et p. 256.

(2) Pag. 256, 257. — (3) Pag. 112, 122. — (4) Pag. 120.

(5) Pag. 85. — (6) Pag. 465. — (7) Pag. 154. — (8) Pag. 163.

(9) Majus introductionum, p. 61 ; liber conjunctionum, p. 117 ; liber de floribus, p. 245.

(10) Liber de scientiis, p. 37, 59, 60 ; de intellectu et intellecto, p. 26 ; de divisione et scientiarum, p. 59.

(11) Pag. 446. — (12) Pag. 161.

(u) Saint Thomas, issu de l'ancienne et illustre maison des comtes d'Aquin, naquit dans cette ville en 1727, sous le pontificat d'Honoré III, et le règne de Frédéric, l'un des plus puissans protecteurs qu'aient eus les sciences et les lettres. Dès l'âge de cinq ans, il fut conduit au Mont-Cassin, monastère renommé de ce temps, où les bonnes études étaient en vigueur. Après y avoir séjourné cinq ans, le comte d'Aquin l'en retira pour aller aux académies de Naples.

Naples étoit alors dans un grand état de splendeur : Frédéric II, irrité contre la ville de Bologne, et ne pouvant donner un libre cours à sa colère, résolut de s'en venger, en élevant dans l'Italie même une nouvelle académie, qui effaçât l'éclat et détruisît la prospérité que Bologne devoit à ses écoles. Naples vit s'élever dans son sein une *étude générale*, où la munificence de l'empereur attira les professeurs les plus habiles, et qui rivalisa bientôt de renommée avec les académies les plus célèbres. Ce fut là que Saint Thomas alla continuer ses études, et reçut des leçons de Pierre *de Hibernia*, professeur de philosophie; de Pierre Marti, pour les humanités et la rhétorique. Quoiqu'il n'eût séjourné à Naples que six ans, il dut toutefois y puiser le goût de la philosophie et des auteurs qui en traitoient, car c'étoit justement vers cette époque que Michel Scot publioit, soit ses propres versions, soit celles qu'il avoit trouvées en Espagne; que Frédéric II enrichissoit les sciences par des traductions latines des philosophes grecs et arabes; qu'Aristote enfin,

expliqué par Averroës, commençoit à devenir l'objet d'une étude générale.

En même temps qu'un goût naturel portoit Saint Thomas vers la culture des sciences, l'inspiration divine le préparoit à remplir un rôle brillant dans la religion. Les troubles qui agitoient l'Italie, les guerres élevées entre le pape et Frédéric, l'anarchie et la dépravation qui régnoient alors, laissoient apercevoir l'instabilité des grandeurs humaines, et les inconvéniens qui y étoient attachés. Défendre ses propres droits la flamme et le fer à la main, ou servir, sous une bannière quelconque, les intérêts, l'ambition d'autrui; aucun de ces deux partis ne pouvoit convenir à l'ame douce et paisible du Docteur angélique : la religion au contraire, fille de paix, source du bonheur réel, offroit deux choses que les hommes ne sauroient donner; elle promettoit aussi des ressources incomparables pour la culture des lettres; car nous ne le dissimulons pas, c'étoit uniquement dans les ordres religieux que résidoient l'étude de la philosophie et les belles connoissances. Saint Thomas, malgré l'opposition de ses parens, renonça aux avantages de la naissance et entra dans l'ordre de Saint-Dominique, prouvant la vérité de sa vocation par sa résignation, sa fermeté, sa patience à souffrir les tourmens, dont sa famille l'accabla pendant son noviciat.

Albert-le-Grand étoit alors un des plus illustres membres de l'ordre des F[illegible]urs. Peut-être sa réputation influa-t-el[illegible]ision de Saint

Thomas. Quoi qu'il en soit, Jean le Teutonique, général de l'ordre, le conduisit et le remit lui-même à Albert, qui professoit à Cologne. Ceci se passoit en 1245.

La même année Albert vint à Paris, où il conduisit son élève, qui acheva ses études théologiques dans la maison de Saint-Jacques. En 1248, il le ramena avec lui à Cologne, et Saint Thomas exerça les fonctions de *maître des étudians*, dans l'étude générale qui venoit d'y être établie pour la province de l'Allemagne (1).

Je ne puis suivre toutes les particularités de la vie de ce saint docteur; il me suffira de dire qu'en 1253 il étoit de retour à Paris, où il expliquoit le Livre des sentences dans le degré de bachelier, et qu'il y enseigna pendant les sept années suivantes : que depuis 1260 jusqu'en 1269 il habita l'Italie, accompagnant ordinairement les papes; professant la théologie à Rome, à Viterbe, à Orviète, à Fondi, à Perouse, selon que la cour de Rome changeoit de résidence : qu'en 1272, il alla à Naples où l'appeloit le vœu de sa famille, et qu'il y professa jusqu'à sa mort arrivée en 1274, tandis qu'il se rendoit au concile de Lyon.

Saint Thomas, à l'exemple d'Albert, entreprit de commenter la philosophie d'Aristote dans toutes ses

(1) Guillaume de Thoco dit, au sujet de l'enseignement que St. Thomas reçut d'Albert : « Frater Thomas magistri lecturam studiose collegit et redegit in scriptis opus, stylo disertum, subtilitate profundum, sicut a fonte tanti doctoris haurire potuit, qui in scientia omnem hominem in sui temporis ætate præcessit (Vit. S. Th. ap. Act. SS. mens. martii. t. 1. p. 603.)

parties, en adoptant une autre méthode que la sienne : il ne s'attacha point à composer des ouvrages en même nombre et sous les mêmes titres que ceux de ce philosophe, dans lesquels les versions latines se trouvoient fondues ; mais il entreprit de l'expliquer, de le *commenter* enfin, en prenant le mot de sa véritable acception.

Ce qui distingue particulièrement ses commentaires, et ce qui n'est pas sans intérêt pour mon sujet, c'est la critique dont ils offrent plusieurs exemples. On verra par la suite des chapitres que Saint Thomas ne se contenta pas d'expliquer bien ou mal les versions latines reçues de son temps ; il conçut qu'avant d'interpréter les maximes d'Aristote, il falloit d'abord s'assurer de la véritable interprétation de ses paroles : de là les discussions auxquelles il se livre touchant le sens positif de la *lettre* du texte, les rapprochemens qu'il fait des versions, ou plutôt les variantes qu'il donne dans divers passages, variantes fournies par la comparaison du texte grec et de la version latine (1). On ne peut nier d'après ces circonstances que Saint Thomas ait eu quelques originaux grecs à sa disposition, ait fait faire cette collection, ou se soit procuré de nouvelles versions, dérivées immédiatement du grec : d'ailleurs, le témoignage positif de son biographe ne laisse aucun doute à cet égard (2).

(1) Tholemé reconnoît lui-même que Saint Thomas suivit une méthode nouvelle (Hist. eccl. liv. XXII. c. 24.)

(2) Scripsit etiam super philosophiam naturalem et moralem, et

Soit qu'une mort précoce l'ait prévenu, soit que la composition de la *Somme* l'ait détourné de ses autres projets, Saint Thomas fut enlevé à la religion et à la philosophie avant d'avoir terminé ses travaux sur Aristote. Voici la nomenclature de ses commentaires.

Commentarii in libr. de Interpretatione.
——. Poster. Analytic.
—— Physicorum.
In III. prim. libr. de Cœl. et Mundo.
In I.um lib. de Gener. et Corrupt.
In II.os Prim. Metheorum.
In II.os Poster. de Anima.
In libr. de Sensu et Sensato.
—— De Memoria et Reminiscentia.
—— De Somno et Vigilia.
In XII. lib. Metaphys.
In X. libr. Ethicor.
In XI.os Prim. Polit.

Il est à présumer que chaque commentaire étoit précédé d'un prologue semblable à celui qu'on lit en tête du commentaire sur le traité *de interpretatione* (1), et qui pouvoit apprendre le personnage

super metaphysicam : quorum librorum procuravit ut fieret nova translatio, quæ sententiæ Aristotelis continet clarius veritatem. (Guill. de Thoco, c. IV. ap. Acta SS. mens. martii, t. I. p. 665.)

MM. Buhle, Tennemann et de Heeren ne paroissent pas avoir connu ce passage.

(1) Ce prologue, qui n'a point été imprimé, se lit dans les manuscrits de St.-Victor, N.° 1012 ; ancien Navarre, 804 ; Sorbonne, 867.

auquel il étoit adressé, l'époque et le lieu où il fut composé.

Cependant nous avons dans Tholomé de Lucques, et dans la lettre de l'université de Paris, une donnée positive à cet égard. L'auteur de l'histoire ecclésiastique nous apprend que Saint Thomas composa ses commentaires sur Aristote, lorqu'il enseignoit à Rome sous le pontificat d'Urbain IV. — Isto autem tempore (Urbani IV). F. Thomas studium tenens Romæ, quasi totam philosophiam Aristotelis sive naturalem, sive moralem exposuit, et in scriptum, sive commentum redegit, sed præcipue ethicam et metaphysicam quodam singulari et novo modo tradendi (1).

Lorsque sa mort fut connue, l'université de Paris écrivit au chapitre général de l'ordre, tenu à Lyon en 1274, pour le prier de lui communiquer quelques écrits relatifs à la philosophie qu'il avoit commencés à Paris, et qu'il avoit probablement achevés en Italie (2).

Quant aux commentaires sur les livres de logique, ils furent faits après ceux sur la métaphysique, qui s'y trouvent relatés.

Saint Thomas se fixa en Italie en 1260 ou 1261; il faut donc placer après cette année la composition de ses commentaires.

(1) Hist. Eccl. l. XXII. c. 24.
(2) Bulæus, Hist. Univ. t. III.

Je n'examinerai point ces commentaires en détail; je m'arrêterai seulement aux passages de quelque intérêt.

Le commentaire sur les deux livres *de interpretatione* offre quelques critiques du texte grec, et indique l'emploi de deux versions latines.

Sur cette première phrase de l'ouvrage d'Aristote, *Primum oportet constituere*, etc. le commentateur dit : *in græco habetur primum oportet poni.*

Sur ce passage, *quare si hic quidem dicat futurum aliquid*, il fait observer que le texte porte : *vel si itaque hic quidem, ut habetur in græco* (1).

Au livre II, il propose une autre version dans cette phrase, *dico autem quoniam* (2), etc. Alia littera habetur : *dico autem, quoniam est, aut homini, aut non homine adjacebit.* Les nouvelles leçons proposées ici par Saint Thomas appartiennent à la version qui accompagne le commentaire de Themisonius (*Voyez* le sp. n.° 2.

Dans le commentaire sur les analytiques postérieures, j'ai fait les remarques suivantes à l'occasion de ce passage : *Non potest autem credere magis quæ scit, quæ non contingunt*, etc. (3). Saint Thomas dit : in græco planius habetur sic. *Non est autem possibile credere magis his quæ novit, qui non existit*,

---

(1) Lib. I. lect. 13. §. C. — (2) Lect. 2. §. D.
(3) Lib. I. lect. 6. §. C.

nec sciens neque melius dispositus, quam si contigerit, sciens.

COMMENTAIRES SUR LA PHYSIQUE. Je néglige les quatre premiers livres pour arriver à un passage qu'on lit à la fin du cinquième. Saint Thomas répète les premiers mots du paragraphe, et il s'exprime ainsi : Ponit quædam ad manifestationem præmissorum, quæ tamen in exemplaribus græcis dicuntur non haberi, et commentator etiam dicit quod in quibusdam exemplaribus arabicis non habentur (1); unde magis videntur esse assumpta de dictis Theophrasti, vel alicujus alterius expositoris Aristotelis. . . . . Secundum est quod alia littera invenitur in hoc loco quæ sic dicit : *Quod quœrat aliquis utrum motui extra naturam contrarietur aliqua quies non secundum naturam; non quod quies, quœ est contra naturam, opponatur motui qui est contra naturum proprie.* Cette dernière leçon n'est point celle de la version arabe-latine et doit provenir d'une traduction dérivée du grec.

L. VI. lect. 3, §. 9. Au sujet des notes grecs *sphatesis* et *cercisis*, conservées dans la version latine, il fait les observations suivantes :

« Sphatesis est pulsio et cercisis et attractio. Spati » enim in græco dicitur ensis vel spata : undè spa» thesis idem est quod spathatio, id est percussio per » ensem quæ fit pellendo. Et ideo alia littera quæ

(1) Vid. Averr. Comm. in v libr. N.° 64.

» habet *speculatio* videtur esse vitio scriptoris cor-
» rupta, quia pro spathatione posuit speculationem :
» . . . . est autem cercis in græco quoddam
» instrumentum quo utuntur textores, quod ad se
» trahunt texendo, quod latinè dicitur radius : undè
» alia littera habet radiatio (1). »

Lib. *de cœlo et mundo.* Saint Thomas fait la remarque que ce livre porte dans le grec le titre de *mundo. Apud græcos. intitulatur de mundo* (2); il est le premier commentateur qui fait cette remarque. S'il n'eût point connu le texte grec, comment se seroit-il procuré cette particularité ? Cette conjecture deviendra une vérité incontestable si l'on examine l'explication qu'il donne des mots grecs, *ethein* (3) *enchyridia, synlagmatica, acroamatica, philosophismata* (4) *dicothoma, amphitrios* (5).

Je retrouve dans ce commentaire les expressions : *myrias, astragalos, jacere,* de la version grecque-latine (6).

Je recueille encore diverses remarques philologiques sur des mots grecs, et des variantes entre ces traductions, l. II. lect. 21, §. D.

La citation que Saint Thomas fait ici d'une version grecque-latine de la *Composition* de Ptolémée

---

(1) *Voyez* les mêmes commentaires, l. I. lect. 9. §. M. lib. II. lect. 5. §. D.

(2) Fol.° 1.° — (3) Fol.° 8. R.° — (4) Fol.° 23. R.°

(5) Fol. 48. R.° — (6) Lib. II. lect. 18. §. D.

est très-curieuse. «Duo-*thomata* dicetur luna, quan-
» do superficies ejus quæ est versus nos, in duas
» partes dividitur, ita quod media pars ejus est obs-
» cura, media clara, et sic, accipitur hoc nomen
» in libro *Synthascos* Ptolemæi *translato de græco in*
» *latinum* (1). » On ne sera plus étonné d'après cela, si Hypparque qu'Albert, Roger Baron et beaucoup d'autres ont constamment nommé Abraxis, d'après la transcription arabe du nom, est ici désigné sous son vrai nom. Ce fait important, que je dois à une lecture attentive, n'a été connu d'aucun bibliographe.

Saint Thomas cite souvent Simplicius et Joannes grammaticus, le même, dit-il, que Philoponus (2). Il avoit une traduction du commentaire composé par le premier; j'en ai donné un *specimen* sous le n.° 11. Quant à la version d'Aristote qu'il emploie, c'est celle qui accompagne le commentaire.

Les commentaires sur le livre des météores, au lieu des mots arabes adoptés par Albert, ne nous offrent que des termes grecs : *phantasma*, *syngenea*, *dali*, *eges*, *bothin*, *cauma*, *pogonias*, *sphoraticæ*, *stellæ*, *rheumatum*, etc.

Eschyle, disciple d'Hypocrate (3), le Pont (4), paroissent sous leur véritable dénomination (5).

---

(1) Lib. II. lect. 16. §. B. — (2) Fol.° 8. R.°

(3) Fol.° 7. — (4) Fol.° 12.

(5) *Voy.* les specim. N. 15 et 17.

Au commencement du Livre IV, Saint Thomas apprend que le traité des minéraux d'Aristote n'étoit point encore parvenu aux latins.

Liber de animâ. Aristote cite dans le livre III ce vers de l'Odyssée.

Talis et meus . . . . . . (1).

Saint Thomas s'efforce de l'expliquer et ajoute cette remarque : « Sciendum est autem, quod hunc versum » Homeri Aristoteles non totum posuit, sed solum » principium. Unde nec in græco, nec in arabico, » plus habetur quam hic : *Talis enim intellectus* » *est*, ut sic intelligatur hoc dictum, sicut consuevi- » mus, inducentes aliquem versum alicujus auctoris, » tantum ponere principium, si versus sit notus, » sed quia hic versus Homeri non erat notus apud » latinos, Boëtius totum posuit (2). »

Je me borne à ce passage, qui prouve que Saint Thomas avoit une version dérivée du grec, et indique en quelque sorte Boëce comme en étant l'auteur.

Dans les commentaires sur les *Parva naturalia*, il ne se trouve rien qui soit digne d'attention. Saint Thomas nous y apprend seulement que les petits traités d'Aristote, *de sanctitate et œgritudine*; *de nutrimento et nutribili* (3) n'étoient pas parvenus aux

(1) Lib. III. c. 3. ap. Duval, t. 3. p. 950.

(2) Lib. III. lect. 4. §. B.

(3) Lib. de Sens. et Sensat. f.° 1.

latins. Il y cite les livres de *partibus animalium* (1), et partage l'opinion que le livre des plantes n'est point d'Aristote, mais de Théophraste (2).

Libri metaphysicorum. Ici les commentaires de Saint Thomas offrent un plus grand nombre de variantes (3). Il sembleroit qu'il possédât trois versions de la métaphysique, dérivées toutes trois du grec. Voici quelques preuves à l'appui de cette conjecture :

Lib. I, lect. 4, §. B. *Supervenientibus igitur erit aliquid præ opere methodo quæ nunc :*

La traduction de Boëce porte : *Accedentibus igitur ad opus scientiæ præ opere viæ quæ nunc est, erit aliquid.*

Une autre version : *Supervenientibus igitur quæ nunc est, aliquid erit.*

Saint Thomas pense qu'il faut lire : *Nobis igitur*

---

(1) Lib. de Sens. et Sensat. fol.° 9.

(2) Ibid. fol. 12.

(3) La bibliothèque Royale possède aujourd'hui deux superbes manuscrits du commentaire de Saint Thomas sur la métaphys. d'Aristote, provenant du fonds de Sorbonne, et numérotés 598 et 599 : ce sont les mêmes que Quétif indique sous les numéros 818 et 858 ; ils sont de la fin du XIIIe siècle et avant la canonisation de Saint Thomas.

Dans ces manuscrits, on ne trouve ni la *translatio vetus*, ni la division par leçons et par paragraphes, telles que les offre l'édit. de Rome. On auroit de la peine à juger de la version employée par Saint Thomas, qui ne cite ordinairement que le premier mot de la phrase.

supervenientibus ei, *quæ nunc est via, quasi aliquod vitæ opus.*

L. III. lect. 8, §. O. *Ex iis igitur magis videntur quæ de individuis sunt prædicata, esse generum.* Le docteur explique ainsi la pensée d'Aristote : Concludit » . . . . quod species specialissimæ, quæ immediate de individuis prædicantur, magis videntur esse principia quam genera : Ponitur enim » genitivus generum loco ablativi, more Græcorum. » Unde littera Boetii planior est, quæ expresse concludit : *Hujusmodi prædicata magis esse principia quam genera.* »

Ibid. lect. 11, §. H. *Nam quando convenerunt, tunc ultimum omnium stabit odium.*

Littera Boëtii : *Ea enim convenit, tunc ultimam scit discordiam.*

L. V. lect. 21, §. I. Au sujet du mot *colobon*, conservé dans la version latine, Saint Thomas fait observer que dans une version il est rendu par *membrum diminutum*, ce qu'il critique, et que Boëce le rend par *mancum, id est defectivum.*

On peut encore recueillir d'autres allégations. Lib. I. lect. V, §. C. lect. VI, §. E. lect. VII, §. B et §. C. Lib. II, lect. II, §. I. Lib. IV, lect. 7, 8, 9, 12. Lib. V, lect. 1, §. A. lect. 21. Lib. VII. lect. 17, §. B.

Après le VII.e livre, on ne rencontre aucun signe de l'emploi des deux versions.

Dans le commentaire de Saint Thomas sur le *lib. de causis*, on trouve confondus et les axiomes de ce petit traité et les explications qui le suivent : la version de Proclus faite par Guillaume de Moerbeka y est fréquemment employée.

Le commentaire sur la *politique* renferme plusieurs citations de la rhétorique d'Aristote (1) ; elles sont tirées de la version indiquée dans l'appendice, sous le n.° 43.

---

(1) Liv. IV. v. 7.

SPECIMINA.

N.° I.

COMMENTAIRE DE SIMPLICIUS

Sur les Prédicamens.

Multi multas adhibuerunt sollicitudines *in librum prædicamentorum Aristotelis,* non solum quia prohemium est totius philosophiæ, si quidem ipse est principium logici negotii. Logica vero meritò peraccipitur ante totam philosophiam : sed etiam quia modo quodam constat de principiis primis, sicut in sermonibus de intentione libri docebimus : alii verò alio et altero processu circa hunc librum negotiati sunt : ii quidem enim ipsam litteram solam in planius transponere conati sunt, sicut Themistius, Euphrades, et si quis alius talis. Alii autem sensus ipsos nudos et solos ab Aristotele expressos breviter aperire studuerunt, sicut fecit Porphyrius in libro secundùm interrogationem et responsionem. Alii autem cum iis quæstiones tetigerunt moderatè, ut Alexander Affrodiseus, Herminus et quicumque tales, quorum ego pono et Maximum quidem insignis Jamblici discipulum, qui Maximus in expositione Prædicamentorum in omnibus ferè Alexandro consonus fuit (1).

(1) Manusc. lat. Bibl. Sorbonne, N.° 1775.

N.° II.

AMMONIUS IN PERI-HERMENIAS (1).

Multum quidem inter sapientes est nominatus liber Aristotelis qui dicitur peri-hermenias, et propter frequentiam eorum quæ in ipso traduntur theoreumatum, et propter difficultatem litteræ, propter quam factæ sunt multæ sollicitudines multorum expositorum. Ipsum si quidem autem poterimus et nosinferre ad libri explicationem, multam utique gratiam Deo confitebimur ad memoriam revoeantes expositiones divi nostri magistri Procli platonici qui ad summum successores hunc vere studio attingit . .

. . . .

Texte. Primum oportet poni quid nomen et quid verbum : deinde quid est autem negatio, et affirmatio, et enunciatio, et oratio. . . . .

N.° III.

LIBRI ANALYTICORUM POSTERIORUM. (2)

Translatio arab-latina.

Omnis doctrina et omnis disciplina cogitata non fit nisi ex cognitione cujus præcedit esse, et hujus quidem propositionis veritas nobis manifesta sic per inductionem, quæ est quoniam scientiarum disciplinalium quæstiones non sciuntur, non per hunc modum. Et similiter unaquæque artium reliquarum et secundùm hoc exemplum ; res currit in eo quod creditur per sermonem, scilicet per syllogismum et inductionem. Reliqua namque quæ iis duabus viis comprehenduntur nisi per res quarum præcedit scientia. Quod est scitur per syllogismum, non scitur nisi

(1) Manusc. lat. Sorbonne, N.° 1775. — (2) St.-Victor, N.° 52.

postquam præcedit scientia eorum quæ præmittuntur : et propositio universalis quæ per inductionem declaratur, non est possibile ut fiat manifesta per inductionem, nisi postquam apud nos antecedit manifestatio reliquorum particularium, et rhetoribus non est possibile afferre judicium, sufficientia nisi non antecedant et inducant et afferant exempla, aut ut veniant cum syllogismis occultis.

N.° IV. (St.-Victor, N.° 943.)

COMMENTAIRE DE THEMISTIUS

Sur les mêmes livres. — Translatio arab-latina.

Scio quod si intendo ad exponendam unamquamque litteram libri Aristotelis, illi qui præcesserunt expositoribus librorum ejus, quamvis multi fuerint . . . . .

. . . .

. . . .

Alakel igitur est principium scientiæ primi et est causa principiorum, et scientia tota est scito toti quod est quia dispositio principii apud principium est sicut dispositio totius ad totum.

N.° V.

LIBRI PHYSICORUM.

(Translatio arab-latina prima.)

Quoniam dispositio scientiæ et certitudinis in omnibus viis habentibus principia, et causas et elementa, non acquiritur nisi ex cognitione istorum; credimus enim in unaquaque rerum ipsam sciri, cum sciverimus causas ejus simplices, et prima principia ejus, donec perveniamus ad elementa ejus. Manifestum est quod in scientiâ naturali etiam oportet primo quærere determinati

rum ejus. Et via ad illa est de rebus notioribus et manifestioribus apud nos ad res quæ sunt manifestiores in naturâ.

N.° VI.

LIBRI PHYSICORUM.

Translatio arab-latina secunda.

Quoniam dispositio scientiæ et veritatis in omnibus viis quibus sunt principia, aut causæ, aut elementa, non comprehenditur nisi per cognitionem horum, quod est quare nos non credimus in unaquaque rerum nos scire eam, nisi quoniam scimus causas ejus et principia ejus prima, donec perveniamus ad elementa ipsius, tunc manifestum est quid in scientia de re naturali, et oportet ut inquiramus imprimis absolutionem rerum principiorum ejus. Et de proprietate quidem viæ est ut sit ex rebus quæ sunt notiores, et manifestiores apud nos ád res quæ sunt manifestiores et notiores apud naturam. Res enim cognitæ apud nos non sunt res cognitæ absolutè; et propter illud oportet ut incedamus hanc semitam : ergo procedamus ex rebus quæ sunt occultiores apud naturam, et manifestiores apud nos, ad res quæ sunt manifestiores et notiores apud naturam. Et res quidem quæ sunt imprimis apud nos positæ manifestè sunt res commixtæ compositæ propriè. Deinde postremò fiunt nobis propter ista elementa et principia manifesta. Et propter illud oportet ut procedamus ex rebus aggregatis universalibus ad particularia, quod est quia summa est notior in sensu. Aggregatum est summa quædam quæ est quia aggregatum comprehendit res multas sicut partes sibi. (1)

(1) Sorbonne, N.° 956.

N.° VII. (St.-Victor, N.° 30.)

LIBRI PHYSICI.

(*Translatio græco-latina.*)

Quoniam quidem igitur intelligere et scire contingit circà omnes scientias, quarum sunt principia aut causæ, aut elementa ex quorum cognitione; tunc enim cognoscere arbitramur unumquodque, cum causas primas et principia agnoscimus et usque ad elementa. Manifestum quidem quot et quæ sunt circa principia scientiæ, quæ de naturâ est prius determinare tentandum. Innata autem est ex notioribus nobis via et certioribus in certiora naturæ et notiora. Non enim sunt eadem nobis nota et simpliciter, unde necesse est secundùm modum hunc procedere ex incertioribus naturæ; nobis autem certioribus in certiora naturæ et notiora. Sunt autem nobis primùm manifesta et certa, confusa magis; posterius autem ex iis fiunt nota elementa et principia dividentibus hæc. Unde ex universalibus in singularia oportet procedere. Totum enim secundùm sensum notius [illegible] : universale autem totum quoddam est; multa enim comprehendit ut partes universale. [illegible]stinent autem hoc idem quodam modo et nomina ad rationem : totum enim quoddam et indistinctè significatur, ut puta circulus; definitio autem ipsius dividit et singularia. Et pueri primùm appellant omnes homines patres, et matres feminas; posterius autem determinant unumquemque. Necesse est autem aut unum esse principium aut plura. Si unum, aut immobile, sicut dicunt Parmenidas et Melissus; aut mobile, sicut dicunt philophi, ii quidem aerem dicentes esse : alii vero aquam primum principium. Si autem plura, [illegible] [i]nfinita; et si finita plura, aut unum, aut du[illegible] [illegible]tuor,

aut secundùm aliquem alium numerum. Et si infinita,
aut si est, sicut Democritus, genus unum, figurâ aut
specie differentia aut et contraria . . . .

Determinatis autem iis, manifestum est quoniam im-
possibile et primum movens et immobile habere aliquam
magnitudimem; si enim magnitudinem habet, necesse est
aut finitam ipsam esse aut infinitam. Infinitum autem qui-
dem igitur non contingit magnitudinem esse ostensum est
prius in physicis. Quod autem finitum impossibile est ha-
bere infinitam potentiam; et quod est impossibile a finito
moveri aliquid secundùm infinitum tempus, demonstratum
est; nunc primum autem movens perpetuum habet motum
et in infinito tempore. Manifestum itaque est quod indivisi-
bile et impartibile est, et nullam habens magnitudinem.

N.° VIII. (Sorbonne, N.° 950.)

LIBRI DE COELO ET MUNDO.

(Translatio arab-latina.)

Maxima cognitio naturæ et scientia demonstrans ipsam,
est in corporibus et in aliis magnitudinibus et in pas-
sionibus et motibus earum et in principiis cujuslibet
quod assimilatur isti naturæ. Etiam naturalium rerum
quædam sunt corpus et magnitudino et quædam habent
corpus et magnitudinem, et quædam sunt principia ha-
σώματα bentium corpora et magnitudinem. Et continuum qui-
dem est igitur quod est divisibile secundùm omnes mensu-
ras: magnitudinis verò quod est unius mensuræ est linea:
quia quod duarum superficies, trium autem corpus, et post
istam nulla mensura est. Omnia enim sunt tria et divisa in
tres mensuras et similiter, inquiunt Pythagorici, quod om-
ninò res terminantur tribus mensuris: fine, medio et prin-
cipio; et hoc est numerus cujuslibet, et est demonstrans

trinitatem rerum. Et non invenimus istum numerum nisi ex natura, et sustinemus ipsum quasi nobis legem, et secundùm istum numerum tenemur magnificare Deum creatorem remotum a modis creaturarum, et etiam appellamus istum numerum, secundùm hunc modum: dico quod numeramus duos numeros duo, et duos viros, duos viros et non dicimus omnes. Sed hoc omne non dicitur nisi de tribus, et per ipsum nominantur tria. Primo et hoc fuit dictum, quoniam natura naturata ita fecit, et nos sequimur ita suum opus sicut prius narravimus.

Le commentaire d'Averroes commence ainsi: *Prologus:* In 1.° tractatu istius libri continentur decem summæ magnæ: 1.ª De substantia istius artis: 2.ª De definitione corporis naturalis: eo quod ipsum solum inter omnia alia corpora est completum: 3.ª In demonstratione quod mundus est perfectus.

N.° IX. (St.-Victor, N.° 872.)

LIBRI DE COELO ET MUNDO.

(*Translatio arab-latina.*)

Summa cognitionis naturæ et scientiæ ipsam significantis in corporibus existit, et in reliquis magnitudinibus et impressionibus et in motibus eorum et in principiis omnium. Et quæ etiam huic naturæ sunt, sunt similia, quod est quia rerum naturalium quædam sunt quæ sunt corpus, et alia sunt quæ sunt principia rerum quæ habent corpora et magnitudinem.

Et continuum quidem separabile est in res suscipientes divisionem receptione quæ semper est. Corpus vero divisibile est in omnes divisiones, magnitudines autem quæcumque habentes divisionem unam sunt lineæ, et quæ duas habet est superficies, et quæ tres habet est corpus. Post

ista autem non magnitudino alia. Quoniam res omnes sunt tres, et dividuntur in tres dimensiones; et similiter quidam dicunt Pythagorici, quod totum et res terminantur tribus dimensionibus; fine scilicet, medio, et principio: et hic quidem est numerus omnis rei, et significat trinitatem rerum. Nos vero non extraximus hunc numerum nisi ex natura rerum et retinuimus ipsum similem legi earum, et per hunc quidem numerum adhibuimus nos ipsos magnificare Deum unum creatorem eminentem proprietatibus eorum quæ sunt creata. Nos autem nominavimus hunc numerum hoc modo, ut dicamus quia nominantur duo numeri duo numeri, et duo viri duo viri, et non dicimus omnes neque toti, quia ponimus semper et omne et totum supra tria imprimis: nos autem invenimus illud ita: quoniam natura taliter facit, et imitamur nos ejus operationem sicut narravimus nuper.

N.° X. (St.-Victor, N.° 3o.).

LIBRI DE COELO ET MUNDO,

(*Translatio græco-latina.*)

De naturâ scientia fere plurima videtur circà corpora et magnitudines et horum existentes passiones et motus, adhuc autem, circà principia quæcumque talis substantiæ sunt. Naturâ enim constantium hæc quidem sunt corpora et magnitudines; hæc autem habent corpus et magnitudinem; hæc autem principia habentium sunt. Continuum quidem igitur est quod divisibile in semper divisibilia; corpus autem quod omniquaque divisibile. Magnitudinis autem quod quidem ad unum linea; quod autem ad duo planum; quod ad tria, corpus: Et præter has non est alia magnitudo propter tria omnia esse et ter

omniquaque. Quemadmodum enim, aiunt et Pytagorici, totum et omnia tribus determinata sunt. Consummatio enim et medium et principium numerum habent eum qui omnes; hic autem eum qui trinitatis. Propter quod a natura accipientes tamquam leges illius et ad significationes eorum utimur hoc numero : assignamus autem et appellationes secundùm modum hunc, quæ enim duo ambo dicimus et duos ambos; omnes autem non dicimus, sed de tribus hanc prædicationem primùm dicimus : hoc autem, quemadmodum dictum est, propter naturam ipsam sic inducere sequimur. Itaque quum omne et totum et perfectum secundùm speciem non differunt ab invicem, sed si quidem utique in materia et in quibus dicuntur, corpus utique erit magnitudinum perfecta : solum enim determinatum est tribus. Hoc autem est omne circumquaque existens divisibile; omnique est divisibile. Aliorum autem hoc quidem ad duo : hoc autem ad unum, ut enim numerum adepta sunt, sic et divisionem et continuitatem : hoc quidem enim ad unum continuum; hoc autem ad duo; hoc autem omniquaque tale. Quæcumque igitur divisibilia magnitudinum et continua hæc. Si autem et continua omnia divisibilia, nondum manifestum ex iis quæ nunc; sed illud quidem palam quum non est in aliud genus transitio, quemadmodum ex longitudine in superficiem, in corpus autem ex superficie. Non autem adhuc talis perfecta erit magnitudo : necesse enim fieri exitum secundùm defectionem; non est autem possibile perfectum deficere; omniquaque enim est. Partialium quidem igitur corporum secundum rationem unumquodque tale est : omnes enim habet dimensiones, sed terminatum est ad proximum tactu : propter quod modo quodam multa corporum

unumquodque *et non unum aliud sunt*. Totum autem cujus hæc partes : perfectum necesse est esse ; et quemadmodum nomen significat omniquaque et non hac quidem, hac autem non. De totius quidem igitur natura siquidem infinitum sit, sive est secundùm magnitudinem suam finitum secundùm totam molem posterius intendendum.

N.° XI. (Sorbonne, N.° 1775.)

COMMENTAIRE DE SIMPLICIUS

Sur les livres de Cœlo et Mundo.

Prohemium. Intentionem tractatus Aristotelis de Cœlo Alexander ait de Mundo esse : Cœlum enim tripliciter ab Aristotele in his dici . . . .
. . . .

Texte. Quæ de naturâ scientia fere plurima videtur circà corpora et magnitudines et horum existans passiones et motus. Adhuc autem et circà principia, quæcumque talis substantiæ sunt. . . . .
. . . .

Commentaire. Prohemium intentionem negotii docet et ordinem ipsius, quia ad naturalem auditum est continuum; quoniam enim illud de naturalibus principiis erat, oportebat post illud de iis quæ à principiis dicere. . . .
. . . .

N.° XII.

LIBRI DE GENERATIONE ET CORRUPTIONE.

(*Translatio arab-latina.*)

Oportet nos determinare de esse generationis et corruptionis in eis quæ generantur et corrumpuntur secundùm cursum naturalem : secundùm similitudi-

nem unam in omnibus; causas illius et ejus intentionis. Et iterùm determinabimus de esse augmenti et alterationis. Et an oporteat ut credamus quod alteratio et generatiò sit intentio una et eadem. An hæc sit alia ab hac, sicut nomina eorum sunt separata. Dico ergo quod antiquorum quidam dixerunt quod generatio quæ dicitur absolutè, alteratio est. Et quidam alii dixerunt quod alteratio est aliud, et generatio est res alia. Num qui dixerunt quod omnes res una, et quod res omnes non sunt nisi ex re unâ, cogit eos res ut dicant quod generatio est alteratio, et quod quæ generantur, secundùm veritatem alterantur. Qui autem ponunt plures materias una, sicut Empedocles et Anaxagoras et Leucippus, oportet eos dicere; quod generatio est alia ab alteratione. Verumtamen Anaxagoras oblitus est ipsius dictionis suæ. Quod est quia ipse dixit quod fieri aliquid, et ejus destructio est alteratio ejus. Ipse autem dixit sicut alii dixerunt quod elementa sunt multa. Empedocles enim dixit quod elementa sunt IIII.or et quod elementorum omnium cum moventibus ex eis numerus est sex. Anaxagoras et Leucippus et Democritus dicunt quod ipsa sunt infinita. Quod est quia Anaxagoras ponit quod elementa sunt similes habentia partes; sicut caro, os, medulla, et nervus, et reliqua quorumcumque pars sibi est univoca. Democritus autem et Leucippus, quod ex corporibus indivisibilibus fit compositio reliquorum corporum, et quod ista corpora sunt infinita in numero suo et formâ suâ: et ista corpora composita diversificantur ad invicem in eis ex quibus sunt et in situ eorum et in eorum ordine. Invenimus autem illos qui sunt ab Anaxagore contradicere in sermone suo illis qui sequuntur Empedoclem. Quod est quia Empedocles dixit quod ignis et aqua et terra et

aer sunt elementa IV.or et quod sunt simpliciora carne et osse et iis similibus, ex corporibus similium partium (1).

N.° XIII. (St.-Victor, N.° 209.)

LIBRI DE GENERATIONE ET CORRUPTIONE.

(*Translatio græco-latina.*)

De generatione autem et corruptione, et natura generatorum et corruptorum et universaliter de omnibus et causas dividendum, et rationes eorum determinandum. Amplius de alteratione et augmentatione, quid sit utrumque et utrum existimandum sit, eamdem esse naturam alterationis et generationis aut semotam ut determinata sunt et nominibus. Antiquorum ergo ii quidem vocatam simplicem generationem alterationem esse inquiunt : ii verò aliud generationem etaliud alterationem. Quicumque igitur unum aliquid esse omne dicunt et omnia ex uno generant, iis quidem utique necesse est generationem alterationem dicere, et quod principaliter fit et alterari. Quicumque autem plures materias unà ponunt ut Empedocles et Anaxagoras et Leucippus, iis aliud : sed tamen Anaxagoras propriam vocem ignoravit; dicit enim quod fieri et destrui idem exstitit alterari : multa autem dicit elementa quemadmodum et alii. Empedocles enim corpora quidem quatuor; omnia autem cum moventibus sex numero. Anaxagoras quidem infinita, et Leucippus et Democritus. Hic quidem homogenea omnia elementa ponit, utpote os et carnem et medullam, et alia quorum uniuscujusque synonima pars est. Democritus autem et Leucippus ex corporibus indivisibilibus alia componi in-

(1) Manusc. lat. Bibl. Roy. N.° 6506.

quiunt : hæc infinita et multitudine et morphea esse : illa autem ab illis differunt iis ex quibus sunt et positione et ordine horum. Contrariè autem videntur dicentes qui circà Anaxagoram eis qui circà Empedoclem. Ii quidem enim inquiunt ignem et aquam et aerem et terram elementa quatuor et simplicia magis esse quam carnem et os et talia simplicium partium. Ii autem quidem hæc simplicia et elementa esse; terram autem et ignem et aerem et aquam composita sparma quidem esse eorum : iis quidem igitur omnibus qui ex uno omnia constituunt necesse est dicere generationem et corruptionem, alterationem; semper enim manere subjectum unum et idem tale alterari dicimus. Iis autem qui genera multa faciunt differre generationem ab alteratione; convenientibus enim et dissolutis generatio contingit et corruptio: ideo dicit hoc modo Empedocles quoniam natura nullius est, sed solùm mixtura et segregatio mixtorum.

N.° XIV. (St.-Victor, N.° 872.)

LIBRI METHEORUM.

(*Translatio arab-latina.*)

Postquam præcessit rememoratio nostra de rebus universalibus primis et de stellis ordinantibus mundum, et narravimus dispositionem ultimi mobilis et elementi nobilis, et enunciavimus quantitatem elementorum corporeorum et eorum alterationes ad invicem, et generationes et corruptiones universales, visum est nobis quòd remansit super nos rememoratio rerum accidentium in alto propinquarum locis stellarum et narratio de eis; sicut galaxia et stellæ *comatæ* et assub et *amarzelis*, quæ videntur in aere de rebus generatis ex mutatione ejus et ascendente vapore

ex aqua et terra. Et quæ accidunt in rebus ex eis, sicut terræ motus et venti et quæ illis sunt similia. Quando igitur narraverimus de illis, dicemus *in aliis et alia* narratione universali et particulari et commutabimus sermonem: ergo tum invenerimus intentionem nostram et *ultimaverimus* narrationem nostram. Incipiamus ergo nunc et dicamus quod in corporibus rotundis mobilibus circulariter non est diversitas neque mutatio. Reliqua corpora sunt quatuor, quare principia eorum et capita eorum *primitiva* sunt IV numero. Et habent duos motus : motum à medio ad sursùm, et motum à sursùm ad medium. Corporum autem levium motus est a medio ad sursùm, gravium vero ad medium. Et ista IV sunt aer, ignis, aqua, terra. Ignis autem levior eorum et superior eis in loco. Aqua autem et aer et duo elementa reliqua continua cum illis duobus elementis, sunt media inter ea. Aer est continuus cum igne; aqua continua est cum terra: et motus amborum est continuus cum altero.

N.° XV.

LIBRI METHEORUM.

(*Translatio græco-latina.*)

De primis quidem igitur causis naturæ et de omni motu naturali; adhuc autem de secundùm superiorem lationem perornatis astris et de elementis corporalibus quot et quæ; et de ea quæ invicem permutatione et de generatione et corruptione communi dictum est prius. Reliqua autem pars hujus methodi est adhuc consideranda quam omnes priores metheorororologiam vocabant. Hæc autem sunt quæcumque accidunt secundùm naturam quidem inordinatiorem; tamen ea quæ primi

elementi corporum circa locum maxime propinquum lationi astrorum; puta de lacte et cometis, et ignitis et motis fantasmatibus, et quæcumque ponemus utique aeris esse communes passiones et aquæ. Adhuc autem terræ quascumque partes et species et passiones partium ex quibus et de spiritibus et terræ motibus considerabimus omnes causas, et de omnibus quæ fiunt secundùm motus horum, in quibus hoc quidem dubitamus, hoc autem attingimus aliquo modo. Adhuc autem de fulminum causis et typhonibus et incensionibus et aliis circularibus; quæcumque propter coagulationem accidunt passiones ipsorum horum corporum. Pertranseuntes autem de iis speculabimur, siquidem possumus secundùm modum inductum assignare de animalibus et plantis universaliterque et sigillatim; fere autem iis dictis finis utique factus erit omnis ejus quæ à principio nobis electionis. Sic igitur incipientes de ipsis dicamus primò, quoniam enim determinatum est prius à nobis unumquodcumque principium corporum ex quibus constat circulariter latorum corporum natura: alia autem quatuor corpora propter quatuor principia, quorum duplicem dicimus esse motum hunc quidem à medio; hunc autem ad medium. Quatuor autem existentibus iis igne et aere et aquâ et terrâ. Omnibus quidem iis superemiuentem esse ignem dein substantias et terram. Duo autem quæ ad ipsa iis proportionaliter habent, aer quidem igni propinquior est aliis, aqua autem terræ; quæ itaque circa terram totam. Mundus ex iis constat corporibus, de quo accidentes passiones dicimus esse sumendum. (1)

---

(1) Sorbonne, N.° 920.

N.° XVI.

LIBER IV. METHEORUM.

Translatio arab.-latina.

Postquam divisum est quod principia elementorum quæ sunt secundùm modum formæ sunt quatuor, sicut est numerus elementorum quibus componuntur, et duo sunt activa, et sunt calor et frigus; et duo passiva, et sunt humidum et siccum. Et signum hujus est quod calor et frigus sunt ambo quæ componunt res ad se invicem (1). . . . .

N°. XVII. (Sorbonne, N.° 1775.)

COMMENTAIRES D'ALEXANDRE

Sur les liv. Metheora.

Texte. *De primis quidem igitur causis nunc et de omni motu animalium* . . . .

Commentaire. Incipiens metheorologica 1.° nobis ad memoriam reducit dicta jam de iis quœ in naturali negotio : simul autem et ordinem nobis scribit omnis naturalis theoriæ ejus, quoniam jam pertractavit et ejus quoniam per illam dicit : et 1° recordatur de inscripto naturali auditu, illo negotio existente 2° totius naturalis theoriæ. In illo enim dixit de primis principiis et causis naturæ, et de omnibus convenientibus ad naturalem motum, quare primo hic recordatur; secundo autem de eo quod de Cœlo. In illo enim dixit de astris secundùm superiorem lationem ornate dispositis et de elementis cor-

(1) Saint-Victor, N.° 943.

poralibus

poralibus quot et qualia : dicit autem supremam lationem per ea quæ extra maxime et in gyro circulatione. In hac enim est astrorum dispositio . . . .

N.° XVIII. (Bibl. du Roi, N.° 6323.)

LIBRI DE ANIMA.

(*Translatio græco - latina.*)

Bonorum honorabilium notitiam opinantes, magis autem alteram alterâ quæ secundùm certitudinem est, aut ex eo quod meliorum quidem et mirabiliorum est, propter utraque hæc, animæ historiam rationabiliter in primis ponamus. Videtur autem et ad omnem veritatem cognitio ipsius multum proficere, et maxime ad naturam. Est enim tanquam principium animalium. Inquirimus autem considerare et cognoscere naturam animæ et ipsius substantiam. Postea quæcumque accidunt circa ipsam, quorum aliæ quidem propriæ passiones animæ videntur: aliæ autem communes ex eo quod animalibus ea inest. Omnino autem et penitus difficillimum est accipere aliquam fidem de ipsa, cum sit enim communis hæc quæstio multis aliis; dico autem eam quæ est circà substantiam et eam quæ est quod quid est. Fortassis alicui videbitur quod una quædam est methodus de omnibus de quibus volumus cognoscere substantiam, sicut est, et quæ secundùm accidens. Item propriorum est demonstratio: Quare si sit, quærendum est methodum istam. Si autem non est una quædam et communis methodus de eo quod quid est, amplius difficilius fit hoc negotiari. Opportebit enim accipere circà unumquodque quis sit modus, cum manifestum fuerit utrum demonstratio aliqua sit, aut divisio, aut aliqua methodus alia, adhuc multas habet dubitationes et errores ex quibus

rere : alia enim aliorum principia sunt sicut numerorum et planorum. Primum autem necessarium est dividere in quo sit genere et quid sit. Dico autem utrum hoc aliquid et substantia sit aut qualitas, aut quantitas, aut etiam quoddam aliud diversorum prædicamentorum. Adhuc autem utrum eorum quæ sunt in potentia an magis indelichya et perfectio velut actus quidam sit. Differt autem non parum. Considerandum enim an partibilis an impartibilis, et utrum sit similis speciei omnis anima aut non. Si autem non similis speciei, utrum specie sit differens aut genere. Nunc quidem autem quærentes et dicentes de animâ, de humanâ solum volunt intendere. Quærendum autem est quatenus non lateat utrum una ratio ipsius sicut animalis sit, an secundum unumquodcumque altera, ut equi, canis, hominis. Deique : animal autem universale aut nihil est aut posterius est. Similiter si aliud commune prædicetur. Amplius autem et si non multæ sint animæ sed partes, utrum oportet prius quærere totam animam an partes : difficile autem est et harum potentiam determinare quales aptæ natæ sint alteræ ad invicem ; et utrum partes opporteat quærere prius aut opera ipsarum, ut intelligere et intellectum, aut sentire aut sensitivum ; similiter autem et in aliis. Si autem opera eorum prius oportet determinare, dubitabit aliquis si sibi opposita prius iis quærenda sunt, sicut sensibile sensitivo, et intelligibile intellectivo. Videtur autem non solum quidquid est utile esse cognocere, ad cognoscendas causas accidentium substantiæ, sicut in mathematicis, quid rectum et quid sit obliquum, et quid linea, et quid planum ad cognoscendum quot rectis trianguli sint equales. Sed è contrario accidentia conferunt magnam partem ad cognoscendum quidem quid

est. Cum enim habeamus tradere secundum quid fanthasiam et imaginationem de accidentibus aut omnibus aut pluribus, tunc et de substantia habebimus aliquid dicere specialiter. Omnis enim demonstrationis principium est quod quid est, quare secundum quascumque definitiones non contingit accidentia cognoscere; nec conjecturari de ipsis facile: manifestum est quod dialecticæ dicuntur et vanæ omnes.

N.° XIX. (Bibl. du Roi, N.° 6504.)

LIBRI DE ANIMA.

Translatio arab-latina.

Quoniam de rebus honorabilibus sicut de rebus animæ quæ differunt ab invicem aut subtilitate, aut quia sunt scitæ per res digniores et nobiliores, rectum est propter hæc duo ponere rationem de animâ, positione præcedenti.

Et etiam videmus quod cognoscere tam magno juvamento in omni veritate, et maxime in naturâ; est enim quasi principium animalium.

Et quæsitum est scire naturam et substantiam ejus: ponamus autem omnia quæ accidunt ei, existimatum est quod horum accidentium quædam sunt passiones propriæ animæ, et quædam accidunt corpori propter animam.

Et valde est difficile et grave invenire aliquid firmum in esse ejus ex hac perscrutatione quam hæc perscrutatio: quia est communis aliis multis rebus; sed perscrutatio de substantiâ ejus, et de eâ quid sit necesse est existimari, quod via in omnibus rebus quarum substantiam volumus cognoscere sit eadem; quemadmodum via demonstrationis in passionibus contingentibus substantiæ est eadem: quapropter necesse est hanc viam declarari.

Si autem ista via non fuerit eadem et communis, tunc erit magis difficile illud quod quæsitum est; necessarium enim erit invenire aliquam viam in unaquaque rerum, et scire illam viam quæ sit, et si fuerit declaratum utrum sit demonstratio aut divisio, aut alia via remanebunt post plures dubitationes in iis ex quibus debemus quærere; principia enim rerum diversarum sunt diversa, v. g. principia numerorum et superficierum.

N.° XX. (Biblioth. du Roi, N.° 1152.)

LIBRI DE SENSU ET SENSATO.

Quoniam autem de animâ secundum ipsam determinatum est, et de virtutum quâlibet ex parte ipsius, conveniens est facere considerationem de animalibus, et vitam habentibus omnibus quæ sunt propriæ et communes operationes eorum. Quæ igitur dicta sunt de animâ subjiciantur: de reliquis autem dicamus; et primum de primis. Videntur autem maxime et communia et propria esse corporis et animæ. Puta sensus et memoria, et ira et desiderium et omnino appetitus: et cum iis gaudium et tristitia: etenim hæc fere insunt omnibus animalibus: cum iis autem hæc quidem omnium sunt vitâ participantium communia: hæc vero animalium quibusdam: existunt autem horum maxime quatuor conjuga numero: velut vigilia, somnus, et juventus, et senectus, et respiratio, et exspiratio, et vita, et mors, de quibus considerandum quidem est, unumquodcumque eorum et quibus pro causis accidit. Verum physici est de sanitate et infirmitate prima invenire principia; nec enim sanitatem, nec infirmitatem possibile est fieri carentibus vitâ, quare fere physicorum plurimi et medicorum qui magis phy-

sicæ artem prosequuntur, ii quidem finiunt ad ea quæ de medicina : ii vero ex iis qui de naturâ incipiunt de medicina. Quæ omnia dicta communia sint animæ et corpori non inmanifestum est. Omnia enim hæc cum sciunt, sensu accidunt, hic vero per sensum; quædam autem hic quidem passiones hujus entes existunt : hic vero habitudines : hic autem conservationes et salutaria, hic vero corruptiones et privationes. Sensus autem quomodo per corpus sit animæ, manifestum est et per sermonem et absque sermone. Sed de sensu et sentire quid sit et quare accidat animalibus hæc passio, declaratum est prius in iis quæ de animâ.

N.° XXI. (Bibl. St.-Victor, N.° 209.)

LIBRI DE MEMORIA ET REMINISCENTIA.

De memoria autem et reminiscentia dicendum quidem est propter quam causam fit, et cui animæ partium hæc accidat passio et reminisci. Non enim iidem sunt memorativi et reminiscitivi, sed ut frequenter memorabiliores quidem qui tardi, reminiscibiliores autem qui veloces et bene discentes. Primum quidem igitur accipiendum est qualia sunt memorabilia; multoties enim decipit hoc : neque enim futura contingit memorari, sed est opinabile et sperabile; erit autem utique et scientia quædam separativa, quam quidam divinativam dicunt. Neque præsentis est sed sensus; hoc enim neque futurum neque factum cognoscimus, sed tum præsens. Memoria autem facti est præsens cum adest, ut hoc album cum aliquis videt; nullus utique dicet memorari, nec quidem consideratur cum sit considerans et intelligens, sed hoc quidem sentire dicunt. Illud autem [illegible] um vero sine actibus scientiam et sensu [illegible] o-

ratur eas quæ trianguli, quod duobus rectis equales. Hoc quidem quare didicit aut speculatus fuit; illud vero quoniam audivit aut vidit, aut aliquid tale, semper enim cum secundum memorari agat. Sic in anima dicit quod hoc prius audivit aut sensit, aut intellexit. Est quidem igitur memoria, neque sensus neque opinio; sed horum alicujus habitus aut passio, cum factum fuerit tempus. Ipsius autem nunc: in ipso nunc non est memoria, sicut dictum est. Est enim præsentis quidem sensus, futuri vero spes, facti autem memoria est. Unde post tempus memoria omnis. Quare quæcumque tempore sentiunt et quo hoc sola animalia memorantur et isto quo sentiunt.

N.° XXII. (Bibl. St.-Victor; N.° 3●)

DE SOMNO ET VIGILIA.

De somno et vigilia considerandum est quid sint, et utrum animæ vel corporis propria sint vel communia; et si communia, cujus particulæ animæ vel corporis; et propter quam causam insunt animalibus et utrum communicent omnia simul ambobus ipsis; aut alia quidem somno, alia vero alteri solum, vel alia quidem neutro; altera vero utrisque. Adhuc autem quid est somnium, et propter quam causam dormientes interdum quidem somniant, interdum autem non; vel accidit quidem semper dormientibus somniare, sed non meminerunt. Et si hoc fiat, propter quam causam fit; et utrum contingat futura providere, aut non contingat; et qualiter si contingat; et utrum futura ab homine prospiciantur solum, et utrum agenda ab homine solum, vel quorum demonum habent causam et utrum a natura fiunt vel ab eventu. Primum quidem igitur hoc manifestum quoniam circa idem animalis vigilia quidem est et somnus. Opponuntur enim, et videtur somnus vigiliæ quæ-

dam privatio. Nam extrema semper in aliis et in naturalibus circa idem susceptibile videntur fieri, et ejusdem passiones esse. Dico autem veluti visus, cæcitas, turpitudo, pulchritudo, sanitas, ægritudo, fortitudo, debilitas, auditus et surditas. Amplius autem et ex iis manifestum. In quo enim vigilantem cognoscimus, in hoc et eum qui somno premitur. Sentientem enim vigilare putamus, et vigilantem omnem aut eo quod eorum quæ extrinsecus aliquid sentit vel eorum qui in ipso motum aliquem. Si ergo vigilare in nullo alio est, quam in eo quod est sentire, manifestum quam quo quidem sentiunt, hoc vigilant vigilantia, et dormiunt dormientia. Quoniam autem nec animæ proprium est sentire, nec corporis; cujus enim potentia, ejus est et actio; qui vero dicitur sensus ut actio, motus quidem per corpus animæ est; manifestum quam nec animæ passio propria, nec inanimatum corpus possibile est sentire. . . . .

N.° XXIII. (Bibl. Sorbonne, N.° 937.)

DE JUVENTUTE ET SENECTUTE;

DE VITA ET MORTE,

De juventute et senectute, et vita et morte nunc dicendum; simul autem et de respiratione necessarium forte causas dicere: quibusdam enim animalium propter hoc accidit vivere et non vivere. Quoniam autem de anima in aliis denuntiatum est et palam quod non est possibile substantiam ipsius esse corpus; sed tamen quod aliqua existit corporis particula, manifestum; et in hoc aliquo habentium virtutum in particulis; quæ quidem igitur alia animæ aut partes aut virtutes qualitercumque quidem opporteat vocare dimittantur nunc. Quæcumque autem animalia dicuntur et vivere in iis quidem quæ

adepta sunt utraque hæc. Dico autem utraque, et quod est esse animal et quod vivere necesse eamdem esse et unam particulam secundum quam vivit et secundum quam appellamus ipsum animal. Animal quidem enim secundumquod animal impossibile non vivere. Si autem vivit, sic animal existere non necessarium : plantæ enim vivunt quidem, non habent autem sensum. Per sentire autem animal ad non animal determinamus. Nunc quidem igitur necessarium unam esse et eamdem hanc particulam, inesse autem plura et alteram : non enim idem animal esse et vivere. Cum igitur propriorum sensitivorum unum aliquid commune est sensitivum, in quod eos qui secundum actum sensus necessarium obviare. Hoc autem utique erit medium anterioris vocati et posterioris ; anterius quidem enim dicitur in quo est nobis sensus ; posterius autem oppositum ; adhuc autem diviso corpore viventium omnium superiorum et inferiorum ; omnia enim habent superius et inferius. Quare et plantæ palam quia nutritivum principium habebunt utique in medio horum. Particula enim secundum quam ingreditur alimentum, superius vocamus ad ipsam respicientes, sed non ad ambiens totum : deorsum autem secundum quam superfluum dimittunt primo . . . .

Libri de respiratione. De respiratione enim aliquid quidem pauci priorum physicorum dixerunt, cujus tamen gratia existit animalibus iis quidem nihil enunciaverunt : ii autem dixerunt quiddam, non bene autem dixerunt ; sed inexpertè accidentibus. Adhuc autem omnia animalia aiunt respirare. Hoc autem non est verum. Quare necessarium de iis primo supervenire ut non videamur omnes inaniter accusare. Quod quidem igitur quæcumque animalium, habent pulmonem respirant omniamanifestum ; sed et horum ipsorum quæcumque qui-

dem exanguem habent pulmonem et concavum minus indigent respiratione, propter quod multo tempore possunt permanere præter corporis valitudinem. Pulmonem autem concavum habent omnia ovificantia, ut ranarum genus, adhuc autem omydius et tortuæ multo tempore manent in humidis; pulmo enim modicam habet caliditatem.

Libri.de morte et vita. Quoniam autem dictum est prius quod vivere et animæ habitus cum caliditate quadam est, igne enim operantur omnia; propter quod quidem in quo primo loco corporis, et in qua prima loci hujus parte, principium necessarium esse tale hic et primam nutritivam animam necessarium existere; iste autem est medius locus suscipientis alimentum et secundum quem emittunt superfluum. Exsanguinibus quidem igitur innominatum; sanguinem autem habentibus cor hæc particula est. Alimentum quidem enim ex quo jam fiunt partes animalibus sanguinis natura est. Sanguinis autem et venarum idem principium esse necesse est; alterius enim gratiâ alterum est, ut vas et suscipiens. Principium autem venarum cor sanguinem habentibus. Non enim per hoc, sed ex hoc pertracte omnes existunt: palam autem nobis hoc ex anatomis.

N.° XXIV. (Bibl. du Roi, N.° 6296.)

DE LONGITUDINE

ET BREVITATE VITAE.

De eo autem quod est, hoc quidem esse longæ vitæ animalium; hoc autem brevis vitæ, et de vitæ totaliter longitudine aut brevitate considerandum causas. Principium autem considerationis necessarium; primò ex eo

quod est dubitare de ipsis : non est enim palam utrum altera aut eadem causa omnibus animalibus et plantis, ejus quod est ; hoc quidem esse longæ vitæ ; hoc autem brevis, et plantarum has quidem pauci temporis, has autem durabilem multum habere vitam : adhuc autem utrum eadem quæ longæ vitæ et quæ secundum naturam sana natura constantium aut separata sunt : et quod brevis vitæ, et langorosum, aut secundum quosdam quidem langores appropinquant et langorosa secundum naturam corpora iis quæ brevis vitæ, secundum quosdam autem nihil prohibet langorosos esse longæ vitæ existentes. De somno quidem igitur et vigilia dictum est prius ; de vita autem et morte dicendum est posterius, Similiter autem de langore et sanitate quantum adjacet naturali philosophiæ. Nunc autem de causa ejus quod est, hoc quidem esse longæ vitæ, hoc autem brevis vitæ, sicut dictum est prius, considerandum. Sunt autem habentia differentiam hanc : tota ad tota genera et eorum quæ sub una specie altera ad altera. Dico autem secundum genus quidem differentiæ, ut hominem ad equum ; longioris enim vitæ genus hominum quam quod equorum ; secundum speciem autem hominem ad hominem ; sunt enim et homines, hi quidem longæ vitæ ; hi autem brevis vitæ, alteri secundum altera loca distantes : quæ quidem enim in calidis gentium longioris vitæ ; quæ autem in frigidis brevioris vitæ, et habitantium autem eumdem locum differunt similiter aliqui hac differentia ab invicem.

N.° XXV. (Bibl. Sorb. N.° 931.)

DE HISTORIIS ANIMALIUM,

(*Translatio græco-latina.*)

Earum quæ sunt in animalibus partium, hæc quidem sunt incompositæ quæcumque dividuntur in omiomera, ut puta carnes; hæc autem compositæ quæcumque dividuntur in anomiomera, ut puta manus non in manus dividitur, neque facies in facies. Talium autem quædam non solum partes, sed etiam membra vocantur. Talium autem sunt quæcumque partium tota entia; alteras partes habent in ipsis proprias, ut puta caput et skelos, tota tybia, et manus et totum brachium et pectus. Hac enim ipsa sunt partes totæ, et sunt ipsorum aliæ partes; omnia autem anomiomera componuntur ex omiomeris, ut puta manus ex carne et nervo et ossibus. Habent autem animalium quædam quidem omnes partes easdem invicem; quædam autem alteras: eædem quidem species partium sunt, puta hominis nasus et oculus hominis naso et oculo, et carni caro, et ossi os. Eodem autem modo et equi et aliorum quacumque specie eadem dicimus sibi ipsis. Similiter enim sicut totum habet ad totum, et partium habet unaquæque ad unamquamque.

N.° XXVI. (Bibl. St.-Victor, N.° 30.)

DE MOTU ANIMALIUM,

(*Translatio græco-latina.*)

De motu autem eo quidem animalium, quæcumque quidem circa unumquodcumque genus ipsorum exis-

tunt, et quæ differentiæ et quæ causæ singularium accidentium ipsis consideratum est de omnibus in aliis. Universaliter autem de communi causa ejus quod est moveri motu quocumque, hæc quidem enim volatione moventur; hæc autem natatione; hæc autem gressu animalium; hæc autem secundum alios modos tales, considerandum nunc. Quod quidem igitur principium aliorum motuum, quod ipsum seipsum movet; hujus autem quod immobile et quod primum movens necessarium immobile esse denuntiatum est prius; quandoquidem et de motu sempiterno utrum est aut non est, et si est, quis est. Oportet autem hoc non solum universaliter ratione accipere, sed et in singularibus et in sensibilibus, propter quod quidem universales quærimus sermones, et in quibus putamus oportere adaptare ipsos. Manifestum est quidem et in his quod impossibile moveri nullo quiescente, primum quidem in ipsis animalibus; oportet enim, si moveatur aliqua particula, quiescere aliquam, et propter hoc juncturæ sunt animalibus, quemadmodum enim centro utuntur juncturis, et fit tota pars in qua junctura et una et duæ, et recta et recurvata, permutans potentia et actu propter juncturam. Reflexo autem et moto hoc quidem movetur signum; hoc autem manet eorum quæ in juncturis, quemadmodum utique si quidem dyametri quæ quidem *A* et *D* maneat, quæ autem *B* moveatur et fiat *A* et *G*, sed hic quidem videtur secundum omnem modum indivisibile esse centrum; etenim moveri, ut aiunt, fingunt in ipsis, non enim moveri mathematicorum nihil. Quæ autem in juncturis potentia, et actu fiunt, aliquando quidem unitur, aliquando autem dividitur, sed equidem semper principium primum in quantum principium

quiescit, mota particula quæ desubtùs, ut puta brachio quidem moto cubitus, toto autem membro humerus; et tybia quidem genu, toto autem scheleo vertebra.

N.° XXVII. (Bibl. Sorb. N°. 937.)

DE PROGRESSU ANIMALIUM,

(*Translatio græco - latina.*)

De partibus autem oportunis animalium ad motum eum qui secundum locum considerandum, et propter quam causam talis est unaquæque ipsarum, et cujus gratiâ insunt ipsis; adhuc autem de differentiis quæ ad invicem unius et ejusdem animalis partibus et ad eas quæ aliorum genere differentium. Primo autem accipiamus de quibuscumque est considerandum. Est autem ipsorum unum quidem quot paucissimis moneutur animalia signis: deinde autem propter quid sanguinem habentia quidem IV^or exsanguia, aut pluribus, et universaliter utique propter quam causam. Hæc quidem sine pedibus, hæc autem quadrupedia; illa verò multipedia animalium sunt, et propter quid omnia parês habent pedes.

N.° XXVIII. (Bibl. St.-Victor, N.° 333.)

DE PARTIBUS ANIMALIUM,

(*Translatio græco - latina.*)

Circa omnem theoriam et methodum, similiter humiliorem et honorabiliorem duo videntur modi habitus esse, quorum hunc quidem scientiam rei bene habet appellare: hunc autem velut eruditionem quamdam. Eruditi enim secundum modum posse judicare bene conjecturabiliter: quod bene aut non bene assignat quod

quantocumque sudore et tam fluido loquendi genere, quod apud Arabes est expressa sit, attentius, si libet, inspicias. . . . .

Texte d'Aristote.

Vita in animalibus et plantis inventa est : in animalibus manifesta apparens; in plantis vero occulta, non evidens; ad hujus enim assertionem multam necesse est inquisitionem præcedere. Constaret enim utrum habeant nec ne plantæ animam et virtutem desiderii, dolorisque et delectationis discretivam. Anaxagoras autem et Abrucalus (*alibi* Albratallus) desiderio eas moveri dicunt. Sentire quoque et tristari delectarique asserunt. Quorum Anaxagoras animalia esse lætari quoque et tristari dixit, fluxum foliorum argumentum sumens. Abrucalus autem sexum in iis permixtum opinatus est.

N.° XXXI.

PHYSIOGNOMIA ARISTOTELIS.

Inter cæteras res est illa quam te non opportet ignorare, scilicet cognitionem quâ anima investigat et cognoscit omnia per signum nobile, cum fuerit abstracta a desideriis et cupiscentiis, et cum fuerit liberata a nocuis. Cum fuerit itaque anima *dominans*, et virtus flammea existens in corde non desinet inter ipsam et virtutem animalem existentem in cerebro, tunc sublimatur et augmentatur, et declaratur intellectus super mensuram.

Verumtamen oportet te non præcipitare sententiam et judicium in uno tantum signorum istorum, sed collige testimonia universorum et quæ tibi dant diversa consilia ad diversa, et semper declina ad meliorem partem (1).

(1) Ce traité se trouve à la Bibl. Roy. dans le man. lat. N.° 6298.

N.° XXXII.

N.° XXXI *bis*. (Bibl. Sorbon. N.° 1795.)

LIB. PROBLEMATUM.

De problematibus quæ sunt circà medicinalia. De his quæ sunt circà sudores. De his quæ sunt circà ebrietatem. De his quæ sunt circà venerea : De his quæ sunt à labore : De his quæ sunt ex modo jacendi. . . . . .

. . . .

Propter quid magnæ superhabundantiæ ægritudinales, aut quare superhabundantiam vel defectum faciunt. Hoc autem erat ægritudo. Propter quid autem ægritudines multoties curant, quando multum excedit aliquis. . .

. . . .

N.° XXXII. (Bibl. Roy. N.° 6325.)

LIBER DE COLORIBUS.

Simplices colorum sunt quicumque elementis consequuntur, ut igni, aeri, aquæ et terræ. Aer quidem et aqua secundùm se ipsos naturâ albi; ignis verò et sol rubicundi : et terra autem est naturâ alba, propter tincturam verò multicolor videtur. Manifestum autem in cinere hoc est : adusto enim humido tincturam faciente, albus fit; non omninò autem, quia tinctus est fumo nigro existente. Propter quod et lexivium rubicundum fit, flammeo et nigro colorante aquam.

N.° XXXIII. (Bibl. Sorbon. N.° 937.)

DE INDIVISIBILIBUS LINEIS.

Utrum sunt indivisibiles lineæ et totaliter in omnibus

quantis et aliquid impartibile, quemadmodum quidam aiunt, similiter existit et paucum et parvum. Quod autem infinitas habet ferè divisiones, non est paucum et parvum, sed multum et magnum, scilicet opposita iis; tunc manifestum quoniam infinitas habebit divisiones paucum et parvum. Si autem finitæ divisiones, necesse est esse insuperabilem magnitudinem; quoniam in omni quanto existit aliquid impartibile, quare et paucum et parvum.

N.° XXXIV. (Bibl. St.-Victor, N.° 209.)

METAPHYSICI LIBRI.

(*Translat. gr.*).

Omnes homines naturâ scire desiderant. Signum autem est sensuum dilectio; præter enim et utilitatem, propter seipsos diliguntur, et maxime aliorum, qui est per oculos; non enim solùm ut agamus, sed et nihil agere debentes, ipsum videre præ omnibus, ut dicam, aliis eligimus. Causa autem est, quia hic maxime sensuum cognoscere nos facit, et multas differentias demonstrat. Animalia quidem igitur naturâ sensum habentia fiunt. Ex sensibus autem quibusdam quidem ipsorum memoria non infit; quibusdam vero fit: et propter hoc quidem alia quidem prudentia sunt; alia verò disciplinabiliora non possibilibus memorari. Prudentia quidem sunt sine addiscere, quæcumque sonos audire non potentia sunt, ut apes; et utique si aliquod aliud genus animalium hujus modi est. Addiscunt autem quæcumque cum memoriâ et hunc habent sensum. Animalia quædam igitur imaginationibus et memoriis vivunt; experimenti autem parum participant,

hominum autem genus arte et rationibus. Fit autem ex memoriâ hominibus experimentum ; ejusdem namque rei multæ memoriæ unius experientiæ potentiam faciunt : et ferè videtur scientiæ et arti simile experimentum esse. Hominibus autem scientia et ars per experientiam evenit ; experientia quidem enim artem fecit, sicut ait Polus rectè dicens, inexperientia casum. Fit autem ars cum ex multis experimentalibus conceptionibus una fit universalis, velut de similibus, acceptio. Acceptionem quidem enim habere quod Calliæ et Socrati hac ægritudine laborantibus hoc contulit, et ita multis singularium experimenti est. Quod autem omnibus hujus modi *secundum unam speciem determinatis hac œgritudine laborantibus* contulit, ut flegmaticis aut cholericis, aut æstu febricitantibus, artis est. Ad agere quidem igitur experientia nihil ab arte differre videtur. Sed et expertos magis proficere videmus, sine experientiâ rationem habentibus. Causa autem est quia experientia est singularium cognitio, ars verò universalium. Actus autem et omnes generationes circà singulare sunt. Non enim hominem medicans sanat nisi secundùm accidens, sed aut Calliam, aut Socratem, aut aliquem sic dictorum, cui esse hominem accidit. Si igitur sine experimento quis rationem habeat, et universale quidem cognoscat, in hoc autem singulare ignoret ; multoties quidem curatione peccabit ; singulare namque magis curabile est. . . . .

Fin du 12° livre. Dicentes autem primum numerum mathematicum et sic speciem aliam habitam substantiam ; et principia cujuslibet, alia inconnexam ipsius universalis substantiam faciunt. Nihil enim alii confert ens aut non ens, et principia multa. Entia verò non volunt disponi

male : nec bonum pluralitas principatuum : unus ergo princeps.

Commencement du 13e livre. De sensibilium quidem igitur substantiâ dictum est, quod est in methodo quidem de physicorum materiâ, posterius verò de eâ an est secundùm actum ; quùm verò perscrutatio est utrum est alia præter sensibiles substantias immobilis et sempiterna; aut non est ; et si est, quod est principium primum, quæ ab aliis dicta sunt speculandum, ut si quid non bene dixerunt, non eisdem rei simus ; et si quid commune dogma nobis et illis, hoc separatim ; hoc quidem igitur ne adversùm nos graves simus. Amabile namque si quis hoc quidem melius dicit, illa verò non deterius.

N.° XXXV. (Bibl. Roy. N.° 6300.)

METAPHYSICA.

(*Translatio Arab - Latina*).

Consideratio quidem in veritate difficilis est uno modo, et facilis alio; et signum ejus est quod nullus hominum potuit pervenire in ipsam secundùm quod oportet plenè. Neque deviavit se ab hominibus omnibus ; sed unusquisque hominum locutus est de naturâ, quia unusquisque eorum nihil, aut minimum comprehendit de veritate, aut modicum. Cum igitur congregatum fuerit quod congregatum fuit ex eo ab omnibus qui comprehenderunt, tunc congregatum erit alicujus quantitatis. Est igitur facilis secundùm hunc modum, et est modus quem habemus in consuetudine inducere in proverbio dicendo quod nullus ignoret locum januæ in domo. Et demon-

strat difficultatem ejus hoc quod non fuit comprehensa secundùm totum, neque etiam pars ejus major. Et cum difficultas ejus est duobus modis, dignum est ut sit difficilis non propter res, sed propter nos. Dispositio enim intellectus in animâ apud illud quod est in naturâ valdè manifestum, similis est dispositioni oculorum vespertilionis apud lucem solis.

N.° XXXVI. (Bibl. Roy. N.° 8802.)

ETHICA VETUS.

Duplici autem virtute existente; hac quidem intellectuali, hac vero consuetudinali, ea quidem quæ intellectualis multum ex doctrina habet, et generationem et augmentum; et ideo experimento indiget et tempore: ea autem quæ consuetudinalis ex assuetudine fit. Unde et non accepit et parum declinans est ab assuetudine; ex quo et manifestum est quoniam nulla consuetudinalium virtutum à natura sit in nobis. Nichil enim horum quæ à natura fiunt vere assuescitur. Verbi gratiâ lapis deorsum latus, naturâ nunquam assuescetur sursum fieri; nec si millesies quamvis eum assuescet, quis eum ejiciens; nec ignis deorsum; nec aliud eorum quæ naturaliter nata sunt aliter assuescetur. Neque igitur à naturâ neque præter naturam sunt virtutes, sed in natis eas quidem nobis suscipere; perfectis autem per assuetudinem. Adhuc quæcunque adveniunt nobis naturâ virtutes eorum ferimus primitus; postea actus tradimus per operationes quod quidem in insensibilibus manifestum est. Non enim ex sæpe videre, vel sæpe audire sensus accepimus, sed contrario habentes usi sumus, non utentes accepimus: virtutes autem agentes prius accepimus, quem-

admodum et in aliis artibus. Quæ enim oportet discentes facere, hoc facientes discimus: verbi gratiâ fabricantes fabri sumus, et citharizantes citharistæ; sic igitur justa facientes justi sumus; casta verò casti; fortia fortes.

N.° XXXVII. (Bibl. Roy. N.° 6569.)

ETHICA NOVA.

Omnis ars et omnis doctrìna, similiter autem et operatio, et proheresis alicujus boni operatrix esse videtur. Ideoque optimè enunciant bonum quod omnia optant. Differentia autem quædam videtur finium; hiî quidem actus, hii autem circa hoc opus aliud, quorum autem sunt fines circa operationes quoddam in hiis melius exstitit actibus opus. Multis autem operationibus entibus et actibus et doctrinis multi fines fiunt. Medicinæ quidem sanitas est: navium structuræ navìgatio: militaris vero victoria: yconomiæ divitiæ. Quæcumque enim sunt talium sub una aliqua virtute sunt. Quemadmodum sub equestri frenorum factrix, et quæcumque aliæ equestrium instrumentorum sunt. Hæc autem et omnis occupatio bellica sub militari; secundùm utique modum eumdem et aliæ sub altera. In omnibus itaque arcitheorìcarum fines omnibus desirabiliores sunt hiis quæ sunt sub ipsis. Horum autem gratiâ et ista sequuntur. Differt autem nihil actus ipsos fines esse operationum, aut præter hos aliud quidem, quemadmodum in dictis doctrinis. Si utique finis operatorum quem per se volumus, alia autem propter illum, et non omnia propter aliud optamus.

N.° XXXVIII. (Bibl. Sorb. N.° 1771.)

LIB. ETHICORUM.

(*Translatio Arab-Latina*).

Omnis ars et omnis incessus et omnis sollicitudo vel propositum et quælibet actionum, et omnis electio ad bonum aliquod tendere videtur. Optimè ergo definierunt bonum dicentes quod ipsum est quod intenditur ex omnibus modis. Sunt autem intenta per artes multa diversa; quædam enim sunt actio ipsamet; et quædam sunt ipsum actum. Cumque sint artes ac ipsarum actiones multæ, erunt intenta per ipsas multa. Attamen actum in ipsis existit vilius actione. Est igitur intentum per medicinam sanitas, et per artem deductivam exercituum victoria, et per navium structuram navigatio, et per domus rectivam, divitiæ, et ista sunt acta honorabilia.

N.° XXXIX. (Bibl. Roy. N.° 6307.)

LIBER ETHYCORUM.

Omnis ars et omnis doctrina, similiter autem et actus et electio, bonum quoddam appetere videtur. Ideo bene enunciaverunt bonum, quod omnia appetunt. Differentia verò quædam videtur esse finium. Hi quidem enim sunt operationes, hi verò præter has, opera quædam. Quorum autem sunt fines quidam præter operationes, in his meliora existunt operationibus opera. Multis autem operationibus existentibus et artibus et doctrinis, multi sunt et fines. Medicinalis quidem enim sanitas : navifactivæ verò navigatio : militaris verò victoria : yconomicæ verò divitiæ. Quæcumque autem sunt talium sub una qua-

dam virtute, quemadmodum sub equestri freni factiva, et quæcumque aliæ equestrium instrumentorum sunt. Hæc autem et omnis bellica operatio sub militari. Secundùm eumdem itaque modum, aliæ sub alteris. In omnibus itaque architectonicarum fines sunt desiderabiliores his, quæ sunt sub ipsis : horum enim gratiâ et illas prosequuntur. Differt autem nihil operationes ipsas esse fines actuum, aut præter has aliud quoddam, quemadmodum in dictis doctrinis. Si utique est aliquis finis operabilium quem propter se ipsum volumus, alia verò propter illum, et non omnia propter alterum desideramus, procederetur in infinitum. Sicque esset vanum et inane desiderium; manifestum quoniam hic utique erit bonus et optimus. Igitur et ad vitam cognitio ejus magnum habet incrementum; et quemadmodum sagittatores signum habentes; magis utique adipiscemur quod oportet. Si autem sic, tentandum est figuraliter accipere illud, quid quidem est, et cujus disciplinarum aut virtutum. Videbitur autem utique principalissime et maxime Architectonicæ esse. Talis utique et civilis apparet. Quas enim esse debitum est disciplinarum et civitatibus, et quales unumquemque addiscere, et usquequo hæc præordinat. Videmus autem et pretiosissimas virtutum sub hac existentes, ut puta, militarem, iconomicam, rhetoricam. Utente verò hac reliquis practicis disciplinis. Amplius autem legem proponente quid oportet operari et à quibus abstinere. Hic finis complectitur utique eos qui aliarum. Quapropter hic utique erit humanum bonum. Si enim et idem est bonum uni et civitati, majusque et perfectius, quod civitati videtur, et suscipere et salvare. Amabile quidem et uni soli; melius verò et divinius, genti et civitatibus. Metho-

dus quidem igitur hæc appetit, civilis quædam existens.

Chap. II. Dicetur autem sufficienter. . . . .

N.° XL. (Bibl. Roy. N.° 6458.)

SPECIMEN

D'une version latine du commentaire d'Eustrathe sur les Ethiques.

Philosophia in duas partes divisa : dico autem in theoricam et practicam. Circà utrasque Aristoteles studuit ; et negotia de ambabus exposuit. Pertranseuntium hominum animas arte et doctrinâ instruens, secundùm congruum unicuique subjecto. Theoricà autem rursus secundùm subdivisionem in tres partes divisa : in physiologicam, theologicam et mathematicam. Qui nobis nunc instat in perscrutatione sermo de nullâ est harum ; sed de quâdam earum quæ sunt sub practica partium. Divisâ enim et hâc in tres : in Ethicam, Ychonomicam, et Politicam. De Ethicâ aliquid coordinare proposuimus ; illud quod est ad Nichomacum quoddam Aristotelis negotium proponentes, et quædam ad ipsius manifestationem dicere volentes.

N.° XLI. (Bibl. Roy. N.° 6307.)

MAGNA MORALIA.

Cum elegimus dicere de moralibus, primùm utique erit considerandum mores cujus sit pars, ut breviter quidem igitur dicere videbuntur, non alterius quam politicæ esse pars. Nihil est autem in politicis possibile operari absolutè qualem quemdam, dico autem puta studiosum : studiosum autem esse est virtutes habere. Op-

portet ergo si quis dicetur in politicis practicus esse, secundùm mores esse studiosus. Negotium ergo quidem circa mores, ut videtur, pars est, et principium politicæ. Universaliter autem et denominationem justè videtur utique mihi habere negotium non moralem, sed politicum. Debet ergo, sicut videtur, primùm de virtute dicere quid est, et ex quibus fit. Nullum enim fortassis proficuum scire quidem virtutem ; quo modo autem utique et ex quibus non audire. Non enim solùm quoniam sciamus quid est scrutari oportet, sed ex quibus est prospicere ; simul enim scire volumus et nos ipsi esse tales. Hoc autem non poterimus, nisi sciverimus et ex quibus est, et quoniam utique. Necessarium quidem igitur et scire quid est virtus : non autem facile scire ex quibus utique et quoniam utique nescientem quid est quemodmodum neque in scientiis. Non oportet autem latere neque ideo sequi primo de iis dixerunt. Primo quidem igitur incæpit Pytagoras de virtute dicere : non rectè autem, virtutes enim ad numeros reducens ; nam propriam virtutum considerationem fecit; non enim justitia numerus paritur par. Post hunc Socrates adveniens melius et in plus dixit de iis ; non rectè autem, virtutes namque scientias faciebat ; hoc autem esse est impossibile, scientiæ enim omnes cum ratione ; ratio autem in intellectivo animæ fit solo : fiunt ergo virtutes omnes in rationali parte animæ ; accidit itaque ipsi scientias facienti virtutes destruere irrationalem partem animæ. Hoc autem faciens, destruit et passionem et mores, propter quod non rectè tetigit ita virtutes.

N.° XLII. (Bibl. Roy. N.° 6307.)

LIBRI POLITICORUM.

Quoniam omnem civitatem videmus communitatem quamdam existentem, et omnem communitatem boni alicujus institutam. Ejus enim quod videtur boni gratia, omnia operantur omnes. Manifestum quod omnis bonum aliquod conjecturat. Maxime autem principalissimum omnium, omnium maxime principalis, et omnes alias circumplectens. Hæc autem est, quæ vocatur civitas, et communicatio Polytica. Quicumque igitur existimant, polyticum et regale et œconomicum et despoticum idem, non bene dicunt. Multitudine enim et paucitate putant differe, sed non specie : horum unumquodque puta, si quidem paucorum patremfamilias. Si autem plurium œconomum. Si autem adhuc plurium Polyticum aut Regale, tamquam nihil differentem magnam domum et parvam civitatem. Et Polyticum et Regale, quando quidem ipse præest regale; quando autem sermones disciplinæ talis secundùm partem principans et subjectus, Politicum. Hæc autem non sunt vera. Manifestum autem erit, quod dicitur intendentibus secundùm subjectam methodum. Sicut enim in aliis compositum usque ad incomposita necesse dividere, hæ enim minimæ partes totius, sic et civitatem ex quibus componitur. Considerantes videbimus et de iis, quibus quidem differunt ab invicem, et si quid artificiale contingit accipere circà unumquodque dictorum.

N.° XLII bis. (Sorbonne, N.° 841.)

LIBRI YCONOMICORUM.

Yconomica et Politica differunt non solùm tantum quantum domus et civitas : hæc autem subjecta sunt eis ; verum et quod politica quidem ex multis principibus est ; yconomica vero monarchia. Artium quidem aliquæ sunt et distinctæ , et non est ejusdem facere et uti eo quod factum est puta lyra et fistula. Politicæ vero est et civitatem ab initio construere et exeunte uti benè: patet et quod yconomicæ sit et domum acquirere et uti eâ. Civitas igitur est domorum pluralitas et possessionum habundans ad benè vivendum. Palam est enim quod quando nequeunt hæc habere , dissolvitur et communicatio. Amplius autem hujus causa. . . . . . .
Fin. ut Pindarus ait : dulce enim cor et spes mortalium multiplicem voluntatem gubernat. Secundum autem à filiis feliciter ad senectutem depasci : propter quod propriè et communiter decet justè considerantes ad omnes Deos et homines, cum qui vitam habet et multum ad suam uxorem et filios et parentes.

N.° XLIII. (Bibl. Sorbon. 1773.)

RHETORICA.

Rhetorica assecutiva dialecticæ est. Ambæ enim de talibus quibusdam sunt quæ communiter quodam modo omni est cognoscere , et nullius scientiæ determinatè, propter quod et omnes modo quodam participant ambabus. Omnes enim usque ad aliquid et exquirere et sustinere sermonem et defendere et accusare conantur. Multorum quidem igitur fortuito : hii quidem fortuito

hoc agunt : hii autem propter consuetudinem ab habitu. Quoniam autem utroque modo contingit, palam quale erit utique ipsam dirigere; propter quod enim adipiscuntur et hii propter consuetudinem et hii à casu. Hujus causam considerare contingit, tale autem omnes utique, jam confitebuntur artis opus esse. Nunc quidem igitur qui artes sermonum componunt modicam adepti sunt ipsius partem. Persuasiones enim sunt solum artificiale: alia autem adjectiones : hii autem de enthymematibus quidem non dicunt quod quidem est corpus persuasionis; de extrinsecus autem rei plurima negociantur. Commotio enim et misericordia et ira et tales passiones animæ non sunt de re sed ad invicem. Quare si circa omnia essent judicia sicut in quibusdam civitatum, nunc est, et maxime in bene ordinatis legibus, nihil utique haberent quod dicerent. Omnes enim hii quidem putant oportere sic leges promulgare, hii autem et utuntur et prohibent extra rem dicere sicut et in Areopago rectè hoc putantes. Non enim oportet judicem pervertere ad iram provocantes, aut timorem aut injusticiam simile enim et si quis quâ debet uti regulâ, hanc faciat distortam. Adhuc autem manifestum quod litigantis quidem nihil est nisi ostendere rem, quia est aut non est, aut facta est, aut facta non est. Si autem magna aut parva aut justa vel injusta quæcumque legislatio non determinavit, ipsum utique judicem oportet cognoscere et non addiscere à litigantibus.

nearis, cujus levitas quædam propria est, in me accuses quod in te ipso, si ne dissimulas, respicies. Doleo magis quia cum te nihil te carius habeam, soleatque nobis in omni sententiâ communis animus esse, de hâc præsertim tali proposito meo dissentiamus.

Quare nec illam inalterationem quæ amicorum animis inesse solet, hoc infortunio amittamus, sententias in unum conferamus; et ego, sicut id videtur, causam erroris mei, ita enim vocare soles, paucis edisseram, et multiplicem labyrinthum ad unum honesti exitum vocabo. Tu utrum rectè texam animadverte; et eâ quâ soles, licet in sophismatum verboso agmine, licet in rhetoricæ affectuosâ elocutione, modestâ taciturnitate utere. Ego rem quam per biennium celavi ut tibi morem geram, aperiam. Tu verò orationem in fine, ut diem in vespere, dijudica.

Erat præterito anno vir quidam apud Turonem, tum sapientiâ, tum moribus gravis, adeo ut eo tam vulgares quam philosophi uterentur. Sed quid plura de laude ejus, cum præsentis ætatis auditores plerumque invidiosi sint, et te ejus probitas non lateat, qui unà ibi mecum adesses. Hunc ego admodum colebam studens ejus prudentiâ doctior fieri, cumque semel mihi situs siderum, qualitates planetarum, distantias orbium nocturnus exposuisset: tu inquam utrum rectè executus sim, tecum expende.

Ego me domum recipiam: hîc ego tum tractatus dignitate, cum senis ammonitione occupatus, ad audita relegenda animo accingor. Et quia locus non nihil quietis turbationisve sensuali tumultu animæ inferre solet, hunc mihi quam quietissimum eligo extra civitatem, scilicet ubi me nihil præter odorum flores et Ligeris fluminis

minis fragores inquietaret. Itaque cum soli relectioni sententiæ illius operam darem, cunctis extrà cessantibus, duas mulieres, unam à dextra' aliam à sinistra aspexi et ammiratus sum. Erat autem dextrà quæ vulgus aspicere horreat et philosophis nunquam penitus innotescat. Unde fit ut nec illi eam quærant, et hii quæsitam nunquam totam optineant. Stabat hîc undique VII. stipata virginibus; quarum facies, cum diversæ essent, ita tamen intertextæ erant, ut nulla intuenti pateret, nisi cum omnes simul aspiceret. Sinistra verò ita vulgari allectioni subjacebat ut et eam solam assequerentur. Sed et hæc V. pedissequis commitata erat, quarum facies cognoscere mihi pronum non erat. Erant et quasi pudore oppressæ, et oppositarum VII, non ferentes aspectum. His ego præteritus cum vicissim nunc has nunc illas, subtristis visu percurrerem, sinistra illa vultum verbo accommodans hâc voce exorsa est.

N.° XLVI.

EXTRAIT D'ALBERT,

Relatif au livre de Causis (1).

Cum in superioribus determinatum sit de proprietatibus ejus quod est necesse esse, et de his quæ sunt ab ipso, restat nunc de causis primariis determinare. Accipiemus igitur ab antiquis quæcumque bene dicta sunt ab ipsis, quæ ante nos David Judæus quidam ex dictis Aristot. Avicen. Algaze. et Alpharab. congregavit, per modum theorematum ordinans ea, quorum commentum ipsemet adhibuit, sicut et Euclides in geometricis fecisse videtur;

(1) De causis et progressu universitatis.

sicut enim Euclidis commento probatur theorema quodcumque ponitur, ita et David commentum adhibuit; quod nihil aliud est nisi probatio theorematis propositi. Pervenit autem ad nos per eumdem modum et physica ab eodem philosopho perfecta: verum istum librum metaphysicam vocavit, subjungens ejusdem tituli quatuor rationes. Quarum prima est : quia agit hîc de talibus, quorum ratio diffinitiva nec cum materia, nec cum continuo, nec cum motu concepta est : hoc autem est ultra physicam et mathesim, sicut in sexto philosophiæ primæ probatum est. Secunda est : quia agitur hîc de principiis entis simpliciter, quod non secundùm partem aliquam in genere vel specie determinatum est : et hoc metaphysici est, ut in quarto philosophiæ primæ probatum est. Tertia est : quia non determinatur hîc nisi de divinis, scilicet causâ primâ, intelligentiâ, et nobilibus animabus, quod ad theologiam pertinet, quam in ultimâ parte sui et perfectissimâ considerat metaphysica. Quarta est : quia cum de separatis substantiis quamvis diversimodè Aristot. et Plato determinaverunt agere in metaphysica, determinatur hîc de eis secundùm plenam veritatem, de quibus in undecimo et decimotertio philosophiæ primæ non nisi secundùm opinionem determinavit Aristoles : propter quod iste liber primæ philosophiæ conjungendus est, ut finalem ex isto recipiat perfectionem.

Talem autem tractatum Alphara. inscripsit de bonitate purâ, quinque rationibus, prima est : quia cum bonitas dicatur, quod ad naturam pertinet fluens à primo bono, hæc bonitas pura non est prout in materia recepta est. Secundùm autem quod in lumine intellectus agentis recepta est, pura est. Sic autem agitur de bonitatibus hîc : propter quod de pura bonitate vocatur. Secunda est : quia

cum sit bonum hoc et bonum illud secundùm Platonem: et cum sit quoddam quod est omnis boni bonum, quod solum purum est, et non mixtum, ut dicit Plato: et cum de tali bono agatur hîc justè de pura bonitate intitulatur. Tertia est: quia cum sit universale bonum omnis boni particularis principium, particulare bonum in illo est sicut colores omnes in luce: bona autem particularia pura non sunt in se, sed in sui principio accepta, non sunt nisi bonitas pura, sicut colores in luce non sunt nisi lux clara: cum ergo de tali bonitate agatur hîc, intitulatur de bonitate pura. Quarta ratio est: quia malitia quæ contraria est bonitati, imaginatur ex privatione ut dicitur in fine primi physicorum: bonitates autem de quibus hîc agitur, considerantur prout sunt in fonte; vel in primis rivis bonitatis ubi nullam habent privationem: et ideo nulli malitiæ permixtæ, sed purissimæ sunt: et ideo vocatur de pura bonitate. Quinta ratio est: quia licet agatur hîc de fluxu bonitatum à causa prima in intelligentias, et de intelligentiis in nobiles animas, ista tamen contractio non pervenit usque ad materiam et ideo non defecit usque ad malitiam, et impuritatem: propter quod bonitates puræ remanent ibi: et ideo liber de talibus tractans, vocatur de pura bonitate. Simile ponit Alpharabius in arte, quæ est universaliter agens artificiata, in qua bonitates artes acceptæ in intellectu primo vel in spiritu quod deducuntur ad imaginem formæ, vel acceptæ prout deducuntur in manum artificis quæ principium est operis, nihil habent materiæ et privationi permixtum, sed sunt formæ artificiales puræ: et similiter formæ rerum omnium in fonte causæ primæ, et in lumine intelligentiarum et in fluxu super animas nobiles acceptæ, nihil habent materiale, contrarium,

32*

vel privativum admixtum, sed sunt splendidæ et puræ: et de talibus per totum librum persequemur.

Hujus modi autem tractatum Algazel vocavit florem divinorum, tribus rationibus. Quarum primam sumit à materiæ pulchritudine : eò quod omnia hìc considerata, lumine primi venustantur, sicut etiam dicit Boetius in libro de consolatione philosophiæ :

Mundum mente gerens pulchrum pulcherrimus ipse.

Propter quod dicit Plato, quòd mundus primo nomen accepit : quia tale formale et efficiens principium mundissimun est. Secunda ratio est : quia hoc videtur omnium divinorum tractatuum fructus, qui in flore præmittitur in principiis in hoc libro consideratis : propter hoc enim investigamus principia entis, principia . . . . diffinitivum, et cætera quæ in divina scientia considerantur, ut ad ista quæ hìc determinantur et in quibus omnia alia florent, perveniamus. Tertia : quia sicut flos est pulchritudo quædam cælestis luminis, cujus sol est pater : ita ea quæ hìc determinantur, sicut pulchritudines omnium rerum, quarum pater generans est causa prima, ad formam pulchritudinis suæ producens ea. His ergo de causis placuit Algazeli hunc librum de floribus divinorum intitulare.

Avicennam autem secuti, magis propriè de lumine luminum eum appellant, quatuor rationes assignantes. Et prima est : quia cum causa prima agat lumine intellectuali, et agatur hìc de constitutis à causa prima prout sunt in lumine intellectuali, et sicut sunt lumina illuminantia naturam omnium, intitulavit hunc librum de lumine luminum. Secunda ratio est subtilis et bona : quia cum lumen primæ causæ tripliciter influat

rebus, scilicet influentia constitutionis adesse, influentia irradiationis ad perfectionem virtutis et operis et influentia reductionis ad primum fontem ut ad boni principium, et hujus influentia luminis, communis illuminationis fit principium, et lumen erit lumen luminum : unde cum de talibus influentiis agatur hîc, justè intitulatur de lumine luminum. Tertia ratio est : quia cum omnis rei lumen forma sit, qua intelligitur, et in lumine intellectus accipitur, diffusio autem intellectus agentis et constituentis res, omnium formam constituat, hujus diffusio intellectus agentis erit lumen luminis rei, et hujusmodi tractatus vocabitur de lumine luminum. Quarta est : quia hîc agitur de his principiis quæ rebus communicabilia non sunt, et ideò rebus non umbrantur, nec in diffinitionibus rerum accipiuntur ; cum tamen sint principia rerum et efficienter et formaliter. Sunt ergo lumina sincera, quorum resplendentiæ sunt formæ rerum : et ideò iste tractatus vocatur ut supra.

Aristot. autem secuti, vocaverunt hunc librum de causis causarum, inducentes quinque rationes. Et prima est : quia cum duo sint genera causarum, unum quidem in materia determinata continuitate, alterum autem in principiis primis, quæ secundùm suam substantiam causæ sunt determinatæ in materia, non agunt nec causant nisi per influentiam causarum primarum, quæ simpliciter causæ sunt : et ideò cum agatur hîc de talibus causis, justè vocatur de causis causarum. Secunda ratio est : quia si aliqua causa causæ naturam accipit, multò magis illa quæ prima ; et ideò cum de talibus hîc agatur, prænotatur liber iste de causis causarum. Tertia est : quia tales causæ in toto causant, cum causæ materiales non causantur nisi in parte. Quarta ratio est : quia in talibus causis verissimè tres in unam c

efficiens scilicet, formalis, et finalis. In talibus enim idem et eodem et ad idem dat esse formam, et finem: et ideo causæ dicuntur causarum. Quinta est : quia tales causæ sine motu causant per simplicem influentiam. Cum ergo hîc agitur de causis sine motu causantibus, agitur hîc de causis perfectorum : omne enim quod movetur, imperfectum est : et ideò talibus librum de causis placuit nominari.

David autem, sicut ante jam diximus, hunc librum collegit ex quadam Aristotelis epistola, quam de principio universi esse composuit, multa adjungens de dictis Avicennæ et Alpharabii.

N.° XLVII.

SUR CONSTANTIN L'AFRICAIN.

Constantinus Africanus, ejusdem Cænoby monachus, philosophicus studiis plenissimè eruditus orientis, et occidentis magister, novusque effulgens Hypocrates. De Carthagine, ex quâ ipse oriundus erat, egrediens, Babyloniam petiit, in qua grammaticam, dialecticam, physicam, geometriam, arithmeticam, mathèmaticam, astronomiam, necromantiam, musicam, physicamque Chaldeorum, Arabum, Persarum, Saracenorum plenissimè edoctus est : inde discedens, Judeam adiit, eorumque se studiis erudiendum tradidit : et dum Judeorum artes ad plenum edoctus fuisset, Ætiopiam petiit, ibique rursus Æthiopicis disciplinis eruditur. Cumque affatim eorum studiis repletus fuisset, Ægyptum profectus est, ibique omnibus Ægyptiorum artibus ad plenum instruitur. Completis igitur in ediscendis hujusmodi studiis trigenta et novem annorum curriculis, Afri-

eam reversus est, quem cum vidissent ita ad plenùm omnibus gentium studiis eruditum, cogitaverunt occidere eum : quod Constantinus agnoscens clam navem ingressus Salernum advenit, ibique sub specie inopis aliquandiu latuit : deinde à fratre regis Babiloniorum, qui tunc ibidem advenerat, agnitus, ac in magna honorificentiâ apud Robertum ducem habitus est. Exinde verò Constantinus egrediens, Casinense cœnobium petiit, atque à Desiderio abbate libentissimè susceptus, monachus factus est. In eodem vero cœnobio positus, transtulit de diversis gentium linguis libros quam plurimos, in quibus præcipuè sunt pantegnum, quod divisit, in libros duodecim, in quo exposuit : quid medicum scire oporteat. Practicam, in qua posuit qualiter medicus custodiat sanitatem, et curet infirmitatem, quam divisit in libros duodecim. Librum duodecim graduum. Diætam ciborum ; librum febrium, quem de arabica lingua transtulit : librum de urina. De interioribus membris : de coïtu : viaticum, quem in septem divisit partes ; primo de morbis in capite nascentibus : dehinc de morbis faciei : de instrumentis : de stomachi et intestinorum infirmitatibus : de infirmitatibus epatis, renum, vesicæ, splenis et fellis. De his quæ in generativis membris nascuntur : de omnibus quæ in exteriori cute nascuntur, exponens aphorismi librum tegni, megategni, micotegni, antidotarium : disputationes Platonis, et Hyppocratis in sententiis. De simplici medicamine. De Gynæciâ, id est de membris, ac corporibus fæminarum : de pulsibus, prognostica, de experimentis, glossas herbarum, et specierum ; chirurgiam : librum de medicamine oculorum. Hic vir quadraginta annos in ediscendis diversarum gentium studiis explevit, novissimè verò

senex, et plenus dierum in cælum abiit. Fuit autem temporibus supradictorum imperatorum. . . . .

. . . .

CAPUT XXXV.

Joannes medicus, supradicti Constantini Africani discipulus, et cassinensis monachus, vir in physica arte disertissimus, ac eruditissimus : post Constantini sui magistri transitum, aphorismum edidit physicis satis necessarium. Fuit autem sub prædictis imperat. Obiit autem apud Neapolim, ubi omnes libros Constantini sui magistri reliquit. *Claruit anno Domini* 1072.

N.° XLVIII. (Bibl. Sorb. N.° 1793.)

PROLOGUE

Mis en tête de la version latine du traité de l'âme d'Avicenne.

Liber Avicennæ de anima translatus de arabico in latinum à Dominico Archidiacono.

Prologus ejusdem ad archiepiscopum Toletanum Reimundonem.

Reverendissimo Toletanæ sedis archiepiscopo et Hispaniarum primati, Joannes Avendehut Israëlita, philosophus, gratum debitæ servitudinis obsequium : cum omnes constent ex anima et corpore, non omnes sic certi sunt de anima sicut de corpore. Quippe cum illud sensu subjaceat, ad hanc verò non nisi intellectus attingat, unde homines sensibus dediti aut animam nichil credunt, aut si forte ex motu corporis eam esse conjiciunt, quid est, vel qualis est plerique fide tenent, sed pauci ratione convincuntur. Indignum si quidem ut illam par-

tem sui quæ est, sciens homo, nesciat et id per quod intellectualis est, ratione ipse non comprehendat. Quo modo enim jam se, vel Deum poterit diligere, cum id quod in se melius est convincitur ignorare. Omni etenim creaturæ pene homo corpore inferior est, sed solâ animâ aliis antecellit, in qua sui creatoris simulacrum expressius quam cætera gerit. Quapropter jussum vestrum, Domine, de transferendo Avicennæ philosophi libro de anima effectui mancipare curas quatenus vestro munere et nostro labore latinus fieret certum quod hactenus extitit incognitum; scilicet an sit anima, et quid et qualis sit, secundùm essentiam et effectum, rationibus verissimis comprobatur. Hunc igitur librum vobis præcipientibus, et me singula verba vulgariter proferente, et Dominico Archiacono singula in latinum convertente, ex arabico translatum in quo quidquid Aristoteles dixit libro suo de anima, et de sensu et sensato, et de intellectu et intellecto, ab autore libri scias esse collectum. Unde postquam, Dèo volente, hunc habueritis, in hoc illos tres plenissimè vos habere non dubitetis.

N.° XLIX. (Bibl. Sorb. N.° 1793.)

GONDISSALINUS

De Immortalitate animæ.

Nosse debes ex aliis quidem IV.or modis humanis consulitur moribus, et 1.° quidem sensu per experientiam. 2.° pœnâ per legem. 3.° philosophiâ per probationem. 4.° divinitus per prophetiam et revelationem in quo apparet quantum noxium et quantum perniciosum div[illegible] bonitas reputaverit errorem anim[illegible] [illegible]ana-

rum circa se ipsas et maxime illum qui est de immortalitate naturali illarum, quoniam destituit fundamentum honestatis et religionis totius. Quid enim restat de immortalitate sua animabus, cum nulla sit eis spes vitæ alterius, et ideo nulla obtinendæ veræ felicitatis. Ubi prostitutio vitiorum et ipsa honestas quid aliud eis quam dementia reputabitur, dum se vident fraudari præsentibus et aliam non expectant, nullo modo eis suaderi poterit quid aliud sit honestatis persuasio, quam imperatorum deceptio : et ipsa laudabilium morum professio deceptorum deliramentum : ex quo rerum humanarum intollerabilis perturbatio vitæ, omnimodo confessio, et extremum malorum omnium creatoris exhonoratio, consequuntur. Merito igitur causa noxio errori tot medicamenta apposuit divina miseratio ut lex per pænas medeatur contumacibus, et philosophia per probationes ignorantibus ; et prophetia per revelationem, divinam autoritatem venerari volentibus ; sensus quo experiri cupientibus, non solum testimonio accepto à resurgentibus et ab altera vita redeuntibus, sed ab ipsis animabus suis se ipsas et à corpore, et ab aliis abstrahere volentibus, et ad semet ipsas se colligentibus ; hæc enim indubitanter sentiunt se nichil habere cum morte, et seorsum se esse à regione mortis agnoscunt, et continuitatem suam ad fontem vitæ, et nihil est interponibile. Sibi et fonti vitæ quod fluxit super illas impediat et avertat. Sed ista experientia animabus in ista sensibilia effusis atque dispersis et in corporibus propriis incarceratis est impossibile ; qualiter autem huic errori philosophia probationibus occurat, docere in præsenti temptabimus.

Et jam nosti ex doctrina logices...

N.° L.

EXTRAIT *de la Chronique de Fr. Pépiri, relatif à Gerard de Crémone.*

Gerardus Lombardus, natione cremonensis, magnus linguæ translator arabicæ, imperante Friderico, anno scilicet Domini 1187, qui fuit imperii ejusdem Frederici XXXIV, vitâ defungitur septuaginta tres annos natus habens. Hic tam in dialectica, quàm geometria, et tam in philosophia, quàm physica, et nonnullis aliis scientiis multa transtulit. Qui licèt famæ gloriam spreverit, favorabiles laudes, et novas sæculi pompas fugerit, nomenque suum nubes et inania captando noluerit dilatari, fructus tamen operum ejus per secula redolens, probitatem ipsius enunciat et declarat. Is etiam quum bonis floreret temporalibus, bonorum tamen affluentia vel absentia ejus animum nec extulit, nec depressit; sed viriliter duplicem occursum fortunæ patiens, semper in eodem statu Constantiæ permanebat. Carnis desideriis inimicando, solis spiritualibus adhærebat. Cunctis etiam præsentibus atque futuris prodesse laborabat, non immemor illius Ptolomæi : *quum fini appropinquas, bonum cum augmento operare.* Et quum ab ipsis infantiæ cunabulis, in gremiis philosophiæ educatus esset, et ad cujuslibet artis notitiam secundùm Latinorum studium pervenisset, amore tamen Almagesti, quem apud Latinos minimè reperiit, Toletum perrexit, ubi libros cujuslibet facultatis in Arabico cernens, et Latinorum penuriæ de ipsis, quam noverat, miserans, amore transferendi linguam edidicit Arabicam; et sic de utroque, de scientia videlicet, et idiomate confisus,

de quamplurium facultatum libris quoscumque voluit elegantiores Latinitati, tamquam dilectæ heredi, planiùs atque intelligibiliùs, quo ei pollere fuit, usque ad finem vitæ transmittere non cessavit. Inter cœtera, quæ transtulit, habentur in arte tam physicæ, quam aliarum facultatum, libri septuagenta sex, inter quos Avicennæ, et Almagesti, Ptholomæi translatio solemnis habetur. Sepultus est Cremonæ in monasterio sanctæ Luciæ, ubi suorum librorum bibliothecam reliquit, ejus præclari ingenii specimen sempiternum.

Chronicon F. Francisci Pepini. ap. Muratori t. IX. p. 600.

N.° LI. (Bibl. Roy. N.° 7399.)

ASTROLOGIE D'ALPÈTRONDJI.

In nomine domini nostri Jesu-Christi omnipotentis, misericordis et pii : prolonget tibi Deus statum tuum in honore, Frater.

Detegam tibi secretum pectoris mei ; et est ratio profunda quæ cecidit in imaginationem meam post multos errores, et consumpsi in eis majus vitæ meæ. Et rogante inspectorem hujus libri mei, ut adoret hunc tractatum meum, et non properet ad reprehendendum diversitatem meam ad sapientes antiquos, et meam contradictionem contra famosos. Et novit Deus, quod non feci hoc ut contradicerem, nec ad hoc fuit mea intentio. Sed à pueritia quando inspexi in quadrivio ad partem motus cælestis, et prosecutus sum dicta Antiquorum secundùm quod posuit Tholomeus qui fuit fundamentum hujus scientiæ, et secuti sunt eum sequentes sapientes, et non diversificati sunt aliqui ab eo, præter *Abu isac*, *Abrahim*, *Enewah*, *Winolus* et *Zarques* in

motu sphæræ stellarum fixarum et Abu mahometh. Jeber autem olfay Ispalensis in ordinatione cœli, solis, Veneris et Mercurii, et in locis particularibus sui libri in quibus acciderat Tholemæi error, et sanavit ea Jeber, et complevit secundùm radices quas posuit Tholomeus, et ab illo tempore meo non auferebar à dubitatione illarum positionum, quas et abhorret natura et hoc quia ipse dicit in *collectione tertia* tractatus primi *hoc secundum eum esse quod narravimus :* tunc pertinet quod sit de summa quam debemus præmittere quod motus cælorum duo sunt : unus quo movetur totum semper ab oriente ad occidentem secundùm unum modum et revolutiones æquales et super circulos æquidistantes unum alteri.

N.° LII.

Postscriptum mis par Hermann allemand à la fin de la traduction des Ethiques.

Et hîc explicit sermo in hac parte hujus scientiæ; et est ea, quæ habet se in scientia civili habitudine notitiæ, quid est sanitas, et ægritudo in arte medicinæ, et illa, quam promisit, est pars, quæ habet se in hac scientiâ habitudine effectivæ sanitatis, et distributivæ ægritudinis, in medicina, ut est in libro ejus, qui nominatur de regimine vitæ, et nondum pervenit ad nos, qui sumus in hâc insula, quemadmodum non pervenerant ad nos primitus de isto libro, nisi primi quatuor tractatus, donec perduxit eum ad nos amicus noster vir nobilis, dominus Omar, filius Martini, rogatu amicorum suorum : et Deus retribuat ei retributione nobilissimâ, et regratietur ei pro nobis, regratiatione completâ. Et fortassis erit aliquis amicorum, qui ad-

ducat librum, in quo est complementum hujus scientiæ, si Deus voluerit. Apparet enim ex sermone Aby Narin Alfarabii, quoniam inventus est in illis villis. Si verò hoc non contigerit, et Deus contulerit inducias vitæ, perscrutabimur de hac intentione juxta mensuram nostri posse; nam apparet ex sermone philosophi in hoc loco, quoniam quod est in libro Platonis de regimine vitæ, incompletum est, et videtur quod sic se habeat res in se ipsâ. Nam in libro perscrutatur Plato de duobus modis hominum tantum, et sunt conservatores et sapientes; deinde ostendit quomodo permutantur civitates simplices ad se invicem; sed perscrutatio artificialis exigit ut rememorentur leges, et fori communes civitatibus simplicibus; deinde rememoretur post hoc, quod appropriatur singulis civitatibus ex eis. Intendo quod appropriatur aggregationi nobili, honorabili, et aliis ex aggregationibus; et similiter rememoretur, quod impedit universas aggregationes, et quod impedit modos singulos ex ipsis; et inquirantur exempla hujus in vita inventa in illo tempore, et hoc est illud ad quod innuit Aristoteles hîc; et est res, quæ non completur in libris Platonis. Qualiter ergo dixit Abugekrin filius Aurificis, quod loquentia de aggregatione nobili jam expedita erat in libro Platonis, et quod loqui de eo, in quo jam loquutum est, dummodo inveniatur, est superfluitas, aut ignorantia, aut malitia. Verum tamen non pervenerat ad ipsum completum (*sic*) istorum tractatuum. Et ego quidem explevi determinationem istorum tractatuum quarto die Jovis, qui Arabicè dicitur Ducadatin, anno Arabum quingentesimo septuagesimo secundo, et grates Deo multæ de hoc dixit translator: et ego complevi ejus translationem

ex arabico in latinum, tertio die Jovis mensis junii, anno ab incarnatione MCCXL. Apud urbem Toletanam, in capella Sanctæ Trinitatis, unde sit domini nomen benedictum.

N.° LIII.

ARETINI (LEON.) EPISTOLA I.ª

Illud certè tibi, nisi fallor, præstabo, ut Platonem tuum sine molestia legas, addo etiam, ut cum summa voluptate legas, quod, ut puto, neque à Calcidio, neque ab hòc altero, qui benè atque graviter nomen suum suppressit, adhuc tibi præstitum est. Sed illi forsan aliâ viâ ingressi sunt ego autem aliâ. Illi enim à Platone discedentes, syllabas, atque tropos secuti sunt; ego autem Platoni adhæreo, quem ego ipse michi effinxi, et quidem latine scientem, ut judicare possit, testemque eum adhibebo traductioni suæ, atque ita traduco, ut illi maxime placere intelligo. . . . .

. . . .

Tria ut ex litteris tuis animadvertere potui, à te in crimen vocantur ex illa præfatione mea, quam libris Ethicorum adscripsi. Unum quod Aristotelem de eloquentia commendarim, quem tu asseris, nec eloquentem fuisse unquam, nec curavisse quidem, ut eloquens esset. Alterum, quod interpretem illum, qui ante me hunc librum traduxit, ordinis Prædicatorum fuisse dixerim. Tu verò antiquiorem interpretem ejus libri putas esse quam Ordinem ipsum, ex quo fuisse affirmo. Tertium quod huic ipsi interpreti maledixerim, indignaris.

. . . .

Ex quo magis translatoribus indisertis irasci soleo, quod hujus philosophi libros admirabili facundia, suavitateque in græco scriptos, tam absonè nobis converterunt. Sed non sunt illi Aristotelis libri, nec si vivat ipse suos esse velit, sed meræ conversorum ineptiæ. Ille enim et politissimus scriptor esse voluit; et quod voluit curavit, et quod curavit, assecutus est. Quid ergo me in crimen vocas? Quid eloquentissimum philosophum infantiæ condemnas? An non pudet de rebus tibi incognitis ita leviter asseverare? Sed satis de hoc. Ad aliud transeamus. Eum, qui librum Ethicorum ante me convertit, ordinis Prædicatorum fuisse dixi. Hoc tu ita derides, quasi erratum manifestum. Ecce rursus fatua crassaque opinio vix pueris digna. Putas enim interpretationem illam Boetii fuisse, qua quidem in re perquam pueriliter aberras. Nullam enim Boetii interpretationem habemus, præterquam Porphirii et Prædicamentorum et Perihermenias librorum, quos si accuratè leges, videbis summum illum virum sine ullis ineptiis libros illos transtulisse. Textus est nitidus, et planus, et græco respondens. At enim in Ethicis, et Physicis quid tandem est, præter ineptias meras? Non verba in his latina, non dicendi figura, non eruditio litterarum: præterea ab ipso græco malè accepta complura. Hæc à Boëtio longè absunt viro in utraque lingua docto, et eleganti. Nunquam ille architectonicam, nunquam eutrapeliam, nunquam bomolchos et nunquam agricos, quorum vocabula in latino habemus græcè reliquisset. Nunquam tristiciam pro dolore posuisset, nunquam honestum cum bono, eligere cum expetere confudisset. Atque ut scias, duæ fuerunt ante me, quod equidem viderim, interpretationes Ethycorum, una,

quam

quam ex arabe linguâ traductam constat post Averrois philosophi tempora, quæ quoniam anterior est, vetus appellatur. Altera hæc posterior, et novior à Britanno quodam traducta, cujus etiam proëmium legimus, in quo et fratrem se ordinis Prædicatorum scribit, et rogatu confratrum de his transferendis laborem suscepisse. Quomodo igitur interpretatio ista prius fuit, quam ordo ipse institutus est? Aut quomodo Boëtii fuit ista nova interpretatio, cum vetusta illa, et anterior post Averroim fuerit, Boëtius vero aliquot seculis Averroim anteerat? reliquum jam crimen est, quod huic interpreti maledixerim. Equidem si vitam illius, si mores, si genus insectatus essem, tunc faterer me illi maledixisse. Sed nihil tale attigi, neque attingerem. At enim de litteris studiisque contendere, ac interdum vehementius urgere, et si res exigat, adversarium pungere: disserere id quidem est, non maledicere. Denique tota vis in eo versatur, jure an injuriâ illum reprehenderim. Dixi græca verba ob ignorationem latinæ linguæ ab eo relicta, pro quibus latina vel optima haberemus. Nec dixi modo, sed et probavi, et verba ipsa ostendi. Cætera quoque errata, nec ea pauca, nec levia redargui. Aut igitur ista defende si potes, aut me pupugisse illum non molestè feras. Equidem si in pictura Jotti quis fæcem projiceret, pati non possem. Quid ergo existimas mihi accidere, cum Aristotelis libros omni picturâ preciosiores tantâ traductionis fæce coinquinari videam? an non commoveri? an non turbari? Maledictis tamen abstinui, sed rem ipsam redargui, ac palam feci. Vale.

SPECIMINUM FINIS.

OBSERVATION SUR LES SPÉCIMÈN.

M. JOURDAIN étant mort avant l'impression de son ouvrage, et l'Editeur n'ayant pas eu le temps de collationner les cinquante-cinq *Spécimèn* qui terminent le volume, M. Sylvestre de Sacy a bien voulu me désigner pour ce travail. Mais comme l'auteur lui-même dit, page 415, que l'étude de la Grammaire étoit tellement négligée au XIIe siècle, qu'à peine trouvoit-on quatre personnes qui la possédassent, quoique beaucoup de gens parlassent grec, arabe et hébreux (assertion qu'il appuie d'une autorité), l'on ne doit pas être surpris de rencontrer dans ces *Spécimèn* bien des barbarismes, beaucoup de solécismes et quelques phrases obscures. D'un autre côté, on n'ignore point que les abréviations ont été tellement multipliées pendant la barbarie des temps scholastiques, qu'elles rendent difficile la lecture des livres ; et c'est toujours des manuscrits de cette époque que j'ai eu à déchiffrer. Je dois donc implorer l'indulgence des savans pour cette partie de l'édition. Je le dois d'autant plus que j'ai été souvent privé de la transcription primitive de M. Jourdain, et n'en ai eu qu'une copie pleine de fautes et d'omissions. Elles n'indiquaient même pas toujours les manuscrits dont il s'était servi, d'où il pourra résulter quelques variantes entre certaines citations de l'ouvrage et le *Spécimèn* correspondant. J'ose néanmoins répondre, autant que possible, de la fidélité de mon travail. J'ai quelquefois consulté huit manuscrits différens pour déterminer la leçon, et n'ai jamais décidé seul, dans le doute : surtout quand j'ai cru devoir lire autrement que l'auteur, qui avait une grande habitude des manuscrits. En voici quelques exemples dans le n.° XLV. Il avait lu : *ne si invidiæ attractiones metuant, inscitiæ accusationem incurrant ;* erreur facile dans les abréviations ; j'ai substitué *attrectationes*. Plus bas : *factum est ut quidquid mecum confusè de piri, sapientis discretioni dealbandum supponam.* Le manuscrit 2389 porte très-lisiblement *de piri ;* j'ai rétabli *depinxi*. Car nul doute que le scribe n'ait pris l'*x* et l'abréviation de l'*n* pour une *r* goth. ; d'autant qu'à la seconde ligne après, on lit : *picturas intexui.* Quant à *supponam*, la syntaxe exige *supponerem*,

et le signe d'abréviation l'indique. Une page plus loin, le manuscrit offre avec une lacune, cette phrase : *quare nec illam in alteram* · *quæ amicorum animis inesse solet, hoc infortunio amittamus.* Quoiqu'il me parût incontestable qu'il falloit remplir le vuide, en reprenant les deux mots *in alteram*, et en formant celui d'*inälterationem*, je ne me suis permis de substituer ce dernier, qu'après avoir consulté M. Hase, professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, attaché à la Bibliothèque Royale, dont l'extrême obligeance égale le savoir et la sagacité. Je l'ai tant de fois interrompu, que je lui réitère ici mes remercîmens.

Si d'autres phrases ne se trouvent pas autant éclaircies, ce n'est point que j'y aie plaint le temps et la peine :

Si desint vires, tamen est laudanda voluntas. Ovide.

Mais aussi, comment toujours comprendre ceux qui souvent ne s'entendoient pas eux-mêmes ? D'ailleurs, je ne devois point perdre de vue qu'un *Spécimen* est une sorte d'échantillon qu'il faut laisser semblable à la pièce.

BERTRAND DE CERNAY.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE IV.

PHILOSOPHIE MORALE.

POLITIQUE.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CONCLUSIONS.

Pour traiter l'histoire littéraire d'Aristote dans le moyen âge, il faut distinguer ses écrits d'après leurs différens sujets. L'assertion qu'ils ont été connus avant le 12e siècle est vraie ou fausse, selon tel ou tel traité, 225.

Ceux relatifs au raisonnement étoient employés à cette époque, Boëce les ayant traduits, 226.

Avicenne fut pour l'Orient ce qu'Albert fut à l'Occident; ils propagèrent la philosophie aristotélique, 227. Vers le milieu du XIIe siècle commença l'étude de la métaphysique, de la physique, de la logique, *même page*.

Progrès de cette philosophie; atteinte qu'elle porta à la Religion, 229.

Elle nous vint des Arabes, ou des rapports entre Constantinople et l'Occident, 230.

Traductions des divers traités d'Aristote, soit d'après le grec ou d'après l'arabe, 231 et suivantes.

Saint Thomas, secondé d'Urbain IV, enrichit l'Occident de versions faites sur le texte grec, 232.

Toutes les versions, qui dérivent d'un texte arabe, sont dues à l'Espagne; mais on ne peut refuser aux Arabes l'*influence* de leur exemple, 233.

Les SS. Pères avaient souvent excité les Chrétiens à étudier Aristote, pour pouvoir répondre aux Payens, 234.

Au XIIe et au XIIIe siècle, les Rabbins les plus célèbres écrivoient en arabe; cet idiôme étoit en quelque sorte la langue savante, 236.

NOTES.

manuscrit, 382. Une légère altération des traducteurs ou des copistes arabes a pu changer le nom de Palémon en celui de Philémon, dont l'orthographe varie dans les mots arabes comme dans les latins, 383.

Conclusions que tire l'auteur de l'examen des traités d'Albert, discordantes de celles de MM. Schneider et Buhle, 387. Les *Ethiques* d'Albert ont dix livres, comme le texte grec, 389. *Libri Politicorum*. On pourroit se demander si cet ouvrage appartient à Albert, 393. Sa *Métaphysique* se compose de treize livres, 395.

(*S*) Notice sur Vincent de Beauvais, né à Beauvais vers le commencement du XIIIe siècle, l'un des hommes les plus distingués de son temps, 400. Il a laissé divers ouvrages. Son *Speculum majus* lui assure une réputation durable, 401. Il se divise en trois parties qui forment une véritable encyclopédie. On peut y puiser une idée juste de la philosophie du XIIIe siècle, *même page*. *Philosophie rationnelle*. Dans le *Speculum doctrinale*, il emploie la version de Boëce, 403. *Lib. de Cœlo et Mundo*. Il s'y sert d'une version arabe-latine, 404. Dans le traité *de Generatione et Corruptione*, et dans le livre *de Sensu et Sensato*, il a sous les yeux des versions grecques-latines, 407. Dans le livre des *Météores*, c'est une traduction arabe, *même page*. La métaphysique d'Aristote est rarement alléguée dans le *Speculum naturale*, elle l'est plus souvent dans le *Speculum doctrinale*, 411. Dans la *Metaphysica vetus*, il prend la version grecque-latine; dans la *Metaphysica nova*, la version arabe-latine, *même page*. *Philosophie morale*. Dans l'*Ethica nova*, Vincent cite une traduction grecque-latine, 413.

important qui n'a été connu d'aucun bibliographe ; 443. Il cite souvent Simplicius et Joannes Grammaticus, *même page*. En voir le spécimèn, sous le N.° XI p. 458. Ses commentaires sur le livre des Météores, au lieu des mots arabes adoptés par Albert, n'offrent que des termes grecs, 443. Il se sert d'une traduction de Boëce pour le livre *de Animâ*, 444. Il ne croit point que le livre *des Plantes* soit d'Aristote, 445. Il emploie fréquemment, dans son commentaire sur le livre *de Causis*, la version de Proclus, faite par Guillaume de Moerbeka, 447. Il cite plusieurs fois la Rhétorique d'Aristote dans son commentaire sur la Politique, *même page*. Ces citations sont tirées de la version indiquée dans l'appendice sous le N° XLIII, p. 492.

Table particulière des notes et notices.

TABLE DES SPECIMEN.

XV.

FIN.

ERRATA.

Page 32, à la fin de la *ligne* 5, *ajoutez* la lettrine (*n*) : renvoi de la note qui se trouve page 315.

Page 107, *ligne* 17 et 26, de Vegetalibus, *lisez :* de Vegetabilibus.

Page 119, *ligne* 14, jusqu'en 1250, *lisez :* 1150.

Page 171, *ligne* 23, fitque benè, *lisez :* sicque benè.

Page 305, *ligne* dernière, dans le III.e siècle, *lisez :* le XIII.e

Page 407, *ligne* 7, æsaut em, *lisez :* æs autem.

Page 427, *ligne* 9, *lisez :* et ne craint point les contradicteurs.

Page 432, *ligne* 9, addens muta, *lisez :* multa.

Page 434, *ligne* 3, en 1727, *lisez :* en 1227.

Page 443, *ligne* 7, Roger Baron, *lisez :* Bacon.

Page 451, *ligne* 8, manuscrit de Saint-Victor, n.° 943, *lisez :* de Sorbonne, n.° 954. On voit dans l'ouvrage que c'est le manuscrit dont s'est servi l'auteur.

Même page, *ligne* 15, alakel, *lisez :* alakil.



